

Revue annuelle **2014**

**NOTRE ENGAGEMENT
ENVERS NOS CLIENTS**
ÊTRE À L'ÉCOUTE
INNOVER ENSEMBLE
ATTEINDRE LES RÉSULTATS VISÉS

Services-conseils en management et en TI
Intégration de systèmes
Gestion déléguée des TI
Gestion des processus d'affaires

CGI

La force de l'engagement^{MD}

En 2014,
nous avons réalisé **820** entrevues en personne
avec nos clients et **5 825** évaluations de la qualité

afin d'adapter nos services, nos solutions et nos stratégies de prestation de services à leurs besoins précis. Chaque année depuis notre fondation, nous répétons consciencieusement cet exercice dans le but de demeurer à l'écoute de nos clients et de répondre à leurs priorités.

La Revue annuelle de cette année présente les conclusions des entretiens réalisés en 2014 avec nos clients. Elle propose une vue d'ensemble de leurs **priorités au sein de leur secteur d'activité** ainsi qu'un aperçu de ces **thèmes stratégiques** qui, peu importe l'industrie ou l'endroit où ils sont établis, revêtent une grande importance pour tous nos clients. La revue illustre comment les partenariats que nous bâtissons avec eux apportent une réelle valeur ajoutée aux initiatives de transformation essentielles à leur mission.

- Revenus de **10,5 milliards \$ CA** et carnet de commandes de **18,2 milliards \$ CA**
- **95 %** des projets respectent les échéances et les budgets
- **9 sur 10** – Indice de satisfaction des clients
- **5^e** entreprise indépendante de services en TI et en gestion des processus d'affaires
- **68 000** professionnels
- **400** bureaux
- **40** pays
- **140** solutions TI et d'affaires conçues par CGI

TABLE DES MATIÈRES

2 Satisfaire nos clients est notre raison d'être

Serge Godin, fondateur et président exécutif du conseil, et
Michael E. Roach, président et chef de la direction

PERSPECTIVES SECTORIELLES

- 4** Services financiers
- 8** Santé
- 10** **Thème stratégique** – La transformation numérique
- 12** Gouvernements
- 16** Communications
- 18** Services publics
- 20** **Thème stratégique** – La modernisation des TI
- 22** Pétrole et gaz
- 24** Secteur manufacturier
- 26** **Thème stratégique** – L'analyse de données massives
- 28** Transport
- 30** Services postaux et logistique
- 32** Commerce de détail et services aux consommateurs
- 34** **Thème stratégique** – La cybersécurité

SOLUTIONS DE CGI

- 36** Solutions TI et d'affaires essentielles aux activités cœur de métier

À PROPOS DE CGI

- 38** Présence mondiale
- 40** Équipe de direction
- 42** Responsabilité sociale
- 43** Constitution de CGI



Satisfaire nos clients est notre raison d'être

En 2014, notre passion est la même qu'il y a 38 ans : **être à l'écoute** de nos clients afin d'évoluer au rythme de leurs besoins, **innover** ensemble en vue de créer de la valeur et **produire des résultats** tangibles qui contribuent à leur croissance rentable à long terme.

Les pages qui suivent présentent les conclusions des entretiens réalisés cette année avec nos clients et décrivent le travail que nous accomplissons afin d'assurer leur succès. **Serge Godin**, fondateur et président exécutif du conseil et **Michael E. Roach**, président et chef de la direction, exposent ici leur point de vue sur la stratégie et les priorités de CGI afin d'aider nos clients à atteindre leurs objectifs en 2015 et pour les années à venir.



« Nous sommes à l'écoute » est un message clé de la Revue annuelle de cette année. Comment CGI s'investit-elle afin d'être à l'écoute de ses clients et de répondre à leurs besoins ?

Serge : Nous réalisons chaque année des entrevues en personne avec nos clients dans le cadre de notre processus de planification stratégique. Ces entretiens sont très importants pour l'évolution de notre vision à long terme en tant qu'entreprise puisqu'ils nous fournissent un aperçu des principales priorités d'affaires et informatiques (TI) de nos clients. En 2014, 820 entrevues ont été réalisées. Nous utilisons cette information pour aligner nos priorités à celles de nos clients afin de nous assurer d'investir dans les capacités et les ressources dont ils auront besoin. Cette Revue annuelle est un des moyens de communiquer à nos clients les résultats de ces discussions.

Michael : Notre modèle opérationnel quotidien prévoit également des entrevues approfondies et en personne avec nos clients dans le cadre du programme d'évaluation de la satisfaction client (CSAP) de CGI. Ce programme souligne l'engagement de notre entreprise à s'améliorer continuellement. Nous obtenons, grâce à ces entretiens CSAP, des commentaires directs et des évaluations signées de nos clients qui détaillent nos réussites ainsi que les améliorations à apporter. Cet exercice nous permet d'assurer un haut niveau de satisfaction. En 2014, nous avons réalisé 5 825 évaluations de la qualité et nos clients nous ont accordé une note moyenne de satisfaction de 9/10.

« En 2015, nous continuerons d'être une entreprise solide et plus unie que jamais, axée sur l'excellence opérationnelle et bien positionnée pour se développer au même rythme que nos clients. »

CGI a doublé de taille à cinq reprises au cours des 20 dernières années. Dans quelle mesure la taille de notre entreprise est-elle importante pour nos clients ?

Serge : Aujourd'hui, CGI a une portée mondiale, soit 400 bureaux répartis dans 40 pays, qui nous permet de mieux servir nos clients, partout et en tout temps. Nous avons déployé le modèle opérationnel de CGI et avons intégré nos Assises de gestion dans l'ensemble de nos activités à l'échelle mondiale. Les Assises sont le cadre de gestion qui régit toutes nos activités opérationnelles et nos relations avec nos clients, nos membres, et nos actionnaires. Les principes de base d'une saine gestion, énoncés dans nos Assises, nous permettent d'assurer notre solidité financière et notre alignement mondial afin de constamment satisfaire ou surpasser les attentes.

Michael : Avec ce type de croissance rapide, une intégration réussie constitue un facteur déterminant. Nous sommes une entreprise plus unifiée que jamais, axée sur l'excellence opérationnelle et la création de valeur. L'un de nos objectifs pour 2015 est de poursuivre nos efforts en vue de favoriser l'innovation au sein de leurs entreprises. Au cours de la prochaine année, nous voulons nous concentrer davantage sur les solutions et services de CGI qui aident nos clients à transformer leurs activités partout dans le monde. Afin d'y arriver, nous avons lancé, en 2014, le programme mondial Innovation, Créativité et Expérimentation (ICE) afin que nos membres développent des solutions novatrices pour nos clients, et avec nos clients.

À quoi nos clients peuvent-ils s'attendre en ce qui a trait aux perspectives de croissance de CGI ?

Serge : Nous allons continuer de nous appuyer sur le modèle mondial que j'ai décrit ici. Nous avons élargi notre portée et maintenant, nous allons l'approfondir. J'entends par là que nous allons renforcer notre masse critique dans les régions qui sont des marchés clés pour nos clients. Notre objectif est de pénétrer encore plus les marchés métropolitains grâce à notre expertise sectorielle, à notre gamme complète de services, y compris nos services et solutions de propriété intellectuelle, et à notre modèle mondial de prestation de services équilibré.

Michael : Cette notion de pénétration accrue des marchés sera très importante puisque notre stratégie d'acquisition sera fortement axée sur l'accroissement de nos capacités afin de mieux servir nos clients. Notre objectif est d'être la meilleure entreprise, et non la plus grande. Nous savons que les clients désirent s'associer à des partenaires de qualité qui peuvent leur offrir les meilleurs services, et ce, à l'échelle mondiale. Nous désirons concentrer nos efforts en vue de renforcer notre présence, notre expertise et notre offre au sein de leurs marchés afin d'être leur partenaire et expert de choix.

Le modèle de prestation de services de CGI est un facteur clé de différenciation stratégique qui nous permet de créer une valeur ajoutée pour nos clients. Quels sont les attraits de ce modèle pour nos clients ?

Michael : CGI est déterminée à offrir ce qu'il y a de mieux à nos clients en termes d'excellence du service, de prix et de gestion du risque. Grâce à notre modèle qui privilégie la proximité avec nos clients, nous travaillons en étroite collaboration avec eux à l'échelle locale, afin de mettre à profit notre vaste connaissance de leurs secteurs d'activité et des technologies et de pouvoir répondre rapidement à leurs besoins. Grâce à notre réseau mondial de prestation de services, nous sommes en mesure de leur offrir la meilleure expertise et les ressources les mieux adaptées. Nous continuons d'implanter de nouveaux centres de façon stratégique dans le monde entier. Cette année, nous avons ajouté trois nouveaux centres qui complètent et élargissent notre réseau en offrant ainsi une combinaison de centres au pays, sur le continent et à l'international.

Serge : Notre modèle vise à offrir la meilleure valeur à nos clients. Ce modèle est fondé sur des normes rigoureuses de gestion de la qualité et des activités dûment certifiées qui respectent les normes les plus élevées en matière de méthodologies et de processus. Tous ces éléments contribuent à l'excellence du service dans l'ensemble de CGI et sont la principale raison pour laquelle nous affichons un bilan de 95 % d'exécution de projets respectant les échéances et les budgets impartis.

Quelles sont vos autres réflexions quant à l'évolution de CGI ?

Michael : Je suis reconnaissant de la confiance et de la fidélité que nous témoignent nos clients et nos actionnaires, ainsi que du talent et du dévouement de nos membres. En 2015, nous allons continuer d'être à l'écoute, d'innover et de produire des résultats.

Serge : Nous nous engageons à travailler sans relâche pour satisfaire nos clients, nos membres et nos actionnaires. Nous sommes reconnaissants de la confiance qu'ils nous ont accordée au cours des 38 dernières années et nous nous réjouissons à l'idée de continuer à contribuer à leur succès dans les années à venir.

« Nous continuerons à travailler sans relâche pour satisfaire tous nos partenaires. »



Plus d'un milliard

de transactions sont gérées **chaque année** par les systèmes de CGI : solutions de recouvrement, de financement commercial, de paiement, de souscription d'assurance et de règlement des réclamations.

Nous sommes à l'écoute.

Dans le cadre de notre processus annuel de planification stratégique de 2014, nous avons réalisé des entrevues en personne avec 167 clients du secteur dans 16 pays. Voici les priorités communes de nos clients qui s'en dégagent.

- Capacités numériques pour s'adapter à l'évolution du comportement des consommateurs, prestation de services « omnicanale », numérisation du traitement des transactions et main-d'œuvre virtuelle
- Collecte et exploitation d'information pour cerner le comportement des clients afin de concevoir des services à valeur ajoutée et une expérience unique
- Modernisation des TI pour permettre un traitement en continu et une réduction des coûts
- Conformité réglementaire et production de rapports pour assurer le contrôle des activités financières
- Cybersécurité afin de se protéger des menaces externes, des risques croissants au niveau des opérations et de préserver la réputation de l'entreprise

Nous innovons.

Grâce à des innovations tangibles, à des solutions essentielles et à des modèles uniques de prestation de services, nous produisons des résultats à valeur ajoutée pour nos clients.

Expérience client « omnicanale » – Nos services et solutions permettent à nos clients de garantir une expérience client unique dans l'ensemble de leurs succursales, sites Web, solutions mobiles et centres d'appels.

Futurs modèles financiers – CGI collabore avec les autorités, les banques affiliées et les organismes de réglementation pour définir les prochains modèles mondiaux de paiement, de commerce et de services bancaires numériques.

Analyse de données massives (big data) – Grâce à notre Cadre de gestion de l'intelligence d'affaires (BI), à la mise en application des données sur les clients et à nos entrepôts de données de prochaine génération, nous transformons la collecte et l'analyse de données et offrons ainsi une valeur ajoutée, fondée sur une vision à 360° des consommateurs.

Optimisation des applications – Notre approche de modernisation des applications optimise la valeur des applications existantes. En 2013 et 2014, elle a permis à CGI d'obtenir la distinction « Star Performer », décernée par le Groupe Everest, pour ses services d'impartition des TI dans le secteur bancaire.

Modèles flexibles – Afin d'aider ses clients à réduire leurs coûts et à atténuer les risques, CGI propose des modèles flexibles, y compris des services-conseils stratégiques, des services d'intégration de systèmes et de gestion déléguée, pouvant tous être offerts grâce à notre système de financement à même les bénéficiaires, de prestation mondiale de services et d'informatique en nuage (cloud computing).

Risque et réglementation – Le logiciel de lutte contre le blanchiment d'argent HotScan de CGI filtre 64 % des opérations mondiales de change. Nous offrons également aux assureurs des solutions qui permettent de minimiser les risques de souscription et d'améliorer la tarification.

Cybersécurité – Grâce à un portefeuille exhaustif, nous aidons nos clients des services financiers à réduire les risques liés à la sécurité grâce à des solutions et des services personnalisés conçus pour répondre à leurs besoins spécifiques. Dans le domaine de l'assurance, nous avons aidé nos clients à introduire rapidement des produits de souscription de cyberassurance pour leurs clients.

SERVICES FINANCIERS



Transformation numérique des banques – La transition vers le numérique est plus qu'une stratégie marketing. Elle constitue un changement fondamental dans la façon dont les banques peuvent comprendre et satisfaire leurs clients. Même si les banques investissent déjà dans le numérique, nombre d'entre elles désirent rentabiliser davantage leurs investissements. CGI travaille étroitement avec ses clients afin de guider leur transformation grâce à une vaste gamme de services et de solutions stratégiques, d'intelligence d'affaires (BI), de prestation de services « omnicanale » et de cybersécurité. En 2014, CGI a publié une étude, « Comprendre les consommateurs de produits et services financiers à l'ère du numérique », qui présente des données et des recommandations utiles pour les banques de détail souhaitant étendre leur présence dans le monde numérique.

Pour en savoir davantage, visitez cgi.com/sondage-consommateurs-services-bancaires.

Assurance : transformation des systèmes centraux – Les assureurs de premier plan transforment leurs systèmes centraux pour favoriser l'agilité, accélérer la mise en marché, améliorer le service à la clientèle et ainsi réduire les coûts. Cette transformation permet aux assureurs d'éliminer les contraintes imposées par les anciens systèmes et de mieux réussir au sein de leurs marchés respectifs. CGI contribue à leur succès grâce à un vaste éventail de services : services d'infrastructure et d'applications, mise en œuvre de solutions prêtes à l'emploi, changement de plateforme d'applications et assurance qualité. Nous collaborons étroitement avec les assureurs afin d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie et une feuille de route de transformation efficaces.





Expertise

dans tous les secteurs des services financiers

Services financiers de détail et crédit à la consommation

Nous travaillons avec les principales banques de détail dans le monde.

- Stratégies et solutions numériques, « omnicanales » et de données massives (big data)
- Plus de 7 000 membres et plus de 30 centres de services spécialisés en plateformes et en applications bancaires
- Plateformes multicanales soutenant l'ensemble des activités bancaires de détail
- Modèle de sécurité hybride offrant des capacités de contrôle et d'audit ainsi qu'une assistance sur place
- Solutions de gestion de patrimoine et de portefeuille gérant plus d'un billion \$ en actifs

Marchés des capitaux

Notre expertise en marchés des capitaux s'adresse aux courtiers et aux investisseurs (« buy-side » et « sell-side »).

- Gestion de négociation de titres complexes auprès de leaders du marché des capitaux en Europe et en Amérique du Nord
- Solutions et services complets pour les gestionnaires d'actifs
- CLS Manager de CGI : solution complète de règlement destinée aux banques membres du « Continuous Linked Settlement » (CLS)

Services bancaires aux entreprises et transactions bancaires

Nous possédons une grande expertise en matière de transactions bancaires.

- Moteurs de paiement à volume élevé et services connexes permettant aux banques de mettre en place puis d'exploiter des systèmes centralisés de services de paiement
- Trade360 de CGI : meilleure plateforme de financement commercial
- Logiciel de gestion de la trésorerie et des actifs utilisé par plus de 160 clients dans 10 pays
- Capacités de gestion de trésorerie permettant un traitement unifié des fonctions de guichet et d'arrière-guichet

Assurance de dommages et assurance vie

Nous offrons des services et des solutions pour l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur de l'assurance.

- Impartition complète des TI et gestion des applications
- Ratabase, une plateforme de tarification de pointe
- Services d'intégration de systèmes pour les solutions cœur de métier dans le secteur de l'assurance
- Services de données relatives au secteur et production de rapports
- Services-conseils en management et en TI pour guider les clients dans leur stratégie

SERVICES FINANCIERS



Nous produisons des résultats.

CGI produit des résultats pour **24 des 30 plus grandes banques** au monde et **12 des 20 plus importantes compagnies d'assurance au monde**.

Nous avons réalisé plus de **350 implantations de nos solutions de recouvrement et de constitution de dossiers de prêt**, qui réduisent généralement les coûts de 10 % à 25 % tout en augmentant les taux de recouvrement.

Chaque année, les logiciels de CGI traitent plus de **5 millions de transactions de paiement par carte**.

L'utilisation de systèmes développés par CGI a permis de **prévenir des fraudes représentant plus d'un milliard \$**.

Ratabase de CGI, **solution de tarification et d'établissement des prix**, est utilisée par plus de 100 compagnies d'assurance de dommages et d'assurance vie.

Trade360 de CGI, **notre plateforme de financement des opérations commerciales** proposée en tant que service (**SaaS**), soutient les services mondiaux de financement commercial dans plus de 80 pays.

Nous collaborons avec plus de **100 coopératives d'épargne et de crédit, banques et sociétés de fiducie**, qui représentent environ 3 millions de clients et plus de 30 % de la part de marché des membres des coopératives d'épargne et de crédit canadiennes.

Chaque année, CGI procure plus de **15 millions de rapports d'information sur le risque** à des compagnies, des courtiers et des agents d'assurance.

 cgi.com/services-financiers

« Depuis 2011, CGI a contribué de façon déterminante aux activités liées aux transactions bancaires mondiales de l'Australia and New Zealand Banking Group Limited (ANZ). Grâce à notre partenariat avec CGI, nous avons pu répondre aux exigences du marché, en constante évolution, du financement du commerce et soutenir notre stratégie de croissance. CGI nous a permis de nous concentrer sur nos solutions d'affaires et nos clients tandis que son équipe prenait en charge la technologie de notre financement du commerce. Cette année, nous avons prolongé notre contrat pour l'utilisation de la plateforme Trade360 de CGI, en vue de mieux appuyer notre stratégie de croissance. Cette plateforme s'est avérée très importante pour l'expansion mondiale d'ANZ et pour notre transformation en banque "multirégionale". Nous utilisons une seule plateforme pour l'ensemble de notre financement du commerce à l'échelle mondiale. »

Alan Huse
Directeur général
Transactions bancaires mondiales
ANZ
Melbourne, Australie



Plus de 1000

établissements de santé utilisent des services et des solutions de CGI. Parmi nos clients du secteur de la santé figurent, du côté gouvernemental, des organismes de régulation, des intervenants et des régimes d'assurance ; pour le volet privé, des établissements de soins, des systèmes intégrés de santé et des régimes d'assurance maladie ; ainsi que des sociétés pharmaceutiques et des sciences de la vie.

Nous sommes à l'écoute.

Dans le cadre de notre processus annuel de planification stratégique de 2014, nous avons réalisé des entrevues en personne avec nos clients du secteur de la santé dans 8 pays. Voici les priorités communes de nos clients qui s'en dégagent.

- Extension ou remplacement des systèmes existants afin de répondre à l'évolution de la demande
- Augmentation de l'efficacité opérationnelle grâce à des services transformationnels de gestion déléguée
- Accès mobile aux plateformes existantes afin d'étendre les services offerts
- Utilisation à l'échelle de l'entreprise de solutions avancées d'analyse de données afin d'obtenir des perspectives cliniques et organisationnelles
- Respect des lois relatives à la sécurité et à la confidentialité de l'information

Nous innovons.

Nous aidons nos clients à mettre ces priorités en œuvre afin qu'ils améliorent leurs résultats opérationnels et cliniques. Ainsi, nous leur fournissons des solutions et des services essentiels : modernisation des TI, services de gestion déléguée, gestion des données, informatique mobile et cybersécurité, soutenus par notre réseau mondial de prestation de services.

Dossiers médicaux électroniques (DME) – Nous mettons en œuvre des solutions DME abordables et modulaires qui offrent aux clients la possibilité d'adopter les plus récentes plateformes et de rentabiliser les investissements existants en matière d'applications cliniques.

Gestion des soins axés sur le patient – La solution CommunityCare360 de CGI regroupe les données et les systèmes permettant ainsi d'assurer le suivi du patient à domicile, la planification des soins et la répartition de l'effectif et des ambulances afin de favoriser l'avancement des soins de santé au-delà des murs de l'hôpital.

Échange d'imagerie diagnostique – Nos solutions interopérables offrent un accès sécurisé et rapide aux images hébergées dans tous les réseaux et améliorent l'efficacité clinique et l'expérience du patient.

Gestion du contenu d'entreprise – Les solutions Sovera de gestion du contenu d'entreprise de CGI sont utilisées par plus de 170 hôpitaux pour gérer plus de 6 milliards de données médicales, rationaliser les processus, réduire les coûts et améliorer les soins aux patients, les revenus et la satisfaction des médecins.

Analyse en matière de santé – Nous mettons à profit des technologies avancées d'analyse de données afin d'aider nos clients à obtenir des renseignements utiles pour améliorer leur efficacité opérationnelle et réduire les fraudes, les gaspillages et le nombre d'incidents nuisibles.

Échange d'information sur la santé (HIE) – Nous aidons les gouvernements, les systèmes de santé et les régimes d'assurance à améliorer leur vision de l'échange sécuritaire d'information sur la santé afin d'améliorer la qualité des soins.

Excellence de l'administration – CGI applique des modèles sophistiqués en matière de technologies et de services partagés afin d'aider ses clients du secteur de la santé à transformer leur chaîne d'approvisionnement, leur gestion logistique et autres fonctions administratives.



Nous produisons des résultats.

CGI soutient ses clients du secteur de la santé en mettant à leur disposition des services complets de mise en œuvre et d'intégration ainsi que des solutions conçues par CGI. Voici quelques exemples représentatifs de nos partenariats client.

La solution Merlot Medi de CGI est utilisée par le **district hospitalier d'Helsinki et Uusimaa (HUS)**, qui englobe 24 municipalités, afin de soutenir plus de 223 000 interventions d'urgence chaque année.

Le **centre hospitalier universitaire d'University College London** a géré les soins de plus de 60 000 patients au centre de cancérologie Macmillan à Londres à l'aide de la technologie eCareLogic de CGI.

Les systèmes pour les pharmacies soutenus par CGI ont contribué au renouvellement de plus de **75 millions d'ordonnances** accordées aux **citoyens de l'Alberta et de la Saskatchewan au Canada**.

CGI met en œuvre un nouveau système de dossiers médicaux électroniques pour le **New York State Office of Mental Health**, l'une des plus grandes organisations de prestation de soins de santé aux États-Unis. Il disposera ainsi d'une plateforme robuste et flexible qui mettra à profit la technologie pour améliorer la qualité des soins aux patients et leur sécurité.

« Grâce à notre collaboration avec CGI depuis 2001, nous avons été en mesure de développer et de modifier rapidement nos applications essentielles lors de changements législatifs. Il est primordial que nos plateformes soient fonctionnelles dans les délais prescrits et selon des normes de grande qualité. Nous devons nous assurer que nos citoyens ont accès à l'information et aux services dont ils ont besoin, conformément aux échéanciers et aux exigences législatives. Je suis ravie que le partenariat de notre ministère et de CGI ait été reconnu par l'Association canadienne de la technologie de l'information (ITAC). En effet, ils ont remporté le prix Ingénieurs 2014 dans la catégorie Secteur public – activités à grande échelle pour la mise en place du registre de donneurs d'organes et de tissus de Santé Alberta (Alberta Organ and Tissue Donation Registry ou "AOTDR"). »

Susan Anderson

**Sous-ministre adjointe et chef de la direction informatique
Division des technologies et des systèmes d'information
en santé
Santé Alberta
Alberta, Canada**

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE



En 2014, nous avons réalisé des entrevues avec 820 clients

des secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités et des pays où nous sommes présents. Durant ces rencontres, un thème important est souvent revenu : la transformation numérique en tant que moteur du changement.

Une feuille de route vers la transformation

Dans le monde numérique actuel, les entreprises et les gouvernements doivent tirer avantage des stratégies, processus et technologies numériques afin d'améliorer la qualité de vie des consommateurs et des citoyens. Ces outils leur donnent une occasion unique d'offrir des produits intelligents et connectés, des solutions personnalisées ainsi que des services intégrés. L'adoption de ces outils numériques nécessite également une transformation profonde des activités opérationnelles.

CGI aide ses clients à offrir une expérience unique aux consommateurs et aux citoyens grâce aux éléments ci-dessous.

- Vision et feuille de route cohérentes pour adopter divers outils numériques, tels que l'analyse de données massives (big data), les médias sociaux, la mobilité et l'Internet des objets (IoT), et les adapter aux besoins des clients ainsi qu'à leur maturité numérique et à leurs systèmes et processus principaux
- Approche créant un équilibre entre l'agilité des fonctions de guichet exigée par la clientèle et la nécessité d'intégrer et de sécuriser l'arrière-guichet (back-office) ainsi que toute l'organisation et d'en garantir la conformité afin d'offrir des services novateurs partout, en tout temps et sur tous les supports numériques
- Forum visant à favoriser un dialogue constructif entre les équipes commerciales, opérationnelles et informatiques, où s'effectue un partage d'information et d'expériences pratiques

Nous aidons nos clients à établir des liens essentiels unissant plusieurs secteurs d'activité, technologies et partenaires afin de connecter les appareils, les infrastructures et les utilisateurs et apporter ainsi une valeur ajoutée aux clients, aux citoyens, aux fournisseurs et aux employés.



ThyssenKrupp Elevator pilote la solution d'entretien prédictif de CGI fondée sur l'Internet des objets

De concert avec Microsoft, CGI a effectué la démonstration de faisabilité d'une solution destinée à ThyssenKrupp Elevator (TKE), fondée sur les dernières technologies de l'Internet des objets (IoT). TKE, qui entretient plus de 1,2 million d'ascenseurs dans le monde, désire évaluer l'adoption d'une méthode d'entretien plus proactive et prédictive, axée sur les données en temps réel. CGI a développé un système qui permet d'extraire des données provenant de capteurs intelligents installés dans les ascenseurs. Ce système fournit des renseignements précieux grâce à l'analyse prédictive et les transmet aux superviseurs et techniciens par l'entremise de tableaux de bord en nuage. Implantée à l'été 2014 dans un nombre restreint d'ascenseurs opérés par TKE dans la région de Seattle (Washington), cette solution a présenté plusieurs avantages : amélioration de la disponibilité des ascenseurs, de la planification des ressources, de la prévision de coûts et de l'établissement du calendrier d'entretien.

« Nous voulions surpasser la norme de l'industrie, qui prescrit un entretien préventif, afin d'anticiper, voire de prédire les pannes et ainsi maximiser le temps de disponibilité de nos ascenseurs. »

Andreas Schierenbeck
Directeur général
ThyssenKrupp Elevator
Essen, Allemagne

Apprenez-en davantage sur les services et solutions de CGI en matière d'Internet des objets (IoT) : cgi.com/solutions/iot.



Plus de 700 milliards \$

des **données financières gouvernementales** sont gérées par des systèmes de CGI. Nous avons implanté ou modernisé avec succès plus de 500 systèmes de gestion intégrés aux États-Unis pour le gouvernement fédéral, les États et les administrations locales.

Nous sommes à l'écoute.

Dans le cadre de notre processus annuel de planification stratégique de 2014, nous avons réalisé des entrevues en personne avec 231 clients gouvernementaux dans 12 pays. Voici les priorités communes de nos clients qui s'en dégagent.

- Modernisation des TI afin de réaliser des économies et d'accroître la flexibilité
- Transformation numérique pour les démarches administratives des entreprises et les interactions avec les citoyens
- Services partagés pour réaliser des économies d'échelle
- Cybersécurité afin de protéger les données sensibles et les systèmes
- Analyse de données pour une prise de décision rapide et éclairée



Nous innovons.

Nous mettons ces priorités en œuvre grâce à des innovations tangibles, à des solutions essentielles ainsi qu'à une prestation de services et à des modèles de financement flexibles afin d'aider nos clients à améliorer les services publics et leur efficacité.

Solutions de CGI – Les applications conçues sur mesure par CGI pour les fonctions essentielles des gouvernements soutiennent la gestion administrative et financière, la gestion des cas et la sécurité publique, la participation citoyenne, la gestion des identités et des accès, les soins axés sur le patient, la gestion des espaces publics, des installations et de l'énergie ainsi que la gestion des équipes mobiles.

Expertise en modernisation – Afin de rationaliser les activités de l'ensemble de leur administration, CGI aide les gouvernements à moderniser leurs systèmes et leurs processus tout en mettant à profit les actifs existants.

Transformation numérique – Nous aidons nos clients du secteur public à adopter des modèles d'interaction modernes, tout en préservant la transparence et la responsabilité des services publics, en mettant à profit des technologies numériques de sécurité, notamment dans les domaines du Web, de la mobilité et des médias sociaux.

Modèles de prestation de services flexibles – Afin d'aider ses clients à réduire les coûts, à atténuer les risques, à accroître la performance et à s'adapter aux exigences changeantes, CGI offre une gamme de modèles de prestation de services, des services de gestion déléguée, des centres de prestation de proximité, des modèles de financement à même les bénéficiaires ainsi que l'informatique en nuage (cloud computing) sécurisé pour les gouvernements.

Cybersécurité – Nos experts certifiés en cybersécurité et nos solutions adaptées aux besoins des clients aident les organismes gouvernementaux à se protéger de cyberattaques de plus en plus sophistiquées. CGI propose le modèle le mieux adapté au niveau de sécurité requis, à leurs systèmes et à leurs exigences budgétaires.

Analyse de données massives (big data) – CGI aide ses clients gouvernementaux à améliorer la collecte, l'intégration et l'analyse d'importants volumes de données afin de bénéficier d'information en temps réel pour une prise de décision éclairée.

GOUVERNEMENTS



Villes de l'avenir – CGI aide les villes et les régions à bâtir un avenir durable. À l'aide de méthodologies et d'outils fondés sur les normes internationales, nous collaborons avec nos clients afin d'élaborer des feuilles de route et des solutions novatrices dans un éventail de domaines, tels que la gestion de l'eau et de l'énergie, le transport intelligent, la santé et les services sociaux. Par exemple, CGI emploie les technologies mobiles et ludiques afin d'aider les gouvernements à stimuler la participation des citoyens aux décisions locales et au bien-être de leur collectivité. Pour en savoir davantage, visitez cgi.com/villes-avenir.



Expertise

dans tous les secteurs gouvernementaux

Gouvernements centraux et fédéraux

Nous travaillons avec près de 200 organismes fédéraux aux États-Unis et au Canada, avec la Commission européenne et les gouvernements centraux de 8 pays.

- Élaboration de stratégies et de solutions en libre-service et de gouvernement ouvert (2.0) pour répondre aux nouvelles attentes et réduire les coûts
- Options de modernisation des TI, de transformation numérique et de services partagés afin d'accroître l'efficacité et l'efficience
- Gestion des risques et des menaces en matière de cybersécurité

Gouvernements d'États, provinciaux et collectivités locales

Afin d'atteindre les objectifs ci-dessous, CGI a formé des partenariats avec 46 États et 200 gouvernements locaux américains, la majorité des provinces et territoires canadiens, ainsi que de nombreuses collectivités locales en Europe et en Australie.

- Gestion des coûts grâce à la modernisation des TI et à la collaboration dans des environnements composés d'organismes multiples
- Évolution des TI vers un service aux citoyens, dans un contexte où les technologies de rupture favorisent l'innovation
- Maintien de bases de connaissances de qualité pour pallier le vieillissement et le départ de la main-d'œuvre

Défense et renseignement

CGI collabore avec des organismes nationaux au Canada, en France, aux Pays-Bas, en Suède, au Royaume-Uni et aux États-Unis ainsi qu'avec l'OTAN.

- Adaptation aux pressions budgétaires et réorganisation de la Défense, en vue de lui permettre une réponse rapide aux forces armées
- Analyse des données et systèmes de sécurité pour transmettre des renseignements sécurisés et pertinents, en temps opportun, dans des environnements complexes et souvent hostiles
- Interopérabilité avec les systèmes des autres organismes de défense

GOUVERNEMENTS



Nous produisons des résultats.

CGI soutient ses clients du secteur public en mettant à leur disposition une connaissance sectorielle approfondie, des solutions sur mesure et des services complets pour les fonctions essentielles. Voici quelques exemples représentatifs des résultats que nous produisons pour nos clients.

Le système essentiel de renseignement **Police National Database**, conçu et exploité par CGI, est utilisé par l'ensemble des corps policiers du Royaume-Uni. Grâce à une base de données réunissant plus de 2,5 milliards de dossiers, les forces de police sont en mesure de collaborer afin d'établir des liens entre les suspects, les événements et les emplacements.

CGI a aidé **23 États américains** à moderniser leurs systèmes et processus de gestion intégrés (ERP). D'ailleurs, 6 des 7 derniers États à passer aux systèmes ERP ont choisi CGI comme partenaire technologique.

L'**Agence mondiale antidopage** a lancé une application mobile de localisation développée par CGI pour plus de 25 000 athlètes à l'échelle mondiale. L'application permet aux athlètes d'inscrire, de consulter et de modifier les renseignements relatifs à leurs allées et venues dans le cadre de leurs obligations réglementaires.

L'infrastructure principale du premier démonstrateur du **Service commercial de Galileo**, une composante du nouveau système mondial de navigation par satellite (GNSS) de l'Europe, est bâtie par CGI.

En 2014, plus de **12,7 millions de citoyens français** ont rempli leur déclaration de revenus de façon électronique par l'entremise de l'**application TélÉR de CGI**.

Pour le **Secrétariat d'État des États-Unis**, CGI offre ses services à près de 5 millions de demandeurs de visas américains, dans 68 pays et en 39 langues.

 cgi.com/gouvernements

« Fondée sur le système de gestion intégré CGI Advantage ERP, la solution CORE (Colorado Operations Resource Engine) permettra aux départements et aux organismes de l'État du Colorado d'atteindre des niveaux accrus d'efficacité et d'efficacité. Cette solution évolutive nous permettra de servir nos citoyens pour les années à venir et je salue le travail exceptionnel effectué par les équipes de l'État et de CGI. »

Kathy Nesbitt
Directrice générale
Département du personnel et de
l'administration du Colorado
Denver, Colorado, États-Unis

« Les services d'intégration de CGI nous ont permis de réaliser notre projet avec plus d'efficacité. Le déploiement des services liés aux postes de travail, hébergés dans le nuage sécurisé (cloud) de CGI pour les gouvernements, propose une plateforme flexible et ouverte qui s'harmonise à la stratégie de fragmentation des TI de l'administration du Royaume-Uni. Nous avons choisi le bon partenaire pour répondre à nos divers besoins informatiques. »

Martin Ritchie
Directeur de la technologie
Department of Energy and
Climate Change, Royaume-Uni
Londres, Royaume-Uni



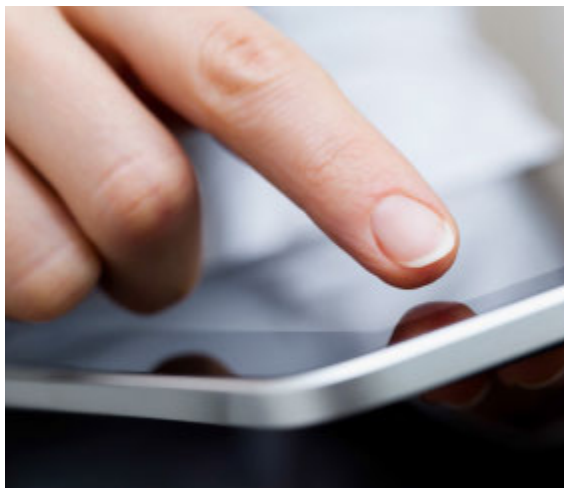
Plus de 7 millions

de **communications** en vue d'améliorer l'expérience client (courriels, messages texte et imprimés, multimédia et par serveur vocal interactif) sont adressées chaque mois aux clients de Bell grâce à une solution développée et maintenue par CGI.

Nous sommes à l'écoute.

Dans le cadre de notre processus annuel de planification stratégique de 2014, nous avons réalisé des entrevues en personne avec nos clients du secteur des communications dans 11 pays. Voici les priorités communes de nos clients qui s'en dégagent.

- Systèmes agiles et convergents exploitant les nouvelles technologies, y compris l'Internet des objets (IoT), afin d'offrir des services novateurs et d'améliorer l'expérience client
- Simplification et rationalisation des TI pour réduire les coûts et accélérer la mise sur le marché
- Analyse des données clients afin de développer de nouvelles offres et de renforcer la relation client
- Cybersécurité pour protéger les données, les systèmes et les réseaux
- Gestion déléguée afin de réduire les coûts, d'optimiser les ressources et d'accroître la capacité à réagir rapidement aux évolutions du marché



Nous innovons.

Nous répondons à ces attentes grâce à des innovations tangibles et à des solutions essentielles et rentables de soutien des opérations et de l'activité commerciale (OSS/BSS), qui aident les fournisseurs de services de communications à adopter de nouveaux modèles d'affaires, à développer de nouvelles sources de revenus et à accélérer la mise sur le marché de leurs offres. Parmi nos clients figurent des fournisseurs de services de communications traditionnels et des câblodistributeurs, des fournisseurs d'équipement réseau, des médias et des fournisseurs de contenu, qui interviennent sur les segments des communications fixes et mobiles, de l'Internet et du divertissement (télévision sur IP).

Transformation des activités de télécommunications – CGI aide les fournisseurs à développer de nouvelles sources de revenus grâce à des environnements performants, tels que des systèmes complets dédiés à l'Internet des objets (IoT), à la facturation de données massives (big data), au commerce électronique et au service à la clientèle, leur permettant ainsi d'offrir une expérience client homogène sur l'ensemble des canaux.

Optimisation des activités et réduction des coûts – Nos services d'orchestration des commandes, de facturation, de recouvrement et de tests aident les fournisseurs à accroître leur efficacité opérationnelle afin d'accélérer la mise sur le marché, d'optimiser le service à la clientèle et de réduire les risques et les coûts.

Analyse de données massives (big data) – Nos solutions complètes de gestion des données aident les fournisseurs à exploiter les données clients pour développer leurs stratégies marketing et commerciales et améliorer l'expérience client.

Cybersécurité – Nous aidons nos clients à gérer leurs besoins complexes en matière de sécurité, grâce à des audits, des études de conformité, des politiques de gestion et des architectures.

Gestion déléguée – CGI aide les fournisseurs à réduire les coûts de leurs services et à accélérer la mise sur le marché de leurs offres grâce à des services de haute qualité pour la gestion des applications, des infrastructures et des processus d'affaires, appuyés par notre réseau mondial de prestation de services.

COMMUNICATIONS



Nous produisons des résultats.

CGI accompagne les fournisseurs de services de communications tout au long de leur programme de transformation, de la définition à la réalisation. Voici quelques exemples représentatifs de la façon dont nous contribuons au succès de nos clients.

Plus de 7 millions de dispositifs intermachines (M2M) sont maintenus par CGI à l'échelle mondiale.

CGI a soutenu la transformation de la facturation, de l'orchestration des commandes, de l'assurance des revenus ou du service à la clientèle de **6 des plus importants fournisseurs de services de communications au monde**.

30 millions de messages d'affaires sont transmis tous les jours grâce au bus de service d'entreprise essentiel que CGI a aidé **TeliaSonera** à développer.

Plus de **25 millions de numéros** ont été transférés par CGI pour le compte de fournisseurs majeurs de services de communications.

 cgi.com/fr/communications

« Bell et CGI sont deux fleurons canadiens qui attachent beaucoup d'importance aux investissements technologiques et aux innovations pour les avantages que cela procure à leurs clients. Le récent renouvellement de nos ententes en TI avec CGI jusqu'en 2026 prolonge la collaboration de plus de 15 ans entre nos deux entreprises, dont les sièges sociaux sont basés à Montréal, en vue d'améliorer l'expérience client de Bell, tout en maximisant notre efficacité opérationnelle. »

Michael Cole
Chef de l'information
BCE et Bell Canada
Toronto, Canada

53 millions

de **compteurs intelligents**, pour le **gaz** et l'**électricité**, seront installés partout au Royaume-Uni de 2015 à 2020. CGI concevra, mettra en œuvre, hébergera et exploitera les services de données permettant ce déploiement.

Nous sommes à l'écoute.

Dans le cadre de notre processus annuel de planification stratégique de 2014, nous avons réalisé des entretiens en personne avec nos clients du secteur des services publics dans 14 pays. Voici les priorités communes des clients qui s'en dégagent.

- Modification des modèles d'affaires et d'exploitation des TI afin de favoriser la flexibilité et les réductions de coûts
- Technologies numériques, mobiles et intelligentes afin de transformer les activités opérationnelles et l'expérience client
- Convergence des technologies d'exploitation et d'information pour améliorer la visibilité et la maîtrise des activités
- Amélioration des systèmes de gestion des actifs d'entreprise, de gestion intégrés, de service client, de facturation, de conformité réglementaire et autres fonctions essentielles

Nous innovons.

Afin de contribuer au succès de nos clients du secteur des services publics, nous mettons à leur disposition des innovations tangibles, des solutions et services essentiels à leur activité et des dispositifs adaptés de prestation mondiale de services.

Optimisation des réseaux des services publics – CGI propose une vision complète pour l'optimisation des réseaux des services publics. Nous tenons compte des évolutions de l'industrie et proposons à nos clients d'intégrer cette vision d'ensemble grâce à des stratégies de transformation, des feuilles de route et la mise en place de technologies spécifiques.



Infrastructure de marchés centraux de l'énergie –

CGI est à l'avant-garde du développement d'infrastructures de marché depuis plus de deux décennies.

Technologies intelligentes – Reconnue comme leader en matière de réseaux électriques intelligents, CGI participe à de nombreux projets reconnus de réseau intelligent, dont Low Carbon London au Royaume-Uni. CGI soutient également les activités de compteurs intelligents de plusieurs sociétés de services publics du Royaume-Uni.

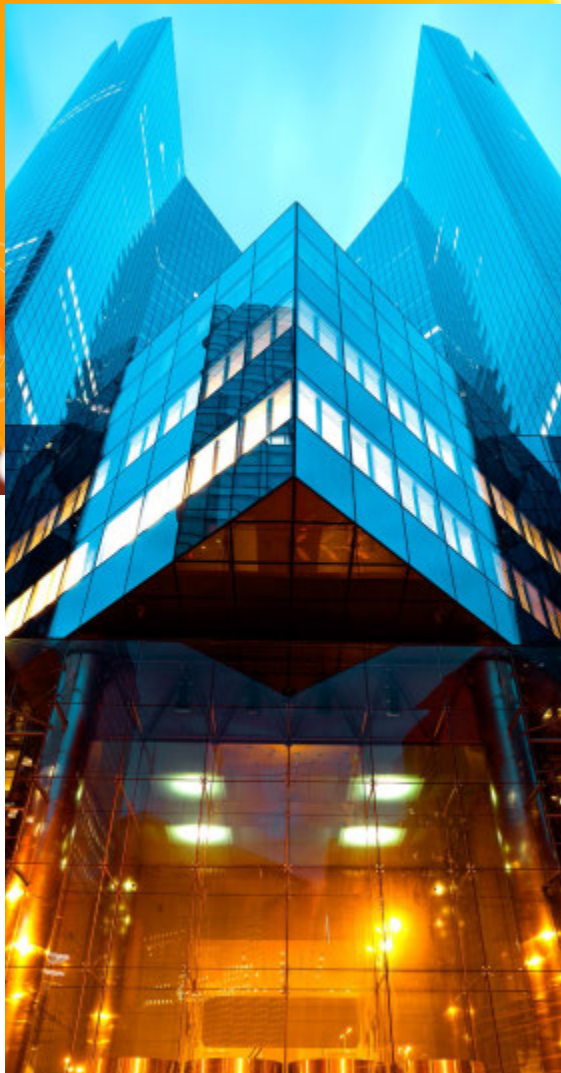
Exploitation de réseaux – Nous offrons une vaste gamme de solutions de pointe pour l'exploitation de réseaux, telles que nos solutions de gestion des pannes PragmaLINE et de gestion des équipes mobiles PragmaCAD.

Gestion des actifs d'entreprise – À titre de membre fondateur de l'Institute of Asset Management, nous participons à l'élaboration de normes internationales de gestion des actifs d'entreprise, dont les nouvelles normes ISO 55000.

Production – CGI a été primée pour le développement d'un système de gestion d'énergie renouvelable pour Energias de Portugal Renewables (EDPR), qui supervise plus de 6 000 éoliennes situées dans près de 300 parcs éoliens répartis dans 9 pays.

SERVICES PUBLICS

ÉLECTRICITÉ, GAZ, EAU ET GESTION DES DÉCHETS



Nous produisons des résultats.

Les partenariats avec nos **250 clients des secteurs du gaz, de l'électricité et de l'eau** en Amérique, en Europe et en Asie-Pacifique visent à les aider à offrir des services de qualité supérieure, une valeur ajoutée et à obtenir les résultats escomptés.

Nous fournissons des systèmes de gestion des actifs, de la main-d'œuvre et des pannes à **60 des 100 plus importantes sociétés de services publics** en Amérique du Nord.

CGI a mis en œuvre des projets SAP dans les domaines du service client et de la facturation pour d'importantes sociétés de services publics au **Brésil**, au **Portugal**, en **Belgique** et en **Allemagne**.

CGI a conçu et mis en œuvre **11 des 17 chambres de compensation des marchés centraux d'énergie** dans le monde.

 cgi.com/services-publics

« La pleine participation de l'équipe projet a été l'un des éléments clés de sa réussite. De plus, l'entreprise a réussi à affecter les ressources appropriées, en temps opportun, pour chacune des étapes du projet. Il est également important de souligner que les relations étroites avec CGI nous ont permis de surmonter tous les obstacles qui se sont présentés. CGI, partenaire d'EDP depuis de nombreuses années, possède une vaste expérience en systèmes de gestion des pannes. Ce critère s'est avéré déterminant et nous a permis de mener à bien ce projet hautement complexe, tout en respectant les échéances prévues et des normes élevées de qualité. »

Ferreira Pinto
Directeur général, Opérations
EDP Distribution
Lisbonne, Portugal

LA MODERNISATION DES TI



Selon les entrevues que nous avons réalisées en 2014 auprès de nos clients, la modernisation des TI figure parmi leurs grandes priorités.

Au moment d'effectuer la transition vers le numérique, nos clients examinent leurs investissements existants afin de trouver des façons de réduire les coûts et d'augmenter leur agilité. Ils sont également soumis à d'énormes pressions pour améliorer la qualité et l'efficacité de leur environnement TI.

Favoriser la souplesse opérationnelle

Puisque chaque client présente des priorités opérationnelles, des ressources et des besoins uniques en matière de technologie, CGI offre une vaste gamme d'approches de modernisation proposant des solutions de pointe et des services complets. Nous aidons nos clients à définir des feuilles de route claires pour transformer leurs processus d'affaires, leurs applications et leurs infrastructures.

- **Processus d'affaires** – En plus de moderniser l'infrastructure et les applications, nous transformons les processus d'affaires soutenus par ces systèmes. Notre vaste expertise sectorielle, combinée à une exécution de grande qualité et une automatisation des processus de pointe, aide nos clients à réduire les coûts opérationnels, à proposer rapidement de nouveaux services, à accroître la satisfaction de leurs propres clients et à mettre l'accent sur leurs principales activités d'affaires.
- **Applications** – Nous aidons nos clients à réduire les coûts élevés de la maintenance de leurs applications essentielles existantes grâce à une approche de rationalisation, de consolidation et de modernisation flexible et éprouvée. Cette approche inclut notre cadre complet de gestion et de transformation des portefeuilles d'applications.
- **Infrastructures** – Grâce à notre approche fondée sur l'analyse, nous fournissons à nos clients de l'information exploitable et des conseils spécialisés afin de réduire l'infrastructure de leurs centres de traitement de données et d'actualiser leur environnement TI, tout en maximisant l'utilisation de leurs investissements en cours. Nos services de virtualisation, d'informatique en nuage (cloud computing) et de migration des systèmes existants les aident à accélérer la transformation de leur infrastructure et à diminuer les risques et les coûts.

- Prestation de services – **Outils de gestion, centres d'excellence** et options adaptées, reposant sur un **modèle mondial**
- **Centres de services d'infrastructure** situés dans 13 pays, en Amérique du Nord et du Sud, en Europe et en Asie-Pacifique
- Obtention de la **note maximale** en matière de prestation de services et d'excellence de l'exécution dans les rapports de Forrester's Wave^{MC} de 2014 portant sur les **services d'applications** en Amérique du Nord, en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique
- **Services complets de courtage infonuagique (cloud)** – services-conseils stratégiques, mise en œuvre technologique et gestion continue – qui transforment l'approvisionnement et la prestation de services en matière d'informatique en nuage (cloud computing)



APG partenaire de CGI afin d'accroître son agilité et réduire ses coûts

CGI entretient une longue et fructueuse collaboration avec APG, le plus important gestionnaire de caisses de retraite aux Pays-Bas, pour ses services et projets informatiques, notamment la modernisation des technologies de l'information (TI). Un des projets visait à assurer la migration de l'ordinateur central d'APG vers un environnement Unix. L'approche novatrice de CGI en matière de modernisation des ordinateurs centraux a permis de réaliser cette migration en un temps limité – huit mois – et ce, sans interrompre le fonctionnement des applications concernées.

En effet, APG n'a manqué aucun versement de prestation de retraite pendant la migration et a réalisé les économies de coûts escomptées. La réussite de cette migration a permis à APG et à CGI de remporter conjointement le prix Computable Award 2013 pour le meilleur projet d'affaires en technologies de l'information et des communications (TIC). À la suite de cette réalisation, APG a choisi CGI en décembre 2013 comme partenaire stratégique pour ses services d'applications.

Ensemble, APG et CGI exécutent divers projets de transformation, touchant notamment la gestion des pensions, l'assurance et le centre de services partagés de l'entreprise.

« CGI possède une vaste expérience en matière de TI dans le domaine des régimes de retraite et de l'assurance, ce qui nous a permis d'obtenir d'excellents résultats dans le domaine des TI au cours des dernières années. L'entreprise nous a permis de migrer avec succès notre système de distribution du brut au net d'un ordinateur central externalisé vers un environnement Unix au sein de notre organisation. Ce projet a d'ailleurs remporté un prix Computable Award. Nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre notre relation de longue date avec CGI. »

Mark Boerekamp
Chef de l'exploitation
APG
Amsterdam, Pays-Bas



95 %

des **déplacements en mer du personnel** du **secteur pétrolier et gazier britannique** sont contrôlés par VantagePoB, une solution développée par CGI et largement utilisée pour la gestion de la main-d'œuvre en vue d'atténuer les risques pour la santé, la sécurité et l'environnement.

Nous sommes à l'écoute.

Dans le cadre de notre processus annuel de planification stratégique de 2014, nous avons réalisé des entrevues en personne avec nos clients du secteur pétrolier et gazier dans de nombreux pays. Voici les priorités communes de nos clients qui s'en dégagent.

- Renforcement de la cybersécurité pour l'ensemble de la chaîne de valeur afin de minimiser les risques, d'améliorer la sécurité et de prévenir la fraude
- Analyse de données en temps réel pour améliorer la productivité, la gestion des actifs et les activités orientées client
- Amélioration des outils de conformité réglementaire en vue de réduire la complexité et les coûts liés à la conformité
- Amélioration de l'expérience client pour fidéliser la clientèle et favoriser l'expansion du marché
- Modernisation des systèmes afin de maîtriser la complexité de l'exploration et de la production, d'améliorer le temps de mise sur le marché et de stimuler l'innovation



Nous innovons.

Nous contribuons à la croissance et au succès de nos clients grâce à des innovations tangibles, des solutions et services essentiels et des options adaptées de prestation mondiale de services.

Cybersécurité – L'approche unique SECURE-ICS de CGI améliore la cyberrésilience des systèmes de contrôle industriel et permet aux sociétés gazières et pétrolières de sécuriser leurs activités numériques liées aux champs pétrolifères, à la production et à l'entreposage.

Analyse de données massives (big data) – Nous utilisons des solutions perfectionnées de modélisation et de visualisation des données afin de réduire les coûts d'exploration et le délai avant la première extraction. L'intégration des systèmes et des données permet de créer un point de vue unique de l'exploitation et de l'information.

Conformité réglementaire – Chaque solution et service de CGI intègre des fonctionnalités efficaces qui assurent la conformité, de manière rapide et uniforme, aux changements réglementaires et aux nouvelles réglementations.

Expérience client – Nous offrons des systèmes qui soutiennent l'ensemble du cycle de paiement par carte essence de même que des programmes de fidélisation axés sur les résultats. Nous proposons également des solutions mobiles de paiement et des services d'analyse des données de transactions afin de segmenter les offres en fonction des marchés et des cibles.

Modernisation des applications – Nous modernisons les systèmes d'arrière-guichet (back-office) et favorisons l'adoption rapide de technologies efficaces et rentables, telles que les technologies intelligentes, infonuagiques (cloud) et mobiles, afin d'assurer un déploiement rapide et normalisé au sein des marchés actuels et émergents.

PÉTROLE ET GAZ



Nous produisons des résultats.

Affichant un bilan reconnu pour l'excellence de ses services, CGI est le partenaire **des 6 plus importantes sociétés pétrolières et gazières**.

Nous fournissons des services d'informatique en nuage (cloud computing) à **38 sociétés du secteur amont** et gérons les données de production de plus de 700 coentreprises (joint-ventures).

Chaque année, les systèmes de CGI traitent plus de **1,5 milliard de transactions par carte essence** et gèrent plus de 100 milliards \$ en paiements par carte essence dans le monde entier.

Nous soutenons plus de **1 000 applications d'exploration et de production en amont** pour des sociétés pétrolières et gazières mondiales.

Exploration2Revenue (X2R) Business Suite de CGI propose des solutions robustes pour la gestion des coentreprises (joint-ventures) et de la production ainsi que pour la gestion foncière grâce à des technologies mobiles, numériques et d'informatique en nuage (cloud computing).

 cgi.com/petrole-gaz

« L'implantation de notre système de gestion intégré (ERP) s'est avérée une étape importante du développement de nos processus d'affaires en matière d'activités pétrolières et de détail. Neste Oil et CGI peuvent toutes deux se montrer satisfaites d'avoir mené à terme un projet de développement d'une telle complexité. »

Tommi Tuovila
Chef de la direction informatique
Neste Oil
Espoo, Finlande

SECTEUR MANUFACTURIER

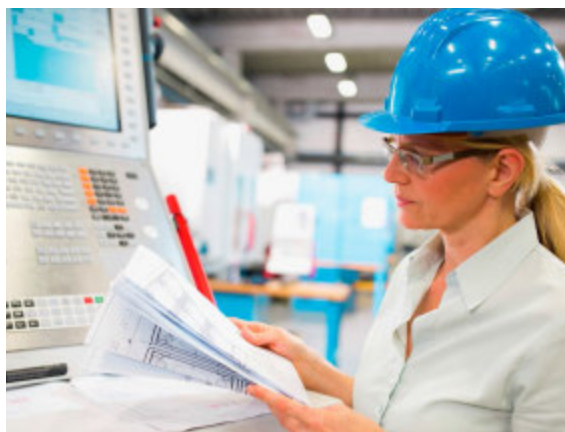
Plus de
100 000

utilisateurs du groupe Airbus répartis dans le monde entier sont soutenus dans leurs activités par les services de gestion applicative de CGI.

Nous sommes à l'écoute.

Dans le cadre de notre processus annuel de planification stratégique de 2014, nous avons réalisé des entretiens en personne avec nos clients du secteur manufacturier dans 9 pays. Voici les priorités communes de nos clients qui s'en dégagent.

- Améliorations opérationnelles afin de réduire les coûts, d'accroître la productivité et d'accélérer la mise sur le marché
- Intégration de systèmes d'entreprise pour permettre la continuité des services numériques à travers l'ensemble des silos d'activité
- Mise en place d'une fabrication industrielle « intelligente » grâce à l'Internet des objets (IoT) et à la mobilité
- Gestion des données de référence et analyse des données massives (big data) afin d'améliorer la qualité et l'usage de celles-ci
- Rationalisation, standardisation et modernisation du portefeuille d'applications
- Infrastructures agiles mettant à profit le logiciel service (SaaS) et l'informatique en nuage (cloud computing)



Nous innovons.

Nous répondons à ces attentes en aidant nos clients à optimiser la chaîne d'approvisionnement, à améliorer les activités opérationnelles, à réduire les coûts, ainsi qu'à renforcer leur agilité et leur orientation client. Nous apportons ces services aux industries des domaines minier et métallurgique, des pâtes et papiers et des produits chimiques, ainsi qu'aux industries aérospace, automobile, de la haute technologie, de l'électronique et des produits industriels.

Transformation des processus d'affaires – Nous aidons nos clients du secteur manufacturier à réduire les coûts, à accroître leur souplesse et à s'adapter à la demande grâce à des technologies et des services qui permettent de mettre en place une chaîne de valeur dynamique et collaborative.

Accélération de la chaîne d'approvisionnement – La vaste expertise de CGI, ainsi que sa gamme complète de services et de solutions, aident nos clients à transformer leurs activités d'ingénierie, d'approvisionnement, de fabrication, de logistique, de marketing, de vente et de service dans l'ensemble de la chaîne de valeur.

Excellence en matière de systèmes d'exécution de la fabrication (MES) – CGI offre des services complets d'exécution de la fabrication (MES) afin d'aider les clients à élaborer leur stratégie d'affaires, à sélectionner et à mettre en œuvre des technologies, ainsi qu'à gérer les systèmes pendant toute leur durée de vie. Nous participons activement à la Manufacturing Enterprise Solutions Association (MESA) et siégeons à son conseil d'administration. (Pour en savoir davantage sur notre 15^e enquête annuelle sur les produits MES, consulter le lien : cgi.com/fr/manufacturier/enquete-produits-MES.)

Transformation numérique – Nous mettons à profit l'Internet des objets (IoT), la mobilité ainsi que d'autres technologies avancées pour aider nos clients à mettre en place une fabrication intelligente, notamment en faisant appel à des services d'automatisation, de surveillance à distance et de maintenance prédictive en temps réel.

Analyse de données massives (big data) et cybersécurité – CGI aide les fabricants à promouvoir un échange sécurisé des données et à extraire de l'information exploitable à partir de l'important volume de données issues de leurs processus, de leurs produits et de leurs systèmes d'entreprise.



Nous produisons des résultats.

CGI soutient ses clients du secteur manufacturier en mettant à leur disposition les options de prestation mondiale de services les plus adaptées à leurs besoins ainsi qu'une gamme complète de solutions et services essentiels, qui vont de l'élaboration de la stratégie au soutien des systèmes tout au long de leur vie.

Toyota Material Handling Europe a sélectionné CGI pour gérer la totalité de ses activités informatiques. Cela comprend le centre de traitement de données, les applications, le service d'assistance, les courriels, le réseau, la collaboration, le stockage et la sécurité. L'objectif est de libérer des ressources afin de développer les activités, de réduire les coûts, d'améliorer la qualité et d'avoir davantage accès à l'expertise et l'innovation en matière de technologies de l'information.

Depuis 28 ans, **Michelin** et CGI entretiennent un partenariat qui repose sur un modèle innovant de cogestion. CGI est le partenaire privilégié de Michelin pour le soutien des applications de la chaîne d'approvisionnement, de marketing, de vente et de finances d'entreprise, en Europe et en Amérique du Nord.

CGI offre des services de gestion des applications SAP à **Cameco**, l'un des plus importants producteurs d'uranium au monde. Ces services comprennent le soutien logiciel quotidien ainsi que des services d'amélioration et de maintenance préventive des logiciels.

CGI fournit à **Bombardier Produits Récréatifs (BRP)** des services d'infrastructure, applicatifs et de développement de systèmes SAP, ainsi que des solutions de soutien aux clients et aux détaillants dans l'ensemble des bureaux de BPR répartis dans 100 pays, soit plus de 4 200 points de vente. Notre partenariat permet à BRP de bénéficier d'une expertise mondiale, d'une grande souplesse dans la capacité de production de prestation de services et d'innovation en matière de technologies de l'information.



cgi.com/manufacturier



J'aimerais vous exprimer ma grande appréciation du travail exemplaire, du professionnalisme et de l'engagement de l'équipe de CGI dans le cadre de la livraison du projet Oracle, de la mise en œuvre de l'AMS Oracle et de la mise en place de l'impartition de l'infrastructure Oracle. Dans un contexte de projets à échéanciers très serrés et d'un niveau de complexité élevé, les membres de votre équipe travaillent sans relâche sept jours par semaine. Je les vois le matin à 7 h et ils sont sur place le soir souvent jusqu'à 23 h avec la même détermination à atteindre les objectifs et dans une atmosphère positive, jour après jour. Je suis vraiment impressionné. Nous avons choisi le bon partenaire, CGI. >>

Benoit Durand
Chef des technologies de l'information
CAE
Montréal, Canada



Dans le cadre d'un processus de transformation majeur de nos activités et du plus important déploiement de Dynamics AX de Microsoft à l'échelle mondiale, j'ai collaboré avec CGI en vue d'atteindre nos objectifs stratégiques. CGI apporte l'innovation, les compétences et des services concurrentiels sur le plan économique. Les membres de CGI ont travaillé en étroite collaboration avec nos équipes locales du nord de l'Europe et apporté du soutien à nos entités en Asie, notamment en Nouvelle-Zélande et en Australie. Ensemble, grâce à toute la richesse de leur expérience conjugulée, nos équipes mondiales ont surmonté des défis complexes. >>

Jens Nielsen
Chef de la direction informatique du groupe
ASSA ABLOY
Stockholm, Suède

L'ANALYSE DE DONNÉES MASSIVES



En 2014, nous avons réalisé 820 entrevues en personne avec nos clients

de plusieurs secteurs d'activité et marchés géographiques, au cours desquelles ils nous ont fait part d'une de leurs priorités majeures : tirer une valeur accrue de leurs données.

Ils poursuivent ainsi deux objectifs : recueillir et utiliser de l'information à propos de leurs activités, de leurs employés, de leurs clients ou des citoyens, et réduire les coûts et la complexité de la gestion du volume de données toujours croissant.

Aider les clients à tirer une valeur accrue de leurs données

En plus de mettre à profit son expertise, ses solutions et ses partenariats, CGI offre à ses clients la solution Data2Diamonds, qui permet de simplifier la gestion des données et d'en tirer la pleine valeur grâce à l'analyse. Ce cadre de gestion propose un modèle pour réussir à optimiser l'utilisation de l'information. Nos objectifs sont les suivants.

- Réduire la « distance » qui sépare les données et les personnes qui en ont besoin
- Recueillir des renseignements sur les habitudes des populations et des machines
- Aider les clients à utiliser ces renseignements afin d'améliorer leurs résultats



Aider Vitens à améliorer la détection des fuites d'eau

Vitens, une entreprise d'approvisionnement en eau des Pays-Bas, est responsable de la distribution d'eau potable à 5,5 millions de clients. Avant de pouvoir être consommée, l'eau est d'abord purifiée dans des installations de production, puis parcourt plusieurs kilomètres de canalisations. Grâce à l'exploitation des données massives (big data) et à l'analyse prédictive, CGI a aidé Vitens à accélérer et à faciliter la détection des fuites.



Assurer l'exactitude, la fiabilité et la confidentialité des données sur la santé pour les citoyens albertains

CGI a assuré le soutien de plus de 100 applications cliniques et administratives pour Santé Alberta, ministère responsable de la mise en place de politiques, de législations et de normes pour le système de santé de la province. Les services d'intelligence d'affaires de CGI offerts à Santé Alberta permettent d'assurer la fiabilité et l'exactitude des données utilisées par les divers intervenants du système de santé ainsi que la confidentialité des renseignements des Albertains.



Favoriser la prise de décision rapide et éclairée pour le gouvernement de l'Alaska

Grâce à un entrepôt de données et à un système d'intelligence d'affaires développés par CGI et déployés à l'échelle du territoire, les usagers professionnels de l'État de l'Alaska sont en mesure de produire des rapports sur les finances, les ressources humaines et les salaires. Le système, accessible à quelque 1 200 employés gouvernementaux, a considérablement réduit le temps d'attente pour la production de rapports, qui se compte désormais en minutes plutôt qu'en mois. Le système fournit des données à la fois actuelles et historiques nécessaires à une prise de décision éclairée concernant les investissements qui importent aux citoyens de l'Alaska.

TRANSPORT

30

transporteurs aériens dans le monde entier utilisent Pro Logistica de CGI, notre solution de commerce de détail pour gérer les ventes à bord des avions.

Nous sommes à l'écoute.

Dans le cadre de notre processus annuel de planification stratégique de 2014, nous avons réalisé des entrevues en personne avec nos clients du secteur des transports dans 11 pays. Voici les priorités communes de nos clients qui s'en dégagent.

- Renforcement de la cybersécurité afin d'assurer la sécurité des passagers, de prévenir les attaques visant l'infrastructure et de protéger les données personnelles
- Mise en place de systèmes de gestion intégrés (ERP) et de gestion de la relation client afin d'offrir un portrait à 360° de la clientèle
- Adoption de l'Internet des objets (IoT), de technologies numériques et mobiles, afin de permettre à nos clients d'accroître la compréhension de leur clientèle et d'améliorer l'expérience client
- Mise en œuvre de systèmes de transport intelligent afin d'améliorer les activités essentielles des entreprises
- Modernisation des TI afin d'optimiser la chaîne d'approvisionnement, d'exploiter les données en temps réel et d'améliorer les services
- Amélioration de la gestion des actifs d'entreprise afin d'accroître la productivité et l'efficacité

Nous innovons.

Afin de contribuer à la transformation et au succès de nos clients, nous mettons à leur disposition des innovations tangibles, des solutions et services essentiels et des options adaptées de prestation mondiale de services.

Expérience passager – Nous offrons des solutions de renseignements sur les clients qui optimisent l'expérience passager. Par exemple, nous avons développé avec Nederlandse Spoorwegen (NS) notre

application primée iNStapp qui permet de connaître le taux d'occupation des trains. Pour la Norwegian National Rail Administration, nous avons élaboré l'application d'information sur les horaires My Train.

Commerce de détail, service à la clientèle et facturation – Nous offrons des solutions mobiles et en nuage (cloud computing) qui transforment ces activités essentielles en stimulant l'efficacité, en réduisant les coûts et en améliorant l'expérience client.

Internet des objets (IoT) – CGI a remporté le prix de partenaire de l'année 2014 de Microsoft dans la catégorie des systèmes intelligents grâce à sa solution novatrice fondée sur l'Internet des objets (IoT), destinée au secteur du transport en commun.

Systèmes de transport intelligent – Choisie à titre de fournisseur stratégique de services en TI par l'administration suédoise des transports, CGI exploite un système de saisie d'images pour le Registre de circulation de l'administration et pilote son programme de modernisation des postes de travail.

Optimisation de la chaîne d'approvisionnement – Les services et cadre de gestion novateurs de CGI pour l'accélération de la chaîne d'approvisionnement améliorent l'automatisation, la visibilité et la qualité de l'ensemble des chaînes d'approvisionnement essentielles de ses clients.

Gestion des actifs et de la main-d'œuvre – Nous avons remporté le prix Innovation du programme SAP-Microsoft Unite Partner Connection pour notre application mobile de gestion des équipes sur le terrain, développée en partenariat avec ProRail. CGI s'est également vu décerner le prix Esri Outstanding Partner en 2014 pour sa solution de gestion du transport ferroviaire SIGMA.

Cybersécurité – CGI contribue à l'évaluation, à l'amélioration et à la gestion des capacités de cybersécurité de ses clients grâce à son expertise, ses services et ses solutions qui protègent leurs activités.



Nous produisons des résultats.

Nous travaillons avec **140 clients du secteur du transport aérien, ferroviaire, routier et du transit régional.**

La solution de gestion de données intelligentes conçue par CGI pour **le réseau d'autobus d'Helsinki, en Finlande**, capture et analyse des données sur la consommation de carburant et la performance des conducteurs. Elle permet ainsi à la ville de réduire les coûts du carburant, d'accroître la sécurité et d'améliorer l'expérience client.

Utilisée par 3 des 8 systèmes nationaux de péage en Europe, la **solution Traffic 360 de CGI** combine des processus automatisés et manuels pour recueillir les données de millions de plaques d'immatriculation, procurant ainsi des données entièrement fiables aux exploitants d'autoroutes à péage.

La solution entièrement intégrée de CGI en matière de gestion des aéroports **GO** prend en charge tous les processus, de l'arrivée au départ, et est utilisée par dix aéroports du **groupe ANA, au Portugal.**

Depuis 1987, les systèmes développés par CGI ont permis à la **ville de New York** de récupérer plus de 11 milliards de dollars en contraventions liées au stationnement.

 cgi.com/transport

« Le système d'arrière-guichet de CGI, installé pour la première fois en 2006, nous permet toujours d'offrir un programme de déplacements à prix réduit à l'échelle nationale, facile à administrer, qui procure des avantages considérables à toutes les parties concernées : les résidents de l'Écosse, le gouvernement écossais et tous les opérateurs de transport qui y participent. Le système a joué un rôle particulièrement important dans l'application d'une stratégie efficace de lutte contre la fraude, qui s'est traduite par des économies substantielles pour le trésor public. »

Gordon Hanning
Responsable, Déplacements à prix réduit
et billetterie intégrée
Transport Scotland
Glasgow, Royaume-Uni



25 millions

de résidents des pays nordiques et plus de 2 millions d'entreprises reçoivent 5,9 milliards de lettres, 110 millions de colis et 2,5 milliards de kilogrammes de marchandises livrés par PostNord grâce aux services de CGI.

Nous sommes à l'écoute.

Dans le cadre de notre processus annuel de planification stratégique de 2014, nous avons réalisé des entretiens en personne avec nos principaux clients du secteur des services postaux et de la logistique dans plusieurs pays. Voici les priorités communes de nos clients qui s'en dégagent.

- Analyse des données afin de mieux comprendre la clientèle et d'accroître l'efficacité opérationnelle
- Modernisation des TI afin de favoriser les réductions de coûts, la collaboration, la durabilité et l'orientation client
- Internet des objets (IoT) et technologies numériques afin d'améliorer les processus, les flux de travaux et l'interaction avec les clients dans l'ensemble de la chaîne de valeur
- Solutions avancées de gestion de la relation client afin de se distinguer et de fidéliser la clientèle
- Gestion des transports afin d'accroître la productivité et la durabilité et de réduire les coûts de carburant



Nous innovons.

À nos clients du secteur des services postaux et de la logistique du monde entier, nous proposons des innovations tangibles, des solutions et services essentiels et des options adaptées de prestation mondiale de services.

Analyse de données massives (big data) – CGI participe au projet européen de recherche iCargo, qui explore des solutions logistiques novatrices favorisant le partage facile, sécuritaire et contrôlé d'information en temps réel dans toute la chaîne d'approvisionnement.

Modernisation des TI – Nous modernisons les systèmes de gestion des colis, des livraisons urgentes, de la logistique et de la livraison postale nationale en appliquant une feuille de route unique et éprouvée en matière de modernisation des applications ainsi qu'une approche de gestion des portefeuilles d'applications qui favorise les économies de coûts et l'agilité.

Transformation numérique – Nous mettons à profit l'Internet des objets (IoT) ainsi que les technologies numériques afin d'intégrer et d'optimiser les activités des clients, les aidant ainsi à adopter une prestation de services « omnicanale » et à améliorer l'expérience client.

Gestion des transports – CGI fournit son expertise et ses solutions de gestion du transport intelligent à des entreprises de premier plan du secteur des services postaux et de la logistique, qui transforment et optimisent la planification, l'exécution et le jaugeage pour le transport des marchandises.

SERVICES POSTAUX ET LOGISTIQUE



Nous produisons des résultats.

Depuis des dizaines d'années, nous produisons les résultats escomptés pour nos clients du monde entier dans le secteur des services postaux et de la logistique.

Les solutions de point de vente (PDV) implantées par CGI pour **Itella**, en Finlande, sont utilisées par 500 centres postaux et 1 500 utilisateurs partout au pays. Grâce aux services d'automatisation des processus de CGI, les centres postaux du réseau d'Itella établissent maintenant plus de 5 millions d'accusés de réception électroniques chaque année.

CGI a développé une application de services d'information fluviale pour **Schelderadarketen (SRK)**. Celle-ci harmonise et enrichit les données, permet l'interopérabilité entre les applications et les divers systèmes partenaires de SRK et améliore la sécurité, l'efficacité et l'empreinte écologique des transports de marchandises par voies navigables.

Le service IT4CARGO TARIC de CGI permet à des clients tels que **Nurminen Logistics** d'utiliser les codes appropriés lors de leurs déclarations douanières et ainsi défrayer les montants exacts pour les droits de douane et les taxes.

CGI a mis en place, en partenariat avec **Deutsche Bahn Group**, une approche d'intelligence d'affaires (BI) novatrice fondée sur des technologies de pointe et une infrastructure optimisée quant aux émissions de CO₂.

« Grâce à ce nouveau système, développé et déployé par CGI, nous avons pu gérer notre réseau de centre de services à la manière d'un réseau de distribution. Le système intègre plusieurs de nos principales fonctions d'affaires et nous sommes maintenant en mesure de gérer la demande toujours croissante de circulation de colis. »

Jukka Rosenberg
Directrice, Communications par courrier
Itella
Helsinki, Finlande

COMMERCE DE DÉTAIL ET SERVICES AUX CONSOMMATEURS

3 millions

de lignes de commandes font chaque jour l'objet de livraisons dans 5 000 magasins Carrefour en France grâce à des systèmes soutenus par CGI, permettant ainsi à Carrefour de répondre au plus près aux attentes et aux besoins de ses clients.

Nous sommes à l'écoute.

Dans le cadre de notre processus annuel de planification stratégique de 2014, nous avons réalisé des entrevues en personne avec nos clients dans 10 pays. Voici les priorités communes de nos clients qui s'en dégagent.

- Prestation de services « omnicanale » afin de rendre possible une expérience client cohérente
- Solutions mobiles qui permettent aux clients de faire leurs achats partout et à tout moment
- Analyse des comportements afin de mieux comprendre les comportements passés, de prédire les habitudes de consommation et de répondre aux attentes considérables des clients
- Optimisation de la chaîne d'approvisionnement afin d'accroître la flexibilité nécessaire pour soutenir et permettre la mise en place d'activités centrées sur le client



Nous innovons.

Nous collaborons avec d'importants détaillants du monde entier pour leur apporter des innovations tangibles, des solutions et des services essentiels ainsi que la prestation mondiale de services la plus adaptée à leurs besoins.

Prestation de services « omnicanale » – CGI conçoit, intègre et maintient des solutions pour les différents canaux numériques, mobiles, de commerce électronique et de vente en magasin qui permettent d'offrir aux clients une expérience homogène, de faire leurs achats partout et à tout moment et d'accroître leur fidélité.

Solutions interactives mobiles – Dans le cadre de nos services de mobilité d'entreprise de bout en bout, nous prenons en charge l'élaboration, la mise en œuvre, la gestion et l'adaptation des stratégies, des plateformes et des applications mobiles de nos clients.

Analyse des comportements – CGI met à profit les techniques et technologies de pointe, telles que l'analyse avancée des données recueillies par l'entremise des canaux numériques, mobiles et en magasins, pour aider les clients à exploiter ces données, à les analyser et à les transformer en information utile. Cette information permet d'acquérir une meilleure compréhension des comportements des consommateurs et de créer de nouveaux canaux, de nouveaux services et de nouveaux produits.

Optimisation de la chaîne d'approvisionnement – Le portefeuille de solutions de CGI pour l'accélération de la chaîne d'approvisionnement optimise l'ensemble de la chaîne de valeur et réduit le coût total de la prestation de services grâce à une vaste gamme de services informatiques et de gestion d'entreprise. Ces services permettent de créer une expérience client homogène dans un environnement « omnicanal ».



Nous produisons des résultats.

Nous offrons une vaste gamme de services et de solutions qui fournissent aux grandes entreprises du commerce de détail et de biens de consommation dans le monde entier les résultats qu'elles attendent.

CGI fournit l'ensemble des services informatiques utilisés dans plus de **530 magasins du groupe Reitan**, notamment les établissements 7-Eleven et Narvesen en Norvège.

CGI a développé pour Liseberg une application mobile fondée sur le standard technologique iBeacon d'Apple. **Liseberg** est le plus important parc d'attractions de Suède. Cette solution offre notamment une carte des attractions, de l'information sur les files d'attente, la possibilité de localiser ses amis ou sa famille ainsi que l'intégration aux médias sociaux. Cette application, qui a déjà été téléchargée plus de 300 000 fois, a permis à Liseberg de devancer ses concurrents dans l'exploitation de la technologie iBeacon.

CGI a aidé le **Groupe Auchan** à mieux comprendre les changements dans le comportement de ses consommateurs à l'ère numérique grâce au développement et à la mise en œuvre de solutions de commerce « omnicanales » telles que le service de commande sur Internet couplé à la collecte des achats au magasin (« click and collect »).

CGI et **ADEO**, le troisième détaillant mondial dans le secteur du bricolage, ont travaillé ensemble pour mettre en place une plateforme de collaboration d'entreprise qui a pour objectif de mettre en relation les 90 000 employés d'ADEO. Après une période d'expérimentation qui a permis de connecter 24 000 employés répartis dans 4 unités d'affaires, cette solution innovante sera déployée à l'échelle des 27 entreprises du groupe ADEO.

 cgi.com/commerce-detail

« Au cours des dernières années, CGI est devenu un partenaire clé sur lequel nous pouvons compter pour mettre en œuvre la stratégie multiformat et multilocale de Carrefour en France. Notre objectif est de permettre à nos magasins de satisfaire chaque jour davantage nos clients locaux. CGI nous aide à simplifier nos processus et à renforcer nos systèmes administratifs (back-office) afin que nous puissions respecter nos promesses, et ce, pour tous les types de magasins et de canaux. La compatibilité de nos cultures d'entreprise, notre professionnalisme partagé et notre engagement mutuel envers nos clients sont à la base de cette collaboration fructueuse. »

Hervé Thoumyre
DSI Group et France
Carrefour
Paris, France

LA CYBERSÉCURITÉ



En 2014, nous avons réalisé des entrevues en personne avec nos clients de plusieurs secteurs d'activité et marchés géographiques, au cours desquelles ils nous ont fait part d'une priorité : protéger leurs données et leur infrastructure essentielle des cyberattaques.

La transformation numérique de nos économies interconnectées nous rend plus vulnérables à de nouveaux cybercrimes, de plus en plus sophistiqués et fréquents, que nous devons donc repérer et contrer.

Dans ce contexte, nos clients repensent leurs mesures de cybersécurité et élaborent des stratégies globales de gestion du risque. Dans le secteur privé, les failles de cybersécurité peuvent entraîner des pertes financières et nuire à la réputation des entreprises. Pour les gouvernements, aucune marge d'erreur n'est tolérée en matière de sécurité publique.



La sécurité fait partie intégrante de tout ce que nous faisons pour nos clients.

Chez CGI, notre approche axée sur les activités opérationnelles éclaire la mise en œuvre de capacités avancées permettant la détection de menaces de cyberattaques et la prise de mesures rapide qui s'impose lorsque de tels incidents se produisent. Nos services complets en cybersécurité aident nos clients à évaluer le risque, à protéger leur entreprise et à mener leurs activités en toute confiance.



Plus de 9 000 systèmes et appareils biométriques ont été déployés et soutenus par CGI pour l'armée américaine.



10 centres de gestion de la sécurité repèrent et surveillent constamment les cybermenaces et 3 centres de certification de sécurité accrédités offrent des services complets d'évaluation.



Des économies de coûts de 20 % à 40 % sont réalisées pour les clients faisant appel à nos services de gestion déléguée de la sécurité, offerts par des équipes locales spécialisées et 1 400 experts en cybersécurité dans le monde entier.

Réduire les cyberrisques pour nos clients

En 2014, la tendance se confirme. Les clients requièrent des services qui leur permettront de protéger davantage leur entreprise. Voici quelques annonces médias publiées cette année qui illustrent cette volonté.

- Les nouvelles installations de sécurité de CGI au Royaume-Uni permettront d'offrir une surveillance de protection et des services d'analyse de cybermenaces.
- CGI et Aon s'associent pour fournir des services d'évaluation des risques d'assurance aux entreprises finlandaises.
- Volvo Car Group choisit CGI pour des services de sécurité.
- CGI obtient une certification de sécurité opérationnelle de la DISA (Defense Information Systems Agency) pour les services en nuage fournis au département de la défense des États-Unis.

Fournisseur certifié de services sécurisés d'informatique en nuage (cloud computing)

CGI est devenue le premier fournisseur d'envergure de services en nuage à obtenir une certification pour la sécurité infonuagique du Federal Risk and Authorization Management Program (FedRAMP^{MS}) des États-Unis et l'un des premiers à recevoir une accréditation de sécurité en nuage de la Defense Information Systems Agency. CGI procure également des services infonuagiques sécurisés au projet G-Cloud du gouvernement britannique, qui accélère et simplifie la sélection de services en nuage éprouvés et flexibles pour les organismes publics.

SOLUTIONS DE CGI

En plus d'un éventail complet de services, CGI propose un vaste portefeuille de solutions exclusives. Ces applications logicielles, cadres de gestion réutilisables et méthodes de prestation de services sont l'aboutissement de nombreuses années d'investissement pour approfondir notre connaissance des secteurs économiques et des technologies. Que nous déployions une solution CGI ou une solution qui conjugue les capacités de CGI et celles de nos partenaires, nous faisons preuve d'un large savoir-faire en matière de conception, de mise en œuvre et de gestion de solutions qui soutiennent les entreprises clientes.

Maximiser la performance des entreprises de nos clients grâce à des solutions sur mesure

Nous avons mis au point des solutions et des cadres de gestion essentiels dans tous nos secteurs d'activité en vue de soutenir les fonctions multisectorielles de nos clients. Lors des entrevues en personne réalisées avec eux, plusieurs de nos solutions ont été citées comme étant en tête de liste pour appuyer leurs principales fonctions.

- Crédit, paiement et commerce
- Cybersécurité, gestion des identités et des accès, y compris la biométrie
- Systèmes de gestion intégrés et recouvrement pour les gouvernements
- Dossiers médicaux électroniques, gestion des soins et des pathologies
- Gestion des actifs et de la main-d'œuvre
- Compteurs intelligents
- Optimisation de la chaîne d'approvisionnement
- Systèmes de transport intelligent
- Gestion du cycle de vie des produits pétroliers et gaziers

Solutions reconnues

Certaines solutions de CGI ont reçu en 2014 des distinctions de la part d'organisations sectorielles et de partenaires TI.

- Alliander et CGI ont reçu le prix ICT Milieu Award 2014 récompensant leur plateforme ouverte de réseau intelligent.
- ProRail et CGI ont remporté le prix Innovation 2014 du programme SAP-Microsoft Unite Partner Connection grâce à une solution mobile qui améliore la productivité des équipes sur le terrain.
- CGI a été nommée partenaire Microsoft de l'année 2014 dans la catégorie des systèmes intelligents pour sa solution novatrice dans le domaine de l'Internet des objets (IoT), qui offre des avantages considérables pour les clients.
- CGI s'est vue décerner le prix Esri Outstanding Partner en 2014 en reconnaissance de sa solution de gestion du transport ferroviaire SIGMA.
- CGI a été désignée comme leader en matière de réseaux électriques intelligents dans le rapport *IDC MarketScape : Worldwide IT Professional Services for Utility Smart Grid 2014 Vendor Assessment*.
- CGI a reçu le prix « Best Fit Integrator – Performance and Modernization » 2014 du Center for Digital Government pour ses efforts dans le cadre du programme Enterprise Data to Revenue du California Franchise Tax Board.
- La solution eVA, le système d'approvisionnement en ligne de la Virginie développé en partenariat avec CGI, s'est classée dans la liste 2014 des 100 plus grands projets de chaîne d'approvisionnement de la revue *Supply & Demand Chain Executive*.
- La solution de filtrage des listes de surveillance HotScan de CGI a reçu le titre de module d'extension certifié de SWIFT Alliance chaque année depuis 2005.

Pleins feux sur nos solutions

CGI Trade360

Maximiser les activités de commerce international des banques

CGI Trade360 est une plateforme mondiale offerte sous forme de logiciel service (SaaS) qui permet aux banques de mener leurs activités de commerce international. Elle leur donne la possibilité de mettre en place les normes de service mondiales, d'accélérer la mise sur le marché de leurs produits et d'améliorer leurs interactions avec la clientèle. Puisque CGI fournit la totalité des logiciels, de l'infrastructure et du soutien, cette solution aide également les banques à atténuer les risques et à réduire le coût total de propriété. Notre solution complète de commercial international soutient actuellement les échanges commerciaux dans plus de 80 pays en Asie, en Europe, en Amérique du Nord et en Océanie et compte plus de 30 000 utilisateurs de son portail. Pour en savoir davantage, visitez cgi.com/CGITrade360.

Sm@rtering

Pour une gestion avancée d'infrastructure de compteurs

CGI propose Sm@rtering, une plateforme complète de gestion de données des compteurs pour aider les services publics à exploiter tous les avantages des compteurs intelligents et à améliorer l'efficacité et le service à la clientèle. Les fonctionnalités robustes de Sm@rtering prennent en charge la collecte de données, la gestion des données de compteur et d'énergie, la supervision de l'infrastructure de compteurs et la gestion des réseaux intelligents. Fondée sur une architecture flexible orientée services, Sm@rtering est une plateforme Web conviviale. Toutes les opérations peuvent être effectuées au moyen d'interfaces utilisateurs graphiques ou d'interfaces intermachines à la fois conviviales et faciles à mettre en œuvre.

Pour en savoir davantage, visitez cgi.com/solution-smarterting.

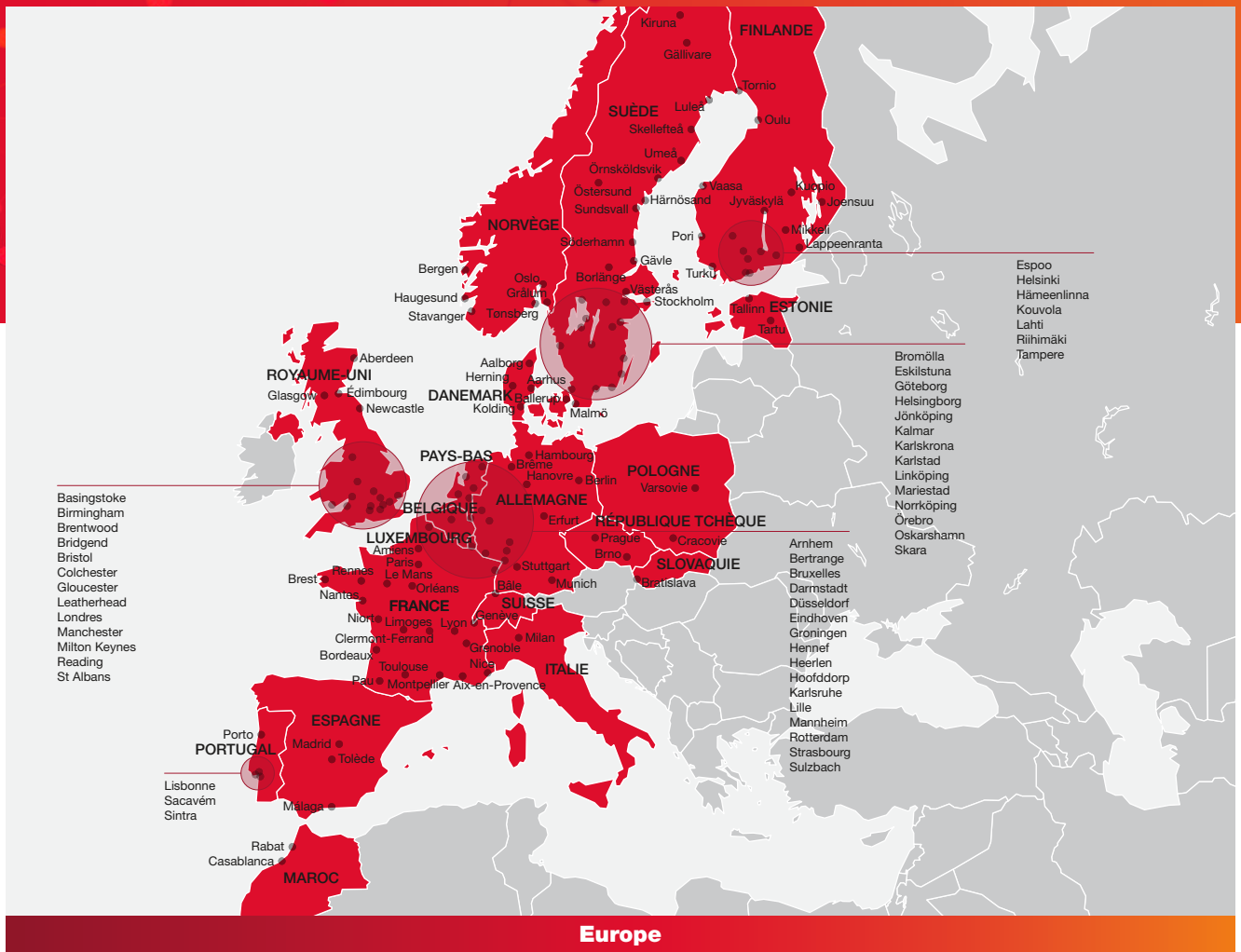
Pour consulter le vaste portefeuille de solutions de CGI, visitez cgi.com/fr/solutions.

Présence mondiale de CGI



Une solide présence locale dans 400 collectivités, partout dans le monde

Amériques



L'équipe de direction de CGI

L'équipe de direction de CGI comprend des experts chevronnés de l'industrie des services en TI, qui élaborent des stratégies pour répondre aux besoins de nos trois groupes de partenaires – **nos clients, nos membres et nos actionnaires** – et travaillent pour assurer le succès de tous ces partenaires.

Services corporatifs

Serge Godin

Fondateur et président
exécutif du conseil

Michael E. Roach

Président et
chef de la direction

François Boulanger

Vice-président
exécutif et chef de la
direction financière

Benoit Dubé

Vice-président exécutif et
avocat en chef

Julie Godin

Vice-présidente exécutive,
Ressources humaines et
planification stratégique

Exploitation

ASIE-PACIFIQUE ET MOYEN-ORIENT

Colin Holgate
Président

Mark Aston
Asie du Sud-Est

Scott Ayer
Australie

David Butcher
Moyen-Orient

S. Chandramouli
Inde

CANADA

Claude Marcoux
Chef des opérations

Réjean Bernard
Services mondiaux d'infrastructure

Alain Bouchard
Région de Québec

Shawn Derby
Ouest canadien

Michael Godin
Région de la capitale nationale

Roy Hudson
Services aux entreprises
de communication

Marie MacDonald
Région du Grand Toronto

Jay Maclsaac
Provinces de l'Atlantique

Guy Vigeant
Région du Grand Montréal

CENTRE ET EST DE L'EUROPE

Serge Dubrana
Président

Sake Algra
Pays-Bas

Dariusz Gorzen
Pologne

Torsten Strass
Allemagne et Suisse

Stefan Szabó
République tchèque et Slovaquie

Hans Vets
Belgique

ÉTATS-UNIS

George Schindler
Président

Mark Boyajian
Mid-Atlantic

Dave Delgado
Ouest des États-Unis

Ned Hammond
Services mondiaux d'infrastructure

Dave Henderson
Centre et sud des États-Unis

Christopher James
Solutions d'affaires et prestation
de services

Steven Starace
Nord-est des États-Unis



Lorne Gorber

Vice-président principal,
Communications et relations
avec les investisseurs

Eva Maglis

Vice-présidente exécutive,
chef de la direction
informatique globale

Doug McCuaig

Vice-président exécutif,
Services mondiaux
de transformation

Luc Pinard

Vice-président exécutif,
Performance de l'entreprise

Claude Séguin

Vice-président principal,
Développement de
l'entreprise et investissements
stratégiques

Dr James Peake
Président, CGI Federal

Patrick Dougherty
Renseignement de l'armée
et de la défense

Sandra Gillespie
Santé et conformité

Tim Hurlebaus
Sécurité nationale et
organismes de la défense

Tom Kirk
Government Secure Solutions,
CGI Inc.

Toni Townes-Whitley
Chef des opérations et
responsable des organismes civils

FRANCE

Jean-Michel Baticle
Président

Philippe Bouron
Services-conseils

Fabien Debû
Grand Est

Stéphane Jaubert
Distribution, produits de luxe
et grand public et région nord

David Kirchhoffer
Services financiers

Mohamed Lakhlifi
Maroc

Gilles Le Franc
Grand Ouest

Michel Malhomme
Centres de production

Pierre-Dominique Martin
Secteur public/RH/Transport

Sassan Mohseni
Énergie et services publics/
Télécommunications et médias

Hervé Vincent
Secteur manufacturier

**NORD ET SUD
DE L'EUROPE ET
AMÉRIQUE DU SUD**

João Baptista
Président

Pär Fors
Suède

José Carlos Gonçalves
Sud de l'Europe

Edson Leite
Amérique du Sud

Heikki Nikku
Finlande et Estonie

Martin Petersen
Danemark

Olav Sandbakken
Norvège

ROYAUME-UNI

Timothy Gregory
Président

David Fitzpatrick
Services mondiaux d'infrastructure

Tara McGeehan
Énergie et services publics

Steve Smart
Industrie spatiale, défense et sécurité
nationale

Steve Thorn
Secteur public

Mike Whitchurch
Secteur commercial

SERVICES À SHELL

Ron de Mos
Vice-président principal

Responsabilité sociale

Bâtir ensemble un avenir durable

La responsabilité sociale est à la base de notre modèle d'affaires, qui a été conçu pour favoriser des relations étroites avec nos membres, nos clients, nos actionnaires et les collectivités où nous exerçons nos activités. Elle est également l'une de nos six valeurs fondamentales et nous guide, jour après jour, tandis que nous visons à exploiter une entreprise solide, productive et durable qui contribue au bien-être de la société dans son ensemble.

Nos engagements

- Offrir à nos professionnels des programmes en matière de santé, de mieux-être et d'actionnariat qui ont une influence positive sur leur bien-être et leur satisfaction.
- Former des partenariats avec nos clients afin de fournir des solutions énergétiques et environnementales, et de soutenir collectivement des causes caritatives.
- Soutenir nos collectivités en appuyant des causes qui contribuent à leur progrès social, économique et environnemental.
- Améliorer l'environnement grâce à des pratiques d'exploitation écologiques, des activités communautaires et une offre de services TI écoresponsables.
- Gérer notre entreprise de façon éthique grâce à un solide code d'éthique et à une saine régie d'entreprise.

Pour en savoir davantage sur ces engagements et sur la façon dont nous les concrétisons, visitez cgi.com/responsabilite-sociale.

En 2014, CGI a investi dans plusieurs projets afin de concrétiser ses engagements en matière de responsabilité sociale. En voici quelques exemples.

- Lancement du programme Innovation, Créativité et Expérimentation (ICE), qui vise à recueillir de nouvelles idées, à les évaluer et à financer celles qui profitent le mieux à nos partenaires (apprenez-en davantage sur cgi.com/innovation/programme-ICE)
- Expansion de notre réseau mondial de prestation de services par l'annonce de 3 nouveaux centres, grâce auxquels 1 300 emplois de qualité seront créés, et qui s'ajouteront à nos quelque 30 centres d'excellence à l'échelle mondiale qui contribuent au développement économique de nos collectivités
- Déploiement mondial du programme d'aide aux membres de CGI, qui fournit à ceux-ci un vaste éventail de services de soutien gratuits et confidentiels afin de les soutenir dans leur vie professionnelle et personnelle
- Poursuite des efforts dans le cadre de notre certification de gestion environnementale ISO 14001 en Europe; 21 de nos bureaux en France sont dorénavant certifiés
- Accent mis sur les partenariats avec nos clients et autres intervenants de la collectivité afin de contribuer à son développement (apprenez-en davantage sur cgi.com/engagement-communautaire)

La constitution de CGI

Alors que la plupart des entreprises ont une vision et une mission, CGI va plus loin en s'inspirant d'un rêve. Ce rêve met l'accent sur les notions de plaisir au travail et de propriété qui sont essentielles à notre succès. Le rêve de CGI ainsi que notre vision, notre mission et nos valeurs, forment la Constitution de CGI. Grâce aux cadres de gestion et aux programmes fondés sur cette Constitution, les professionnels de CGI ont la possibilité de participer à la vie et au développement de leur entreprise, ce qui, en retour, se traduit par la fidélité de nos clients et la croissance pour nos actionnaires.

Notre rêve

Créer un environnement où nous avons du plaisir à travailler ensemble et où, en tant que propriétaires, nous participons au développement d'une entreprise dont nous sommes fiers.

Notre vision

Être un leader de classe mondiale en technologies de l'information et en gestion des processus d'affaires qui contribue au succès de ses clients.

Notre mission

Contribuer au succès de nos clients grâce à des services de la plus grande qualité, compétence et objectivité ; leur offrir un leadership intellectuel et des solutions, qui les aideront à atteindre pleinement leurs objectifs en informatique, en processus d'affaires et en gestion. Dans tout ce que nous faisons, nous misons sur le partenariat, l'intrapreneurship, l'esprit d'équipe et l'intégrité, favorisant ainsi le développement d'une entreprise de classe mondiale en technologies de l'information et en gestion des processus d'affaires.

Nos valeurs

PARTENARIAT ET QUALITÉ

Pour nous, le partenariat et la qualité constituent une philosophie et une façon d'être. Nous approfondissons sans cesse notre compréhension des activités de nos clients. Nous développons les meilleures pratiques de gestion, nous y adhérons et nous les intégrons à nos cadres de gestion de la relation client et de prestation des services afin d'établir des partenariats solides et durables. Nous sommes à l'écoute de nos clients et nous avons à cœur leur pleine satisfaction.

OBJECTIVITÉ ET INTÉGRITÉ

Nous faisons preuve de la plus grande indépendance dans le choix des produits, services et solutions que nous recommandons à nos clients. Nous adhérons aux meilleurs standards de qualité, d'objectivité et d'intégrité. Nous n'acceptons aucune rémunération de la part de fournisseurs. Nous agissons toujours de façon honnête et éthique. Nous ne cherchons jamais à tirer d'avantages indus et évitons les conflits d'intérêts, qu'ils soient réels ou perçus.

INTRAPRENEURSHIP ET PARTAGE

Notre succès collectif repose sur notre compétence, notre engagement et notre enthousiasme. Nous favorisons une culture d'innovation et d'autonomie de façon à rendre chacun d'entre nous imputable de la satisfaction de nos clients, assurant ainsi notre croissance rentable. Par le travail d'équipe et le partage de notre savoir-faire et de nos connaissances dans toutes nos activités à l'échelle mondiale, nous offrons à nos clients ce que CGI a de meilleur. En tant que membres de CGI, nous prenons part activement au succès de notre entreprise, et bénéficions de la valeur ainsi créée en participant aux profits et en ayant accès à l'actionnariat.

RESPECT

Dans toutes nos actions, nous sommes respectueux envers nos membres, clients, partenaires d'affaires et concurrents. En tant qu'entreprise mondiale, nous reconnaissons la grande richesse que la diversité nous apporte. Nous célébrons cette diversité tout en adhérant à la culture d'entreprise de CGI.

SOLIDITÉ FINANCIÈRE

Tous nos efforts visent une performance financière qui se distingue par sa constance et sa solidité afin de soutenir notre croissance à long terme au bénéfice de nos membres et de nos actionnaires. Notre solidité financière nous permet d'investir continuellement dans les capacités de nos membres, dans nos services et dans nos solutions d'affaires au profit de nos clients. Dans ce but, nous gérons nos affaires de manière à réaliser un rendement supérieur aux normes de l'industrie.

RESPONSABILITÉ SOCIALE

Notre modèle d'affaires, qui en est un de proximité, a été conçu afin de développer des liens étroits avec nos clients et avec nos collectivités. En tant que membres, nous prenons à cœur nos responsabilités sociales et contribuons à l'évolution des collectivités où nous vivons et travaillons.



Fondée en 1976, CGI est un fournisseur mondial de services en technologies de l'information (TI) et en gestion des processus d'affaires qui offre des services-conseils en management, des services d'intégration de systèmes et de gestion déléguée. Grâce à ses 68 000 membres présents dans 40 pays, CGI a un bilan inégalé de 95 % de projets réalisés selon les échéances et budgets prévus. Nos équipes s'arriment aux stratégies d'affaires des clients afin d'obtenir des résultats probants sur toute la ligne.

cgi.com

CGI

La force de l'engagement^{MD}

© 2014 Groupe CGI inc.

CGI Advantage, CGI CommunityCare360, CGI Trade360, Data2Diamonds, La force de l'engagement, Exploration2Revenue, HotScan, IT4CARGO, Pragma, Pro Logistica, Ratabase et Sovera sont des marques de commerce ou des marques déposées de Groupe CGI inc. ou de ses sociétés affiliées.

Résultats de l'exercice 2014

Services-conseils en management et en TI
Intégration de systèmes
Gestion déléguée des TI
Gestion des processus d'affaires

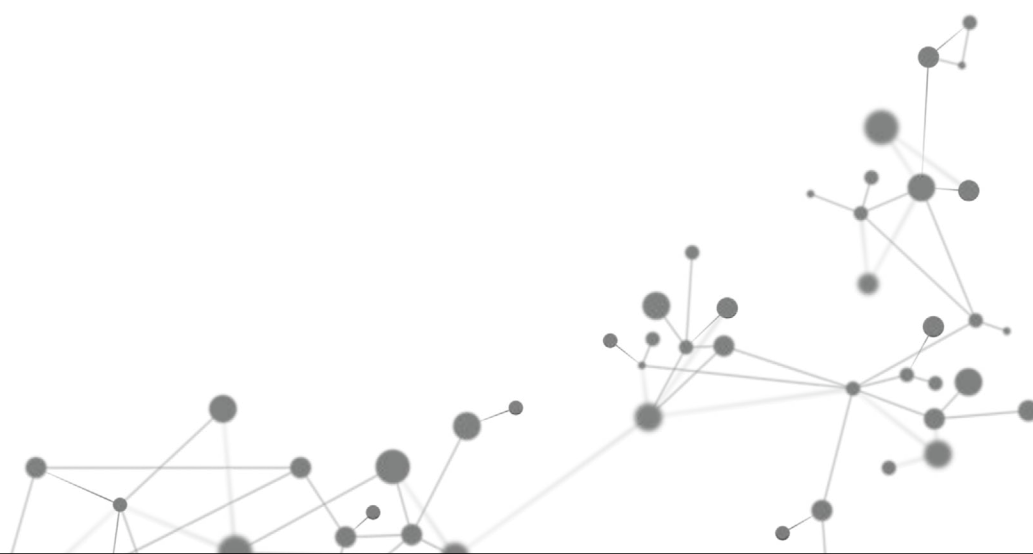
The CGI logo is rendered in a bold, white, sans-serif font. The letters 'C', 'G', and 'I' are connected, with the 'G' having a distinctive shape. The logo is positioned in the lower-left corner of the page, set against the dark, glass-facaded exterior of a modern skyscraper. The building's windows are illuminated from within, creating a grid of light points that contrast with the dark glass and the overall monochromatic theme of the cover.

CGI

La force de l'engagement^{MD}



- 1** Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation
- 63** Rapports de la direction et des vérificateurs
- 68** États financiers consolidés
- 136** Renseignements à l'intention des actionnaires



Rapport de gestion

Le 13 novembre 2014

Mode de présentation

Le présent rapport de gestion est la responsabilité de la direction, et il a été examiné et approuvé par le conseil d'administration. Le présent rapport de gestion a été établi conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver le rapport de gestion. Le conseil d'administration s'acquitte de ses devoirs principalement par l'intermédiaire de son Comité d'audit et de gestion des risques, dont les membres nommés par le conseil d'administration sont tous indépendants et connaissent bien la finance.

Dans le présent document, nous utilisons les termes « CGI », « nous », « notre », « nos » ou « Société » pour désigner le Groupe CGI inc. Le présent rapport de gestion fournit des informations que la direction juge pertinentes aux fins de l'appréciation et de la compréhension des résultats opérationnels consolidés et de la situation financière de la Société. Il doit être lu avec les états financiers consolidés audités de la Société et les notes pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013. Les méthodes comptables de CGI sont conformes aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

Importance des informations fournies

Le présent rapport de gestion contient des informations que nous jugeons importantes pour les investisseurs. Nous considérons qu'un élément est important s'il provoque, ou s'il est raisonnablement susceptible de provoquer, une variation importante du cours ou de la valeur de nos actions, ou s'il est probable qu'un investisseur raisonnable juge l'information importante pour prendre une décision d'investissement.

Déclarations prospectives

Toutes les déclarations contenues dans le présent rapport de gestion qui ne concernent pas directement et exclusivement des faits historiques constituent des « déclarations prospectives » au sens de l'article 27A de la loi américaine *Securities Act of 1933* et de l'article 21E de la loi américaine *Securities Exchange Act of 1934*, dans leur version modifiée, et constituent de « l'information prospective » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Ces déclarations et cette information expriment les intentions, projets, attentes et opinions de CGI, sous réserve de la matérialisation de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs sur lesquels la Société n'a, dans bon nombre de cas, aucune emprise. Compte tenu de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer considérablement des déclarations prospectives et de l'information prospective. Ces facteurs comprennent notamment, sans s'y limiter, l'échéancier et l'envergure des nouveaux contrats, les acquisitions et autres initiatives d'expansion de la Société; la capacité d'attirer et de fidéliser du personnel compétent; la concurrence au sein de l'industrie des technologies de l'information en constante évolution; la conjoncture économique et commerciale; le risque de change et d'autres risques et hypothèses énoncés dans le rapport de gestion, dans le rapport annuel de CGI inclus dans le formulaire 40-F déposé auprès de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis (disponible sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov), ainsi que dans la notice annuelle déposée auprès des commissions des valeurs mobilières du Canada (disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com). L'emploi aux présentes des termes « penser », « estimer », « s'attendre à ce que », « avoir l'intention », « anticiper », « prévoir », « planifier », ainsi que de tout autre terme de nature semblable et de toute autre forme conjuguée de ces termes, ne sert qu'à des fins de déclarations prospectives ou d'information prospective et ces termes ne sont pertinents qu'en date de leur emploi, notamment en ce qui concerne les énoncés relatifs à la performance future. À moins que les lois qui s'appliquent ne l'exigent, CGI décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives ou l'information prospective consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements ou à l'arrivée d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif. Le lecteur est mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à ces déclarations prospectives ou à l'information prospective. Vous trouverez à la rubrique 10, « Environnement du risque », de plus amples renseignements sur les risques pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon notable des résultats actuellement prévus.

Mesures financières non conformes aux PCGR et principales mesures du rendement

Le lecteur est prié de noter que la Société présente ses résultats financiers selon les IFRS. Toutefois, nous utilisons un éventail de mesures financières, de ratios et de mesures non conformes aux PCGR pour évaluer notre rendement. Les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et sont donc difficilement comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Elles doivent être considérées comme des données supplémentaires ne remplaçant pas les renseignements financiers préparés selon les IFRS.

Le tableau ci-dessous résume nos mesures non conformes aux PCGR et nos principales mesures du rendement :

Rentabilité	<ul style="list-style-type: none"> • BAII ajusté (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure du bénéfice avant les coûts connexes à l'intégration, les charges financières, les revenus financiers et la charge d'impôt sur les bénéfices, car ces éléments ne sont pas directement liés au coût des activités. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs étant donné qu'elle reflète mieux la rentabilité de nos activités. De plus, cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre et d'analyser les tendances de nos activités. On trouvera un rapprochement du BAII ajusté et de sa mesure la plus proche selon les IFRS pour l'exercice et le trimestre considéré aux pages 24 et 42. • Bénéfice net avant les éléments spécifiques (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure du bénéfice avant les coûts connexes à l'intégration, les ajustements fiscaux et l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs étant donné qu'elle reflète mieux la rentabilité de nos activités. De plus, cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre. On trouvera un rapprochement du bénéfice net avant les éléments spécifiques¹, et de sa mesure la plus proche selon les IFRS pour l'exercice et le trimestre considéré aux pages 26 et 43. • Bénéfice de base et dilué par action avant les éléments spécifiques¹ (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure du bénéfice net, excluant les coûts connexes à l'intégration, les ajustements fiscaux et l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition, présenté par action, qui suppose l'exercice de tous les éléments dilutifs. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs étant donné qu'elle reflète mieux la rentabilité de nos activités, présentée par action. De plus, cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre. Le bénéfice net dilué par action conforme aux IFRS pour l'exercice et le trimestre considéré figure aux pages 25 et 42, tandis que le bénéfice net dilué par action avant les éléments spécifiques pour l'exercice et le trimestre considéré figure aux pages 26 et 43. • Bénéfice net – Mesure du bénéfice généré pour les actionnaires. • Bénéfice dilué par action – Mesure du bénéfice généré pour les actionnaires, présenté par action, qui suppose l'exercice de tous les éléments dilutifs.
Situation de trésorerie	<ul style="list-style-type: none"> • Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles – Mesure des rentrées de fonds générées dans le cadre de la gestion de nos activités commerciales courantes. Nous croyons que nos flux de trésorerie opérationnels robustes témoignent de la souplesse financière qui nous permet d'exécuter notre stratégie d'entreprise. • Délai moyen de recouvrement des créances (mesure non conforme aux PCGR) – Nombre moyen de jours nécessaires pour convertir nos créances clients et nos travaux en cours en rentrées de fonds. On calcule le délai moyen de recouvrement des créances en soustrayant les revenus différés de la somme des créances clients et des travaux en cours, puis en divisant le résultat de cette opération par les revenus comptabilisés pour le trimestre, sur une période de 90 jours. Les revenus différés excluent les réévaluations à la juste valeur des contrats générateurs de revenus. La direction surveille cet indicateur de près pour assurer le recouvrement des sommes dues en temps opportun et le maintien d'un niveau suffisant de liquidités, et elle s'engage à un délai moyen de recouvrement des créances cible d'au plus 45 jours. Nous sommes d'avis que cet indicateur est utile pour les investisseurs, car il montre la capacité de la Société à convertir en temps opportun ses créances clients et ses travaux en cours en rentrées de fonds.

¹ Se reporter à la page 22 pour une description des éléments spécifiques se rapportant à l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition.

Croissance	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance en devises constantes (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure de la croissance des revenus avant l'effet de la variation des taux de change. Pour ce faire, les montants des résultats de la période considérée sont convertis en devises locales au moyen des taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. La direction estime qu'il est utile d'ajuster les revenus de manière à exclure l'incidence des fluctuations des devises afin de faciliter les comparaisons de la performance de l'entreprise d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs pour la même raison. • Carnet de commandes (mesure non conforme aux PCGR) – Le carnet de commandes tient compte de l'obtention de nouveaux contrats, des prolongations et des renouvellements de contrats (« nouveaux contrats » (mesure non conforme aux PCGR)), contrebalancés en partie par les travaux achevés au cours de l'exercice chez les clients ainsi que des modifications de volumes, des annulations et de l'incidence des taux de change sur nos contrats en vigueur. Le carnet de commandes repose sur des estimations de la direction qui peuvent changer. La direction surveille cet indicateur de près étant donné qu'il s'agit d'un indicateur clé des meilleures estimations par la direction des revenus qui seront réalisés dans l'avenir et est d'avis qu'elle est utile aux investisseurs pour les mêmes raisons. • Ratio nouveaux contrats/facturation (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure de la valeur des nouveaux contrats obtenus en proportion des revenus de la période. Cet indicateur permet à la direction de surveiller les initiatives de développement des affaires de la Société pour assurer la croissance de notre carnet de commandes et de nos activités au fil du temps. La direction demeure engagée à maintenir un ratio cible supérieur à 100 % sur une période de douze mois. La direction estime que cette période plus longue constitue une mesure plus efficace étant donné que l'envergure et l'échéancier des nouveaux contrats pourraient faire varier la mesure considérablement sur une période de trois mois seulement.
Structure du capital	<ul style="list-style-type: none"> • Dette nette (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure qui résulte de la différence entre la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants et les placements non courants, et la dette. La direction utilise l'indicateur de la dette nette pour surveiller le levier financier de la Société. Nous estimons que cet indicateur est utile aux investisseurs, car il donne un aperçu de notre santé financière. On trouvera un rapprochement de la dette nette et sa mesure la plus proche selon les IFRS à la page 33. • Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure de notre levier financier qui est obtenu en divisant la dette nette par la somme des capitaux propres et de la dette. La direction utilise l'indicateur de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette pour surveiller la proportion de la dette par rapport aux capitaux utilisés pour financer nos activités et pour évaluer notre santé financière. Nous estimons que cet indicateur est utile aux investisseurs, car il donne un aperçu de notre santé financière. • Rendement des capitaux propres (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure du taux de rendement de la participation de nos actionnaires qui correspond au bénéfice net pour les douze derniers mois divisé par les capitaux propres moyens des quatre derniers trimestres. La direction fait appel au rendement des capitaux propres pour mesurer l'efficacité avec laquelle elle génère des bénéfices pour les actionnaires de la Société et dans quelle mesure la Société a du succès en utilisant les fonds investis pour faire croître les bénéfices. Nous sommes d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs pour les mêmes raisons. • Rendement du capital investi (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure de l'efficacité avec laquelle la Société répartit les capitaux dont elle a le contrôle dans des placements rentables qui correspond au BAII ajusté après impôt pour les douze derniers mois, divisé par le capital investi moyen des quatre derniers trimestres, soit la somme des capitaux propres et de la dette nette. La direction examine ce ratio pour déterminer dans quelle mesure elle utilise bien ses fonds pour dégager des rendements. Nous sommes d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs pour la même raison.

Secteurs opérationnels

La gestion de la Société se fait au moyen des sept secteurs opérationnels suivants : États-Unis (« É.-U. »); Nord et Sud de l'Europe et Amérique du Sud (« NSEAS »); Canada; France (y compris le Luxembourg et le Maroc) (« France »); Royaume-Uni (« R.-U. »); Centre et Est de l'Europe (principalement les Pays-Bas et l'Allemagne) (« CEE ») et Asie-Pacifique (y compris l'Australie, l'Inde et les Philippines) (« Asie-Pacifique »). Veuillez vous reporter aux sections 3.4 et 3.6 du présent rapport de gestion ainsi qu'à la note 28 des états financiers consolidés audités pour de plus amples renseignements sur nos secteurs.

Afin d'assurer une meilleure compréhension du rendement des activités de la Société depuis l'acquisition de Logica plc (« Logica ») en 2012, nous avons divisé nos activités en deux vastes groupes. Avant l'acquisition de Logica, nous exerçons nos activités principalement dans les secteurs opérationnels Canada et É.-U. que nous appelons dorénavant les activités ou les secteurs opérationnels nord-américains. Les activités acquises que nous désignons désormais comme les activités ou les secteurs opérationnels européens regroupent les secteurs opérationnels NSEAS, France, R.-U., CEE et Asie-Pacifique.

Objectifs et contenu du rapport de gestion

- Donner une explication narrative des états financiers consolidés audités du point de vue de la direction;
- Présenter le contexte dans lequel les états financiers consolidés audités doivent être analysés en étoffant les informations fournies au sujet de la dynamique et des tendances qui se dégagent des activités de la Société;
- Fournir des informations permettant au lecteur d'évaluer la probabilité que le rendement passé soit représentatif du rendement futur.

En vue d'atteindre ces objectifs, le rapport de gestion comprend les principales rubriques suivantes :

Section	Contenu	Page
1. Profil de l'entreprise	Description de nos activités, de la façon dont nous générons des revenus, ainsi que des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités.	
	1.1. À propos de CGI	7
	1.2. Vision et stratégie	8
	1.3. Contexte concurrentiel	8
2. Faits saillants et principales mesures du rendement	Sommaire des principales réalisations de l'exercice considéré, principales mesures du rendement des trois derniers exercices et rendement de l'action de CGI.	
	2.1. Faits saillants de l'exercice 2014	10
	2.2. Principales informations annuelles et mesures du rendement	12
	2.3. Rendement de l'action	13
3. Résultats financiers	Analyse des variations sur douze mois des résultats opérationnels de l'exercice clos le 30 septembre 2014 par rapport à celui clos à la même date en 2013, description des facteurs influant sur les revenus et le BAII ajusté sur une base consolidée et par secteur à présenter et description des facteurs ayant une incidence sur la variation des principales catégories de charges. Cette rubrique comprend aussi une analyse des nouveaux contrats, ventilés par région, par secteur cible, par type de contrat et par type de service.	
	3.1. Nouveaux contrats et ratio nouveaux contrats/facturation	15
	3.2. Taux de change	16
	3.3. Répartition des revenus	17
	3.4. Variation des revenus et revenus par secteur opérationnel	18
	3.5. Charges opérationnelles	21
	3.6. BAII ajusté par secteur opérationnel	22
	3.7. Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	24
	3.8. Bénéfice net et bénéfice par action	25

Section	Contenu	Page
4. Situation de trésorerie	Analyse des variations des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'investissement et de financement. Cette rubrique comprend aussi une description des sources de financement à la disposition de la Société, des instruments financiers, et des garanties et instruments de financement hors bilan. Les indicateurs de la situation de trésorerie (délai moyen de recouvrement des créances) et de la structure du capital (rendement des capitaux propres, ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette et rendement du capital investi) sont analysés sur douze mois.	
	4.1. États consolidés des flux de trésorerie	27
	4.2. Sources de financement	30
	4.3. Obligations contractuelles	31
	4.4. Instruments financiers et transactions de couverture	31
	4.5. Indicateurs de la situation de trésorerie et des sources de financement	33
	4.6. Instruments de financement hors bilan et garanties	34
	4.7. Capacité de livrer les résultats	34
5. Résultats du quatrième trimestre	Analyse des variations sur douze mois des résultats opérationnels de la période de trois mois close le 30 septembre 2014 par rapport à celle close à la même date en 2013, description des facteurs influant sur les revenus et le BAII ajusté sur une base consolidée et par secteur à présenter ainsi que la trésorerie provenant des activités opérationnelles. Cette rubrique comprend aussi les nouveaux contrats pour la période de trois mois close le 30 septembre 2014.	
	5.1. Taux de change	36
	5.2. Variation des revenus et revenus par secteur opérationnel	37
	5.3. BAII ajusté par secteur opérationnel	40
	5.4. Bénéfice net et bénéfice par action	42
	5.5. États consolidés des flux de trésorerie	44
6. Sommaire des huit derniers trimestres	Sommaire des principales mesures du rendement des huit derniers trimestres et analyse des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats financiers trimestriels.	46
7. Modifications de normes comptables	Sommaire des nouvelles normes comptables modifiées adoptées et des modifications de normes comptables futures.	48
8. Principales estimations comptables et jugements	Analyse des estimations comptables et jugements posés par la direction dans la préparation des états financiers consolidés audités.	50
9. Intégrité de la présentation des résultats	Analyse des systèmes d'information, des procédures et des mécanismes de contrôle appropriés pour garantir que les renseignements diffusés à l'intérieur et à l'extérieur de la Société sont complets et fiables.	53
10. Environnement du risque	Analyse des risques auxquels sont exposées nos activités commerciales et des conséquences que ces risques pourraient entraîner s'ils se matérialisaient.	
	10.1. Risques et incertitudes	54
	10.2. Poursuites judiciaires	61

1. Profil de l'entreprise

1.1. À PROPOS DE CGI

Fondée en 1976 et établie à Montréal, au Canada, CGI est la cinquième plus importante entreprise indépendante en technologies de l'information (« TI ») et en gestion des processus d'affaires au monde. CGI compte approximativement 68 000 employés à l'échelle mondiale, que nous appelons des membres. Le modèle d'affaires de la Société axé sur la proximité de ses clients lui permet de fournir diverses options en matière de services et de solutions, tout en tenant compte d'un bon nombre de facteurs : prestation sur place dans les bureaux de ses clients ou combinaison d'un soutien sur place, sur le continent ou à partir de l'un de ses centres internationaux de prestation de services. Nous possédons aussi des solutions d'affaires évoluées qui nous aident à tisser des liens durables avec nos clients. Nous subdivisons nos services en fonction des catégories énoncées ci-dessous :

- Services-conseils – CGI fournit une gamme complète de services de consultation en TI et en gestion, y compris dans les domaines de la transformation des affaires, de la planification stratégique des TI, de l'ingénierie des processus d'affaires et de l'architecture de systèmes.
- Intégration de systèmes – CGI intègre et adapte des technologies et des applications logicielles de pointe afin de créer des systèmes informatiques qui répondent aux besoins stratégiques de ses clients.
- Gestion de fonctions informatiques et d'affaires (« impartition ») – Nos clients nous délèguent la responsabilité totale ou partielle de leurs fonctions informatiques et de leurs processus d'affaires afin de réaliser des économies substantielles et d'avoir accès aux technologies les mieux adaptées, tout en conservant la maîtrise quant à leurs stratégies et processus d'affaires. Dans le cadre de ces ententes, nous mettons en œuvre nos processus de qualité ainsi que nos pratiques visant à rehausser l'efficacité des entreprises clientes. En plus d'incorporer les activités de nos clients à notre réseau technologique, nous pouvons intégrer leurs professionnels spécialisés, permettant ainsi à nos clients de se concentrer davantage sur leurs principales activités. Les services fournis dans le cadre d'un contrat d'impartition peuvent englober un ou plusieurs des aspects suivants : le développement et l'intégration de nouveaux projets et de nouvelles applications; la maintenance et le soutien d'applications; la gestion de l'infrastructure technologique (informatique d'entreprise et d'utilisateurs, services réseau); le traitement des opérations, la gestion des processus d'affaires et d'autres services tels que la gestion de la paie, le traitement des réclamations et la gestion des documents. La durée des contrats d'impartition est généralement de cinq à dix ans.

CGI offre ses services complets aux entreprises appartenant à des secteurs cibles que nous connaissons à fond. Cette approche nous permet de comprendre pleinement les défis concrets avec lesquels nos clients doivent composer et de mettre à leur disposition les connaissances ainsi que les solutions qu'il leur faut pour réaliser leurs objectifs d'affaires. Nos secteurs cibles sont constitués des secteurs suivants : services financiers, gouvernements, services de santé, télécommunications et services publics et manufacturier, distribution et détail qui, ensemble, représentent plus de 90 % des dépenses mondiales en TI.

CGI crée de la valeur pour ses clients et ses actionnaires et leur procure des avantages grâce à une vaste gamme de solutions d'affaires exclusives, parmi lesquelles on retrouve des progiciels de gestion intégrés ainsi que des solutions de gestion de l'énergie, de crédit et de recouvrement, de gestion fiscale, de vérification des réclamations et de dépistage des fraudes.

La qualité supérieure des services que nous fournissons à nos clients fait notre fierté. C'est pourquoi nous avons établi et continuons de maintenir le programme de qualité de l'Organisation internationale de normalisation (« ISO »). C'est en définissant des normes exigeantes de qualité et de prestation de services, en les contrôlant et en les évaluant que nous sommes en mesure de combler les besoins de nos clients. Toutes les unités opérationnelles de CGI précédant l'acquisition demeurent certifiées ainsi que la plupart des unités opérationnelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Logica, ce qui témoigne de l'étendue de notre programme ISO. Les travaux visant à certifier les unités opérationnelles restantes sont en cours.

1.2. VISION ET STRATÉGIE

La vision de CGI est d'être un leader de classe mondiale en TI et en gestion des processus d'affaires, qui contribue au succès de ses clients. Cette vision est née d'un rêve : créer un environnement où nous avons du plaisir à travailler ensemble et où, en tant que propriétaires, nous participons au développement d'une entreprise dont nous sommes fiers. Ce rêve nous a permis d'élaborer une stratégie de croissance et d'acquisition fondée sur quatre piliers qui conjuguent la croissance interne (« croissance ») et les acquisitions (« acquisition »).

Les deux premiers piliers de notre stratégie reposent sur la croissance interne. Le premier pilier est axé sur l'obtention de nouveaux contrats, les prolongations et les renouvellements. Le deuxième pilier vise l'obtention de nouveaux contrats d'impartition importants à long terme grâce à la prestation de services complets, à notre modèle mondial de prestation de services et à notre masse critique.

Le troisième pilier de notre stratégie de croissance prend appui sur l'acquisition d'entreprises de plus petite taille ou servant des créneaux particuliers. Nous cibons les acquisitions d'entreprises servant des créneaux particuliers au moyen d'un programme de mise en stratégie qui cherche systématiquement les cibles qui viendront consolider notre connaissance des secteurs cibles servis ou enrichir les gammes de services que nous offrons.

Le quatrième pilier englobe l'obtention d'acquisitions transformationnelles qui nous permettront d'étendre notre présence géographique et notre masse critique. Cette stratégie nous permet d'élargir davantage nos compétences pour nous démarquer de nos concurrents dans le cadre de l'obtention d'importants contrats d'impartition. CGI demeure un consolidateur du secteur des services en TI.

La stratégie de croissance fondée sur quatre piliers nous a permis de regrouper une masse critique dans les principaux marchés géographiques où se trouvent nos clients, d'acquérir une compréhension approfondie des secteurs dans lesquels œuvrent nos clients et de concevoir des pratiques spécialisées et des solutions novatrices.

CGI s'engage à continuer d'accorder de l'importance à la croissance rentable et d'appliquer les principes fondamentaux qui contribuent au succès de tous ses partenaires tout en continuant de réaliser l'objectif stratégique de CGI, soit de doubler la taille de la Société.

Aujourd'hui, grâce à sa présence dans 40 pays, sa connaissance approfondie des secteurs cibles et un éventail complet de services en TI, CGI peut répondre aux besoins de ses clients partout dans le monde et en tout temps. Tout en demeurant fidèle à ses principes fondamentaux, CGI continue de s'adapter afin de répondre de façon optimale aux changements dans le marché des TI, aux environnements d'affaires de nos clients à l'échelle locale et mondiale, et aux attentes de ses professionnels et de ses actionnaires.

1.3. CONTEXTE CONCURRENTIEL

À titre de fournisseur de services complets en TI et en gestion des processus d'affaires à des clients du monde entier, CGI exerce ses activités dans un secteur hautement concurrentiel qui évolue très rapidement. Notre concurrence regroupe un éventail diversifié de sociétés internationales – des entreprises spécialisées servant un segment de marché particulier comme d'autres fournisseurs de services complets, principalement établies aux États-Unis, en Europe et en Inde. Ces sociétés rivales offrent des services qui correspondent en tout ou en partie à ceux que CGI fournit à ses clients.

En ce qui a trait au récent regroupement d'entreprises dans le secteur, CGI se positionne comme l'une des rares entreprises de services en TI qui sont indépendantes de tout fournisseur de logiciels ou de matériel. Cette indépendance lui permet de proposer les technologies les mieux adaptées à ses clients.

CGI offre ses services complets à des secteurs cibles pour lesquels elle possède une connaissance approfondie des affaires et une solide expertise technique. Pour être pleinement concurrentielle, CGI met l'accent sur les services d'intégration de systèmes, les services-conseils et les services d'impartition stratégiques exigeant un savoir-faire de pointe et une connaissance approfondie des secteurs cibles servis.

Notre modèle d'affaires est conçu pour nous permettre d'être à l'écoute de nos clients et d'adapter ainsi notre offre de services pour offrir à chacun les solutions les plus adaptées qui soient. Notre approche client repose sur les éléments suivants :

- **Équipes locales responsables** : Nous vivons et travaillons près de nos clients afin de répondre rapidement à leurs besoins. Nous parlons la même langue que nos clients, comprenons leur environnement d'affaires et collaborons avec eux afin qu'ils atteignent leurs objectifs et puissent progresser.
- **Capacités mondiales** : Notre présence locale est soutenue par un vaste réseau mondial de prestation de services qui assure à nos clients un accès aux ressources qui répondent le mieux à leurs besoins et qui se trouvent à proximité.
- **Processus de qualité** : Notre engagement à nous doter de cadres d'assurance de la qualité et à mettre en œuvre des évaluations rigoureuses de la satisfaction de la clientèle témoigne de notre capacité à exécuter les travaux selon l'échéance et le budget établis. Nos clients peuvent ainsi se concentrer sur leurs objectifs d'affaires.
- **Experts engagés** : Nos professionnels possèdent de vastes connaissances sectorielles, commerciales et technologiques pour aider nos clients. De plus, une grande partie de nos professionnels sont des actionnaires de la Société, ce qui se traduit par un niveau supplémentaire d'engagement envers la réussite de nos clients.
- **Innovation** : Nous fournissons une gamme complète de solutions novatrices dans les domaines des données volumineuses, des analyses prédictives et de la mobilité ainsi que des services-conseils, des services d'intégration de systèmes et des services d'impartition afin d'offrir des stratégies d'affaires créatives à nos clients.

Toutes les activités de CGI reposent sur les mêmes assises de gestion, dont la régie d'entreprise, des cadres de gestion perfectionnés et un modèle organisationnel pour les processus de ses unités opérationnelles et d'entreprise. Ces assises, de même que les systèmes internes appropriés, sont respectées par toutes nos unités opérationnelles et permettent d'offrir à nos clients un service de qualité suivant des normes élevées et rigoureuses à l'échelle de toutes nos activités ainsi que davantage de valeur pour nos partenaires.

L'aptitude d'un fournisseur à remporter et à conserver des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires dépend de nombreux facteurs, tels que le coût total des services, sa capacité à réaliser les mandats, ses antécédents, sa connaissance du secteur cible, ses investissements dans les solutions d'affaires, sa présence locale, son infrastructure mondiale de prestation de services et la solidité de ses relations avec ses clients. CGI se compare avantageusement à ses concurrents sous tous ces aspects.

En résumé, la proposition à valeur distinctive de CGI englobe les éléments suivants : notre éventail complet de services en TI et en gestion des processus d'affaires; notre connaissance approfondie de nos secteurs cibles et nos solutions d'affaires exclusives destinées à ces secteurs, qui représentent la majorité des dépenses mondiales en TI; notre modèle mondial de prestation de services, un modèle unique qui comprend une infrastructure de pointe pour la prestation de services du secteur des TI; nos assises de gestion rigoureuses; et notre souci de la satisfaction du client, soutenu par notre modèle d'affaires axé sur la proximité des clients.

2. Faits saillants et principales mesures du rendement

2.1. FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2014

Voici les principales mesures de rendement pour l'exercice :

- Revenus de 10 499,7 millions \$, soit une hausse de 4,1 %;
- BAII ajusté de 1 356,9 millions \$, en hausse de 26,1 %;
- Marge du BAII ajusté de 12,9 %, en hausse de 220 points de base;
- Bénéfice net de 893,5 millions \$ excluant des éléments spécifiques¹ ou bénéfice par action après dilution de 2,80 \$, soit une hausse de 22,8 %;
- Bénéfice net de 859,4 millions \$ ou bénéfice par action après dilution de 2,69 \$, en hausse de 88,5 %;
- Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de 1 174,8 millions \$, en hausse de 75,0 %;
- Nouveaux contrats signés pour une valeur de 10,2 milliards \$ et carnet de commandes de 18,2 milliards \$;
- Réduction de la dette nette de 626,6 millions \$;
- Rendement du capital investi de 14,5 %;
- Rendement des capitaux propres de 18,8 %.

¹ Les éléments spécifiques comprennent les coûts connexes à l'intégration liés à l'acquisition de Logica, les ajustements fiscaux et l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition, tel que décrit à la page 22.

2.1.1. Acquisition de Logica plc

Le 20 août 2012, CGI a conclu l'acquisition de Logica moyennant 105 pence (1,63 \$) par action ordinaire, ce qui correspond à un prix d'acquisition total de 2,7 milliards \$, plus la prise en charge de la dette nette de Logica évaluée à 0,9 milliard \$. Après le 20 août 2012, nos résultats incluent les activités de Logica.

Au 30 septembre 2014, l'intégration de Logica était entièrement achevée, soit un an plus tôt que prévu. Outre le programme de 525 millions \$ annoncé au départ, nous avons mobilisé un montant supplémentaire de 26,5 millions \$ en vue de nouvelles occasions alors qu'une variation des taux de change a eu une incidence négative d'environ 24,0 millions \$ sur le programme sur cette période de deux ans. Au total, des charges ponctuelles de 575,5 millions \$ ont été engagées afin de réaliser des économies annuelles de plus de 400 millions \$ et d'accroître le bénéfice par action de CGI.

Le tableau qui suit présente un sommaire du programme d'intégration :

Sommaire du programme d'intégration	Total du programme au quatrième trimestre de 2014
<i>(En millions de dollars canadiens)</i>	
Provision pour les coûts connexes à l'intégration au début du programme	—
<i>Plus :</i>	
Coûts connexes à l'intégration	575,5
<i>Moins :</i>	
Paiements des coûts connexes à l'intégration	472,7
Coûts connexes à l'intégration hors trésorerie	7,2
<i>Plus : Écart de conversion^a</i>	10,0
Provision pour les coûts connexes à l'intégration à la fin de l'exercice	105,6

^a Ce montant a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

2.1.2. Dette à long terme

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2014, la facilité de crédit renouvelable non garantie de 1 500,0 millions \$ a été prolongée d'un an jusqu'en décembre 2017. Le 25 juillet 2014, cette facilité a encore été prolongée d'un an jusqu'en décembre 2018 et pourra être prolongée à nouveau tous les ans. Toutes les autres modalités, y compris les taux d'intérêt et les clauses restrictives bancaires, demeurent inchangées.

En avril 2014, nous avons remboursé la première tranche venant à échéance de l'emprunt à terme de 486,7 millions \$ au moyen du produit tiré de nos facilités de crédit.

En septembre 2014, la Société a conclu un financement par voie de placement privé de titres de créance d'un montant en capital de 955 millions \$ qui comprend quatre tranches de billets de premier rang non garantis en devise américaine de 745 millions \$ US et une tranche de billets de premier rang non garantis en euros de 85 millions €, d'une échéance moyenne pondérée de 7,9 ans et portant intérêt à un taux moyen pondéré de 3,62 %. La Société a utilisé le produit tiré de l'émission des nouveaux billets par voie de placement privé pour rembourser la tranche de l'emprunt à terme échéant en mai 2015 totalisant 494,7 millions \$ et le solde des facilités de crédit. D'autres informations à cet égard sont fournies à la section 4.1.3 du présent document.

2.2. PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES ET MESURES DU RENDEMENT

L'exercice 2014 constitue le deuxième exercice complet présentant les résultats des activités de Logica. Comme prévu dans le cadre des activités d'intégration, nous avons délaissé les activités à faible marge afin d'améliorer la qualité de nos revenus. En outre, nous avons procédé à la restructuration des anciennes activités de Logica pour aligner les structures de coût de celles-ci aux niveaux appropriés. De ce fait, notre rentabilité et les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont améliorés. L'acquisition de Logica s'est conclue le 20 août 2012, soit six semaines avant la fin de l'exercice 2012. Les variations significatives sur douze mois entre l'exercice 2012 et l'exercice 2013 sont principalement attribuables à cette acquisition.

Aux dates indiquées et pour les exercices clos à ces dates	2014	2013	2012	Variation 2014/2013	Variation 2013/2012
<i>En millions de dollars canadiens, sauf indication contraire</i>					
Croissance					
Carnet de commandes	18 237	18 677	17 647	(440)	1 030
Nouveaux contrats	10 169	10 310	5 180	(141)	5 130
Ratio nouveaux contrats/facturation	96,8 %	102,2 %	108,5 %	(5,4) %	(6,3) %
Revenus	10 499,7	10 084,6	4 772,5	415,1	5 312,1
Croissance sur douze mois	4,1 %	111,3 %	13,0 %	(107,2) %	98,3 %
Croissance en devises constantes ¹	(2,9) %	110,1 %	12,1 %	(113,0) %	98,0 %
Rentabilité					
BAIL ajusté ²	1 356,9	1 075,6	546,7	281,3	528,9
<i>Marge du BAIL ajusté</i>	12,9 %	10,7 %	11,5 %	2,2 %	(0,8) %
Bénéfice net	859,4	455,8	131,5	403,6	324,3
<i>Marge du bénéfice net</i>	8,2 %	4,5 %	2,8 %	3,7 %	1,7 %
Bénéfice de base par action (en dollars)	2,78	1,48	0,50	1,30	0,98
Bénéfice dilué par action (en dollars)	2,69	1,44	0,48	1,25	0,96
Situation de trésorerie					
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1 174,8	671,3	613,3	503,5	58,0
<i>En pourcentage des revenus</i>	11,2 %	6,7 %	12,9 %	4,5 %	(6,2) %
Délai moyen de recouvrement des créances (en jours) ^{3,8}	43	49	74	(6)	(25)
Structure du capital					
Dette nette ^{4,8}	2 113,3	2 739,9	3 105,3	(626,6)	(365,4)
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette ^{5,8}	27,6 %	39,6 %	46,5 %	(12,0) %	(6,9) %
Rendement des capitaux propres ⁶	18,8 %	12,3 %	5,0 %	6,5 %	7,3 %
Rendement du capital investi ⁷	14,5 %	11,8 %	11,4 %	2,7 %	0,4 %
Bilan					
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements courants	535,7	106,2	127,6	429,5	(21,4)
Total de l'actif ⁸	11 234,1	10 879,3	10 690,2	354,8	189,1
Passifs financiers non courants ^{8,9}	2 748,4	2 489,5	3 228,9	258,9	(739,4)

¹ La croissance en devises constantes est ajustée pour éliminer l'incidence de la variation des taux de change. Voir la page 18 pour plus de renseignements.

² Le BAIL ajusté est une mesure financière pour laquelle un rapprochement de cet élément et de sa mesure la plus proche selon les IFRS est présenté à la page 24.

³ Le délai moyen de recouvrement des créances est une mesure financière qui est présentée à la page 33.

⁴ La dette nette est une mesure financière pour laquelle un rapprochement de cet élément et de sa mesure la plus proche selon les IFRS est présenté à la page 33.

⁵ Le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette est une mesure financière qui est présentée à la page 33.

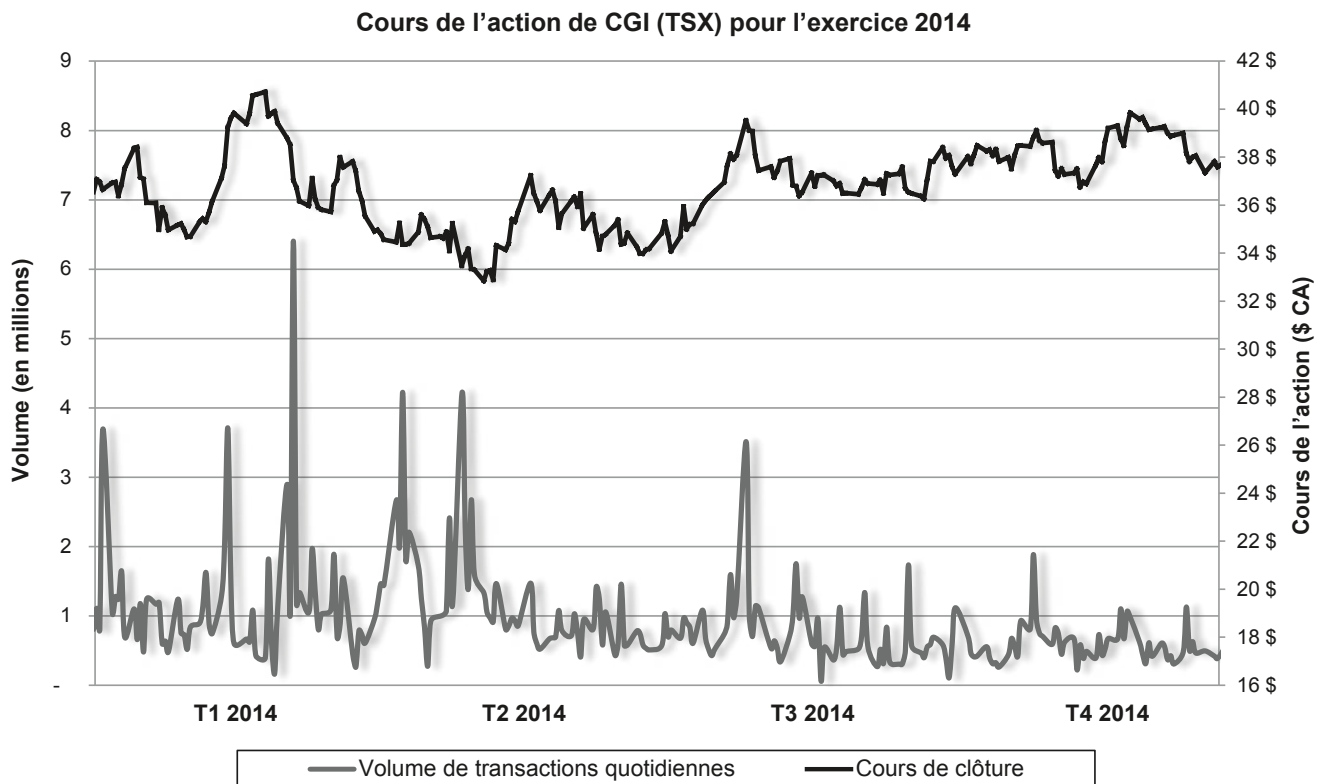
⁶ Le taux de rendement des capitaux propres est une mesure financière qui est présentée à la page 33.

⁷ Le taux de rendement du capital investi est une mesure financière qui est présentée à la page 33.

⁸ Le lecteur doit prendre note que les chiffres de l'exercice 2012 ont été retraités à l'exercice 2013 afin de refléter les ajustements finaux à la répartition du prix d'acquisition au bilan d'ouverture de Logica.

⁹ Les passifs financiers non courants comprennent la tranche non courante de la dette à long terme et les instruments financiers dérivés non courants.

2.3. RENDEMENT DE L'ACTION



2.3.1. Performance du titre au cours de l'exercice 2014

Les actions de CGI sont inscrites à la Bourse de Toronto (GIB.A) ainsi qu'à celle de New York (GIB). Elles figurent dans l'indice composé S&P/TSX, dans l'indice S&P/TSX 60, dans l'indice plafonné des technologies de l'information S&P/TSX, dans l'indice des titres à moyenne capitalisation S&P/TSX et dans l'indice Dow Jones Sustainability.

Bourse de Toronto		(\$ CA)	Bourse de New York		(\$ US)
Ouverture :		35,84	Ouverture :		34,83
Haut :		41,47	Haut :		39,47
Bas :		32,71	Bas :		29,40
Clôture :		37,84	Clôture :		33,77
Moyenne des transactions quotidiennes au Canada ¹ :		1 545 689	Moyenne des transactions quotidiennes aux États-Unis :		267 355

¹ Compte tenu de la moyenne des transactions quotidiennes à la Bourse de Toronto et dans les systèmes de négociation parallèles.

2.3.2. Programme de rachat d'actions

Le 29 janvier 2014, le conseil d'administration de la Société a autorisé, avec l'approbation ultérieure de la Bourse de Toronto, le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et le rachat d'un nombre maximal de 21 798 645 actions subalternes classe A aux fins d'annulation, soit 10 % des actions de la Société détenues dans le public à la fermeture des marchés le 24 janvier 2014. Les actions subalternes classe A peuvent être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à compter du 11 février 2014 jusqu'au 10 février 2015, ou plus tôt si la Société procède au rachat de toutes les actions subalternes classe A visées par l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ou choisit d'y mettre fin.

Au cours de l'exercice 2014, la Société a racheté 2 837 360 de ses actions subalternes classe A, rachat pris en compte dans la limite annuelle maximale d'actions pouvant être rachetées en vertu de l'offre publique de rachat précédente dans le cours normal des activités en contrepartie de 111,5 millions \$ à un prix moyen de 39,29 \$. Au 30 septembre 2014, la Société pouvait racheter jusqu'à 21,8 millions d'actions aux termes de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

2.3.3. Actions en circulation et options sur actions en cours

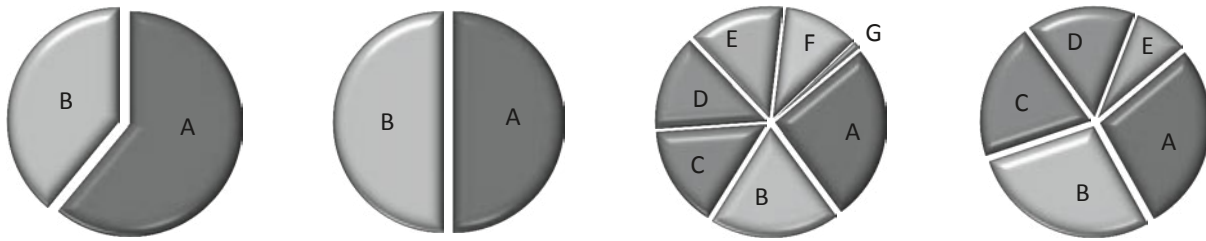
Le tableau qui suit présente le sommaire des actions en circulation et options sur actions en cours au 7 novembre 2014.

Actions en circulation et options sur actions en cours	Au 7 novembre 2014
Actions subalternes classe A	279 479 153
Actions classe B	33 272 767
Options sur actions subalternes classe A	19 510 102

3. Résultats financiers

3.1. NOUVEAUX CONTRATS ET RATIO NOUVEAUX CONTRATS/FACTURATION

Les nouveaux contrats pour l'exercice ont atteint 10,2 milliards \$, représentant un ratio nouveaux contrats/facturation de 96,8 %. La répartition des nouveaux contrats conclus au cours l'exercice considéré s'établit comme suit :



Type de contrat	Type de service	Secteurs opérationnels	Secteurs cibles
A. Prolongations et renouvellements 61 %	A. Gestion de fonctions TI et d'affaires (impartition)... 50 %	A. NSEAS 26 %	A. Manufacturier, distribution et détail 28 %
B. Nouvelles ententes 39 %	B. Intégration de systèmes et de services-conseils 50 %	B. É.-U 19 %	B. Gouvernements 28 %
		C. France 15 %	C. Services financiers 20 %
		D. Canada 14 %	D. Télécommunications et services publics 16 %
		E. R.-U. 14 %	E. Services de santé 8 %
		F. CEE 11 %	
		G. Asie-Pacifique 1 %	

L'information concernant nos nouveaux contrats est un indicateur clé de notre volume d'affaires au fil du temps. Néanmoins, compte tenu des délais de prise d'effet de nos contrats d'impartition et des périodes de transition précédant leur mise en œuvre, les revenus associés à ces nouveaux contrats peuvent fluctuer d'une période à l'autre. Les valeurs initialement comptabilisées peuvent changer avec le temps en raison de leur caractère variable, y compris l'utilisation découlant de la demande, les modifications de la portée des travaux à exécuter découlant de changements des demandes des clients ainsi que les dispositions de résiliation au gré des clients. Par conséquent, l'information concernant nos nouveaux contrats ne doit pas faire l'objet d'une comparaison avec l'analyse de nos revenus ni se substituer à une telle analyse. Il s'agit plutôt d'un indicateur clé de nos revenus futurs utilisé par la direction de la Société pour évaluer la croissance. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2014, le ratio nouveaux contrats/facturation de nos activités nord-américaines s'est établi à 76,0 %, alors que celui de nos activités européennes s'est établi à 112,2 %, ce qui se traduit par un ratio nouveaux contrats/facturation total de 96,8 %.

Le tableau qui suit présente un sommaire des nouveaux contrats et le ratio nouveaux contrats/facturation par secteur :

<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>	Nouveaux contrats pour l'exercice clos le 30 septembre 2014	Ratio nouveaux contrats/facturation pour l'exercice clos le 30 septembre 2014
Total des nouveaux contrats de CGI	10 168 998	96,8 %
Nouveaux contrats nord-américains	3 371 848	76,0 %
É.-U.	1 916 498	69,9 %
Canada	1 455 350	85,7 %
Nouveaux contrats européens	6 797 150	112,2 %
NSEAS	2 610 607	122,4 %
France	1 467 329	109,7 %
R.-U.	1 437 209	104,0 %
CEE	1 142 889	109,9 %
Asie-Pacifique	139 116	82,4 %

3.2. TAUX DE CHANGE

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale et est exposée à la variation des taux de change. Nous présentons tous les montants en dollars canadiens. Par conséquent, selon les IFRS, nous évaluons les actifs, les passifs et les opérations en devises étrangères en fonction des divers taux de change.

Taux de change de clôture

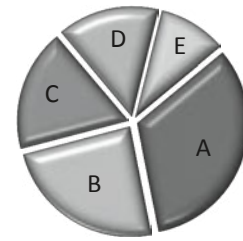
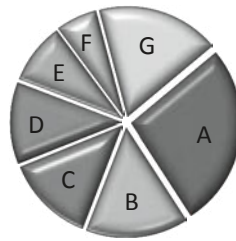
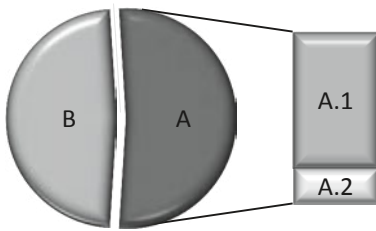
Aux 30 septembre	2014	2013	Variation
Dollar américain	1,1209	1,0285	9,0 %
Euro	1,4156	1,3920	1,7 %
Roupie indienne	0,0181	0,0164	10,4 %
Livre sterling	1,8182	1,6639	9,3 %
Couronne suédoise	0,1554	0,1604	(3,1) %
Dollar australien	0,9791	0,9607	1,9 %

Taux de change moyens

Pour l'exercice clos les 30 septembre	2014	2013	Variation
Dollar américain	1,0833	1,0155	6,7 %
Euro	1,4700	1,3326	10,3 %
Roupie indienne	0,0178	0,0180	(1,1) %
Livre sterling	1,7953	1,5846	13,3 %
Couronne suédoise	0,1635	0,1551	5,4 %
Dollar australien	0,9971	1,0105	(1,3) %

3.3. RÉPARTITION DES REVENUS

Les graphiques suivants fournissent des renseignements additionnels sur la répartition de nos revenus pour l'exercice :



Type de service

A. Gestion de fonctions de TI et d'affaires (impartition).....	52 %
1. Services en TI.....	41 %
2. Services en gestion des processus d'affaires	11 %
B. Intégration de systèmes et services-conseils	48 %

Répartition géographique

A. É.-U.	27 %
B. Canada.....	15 %
C. R.-U.	13 %
D. France	12 %
E. Suède	9 %
F. Finlande.....	6 %
G. Reste du monde.....	18 %

Secteurs cibles

A. Gouvernements.....	33 %
B. Manufacturier, distribution et détail	24 %
C. Services financiers	18 %
D. Télécommunications et services publics.....	15 %
E. Services de santé.....	10 %

3.3.1. Concentration de la clientèle

Les lignes directrices des IFRS sur les informations sectorielles définissent un seul client comme un groupe d'entités que l'entreprise publiante sait être sous contrôle commun. La Société considère que les gouvernements fédéraux, régionaux et locaux sont chacun considérés comme un seul client. Nos activités auprès du gouvernement fédéral américain, y compris ses diverses agences, ont représenté 13,4 % de nos revenus pour l'exercice 2014, contre 13,8 % pour l'exercice 2013.

3.4. VARIATION DES REVENUS ET REVENUS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Les sept secteurs opérationnels sont divisés selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique : É.-U., NSEAS, Canada, France, R.-U., CEE et Asie-Pacifique.

Le tableau qui suit présente la variation totale de nos revenus sur douze mois selon les secteurs opérationnels entre l'exercice 2014 et celui de 2013, en isolant l'incidence de la variation des taux de change. Les revenus par secteur opérationnel pour l'exercice 2013 ont été établis à l'aide des taux de change moyens réels de cette période. La variation des taux de change correspond à la différence entre les résultats réels de la période considérée et les résultats de la période considérée convertis selon les taux de change moyens de la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2014	2013	Variation	
			\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>				
Total des revenus de CGI	10 499 692	10 084 624	415 068	4,1 %
Variation, compte non tenu de l'incidence des taux de change	(2,9) %			
Incidence des taux de change	7,0 %			
Variation par rapport à la période précédente	4,1 %			
É.-U.				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	2 493 426	2 512 530	(19 104)	(0,8) %
Incidence des taux de change	171 450			
Revenus attribuables au secteur opérationnel É.-U.	2 664 876	2 512 530	152 346	6,1 %
NSEAS				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 944 864	2 010 693	(65 829)	(3,3) %
Incidence des taux de change	145 376			
Revenus attribuables au secteur opérationnel NSEAS	2 090 240	2 010 693	79 547	4,0 %
Canada				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 632 794	1 685 723	(52 929)	(3,1) %
Incidence des taux de change	5 526			
Revenus attribuables au secteur opérationnel Canada	1 638 320	1 685 723	(47 403)	(2,8) %
France				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 207 907	1 273 604	(65 697)	(5,2) %
Incidence des taux de change	125 885			
Revenus attribuables au secteur opérationnel France	1 333 792	1 273 604	60 188	4,7 %
R.-U.				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 121 213	1 158 520	(37 307)	(3,2) %
Incidence des taux de change	162 634			
Revenus attribuables au secteur opérationnel R.-U.	1 283 847	1 158 520	125 327	10,8 %
CEE				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	968 727	1 003 950	(35 223)	(3,5) %
Incidence des taux de change	94 806			
Revenus attribuables au secteur opérationnel CEE	1 063 533	1 003 950	59 583	5,9 %
Asie-Pacifique				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	425 676	439 604	(13 928)	(3,2) %
Incidence des taux de change	(592)			
Revenus attribuables au secteur opérationnel Asie-Pacifique	425 084	439 604	(14 520)	(3,3) %

Pour l'exercice 2014, les revenus se sont établis à 10 499,7 millions \$, soit une augmentation de 415,1 millions \$, ou 4,1 %, comparativement à ceux de l'exercice 2013. En devises constantes, nos revenus ont diminué de 290,0 millions \$, ou 2,9 %, alors que les variations des taux de change ont eu une incidence favorable sur nos revenus de 705,1 millions \$, ou 7,0 %. Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants ont été le secteur gouvernements et le secteur manufacturier, distribution et détail, qui, ensemble, ont constitué environ 56 % des revenus.

La Société vise constamment à améliorer la qualité de ses revenus et, pour ce faire, elle a délaissé les activités à faible marge dans le cadre de ses activités d'intégration, comme il a déjà été mentionné. Par conséquent, ses revenus pour l'exercice ont diminué. Toutefois, ces éléments ont été contrebalancés en partie par la génération de nouveaux revenus de plus grande qualité provenant de nouveaux contrats ainsi que par l'expansion et/ou l'étendue de mandats existants dans nos régions géographiques.

3.4.1. É.-U.

Les revenus du secteur opérationnel É.-U. se sont établis à 2 664,9 millions \$ pour l'exercice 2014, soit une hausse de 152,3 millions \$, ou 6,1 %, par rapport à ceux de l'exercice 2013. En devises constantes, les revenus ont diminué de 19,1 millions \$, ou 0,8 %. Cette diminution des revenus reflète la non-reconduction d'un important projet gouvernemental à faible marge et de la diminution du volume des projets aux paliers étatiques et fédéral dans le domaine de la santé, le tout en partie contrebalancé par l'accroissement du volume des projets dans le secteur cible des services financiers et par la hausse des ventes de solutions d'affaires fondées sur la propriété intellectuelle.

Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel É.-U. ont été le secteur gouvernements et le secteur services de santé, qui, ensemble, ont constitué environ 77 % des revenus de ce secteur opérationnel.

3.4.2. NSEAS

Les revenus du secteur opérationnel NSEAS se sont établis à 2 090,2 millions \$, soit une hausse de 79,5 millions \$, ou 4,0 %, comparativement à ceux de l'exercice 2013. En devises constantes, les revenus ont diminué de 65,8 millions \$, ou 3,3 %. Cette diminution des revenus s'explique en grande partie par l'achèvement de projets et la non-reconduction des activités à faible marge, comme il a déjà été mentionné, en partie contrebalancés par de nouveaux contrats d'impartition qui s'échelonnent sur plusieurs années.

Pour l'exercice 2014, les revenus provenant de la Suède et de la Finlande ont constitué 74 % de ce secteur opérationnel, alors que les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel NSEAS ont été le secteur manufacturier, distribution et détail et le secteur gouvernements, qui, ensemble, ont constitué environ 58 % des revenus de ce secteur opérationnel.

3.4.3. Canada

Les revenus du secteur opérationnel Canada se sont établis à 1 638,3 millions \$, soit une baisse de 47,4 millions \$, ou 2,8 %, par rapport à ceux de l'exercice 2013. En devises constantes, les revenus ont diminué de 52,9 millions \$, ou 3,1 %. Cette variation s'explique en grande partie par la baisse du volume des projets imputable à l'expiration de contrats, contrebalancée en partie par le démarrage de nouveaux contrats.

Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel Canada ont été le secteur services financiers et le secteur télécommunications et services publics, qui, ensemble, ont constitué environ 57 % des revenus de ce secteur opérationnel.

3.4.4. France

Les revenus du secteur opérationnel France se sont établis à 1 333,8 millions \$, soit une hausse de 60,2 millions \$, ou 4,7 %, comparativement à ceux de l'exercice 2013. En devises constantes, les revenus ont diminué de 65,7 millions \$, ou 5,2 %. Cette diminution des revenus s'explique principalement par la diminution du volume des projets découlant de l'achèvement des projets et par la non-reconduction des activités à faible marge, contrebalancées en partie par le démarrage de nouveaux contrats.

Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel France ont été le secteur manufacturier, distribution et détail et le secteur services financiers, qui, ensemble, ont constitué 65 % des revenus de ce secteur opérationnel.

3.4.5. R.-U.

Les revenus du secteur opérationnel R.-U. se sont établis à 1 283,8 millions \$, soit une hausse de 125,3 millions \$, ou 10,8 %, comparativement à ceux de l'exercice 2013. En devises constantes, les revenus ont diminué de 37,3 millions \$, ou 3,2 %. Cette diminution des revenus est imputable à la non-reconduction des activités à faible marge, en partie contrebalancée par l'obtention de nouveaux contrats et l'expansion d'autres contrats dans le secteur cible des gouvernements.

Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel R.-U. ont été le secteur gouvernements et le secteur manufacturier, distribution et détail, qui, ensemble, ont constitué environ 69 % des revenus de ce secteur opérationnel.

3.4.6. CEE

Les revenus du secteur opérationnel CEE se sont établis à 1 063,5 millions \$, soit une hausse de 59,6 millions \$, ou 5,9 %, comparativement à ceux de l'exercice 2013. En devises constantes, les revenus ont diminué de 35,2 millions \$, ou 3,5 %. Cette baisse des revenus s'explique principalement par une baisse du volume des projets par suite de l'achèvement de projets dans le secteur cible des télécommunications et services publics et à la non-reconduction d'activités à faible marge, comme il a déjà été mentionné.

Pour l'exercice 2014, les revenus provenant des Pays-Bas et de l'Allemagne ont constitué 87 % de ce secteur opérationnel alors que les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel CEE ont été le secteur manufacturier, distribution et détail et le secteur gouvernements, qui, ensemble, ont constitué environ 57 % des revenus de ce secteur opérationnel.

3.4.7. Asie-Pacifique

Les revenus du secteur opérationnel Asie-Pacifique se sont établis à 425,1 millions \$, soit une baisse de 14,5 millions \$, ou 3,3 %, comparativement à ceux de l'exercice 2013. En devises constantes, les revenus ont diminué de 13,9 millions \$, ou 3,2 %. Cette diminution des revenus s'explique essentiellement par l'achèvement de projets dans le secteur cible manufacturier, distribution et détail en Australie et la non-reconduction prévue de projets au Moyen-Orient, en partie contrebalancés par une utilisation accrue de nos centres de prestation de services en Asie.

Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel Asie-Pacifique ont été le secteur télécommunications et services publics et le secteur manufacturier, distribution et détail, qui, ensemble, ont constitué environ 79 % des revenus de ce secteur opérationnel.

3.5. CHARGES OPÉRATIONNELLES

Pour les exercices clos les 30 septembre	2014		2013		Variation	
		% des revenus		% des revenus	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>						
Coûts des services et frais de vente et d'administration	9 129 791	87,0 %	9 012 310	89,4 %	117 481	1,3 %
Perte (gain) de change	13 042	0,1 %	(3 316)	(0,0) %	16 358	(493,3) %

3.5.1. Coûts des services et frais de vente et d'administration

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2014, les coûts des services et frais de vente et d'administration ont totalisé 9 129,8 millions \$, ce qui représente une augmentation de 117,5 millions \$, ou 1,3 %, comparativement à ceux de l'exercice 2013. La conversion des résultats opérationnels de nos établissements à l'étranger, de leur devise au dollar canadien, a eu une incidence négative de 650,4 millions \$ sur les coûts, ce qui a contrebalancé en grande partie l'incidence de change favorable de 705,1 millions \$ découlant de la conversion des revenus. En pourcentage des revenus, les coûts des services et les frais de vente et d'administration sont passés de 89,4 % à 87,0 %, essentiellement en raison de la réalisation des synergies d'affaires découlant de l'intégration de Logica actuellement en cours.

Par rapport à l'exercice 2013, les coûts des services, en pourcentage des revenus, sont demeurés relativement stables, alors que les frais de vente et d'administration ont diminué du fait de la réalisation des synergies d'affaires découlant de l'intégration de Logica.

La plupart de nos coûts sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Le risque que les variations des taux de change aient une incidence sur nos résultats est atténué en grande partie par une couverture naturelle d'appariement des coûts et des revenus libellés dans la même devise. Dans certains cas où il existe un déséquilibre important entre les coûts engagés et les revenus gagnés dans une monnaie en particulier, la Société pourrait avoir recours à des contrats de change à terme pour couvrir les flux de trésorerie.

3.5.2. Perte (gain) de change

La Société, en plus de ses couvertures naturelles, a mis en œuvre une stratégie visant, dans la mesure du possible, à gérer son exposition aux fluctuations des taux de change au moyen de l'utilisation efficace d'instruments dérivés. Pour l'exercice 2014, la perte de change était essentiellement imputable à la forte volatilité des taux de change au cours du quatrième trimestre de 2014, ce qui a entraîné des pertes dans le règlement des transactions courantes.

3.6. BAII AJUSTÉ PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Pour les exercices clos les 30 septembre		Variation		
	2014	2013	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>				
É.-U.	303 515	283 690	19 825	7,0 %
<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel É.-U.</i>	11,4 %	11,3 %		
NSEAS	195 400	139 418	55 982	40,2 %
<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel NSEAS</i>	9,3 %	6,9 %		
Canada	361 136	320 306	40 830	12,7 %
<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel Canada</i>	22,0 %	19,0 %		
France	155 695	109 760	45 935	41,9 %
<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel France</i>	11,7 %	8,6 %		
R.-U.	164 977	102 820	62 157	60,5 %
<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel R.-U.</i>	12,9 %	8,9 %		
CEE	107 977	67 341	40 636	60,3 %
<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel CEE</i>	10,2 %	6,7 %		
Asie-Pacifique	68 159	52 295	15 864	30,3 %
<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel Asie-Pacifique</i>	16,0 %	11,9 %		
BAII ajusté	1 356 859	1 075 630	281 229	26,1 %
Marge du BAII ajusté	12,9 %	10,7 %		

Pour l'exercice considéré, le BAII ajusté a atteint 1 356,9 millions \$, soit une hausse de 281,2 millions \$, ou 26,1 %, comparativement à celui de l'exercice précédent alors que la marge a augmenté, passant de 10,7 % à 12,9 % pour la même période. Cette hausse du BAII ajusté et de la marge s'explique principalement par les avantages tirés de la mise en œuvre du programme d'intégration de Logica qui était axé sur l'utilisation des ressources, des revenus rentables et l'optimisation des frais de vente et d'administration. Le BAII ajusté des secteurs opérationnels européens s'est établi à 692,2 millions \$, représentant une marge du BAII ajusté de 11,2 %, soit une hausse par rapport à 471,6 millions \$ ou 8,0 % pour l'exercice 2013. Les secteurs opérationnels nord-américains ont contribué à hauteur de 664,7 millions \$ en 2014 par rapport à 604,0 millions \$ pour l'exercice 2013, ou 15,4 % des revenus comparativement à 14,4 % pour la même période.

Ces résultats pour l'exercice 2014 comprennent un montant de 62,1 millions \$ de bénéfices non récurrents découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition. Compte non tenu des bénéfices découlant de l'ajustement de provisions liées à l'acquisition, le BAII ajusté pour les secteurs opérationnels européens pour l'exercice 2014 se serait établi à 630,1 millions \$, représentant une marge du BAII ajusté de 10,2 %, soit une hausse par rapport à 471,6 millions \$, ou 8,0 %, à l'exercice 2013.

Ces bénéfices découlent de l'ajustement de provisions constituées lors de la répartition du prix d'acquisition de Logica. L'établissement de la répartition du prix d'acquisition de Logica ayant été établi, ces ajustements ont été inscrits à l'état du résultat. Pour assurer une meilleure visibilité du rendement de nos activités et les rendre comparables aux périodes précédentes, ces ajustements ont été isolés et présentés séparément. De plus, ces bénéfices, qui ne résultent pas des activités d'exploitation quotidiennes de la direction, sont exclus de tout régime de rémunération des membres de la direction.

Certains des éléments compris dans ces bénéfices découlent, par exemple, de l'incidence de la variation des provisions liées aux contrats de clients, du règlement de crédits d'impôt et de la résiliation anticipée de contrats de location.

3.6.1. É.-U.

Le BAII ajusté de notre secteur opérationnel É.-U. s'est établi à 303,5 millions \$ pour l'exercice 2014, soit une augmentation de 19,8 millions \$ comparativement à celui de l'exercice 2013, alors que la marge a augmenté, pour passer de 11,3 % à 11,4 % pour la même période. Cette hausse du BAII ajusté s'explique essentiellement par la croissance des revenus.

3.6.2. NSEAS

Le BAII ajusté du secteur opérationnel NSEAS a atteint 195,4 millions \$ pour l'exercice 2014, soit une augmentation de 56,0 millions \$ par rapport à celui de l'exercice 2013, alors que la marge a augmenté, pour passer de 6,9 % à 9,3 % pour la même période. Cette hausse du BAII ajusté et de la marge s'explique principalement par la réalisation des synergies liées aux coûts découlant du programme d'intégration, par la mise en œuvre des assises de gestion de CGI, par la non-reconduction d'activités à faible marge, comme il a déjà été mentionné, ainsi que par l'incidence favorable issue d'un gain de 8,5 millions \$ lié à la liquidation d'un régime de retraite. La hausse du BAII ajusté de 56,0 millions \$ comprend un montant de 15,0 millions \$ au titre des bénéfices non récurrents découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition se rapportant principalement à la renégociation des contrats de location de bureaux et à des contrats de clients.

3.6.3. Canada

Le BAII ajusté du secteur opérationnel Canada a atteint 361,1 millions \$ pour l'exercice 2014, soit une hausse de 40,8 millions \$ par rapport à celui de l'exercice 2013, alors que la marge a augmenté, pour passer de 19,0 % à 22,0 % pour la même période. L'amélioration du BAII ajusté et de la marge rend compte de la priorité accordée à la gestion de l'utilisation des ressources au cours de l'exercice, d'une meilleure exécution des projets en cours et d'autres réductions de coûts découlant des initiatives liées à l'optimisation supplémentaire de nos actifs immobiliers.

3.6.4. France

Le BAII ajusté du secteur opérationnel France a atteint 155,7 millions \$ pour l'exercice 2014, soit une augmentation de 45,9 millions \$ par rapport à celui de l'exercice 2013, alors que la marge a augmenté, pour passer de 8,6 % à 11,7 % pour la même période. Cette augmentation du BAII ajusté et de la marge s'explique principalement par la réalisation des synergies liées aux coûts découlant du programme d'intégration, par la mise en œuvre des assises de gestion de CGI et par la non-reconduction d'activités à faible marge. Les bénéfices non récurrents découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition se rapportant principalement à des contrats de clients et au règlement de crédits d'impôt ont eu une incidence positive de 14,7 millions \$ sur le BAII ajusté du secteur opérationnel France.

3.6.5. R.-U.

Le BAII ajusté du secteur opérationnel R.-U. a totalisé 165,0 millions \$ pour l'exercice 2014, soit une hausse de 62,2 millions \$ par rapport à celui de l'exercice 2013, alors que la marge a augmenté, pour passer de 8,9 % à 12,9 %. Cette augmentation du BAII ajusté et de la marge est attribuable en grande partie à la réalisation des synergies liées aux coûts découlant du programme d'intégration, à la mise en œuvre des assises de gestion de CGI ainsi qu'aux avantages tirés de la non-reconduction d'activités qui ne répondaient pas à nos standards de rentabilité. Les bénéfices non récurrents découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition se rapportant principalement à la renégociation de contrats de location de bureaux et au règlement de crédits d'impôt ont eu une incidence positive de 17,1 millions \$ sur le BAII ajusté de 2014 du secteur opérationnel R.-U.

3.6.6. CEE

Le BAII ajusté du secteur opérationnel CEE a totalisé 108,0 millions \$ pour l'exercice 2014, soit une hausse de 40,6 millions \$ par rapport à celui de l'exercice 2013, alors que la marge a augmenté, pour passer de 6,7 % à 10,2 % pour la même période. Cette augmentation du BAII ajusté et de la marge découle essentiellement de la réalisation des synergies liées aux coûts découlant du programme d'intégration et de la mise en œuvre des assises de gestion de CGI ainsi que des avantages tirés de la non-reconduction d'activités qui ne répondaient pas à nos standards de rentabilité. Les bénéfices non récurrents découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition se rapportant principalement à des contrats de clients totalisant 14,3 millions \$ ont eu une incidence favorable sur le BAII ajusté depuis le début de l'exercice.

3.6.7. Asie-Pacifique

Le BAII ajusté pour le secteur opérationnel Asie-Pacifique s'est établi à 68,2 millions \$ pour l'exercice 2014, soit une hausse de 15,9 millions \$ par rapport à celui de l'exercice 2013, alors que la marge a augmenté, pour passer de 11,9 % à 16,0 % pour la même période. Cette augmentation du BAII ajusté et de la marge s'explique principalement par la réalisation des synergies liées aux coûts découlant du programme d'intégration, par la mise en œuvre des assises de gestion de CGI et par la mise en œuvre de certaines améliorations de productivité dans nos centres de prestation de services mondiaux.

3.7. BÉNÉFICE AVANT IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Le tableau ci-dessous fournit un rapprochement de notre BAII ajusté et du bénéfice avant impôt sur les bénéfices, qui est présenté conformément aux IFRS.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2014		2013		Variation	
		% des revenus		% des revenus	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>						
BAII ajusté	1 356 859	12,9 %	1 075 630	10,7 %	281 229	26,1 %
<i>Moins les éléments suivants :</i>						
Coûts connexes à l'intégration	127 341	1,2 %	338 439	3,4 %	(211 098)	(62,4) %
Charges financières	101 278	1,0 %	113 931	1,1 %	(12 653)	(11,1) %
Revenus financiers	(2 010)	(0,0) %	(4 362)	(0,0) %	2 352	(53,9) %
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	1 130 250	10,8 %	627 622	6,2 %	502 628	80,1 %

3.7.1. Coûts connexes à l'intégration

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013, la Société a engagé au titre des coûts connexes à l'intégration un montant de respectivement 127,3 millions \$ et 338,4 millions \$. Ces coûts ont trait à la restructuration et à l'arrimage des activités de Logica au modèle d'affaires de CGI.

3.7.2. Charges financières

Les charges financières comprennent essentiellement les intérêts relatifs à notre dette à long terme contractée pour financer l'acquisition de Logica. La baisse des charges financières pour l'exercice clos le 30 septembre 2014 découle en grande partie des remboursements effectués sur l'encours de notre dette à long terme.

3.7.3. Revenus financiers

Les revenus financiers comprennent les intérêts et les autres revenus de placement liés aux soldes de trésorerie, aux placements et aux cotisations fiscales.

3.8. BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau ci-dessous présente les renseignements sous-jacents au calcul du bénéfice par action :

Pour les exercices clos les 30 septembre	2014	2013	Variation	
			\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>				
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	1 130 250	627 622	502 628	80,1 %
Charge d'impôt sur les bénéfices	270 807	171 802	99 005	57,6 %
<i>Taux d'imposition effectif</i>	24,0 %	27,4 %		
Bénéfice net	859 443	455 820	403 623	88,5 %
Marge du bénéfice net	8,2 %	4,5 %		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
Actions subalternes classe A et actions classe B (de base)	308 743 126	307 900 034		0,3 %
Actions subalternes classe A et actions classe B (dilué)	318 927 737	316 974 179		0,6 %
Bénéfice par action (en dollars)				
Bénéfice de base par action	2,78	1,48	1,30	87,8 %
Bénéfice dilué par action	2,69	1,44	1,25	86,8 %

3.8.1. Charge d'impôt sur les bénéfices

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2014, la charge d'impôt sur les bénéfices s'est établie à 270,8 millions \$, soit une hausse de 99,0 millions \$ par rapport à 171,8 millions \$ pour l'exercice 2013. Notre taux d'imposition effectif, quant à lui, est passé de 27,4 % à 24,0 %. La hausse de la charge d'impôt sur les bénéfices tient compte principalement de l'augmentation du bénéfice avant impôt sur les bénéfices. La diminution du taux d'imposition pour l'exercice 2014 est attribuable aux ajustements fiscaux favorables de 11,9 millions \$ découlant principalement d'un règlement de passifs d'impôt pris en charge par suite de l'acquisition des anciennes activités de Logica en Europe. La diminution du taux d'imposition pour l'exercice 2014 est également attribuable aux ajustements fiscaux nets défavorables de 11,1 millions \$ de l'exercice 2013 qui comprenaient une charge de 18,4 millions \$ découlant de la réévaluation des actifs d'impôt différé par suite de l'adoption de la baisse des taux d'imposition futurs des sociétés au Royaume-Uni et des impôts de 7,6 millions \$ payés en raison du rapatriement des fonds des anciennes activités de Logica en Inde, le tout en partie contrebalancé par un ajustement favorable de 14,9 millions \$ aux É.-U. découlant de l'échéance d'un délai de prescription.

Le tableau de la page 26 présente les comparaisons du taux d'imposition par rapport à l'exercice précédent, compte non tenu de l'incidence des coûts connexes à l'intégration, des ajustements fiscaux et des bénéfices découlant de l'incidence de la variation de provisions liées à l'acquisition.

Selon les taux en vigueur à la fin de l'exercice 2014 et la répartition des secteurs d'activité, nous prévoyons que notre taux d'imposition effectif, avant tout ajustement important, sera de l'ordre de 25 % à 27 % pour les périodes ultérieures.

3.8.2. Nombre moyen pondéré d'actions

Pour l'exercice 2014, le nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions de CGI en circulation a augmenté par rapport à celui de l'exercice 2013 en raison de l'émission d'actions subalternes classe A à la suite de l'exercice d'options sur actions, mais a été contrebalancé en partie par le rachat de 2 837 360 actions subalternes classe A. Au cours de l'exercice, 4 999 544 options ont été exercées.

3.8.3. Bénéfice net et bénéfice par action avant les éléments spécifiques

Le tableau ci-après présente la comparaison par rapport à l'exercice précédent avant les éléments spécifiques comme les coûts connexes à l'intégration, les ajustements fiscaux favorables et les bénéfices découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition :

Pour les exercices clos les 30 septembre		Variation		
	2014	2013	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>				
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	1 130 250	627 622	502 628	80,1 %
<i>Rajouter :</i>				
Coûts connexes à l'intégration	127 341	338 439	(211 098)	(62,4) %
<i>Déduire :</i>				
Impact de la variation de provisions liées à l'acquisition ¹	62 075	—	62 075	—
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices avant les éléments spécifiques	1 195 516	966 061	229 455	23,8 %
Marge	11,4 %	9,6 %		
Charge d'impôt sur les bénéfices	270 807	171 802	99 005	57,6 %
<i>Rajouter :</i>				
Ajustements fiscaux ²	11 900	(11 113)	23 013	(207,1) %
Impôt déductible sur les coûts connexes à l'intégration	29 430	77 707	(48 277)	(62,1) %
<i>Déduire :</i>				
Impôt sur l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition	10 097	—	10 097	—
Charge d'impôt sur les bénéfices avant les éléments spécifiques	302 040	238 396	63 644	26,7 %
Taux d'imposition effectif avant les éléments spécifiques	25,3 %	24,7 %		
Bénéfice net avant les éléments spécifiques	893 476	727 665	165 811	22,8 %
Marge du bénéfice net	8,5 %	7,2 %		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
Actions subalternes classe A et actions classe B (de base)	308 743 126	307 900 034		0,3 %
Actions subalternes classe A et actions classe B (dilué)	318 927 737	316 974 179		0,6 %
Bénéfice par action avant les éléments spécifiques (en dollars)				
Bénéfice de base par action	2,89	2,36	0,53	22,5 %
Bénéfice dilué par action	2,80	2,30	0,50	21,7 %

¹ L'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition est présenté à la page 22.

² Les ajustements fiscaux sont présentés à la page 25.

4. Situation de trésorerie

4.1. ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

CGI finance sa croissance en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités opérationnelles, l'utilisation de ses facilités de crédit, l'émission de titres de créance à long terme et l'émission d'actions. L'une de nos priorités financières est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant efficacement nos actifs, nos passifs et nos flux de trésorerie.

Au 30 septembre 2014, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 535,7 millions \$. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2014	2013	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1 174 835	671 257	503 578
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(321 153)	(233 855)	(87 298)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(414 064)	(445 971)	31 907
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(10 102)	1 665	(11 767)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	429 516	(6 904)	436 420

4.1.1. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont élevés à 1 174,8 millions \$ comparativement à 671,3 millions \$, soit 11,2 % des revenus contre 6,7 % pour l'exercice précédent. Cette hausse résulte en grande partie de l'amélioration continue du rendement découlant de la réalisation du programme d'intégration et de la mise en œuvre des assises de gestion de CGI dans les secteurs opérationnels européens. Sur douze mois, la diminution des paiements des coûts connexes à l'intégration pour l'exercice 2014 a également contribué à la hausse des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles. Le moment des rentrées et des sorties du fonds de roulement aura toujours une incidence sur les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles. Compte non tenu des débours connexes à l'intégration, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles auraient été de 1 332,8 millions \$ pour l'exercice 2014, soit 12,7 % des revenus comparativement à 977,7 millions \$ ou 9,7 % des revenus pour l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2014	2013	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Bénéfice net	859 443	455 820	403 623
Amortissement	444 232	435 944	8 288
Autres ajustements ¹	103 827	61 049	42 778
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	1 407 502	952 813	454 689
<i>Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :</i>			
Créances clients, travaux en cours et revenus différés	209 189	(52 830)	262 019
Fournisseurs et autres créditeurs, rémunération à payer, provisions et autres passifs non courants	(463 685)	(233 631)	(230 054)
Autres ²	21 829	4 905	16 924
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(232 667)	(281 556)	48 889
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1 174 835	671 257	503 578

¹ Les autres ajustements comprennent la charge d'impôt différé, la perte (le gain) de change et la charge au titre des paiements fondés sur des actions.

² Comprend les charges payées d'avance et autres actifs, les actifs financiers non courants, les obligations au titre des prestations de retraite, les instruments financiers dérivés et l'impôt sur les bénéfices.

Pour l'exercice considéré, le bénéfice net de la Société a augmenté de 403,6 millions \$ comparativement à celui de l'exercice 2013. La hausse du bénéfice net s'explique en grande partie par la réduction des coûts connexes à l'intégration, la réalisation des synergies liées aux coûts découlant du programme d'intégration de Logica et par la mise en œuvre des assises de gestion de CGI dans les secteurs opérationnels européens.

La hausse de 42,8 millions \$ des autres ajustements s'explique par l'augmentation de la charge d'impôt différé en raison de l'utilisation de pertes fiscales comptabilisées antérieurement découlant de l'amélioration de la rentabilité des secteurs opérationnels européens et de la forte volatilité des taux de change, ce qui a entraîné des pertes lors du règlement des transactions courantes.

Pour l'exercice 2014, les flux de trésorerie de 209,2 millions \$ provenant des créances clients, travaux en cours et revenus différés s'expliquent principalement par la baisse de 6 jours du délai moyen de recouvrement des créances, qui est passé de 49 jours à l'exercice 2013 à 43 jours à l'exercice considéré.

Les flux de trésorerie de 52,8 millions \$ pour l'exercice 2013 affectés aux créances clients, travaux en cours et revenus différés s'expliquaient en grande partie par le moment où les jalons de facturation ont été atteints pour certains contrats américains de grande envergure.

Pour l'exercice considéré, les flux de trésorerie de 463,7 millions \$ affectés aux fournisseurs et autres créditeurs, de la rémunération à payer, des provisions et autres passifs non courants découlaient en grande partie de l'utilisation d'un montant de 102,6 millions \$ de la provision pour pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus, de la baisse nette de 65,0 millions \$ au titre de la provision relative à la rémunération liée au rendement versée à nos membres, de l'utilisation nette de 53,7 millions \$ des provisions pour contrats de location déficitaires, de la diminution nette de 35,7 millions \$ des provisions pour litiges et réclamations découlant principalement du renversement de montants inutilisés en raison du règlement favorable des réclamations et, finalement, des paiements nets de 30,7 millions \$ au titre des éléments connexes à l'intégration.

Les flux de trésorerie de 233,6 millions \$ pour l'exercice 2013 affectés aux fournisseurs et autres créditeurs, à la rémunération à payer, aux provisions et autres passifs non courants sont attribuables à l'utilisation d'un montant de 94,0 millions \$ de pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus, au paiement de 37,9 millions \$ au titre du programme de restructuration des anciennes activités de Logica, au paiement de 31,3 millions \$ lié au règlement de réclamations provenant d'anciennes activités, au paiement de 27,0 millions \$ affecté à des éléments connexes à l'intégration, le tout en partie contrebalancé par une hausse nette de 32,0 millions \$ des provisions liées à l'acquisition. Dans une moindre mesure, la baisse des fournisseurs et autres créditeurs est attribuable à la transition et à la transformation des pratiques d'affaires liées aux activités acquises de Logica telles que la réduction du nombre des sous-traitants et à la mise en œuvre de mesures de gestion des dépenses.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la variation de la provision pour les coûts connexes à l'intégration :

Pour les exercices clos les 30 septembre	2014	2013
<i>En millions de dollars canadiens</i>		
Provision pour les coûts connexes à l'intégration au début de l'exercice	135,8	101,9
Coûts connexes à l'intégration	127,3	338,4
Paiements des coûts connexes à l'intégration	(158,0)	(306,4)
Incidence nette sur les éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(30,7)	32,0
Plus : Écart de conversion ¹	0,5	9,1
Moins : Coûts connexes à l'intégration hors trésorerie	—	7,2
Provision pour les coûts connexes à l'intégration à la fin de l'exercice	105,6	135,8

¹ L'écart de conversion a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

4.1.2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à respectivement 321,2 millions \$ et 233,9 millions \$. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie des activités d'investissement.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2014	2013	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Acquisition d'entreprise	—	(5 140)	5 140
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles	13 673	—	13 673
Acquisition d'immobilisations corporelles	(181 471)	(141 965)	(39 506)
Ajouts de coûts liés à des contrats	(73 900)	(31 207)	(42 693)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(77 726)	(71 447)	(6 279)
Variation nette des placements courants et produit (sortie) à la vente de placements non courants	(8 106)	7 727	(15 833)
Paiement provenant des montants à recevoir à long terme	6 377	8 177	(1 800)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(321 153)	(233 855)	(87 298)

Pour l'exercice considéré, nous avons investi 333,1 millions \$ dans l'acquisition d'immobilisations corporelles, dans des ajouts d'immobilisations incorporelles et en coûts liés à des contrats, comparativement à 244,6 millions \$ à l'exercice précédent, soit une hausse de 88,5 millions \$ attribuable en grande partie à l'accroissement du volume de nouveaux contrats à long terme.

4.1.3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2014, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont élevés à 414,1 millions \$, comparativement à 446,0 millions \$ pour l'exercice 2013. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie des activités de financement.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2014	2013	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable non garantie	(283 049)	(467 027)	183 978
Variation nette de la dette à long terme	(25 343)	12 276	(37 619)
	(308 392)	(454 751)	146 359
Règlements des instruments financiers dérivés	(37 716)	—	(37 716)
Achat d'actions subalternes classe A détenues en fiducie	(23 016)	(7 663)	(15 353)
Revente d'actions subalternes classe A détenues en fiducie	1 390	—	1 390
Rachat d'actions subalternes classe A	(111 468)	(22 869)	(88 599)
Émission d'actions subalternes classe A	65 138	39 312	25 826
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(414 064)	(445 971)	31 907

Au cours de l'exercice 2014, la Société a remboursé la première tranche venant à échéance de l'emprunt à terme totalisant 486,7 millions \$ au moyen du produit tiré des facilités de crédit. La Société a également conclu un financement par voie de placement privé de titres de créance d'un montant en capital de 955 millions \$ qui comprend quatre tranches de billets de premier rang non garantis en devise américaine de 745 millions \$ US et une tranche de billets de premier rang non garantis en euros de 85 millions €, d'une échéance moyenne pondérée de 7,9 ans et portant intérêt à un taux moyen pondéré de 3,62 %. La Société a utilisé le produit tiré de l'émission des nouveaux billets par voie de placement privé pour rembourser la tranche de l'emprunt à terme échéant en mai 2015 totalisant 494,7 millions \$ et le solde des facilités de crédit. À la suite de ces transactions, la Société a affecté 37,7 millions \$ au règlement des swaps connexes de taux d'intérêt variable contre taux fixe et le swap connexe de devises. Au cours de l'exercice, nous avons réduit le solde de notre dette à long terme de 308,4 millions \$ alors qu'à l'exercice 2013, nous avons remboursé un montant net de 454,8 millions \$.

Pour l'exercice 2014, nous avons racheté sur le marché libre 2 837 360 actions subalternes classe A, rachat pris en compte dans la limite annuelle maximale d'actions pouvant être rachetées en vertu de l'offre publique de rachat précédente dans le cours normal des activités, en contrepartie de 111,5 millions \$. Pour l'exercice 2013, un montant de 22,9 millions \$ avait été utilisé pour racheter 723 100 actions subalternes classe A dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités alors en vigueur.

Pour l'exercice 2014, un montant net de 21,6 millions \$ a été utilisé pour acheter des actions de CGI en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement (« UAR ») de la Société, qui fait partie de la rémunération de certains cadres supérieurs. Pour l'exercice précédent, un montant de 7,7 millions \$ avait été utilisé pour acheter des actions en vertu du régime d'UAR.

Pour l'exercice 2014, nous avons reçu un produit de 65,1 millions \$ à la suite de l'exercice d'options sur actions, comparativement à un montant de 39,3 millions \$ en 2013.

4.1.4. Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Pour l'exercice 2014, les flux de trésorerie découlant de l'incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 10,1 millions \$, comparativement à une hausse de 1,7 million \$ pour l'exercice 2013. Ces montants n'ont pas eu d'incidence sur le bénéfice net, car ils ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

4.2. SOURCES DE FINANCEMENT

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Engagement total	Montants disponibles au 30 septembre 2014	Montants impayés au 30 septembre 2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	535 715	—
Placements non courants	—	30 689	—
Facilités renouvelables engagées non garanties ^a	1 500 000	1 463 280	36 720
Total	1 500 000	2 029 684	36 720

^a Comportent des lettres de crédit de 36,7 millions \$ en cours au 30 septembre 2014.

Notre situation de trésorerie et nos lignes de crédit bancaire suffisent au financement de notre stratégie de croissance. Au 30 septembre 2014, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements non courants négociables s'établissaient à 566,4 millions \$.

Les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à terme, lesquels ont tous une échéance de 90 jours ou moins. Les placements non courants négociables comprennent les obligations gouvernementales et de sociétés assorties d'échéances variant de 1 an à 5 ans ayant une note « A » ou supérieure.

Le montant de capital rapidement à la disposition de la Société s'élevait à 2 029,7 millions \$. Les ententes de crédit à long terme sont assorties de clauses restrictives qui exigent le maintien de certains ratios financiers. Au 30 septembre 2014, CGI respectait ces clauses restrictives.

Le total de la dette a diminué de 186,8 millions \$, pour s'établir à 2 679,7 millions \$ au 30 septembre 2014, contre un encours totalisant 2 866,6 millions \$ au 30 septembre 2013. L'écart s'explique en grande partie par le remboursement de respectivement 281,2 millions \$ et 981,5 millions \$ aux termes de la facilité de crédit renouvelable non garantie et de l'emprunt à terme, en partie neutralisé par le produit tiré du placement privé de 745 millions \$ US et 85 millions € totalisant 955 millions \$ ainsi que la perte de change non réalisée de 87,1 millions \$.

Au cours du premier trimestre de 2014, la facilité de crédit renouvelable non garantie de 1 500,0 millions \$ a été prolongée d'un an jusqu'en décembre 2017. Le 25 juillet 2014, cette facilité a encore été prolongée d'un an jusqu'en décembre 2018 et pourra être prolongée à nouveau tous les ans. Toutes les autres modalités, y compris les taux d'intérêt et les clauses restrictives bancaires, demeurent inchangées.

Au 30 septembre 2014, le montant positif du fonds de roulement¹ de CGI totalisait 89,4 millions \$. La Société dispose également de 1,5 milliard \$ aux termes de sa facilité de crédit renouvelable non garantie et elle dégage suffisamment de flux de trésorerie pour continuer de financer ses activités et réduire le montant de l'encours de sa dette dans un avenir rapproché, tout en maintenant une bonne situation de trésorerie.

4.3. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Nous assumons des obligations contractuelles assorties de dates d'échéance variées. Ces obligations sont principalement liées à la location de bureaux, au matériel informatique utilisé pour exécuter les contrats d'impartition et aux ententes de service à long terme. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2014, la Société a diminué de 130,4 millions \$ ses engagements en raison des initiatives liées à l'optimisation de nos actifs immobiliers, de la renégociation des contrats de location de bureaux et de la réduction de la dette à long terme contractée pour financer l'acquisition de Logica à l'exercice 2012. Ces éléments ont été neutralisés en partie par la hausse de l'intérêt estimatif sur la dette à long terme du fait du nouveau financement par voie de placement de titres de créance et des nouvelles ententes de service à long terme conclues au cours de l'exercice.

Type d'engagement	Total	Moins de un an	2 ^e année et 3 ^e année	4 ^e année et 5 ^e année	Après 5 ans
<i>En milliers de dollars canadiens</i>					
Dette à long terme	2 632 873	48 048	1 162 658	337 010	1 085 157
Intérêts estimatifs sur la dette à long terme	477 658	89 709	137 788	105 742	144 419
Obligation découlant de contrats de location-financement	61 698	32 319	28 506	873	—
Intérêts estimatifs sur l'obligation découlant de contrats de location-financement	2 699	1 494	1 184	21	—
Contrats de location simple					
Location de bureaux	1 287 438	278 159	459 651	326 096	223 532
Matériel informatique	42 153	21 349	17 223	3 427	154
Véhicules	84 091	36 862	33 250	10 151	3 828
Ententes de service à long terme et autres ententes	190 083	74 291	92 875	22 917	—
Total des obligations contractuelles	4 778 693	582 231	1 933 135	806 237	1 457 090

Le montant des cotisations requises au titre de nos régimes de retraite ne figure pas au tableau ci-dessus étant donné que ces montants sont établis à partir d'évaluations actuarielles effectuées périodiquement aux fins de capitalisation. Nos cotisations au titre des régimes à prestations définies sont estimées à 20,1 millions \$ pour l'exercice 2015, comme il est décrit à la note 17 des états financiers.

4.4. INSTRUMENTS FINANCIERS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

Nous avons recours à divers instruments financiers pour gérer le risque lié à la fluctuation des taux de change et des taux d'intérêt. Nous n'émettons ni ne détenons d'instruments dérivés aux fins de négociation. Les écarts de change sur les investissements nets et la partie efficace des gains ou des pertes sur les instruments de couverture des investissements nets sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat global. Tout gain ou toute perte réalisé ou non réalisé sur les instruments de couverture de la dette libellée en dollars américains est aussi comptabilisé à l'état consolidé du résultat global.

¹ Le fonds de roulement correspond au total des actifs courants moins le total des passifs courants.

Nous détenons les instruments financiers dérivés en cours qui suivent :

Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger

- Swaps de devises de 968,8 millions \$ en euros désignés comme un instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses secteurs opérationnels en Europe (1 153,7 millions \$ au 30 septembre 2013).

Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs

- Contrats de change à terme de 32,0 millions \$ US pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et le dollar canadien (56,8 millions \$ US au 30 septembre 2013).
- Contrats de change à terme de 75,2 millions \$ US pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et la roupie indienne (94,4 millions \$ US au 30 septembre 2013).
- Contrats de change à terme de 94,6 millions \$ pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar canadien et la roupie indienne (142,5 millions \$ au 30 septembre 2013).
- Contrats de change à terme de 142,6 millions SEK pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre la couronne suédoise et la roupie indienne (néant SEK au 30 septembre 2013).
- Contrats de change à terme de 121,1 millions € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et la livre sterling (néant € au 30 septembre 2013).
- Contrats de change à terme de 15,0 millions € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et la couronne suédoise (31,0 millions € au 30 septembre 2013).

Couvertures de flux de trésorerie sur une facilité d'emprunt à terme non garantie

- Swaps de taux d'intérêt variable contre taux fixe de 484,4 millions \$ (1 234,4 millions \$ au 30 septembre 2013).

Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine

- Swaps de taux d'intérêt fixe contre taux variable de 250,0 millions \$ US (250,0 millions \$ US au 30 septembre 2013).

Dérivés non désignés comme couvertures

La Société ne détenait aucun dérivé non désigné comme couverture au 30 septembre 2014.

La partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et la partie inefficace, le cas échéant, dans le bénéfice net. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, nos relations de couverture ont été efficaces.

La Société estime qu'une tranche d'environ 4,9 millions \$ des gains nets cumulés sur l'ensemble des instruments financiers dérivés qui ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie au 30 septembre 2014 sera reclassée dans les états consolidés du résultat au cours des 12 prochains mois.

4.5. INDICATEURS DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE ET DES SOURCES DE FINANCEMENT

Aux 30 septembre	2014	2013
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>		
Rapprochement de la dette nette et de la dette à long terme, incluant la tranche courante :		
Dette nette	2 113 299	2 739 949
<i>Rajouter :</i>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	535 715	106 199
Placements courants	—	69
Placements non courants	30 689	20 333
Dette à long terme, incluant la tranche courante	2 679 703	2 866 550
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette	27,6 %	39,6 %
Rendement des capitaux propres	18,8 %	12,3 %
Rendement du capital investi	14,5 %	11,8 %
Délai moyen de recouvrement des créances (<i>en jours</i>)	43	49

Nous utilisons le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette comme indicateur de notre levier financier afin d'obtenir d'importants contrats d'impartition, de développer nos centres de prestation de services mondiaux ou à des fins d'acquisition. Nous avons fait l'acquisition de Logica le 20 août 2012, que nous avons financée par emprunt et par l'émission d'actions, ce qui a fait augmenter considérablement notre ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette. À la fin de l'exercice 2012, le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette s'était établi à 46,5 %. Les remboursements ultérieurs de la dette ont permis de ramener le ratio à 39,6 % à l'exercice 2013. Le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette a diminué davantage en 2014, passant à 27,6 % en raison de la hausse des capitaux propres découlant principalement du bénéfice net et des remboursements nets de la dette en raison de l'amélioration de la trésorerie générée.

Le rendement des capitaux propres est une mesure du rendement que nous produisons pour nos actionnaires. Le rendement des capitaux propres a augmenté, passant de 12,3 % pour l'exercice 2013 à 18,8 % pour l'exercice 2014. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse du bénéfice net au cours des quatre derniers trimestres, période au cours de laquelle les avantages tirés de l'intégration des activités de Logica à celles de CGI se sont matérialisés.

Le rendement du capital investi est une mesure de l'efficacité de la Société à répartir les capitaux dont elle a le contrôle dans des placements rentables. Le taux de rendement du capital investi est passé de 11,8 %, il y a un an, à 14,5 % au 30 septembre 2014. L'amélioration du taux de rendement du capital investi découle essentiellement de la hausse du BAII ajusté après impôts comparativement à l'exercice précédent en raison de la matérialisation des avantages tirés de l'intégration des activités de Logica à celles de CGI.

Le délai moyen de recouvrement des créances est passé de 49 jours au 30 septembre 2013 à 43 jours à la fin de l'exercice 2014. On calcule le délai moyen de recouvrement des créances en soustrayant les revenus différés de la somme des créances clients et des travaux en cours; ainsi, les avances reçues de clients de services d'impartition en contrepartie de travaux à exécuter et les paiements effectués selon les jalons de projets atteints peuvent avoir une incidence sur ce délai. Nous demeurons engagés à gérer notre délai moyen de recouvrement des créances à l'intérieur de notre cible d'au plus 45 jours.

4.6. INSTRUMENTS DE FINANCEMENT HORS BILAN ET GARANTIES

CGI utilise des instruments de financement hors bilan dans le cours normal de ses activités pour diverses transactions comme les contrats de location simple visant les bureaux, le matériel informatique et les véhicules ainsi que l'affacturage des créances clients. De temps à autre, nous concluons des ententes en vertu desquelles nous fournissons à des tiers des garanties de performance opérationnelle ou financière dans le cadre de la vente d'actifs, de cessions d'entreprises, de garanties et de contrats conclus avec le gouvernement américain.

Dans le cadre de la vente d'actifs et de la cession d'entreprises, la Société pourrait devoir dédommager des contreparties par suite de violations de déclarations ou de garanties, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des contreparties. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale de 10,4 millions \$, d'autres ne stipulent aucun plafond ni durée limitée. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait devoir être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée relativement à ces garanties n'aurait pas un effet important sur ses états financiers consolidés.

La Société s'est engagée aussi à fournir des services dans le cadre de contrats conclus avec le gouvernement des États-Unis. Ces contrats sont soumis à des exigences juridiques et réglementaires étendues, et, de temps à autre, des agences du gouvernement américain enquêtent afin de s'assurer que la Société gère ses activités conformément à ces exigences. Généralement, le gouvernement peut modifier la portée de ces contrats ou y mettre fin à sa convenance. L'annulation ou la réduction de la portée d'un grand projet avec le gouvernement pourrait avoir des répercussions négatives importantes sur les résultats opérationnels et sur la situation financière de la Société.

Dans le cours normal de nos activités, nous pouvons fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, nous ne serions responsables des montants des cautionnements de soumission que si nous refusons d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. Nous serions également responsables des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de nos engagements. Au 30 septembre 2014, nous avons engagé un montant total de 55,9 millions \$ dans ces types de cautionnement. À notre connaissance, nous nous conformons à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de service pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée relativement à ces garanties n'aurait pas un effet important sur nos résultats ni sur notre situation financière consolidés.

4.7. CAPACITÉ DE LIVRER LES RÉSULTATS

Une situation de trésorerie et des sources de financement suffisantes sont nécessaires pour appuyer les activités continues et exécuter notre stratégie de croissance équilibrée. La Société dispose de sources de financement adéquates grâce à ses flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, à ses facilités de crédit, à ses ententes de crédit à long terme et aux capitaux investis par ses actionnaires. Ces fonds ont été principalement affectés à l'obtention de nouveaux contrats importants d'impartition et de services de gestion déléguée à long terme, à des investissements dans nos solutions d'affaires, à la poursuite d'acquisitions génératrices de valeur, au rachat des actions de CGI et au remboursement de la dette. Les fonds ont également servi à élargir notre réseau mondial de prestation de services, un nombre croissant de nos clients exigeant des solutions de rechange moins coûteuses. Sur le plan du financement, nous sommes bien placés pour poursuivre, au cours de l'exercice 2015, l'exécution de notre stratégie de croissance qui s'appuie sur quatre piliers.

La participation de dirigeants forts et expérimentés est essentielle pour mener à bien notre stratégie. CGI est dotée d'une équipe de direction solide, formée de membres très compétents qui ont acquis une vaste expérience dans le secteur des TI grâce à des cheminements de carrière et à des rôles de leadership variés. CGI favorise le développement du leadership pour s'assurer que l'ensemble de l'organisation bénéficie d'un apport continu de savoir et de force. Dans le cadre de la planification de la relève aux postes clés, nous avons créé l'Institut de leadership, notre propre université d'entreprise, afin de développer le leadership, les compétences techniques et les aptitudes de gestion, inspiré par les origines et les traditions de CGI.

Comme le capital humain est le pilier de notre Société, nos professionnels et leur savoir sont essentiels pour offrir un service de qualité à nos clients. Notre programme de ressources humaines offre une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels, un environnement de travail favorable ainsi que des programmes de formation et de perfectionnement professionnel afin d'attirer et de retenir les personnes les plus talentueuses. CGI s'informe régulièrement de la satisfaction des employés au moyen d'un sondage à l'échelle de la Société, et des mesures sont prises pour remédier aux problèmes immédiatement. Près de 45 000 de nos membres, ou 70 %, étaient également propriétaires de CGI par le biais de notre régime d'achat d'actions. Ainsi, grâce au régime d'achat d'actions et au régime de participation aux profits, tous les membres prennent part au succès de la Société, ce qui permet d'harmoniser les objectifs des membres avec nos buts stratégiques.

Outre nos sources de financement et le talent de notre capital humain, CGI a établi des assises de gestion qui comprennent la régie d'entreprise, des cadres de gestion perfectionnés et un modèle organisationnel pour les processus de ses unités opérationnelles et d'entreprise. Ces assises, de même que les systèmes internes appropriés, permettent d'offrir à nos clients un service de qualité suivant des normes élevées et rigoureuses à l'échelle de toutes nos activités ainsi que davantage de valeur pour nos partenaires. Les activités de CGI maintiennent des certifications appropriées au regard des normes de service de programmes de qualité, notamment l'ISO et le *Capability Maturity Model Integration*.

5. Résultats du quatrième trimestre

5.1. TAUX DE CHANGE

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale et est exposée à la variation des taux de change. Nous présentons tous les montants en dollars canadiens. Par conséquent, selon les IFRS, nous évaluons les actifs, les passifs et les opérations en devises étrangères en fonction des divers taux de change.

Taux de change moyens

Pour les trois mois clos les 30 septembre	2014	2013	Variation
Dollar américain	1,0894	1,0385	4,9 %
Euro	1,4427	1,3762	4,8 %
Roupie indienne	0,0180	0,0167	7,8 %
Livre sterling	1,8175	1,6117	12,8 %
Couronne suédoise	0,1568	0,1586	(1,1) %
Dollar australien	1,0070	0,9517	5,8 %

5.2. VARIATION DES REVENUS ET REVENUS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Le tableau qui suit présente la variation totale de nos revenus sur douze mois, selon les secteurs opérationnels entre le quatrième trimestre de l'exercice 2014 et le trimestre correspondant de l'exercice 2013, en isolant l'incidence de la variation des taux de change. Les revenus par secteur opérationnel pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013 ont été établis à l'aide des taux de change moyens réels de cette période. La variation des taux de change correspond à la différence entre les résultats réels de la période considérée et les résultats de la période considérée convertis selon les taux de change moyens de l'exercice précédent.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2014	2013	Variation	
			\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>				
Total des revenus de CGI	2 483 669	2 458 207	25 462	1,0 %
Variation, compte non tenu de l'incidence des taux de change	(3,4) %			
Incidence des taux de change	4,4 %			
Variation par rapport à la période précédente	1,0 %			
É.-U.				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	623 231	679 255	(56 024)	(8,2) %
Incidence des taux de change	31 864			
Revenus attribuables au secteur opérationnel É.-U.	655 095	679 255	(24 160)	(3,6) %
NSEAS				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	438 278	436 905	1 373	0,3 %
Incidence des taux de change	7 868			
Revenus attribuables au secteur opérationnel NSEAS	446 146	436 905	9 241	2,1 %
Canada				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	381 780	407 751	(25 971)	(6,4) %
Incidence des taux de change	1 107			
Revenus attribuables au secteur opérationnel Canada	382 887	407 751	(24 864)	(6,1) %
France				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	297 925	285 414	12 511	4,4 %
Incidence des taux de change	14 074			
Revenus attribuables au secteur opérationnel France	311 999	285 414	26 585	9,3 %
R.-U.				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	282 821	304 334	(21 513)	(7,1) %
Incidence des taux de change	38 861			
Revenus attribuables au secteur opérationnel R.-U.	321 682	304 334	17 348	5,7 %
CEE				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	243 803	245 683	(1 880)	(0,8) %
Incidence des taux de change	11 008			
Revenus attribuables au secteur opérationnel CEE	254 811	245 683	9 128	3,7 %
Asie-Pacifique				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	108 311	98 865	9 446	9,6 %
Incidence des taux de change	2 738			
Revenus attribuables au secteur opérationnel Asie-Pacifique	111 049	98 865	12 184	12,3 %

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014, les revenus se sont établis à 2 483,7 millions \$, soit une augmentation de 25,5 millions \$, ou 1,0 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice 2013. En devises constantes, nos revenus ont diminué de 82,1 millions \$, ou 3,4 %, alors que les variations des taux de change ont eu une incidence favorable sur nos revenus de 107,5 millions \$, ou 4,4 %. Pour le trimestre considéré, les deux secteurs cibles les plus importants ont été le secteur gouvernements et le secteur manufacturier, distribution et détail, qui, ensemble, ont constitué environ 56 % des revenus. Comparativement au troisième trimestre de l'exercice 2014, les revenus pour le trimestre considéré ont diminué de 183,4 millions \$ principalement en raison de l'incidence prévue attribuable à la période des vacances et de l'incidence défavorable de la variation des taux de change.

La Société vise constamment à améliorer la qualité de ses revenus et pour ce faire, elle a délaissé les activités à faible marge dans le cadre de ses activités d'intégration, comme il a déjà été mentionné. Par conséquent, ses revenus trimestriels sur douze mois ont diminué. Toutefois, ces éléments ont été contrebalancés en partie par la génération de nouveaux revenus de plus grande qualité provenant de nouveaux contrats ainsi que par l'expansion ou l'étendue de mandats existants dans nos régions géographiques.

5.2.1. É.-U.

Les revenus du secteur opérationnel É.-U. se sont établis à 655,1 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014, soit une baisse de 24,2 millions \$, ou 3,6 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice 2013. En devises constantes, les revenus ont diminué de 56,0 millions \$, ou 8,2 %. Cette variation des revenus reflète la diminution du volume des projets aux paliers étatiques et fédéral dans le domaine de la santé et la non-reconduction d'un important projet gouvernemental à faible marge, le tout contrebalancé par la hausse des ventes de solutions d'affaires fondées sur la propriété intellectuelle.

Pour le trimestre considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel É.-U. ont été le secteur gouvernements et le secteur services de santé, qui, ensemble, ont constitué environ 77 % des revenus de ce secteur opérationnel.

5.2.2. NSEAS

Les revenus du secteur opérationnel NSEAS se sont établis à 446,1 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014, soit une hausse de 9,2 millions \$, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice 2013. En devises constantes, les revenus sont demeurés relativement stables.

Pour le trimestre considéré, les revenus provenant de la Suède et de la Finlande ont constitué 73 % de ce secteur opérationnel alors que les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel NSEAS ont été le secteur manufacturier, distribution et détail et le secteur services financiers, qui, ensemble, ont constitué 55 % des revenus de ce secteur opérationnel.

5.2.3. Canada

Les revenus du secteur opérationnel Canada se sont établis à 382,9 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014, soit une baisse de 24,9 millions \$, ou 6,1 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice 2013. En devises constantes, nos revenus ont diminué de 26,0 millions \$, ou 6,4 %. Cette variation s'explique en grande partie par la baisse du volume des projets imputable à l'expiration de contrats, contrebalancée en partie par l'exécution de nouveaux contrats.

Pour le trimestre considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel Canada ont été le secteur services financiers et le secteur télécommunications et services publics, qui, ensemble, ont constitué environ 57 % des revenus.

5.2.4. France

Les revenus du secteur opérationnel France se sont établis à 312,0 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014, soit une hausse de 26,6 millions \$, ou 9,3 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice 2013. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 12,5 millions \$, ou 4,4 %. Cette hausse des revenus est attribuable au nombre de nouveaux contrats conclus au cours des trimestres précédents, dont les travaux démarrent à l'heure actuelle, et à l'accroissement du volume de travail de certains mandats existants, principalement dans les secteurs cibles manufacturier, distribution et détail et télécommunications et services publics.

Pour le trimestre considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel France ont été le secteur manufacturier, distribution et détail et le secteur services financiers, qui, ensemble, ont constitué environ 64 % des revenus de ce secteur opérationnel.

5.2.5. R.-U.

Les revenus du secteur opérationnel R.-U. se sont établis à 321,7 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014, soit une hausse de 17,3 millions \$, ou 5,7 %, comparativement à ceux du trimestre correspondant de l'exercice 2013. En devises constantes, les revenus ont diminué de 21,5 millions \$, ou 7,1 %. Cette baisse des revenus est imputable en grande partie à l'achèvement de projets dans le secteur cible manufacturier, distribution et détail et, dans une moindre mesure, à la non-reconduction d'activités à faible marge.

Pour le trimestre considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel R.-U. ont été le secteur gouvernements et le secteur manufacturier, distribution et détail, qui, ensemble, ont constitué environ 69 % des revenus de ce secteur opérationnel.

5.2.6. CEE

Les revenus du secteur opérationnel CEE se sont établis à 254,8 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014, soit une hausse de 9,1 millions \$, ou 3,7 %, comparativement à ceux du trimestre correspondant de l'exercice 2013. En devises constantes, les revenus sont demeurés relativement stables.

Pour le trimestre considéré, les revenus provenant des Pays-Bas et de l'Allemagne ont constitué 87 % de ce secteur. Les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel CEE ont été le secteur manufacturier, distribution et détail et le secteur gouvernements, qui, ensemble, ont constitué environ 58 % des revenus de ce secteur opérationnel.

5.2.7. Asie-Pacifique

Les revenus du secteur opérationnel Asie-Pacifique se sont établis à 111,0 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014, soit une hausse de 12,2 millions \$, ou 12,3 %, comparativement à ceux du trimestre correspondant de l'exercice 2013. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 9,4 millions \$, ou 9,6 %. La variation des revenus s'explique essentiellement par une utilisation accrue de nos centres de prestation de services en Asie, contrebalancée en partie par l'achèvement de projets dans le secteur cible manufacturier, distribution et détail en Australie et la non-reconduction prévue de projets au Moyen-Orient.

Pour le trimestre considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel Asie-Pacifique ont été le secteur télécommunications et services publics et le secteur manufacturier, distribution et détail, qui, ensemble, ont constitué environ 78 % des revenus de ce secteur opérationnel.

5.3. BAI AJUSTÉ PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre		2014	2013	Variation	
				\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>					
É.-U.		97 575	82 965	14 610	17,6 %
	<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel É.-U.</i>	14,9 %	12,2 %		
NSEAS		33 539	43 526	(9 987)	(22,9) %
	<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel NSEAS</i>	7,5 %	10,0 %		
Canada		87 060	80 419	6 641	8,3 %
	<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel Canada</i>	22,7 %	19,7 %		
France		39 143	34 974	4 169	11,9 %
	<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel France</i>	12,5 %	12,3 %		
R.-U.		60 665	35 826	24 839	69,3 %
	<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel R.-U.</i>	18,9 %	11,8 %		
CEE		26 564	21 697	4 867	22,4 %
	<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel CEE</i>	10,4 %	8,8 %		
Asie-Pacifique		25 678	13 985	11 693	83,6 %
	<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel Asie-Pacifique</i>	23,1 %	14,1 %		
BAII ajusté		370 224	313 392	56 832	18,1 %
	<i>Marge du BAII ajusté</i>	14,9 %	12,7 %		

Pour le trimestre considéré, le BAII ajusté a atteint 370,2 millions \$, soit une hausse de 56,8 millions \$, ou 18,1 %, comparativement au quatrième trimestre de l'exercice 2013, alors que la marge a augmenté, passant de 12,7 % à 14,9 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le BAII ajusté des secteurs opérationnels européens s'est élevé à 185,6 millions \$, représentant une marge du BAII ajusté de 12,8 %, soit une hausse par rapport à 150,0 millions \$, ou 10,9 %, au trimestre correspondant de l'exercice 2013. Les secteurs opérationnels nord-américains ont contribué à hauteur de 184,6 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2014, comparativement à 163,4 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2013, soit une marge de 17,8 % par rapport à une marge de 15,0 % il y a un an.

Ces résultats pour la période de trois mois close le 30 septembre 2014 comprennent des bénéfices non récurrents de 34,0 millions \$ découlant de l'ajustement de provisions liées à l'acquisition. Compte non tenu des bénéfices découlant de l'ajustement de provisions liées à l'acquisition, le BAII ajusté pour les secteurs opérationnels européens pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014 se serait établi à 151,6 millions \$, représentant une marge du BAII ajusté de 10,5 %, par rapport à 150,0 millions \$, ou 10,9 %, pour la période correspondante de l'exercice 2013.

Ces bénéfices découlent de l'ajustement de provisions liées à l'acquisition qui ont été constituées lors de la répartition du prix d'acquisition de Logica. L'établissement de la répartition du prix d'acquisition de Logica ayant été établi, ces ajustements ont été inscrits à l'état du résultat. Pour assurer une meilleure visibilité du rendement de nos activités et les rendre comparables aux périodes précédentes, ces ajustements ont été isolés et présentés séparément. De plus, ces bénéfices, qui ne résultent pas des activités d'exploitation quotidiennes de la direction, sont exclus de tout régime de rémunération des membres de la direction.

Ces éléments comprennent des bénéfices semblables à ceux présentés à la section 3.6 du présent document.

5.3.1. É-U.

Le BAII ajusté de notre secteur opérationnel É.-U. s'est établi à 97,6 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014, soit une augmentation de 14,6 millions \$ sur douze mois, alors que la marge a augmenté, pour passer de 12,2 % à 14,9 %. Cette hausse du BAII ajusté et de la marge s'explique essentiellement par la hausse des ventes de solutions fondées sur la propriété intellectuelle et la non-reconduction d'un important projet gouvernemental à faible marge.

5.3.2. NSEAS

Le BAII ajusté de notre secteur opérationnel NSEAS s'est établi à 33,5 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014, soit une diminution de 10,0 millions \$ sur douze mois, alors que la marge a diminué, pour passer de 10,0 % à 7,5 %. Cette diminution du BAII ajusté et de la marge s'explique principalement par l'incidence positive, au trimestre correspondant de l'exercice précédent, de la diminution de la provision relative à la rémunération liée au rendement constituée en 2013 totalisant 16,0 millions \$ et, dans une moindre mesure, par le résultat d'une baisse temporaire des taux d'utilisation au quatrième trimestre de 2014 en raison de l'échéancier d'achèvement et de démarrage de projets. Des bénéfices non récurrents découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition en raison principalement de la renégociation des contrats de location de bureaux et des contrats de clients ont eu une incidence favorable sur le BAII ajusté de 8,7 millions \$ au quatrième trimestre de 2014.

5.3.3. Canada

Le BAII ajusté du secteur opérationnel Canada a atteint 87,1 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2014, soit une hausse de 6,6 millions \$ sur douze mois, alors que la marge a augmenté, pour passer de 19,7 % à 22,7 %. L'amélioration du BAII ajusté et de la marge rend compte de la priorité accordée à la gestion de l'utilisation des ressources et à l'amélioration de l'exécution des projets.

5.3.4. France

Le BAII ajusté du secteur opérationnel France a atteint 39,1 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2014, soit une hausse de 4,2 millions \$ sur douze mois, alors que la marge a augmenté, pour passer de 12,3 % à 12,5 %. Cette augmentation du BAII ajusté et de la marge s'explique principalement par une incidence favorable de 7,6 millions \$ découlant des bénéfices non récurrents découlant de l'impact de la variation des provisions liées à l'acquisition se rapportant principalement aux contrats de clients et à la renégociation des contrats de location de bureaux, le tout contrebalancé par l'incidence défavorable de 4,3 millions \$ découlant d'un jour ouvrable de moins au quatrième trimestre de 2014.

5.3.5. R.-U.

Le BAII ajusté du secteur opérationnel R.-U. a totalisé 60,7 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014, soit une hausse de 24,8 millions \$ sur douze mois, alors que la marge a augmenté, pour passer de 11,8 % à 18,9 %. Cette augmentation du BAII ajusté et de la marge découle essentiellement des bénéfices non récurrents de 11,2 millions \$ découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition principalement pour la renégociation favorable des contrats de location de bureaux, des crédits d'impôt supplémentaires sur les salaires de 4,9 millions \$ et, dans une moindre mesure, de la réalisation de synergies liées aux coûts découlant du programme d'intégration et de la mise en œuvre des assises de gestion de CGI.

5.3.6. CEE

Le BAII ajusté du secteur opérationnel CEE a totalisé 26,6 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014, soit une hausse de 4,9 millions \$ sur douze mois, alors que la marge a augmenté, pour passer de 8,8 % à 10,4 %. Cette augmentation du BAII ajusté et de la marge découle essentiellement de la réalisation de synergies liées aux coûts découlant du programme d'intégration et de la mise en œuvre des assises de gestion de CGI. Les bénéfices non récurrents de 2,0 millions \$ découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition se rapportant principalement à des contrats de clients et à la renégociation des contrats de location de bureaux ont aussi eu une incidence favorable sur le BAII ajusté et la marge du secteur opérationnel CEE.

5.3.7. Asie-Pacifique

Le BAII ajusté pour le secteur opérationnel Asie-Pacifique s'est établi à 25,7 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014, soit une hausse de 11,7 millions \$ sur douze mois, alors que la marge a augmenté, pour passer de 14,1 % à 23,1 %. Cette augmentation du BAII ajusté et de la marge s'explique principalement par la réalisation de synergies liées aux coûts découlant du programme d'intégration et la mise en œuvre des assises de gestion de CGI ainsi que par l'incidence favorable de 4,5 millions \$ découlant en grande partie des bénéfices non récurrents découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition se rapportant principalement aux contrats de clients.

5.4. BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau ci-dessous présente les renseignements sous-jacents au calcul du bénéfice par action :

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre			Variation	
	2014	2013	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>				
BAII ajusté	370 224	313 392	56 832	18,1 %
<i>Moins les éléments suivants :</i>				
Coûts connexes à l'intégration	64 259	50 184	14 075	28,0 %
Charges financières	22 485	28 184	(5 699)	(20,2) %
Autres charges financières (revenus financiers)	302	(576)	878	(152,4) %
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	283 178	235 600	47 578	20,2 %
Charge d'impôt sur les bénéfices	69 470	94 578	(25 108)	(26,5) %
<i>Taux d'imposition effectif</i>	24,5 %	40,1 %		(38,9) %
Bénéfice net	213 708	141 022	72 686	51,5 %
Marge	8,6 %	5,7 %		50,9 %
Nombre moyen pondéré d'actions				
Actions subalternes classe A et actions classe B (de base)	310 320 352	309 046 350		0,4 %
Actions subalternes classe A et actions classe B (dilué)	319 540 764	319 114 642		0,1 %
Bénéfice par action (en dollars)				
Bénéfice de base par action	0,69	0,46	0,23	50,0 %
Bénéfice dilué par action	0,67	0,44	0,23	52,3 %

Pour le trimestre considéré, la croissance du bénéfice avant impôt sur les bénéfices de 47,6 millions \$ s'explique en grande partie par la hausse du BAII ajusté de 56,8 millions \$, comme il est décrit à la section 5.3 du présent document, et par la diminution des charges financières de 5,7 millions \$, le tout en partie contrebalancé par une augmentation des coûts connexes à l'intégration de 14,1 millions \$.

Pour le quatrième trimestre de 2014, la charge d'impôt sur les bénéfices s'est établie à 69,5 millions \$, soit une diminution de 25,1 millions \$, comparativement à 94,6 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013. Notre taux d'imposition effectif, quant à lui, est passé de 40,1 % à 24,5 %. La diminution de la charge d'impôt sur les bénéfices et du taux d'imposition est attribuable en grande partie aux ajustements défavorables de 26,0 millions \$ en 2013 qui comprennent une charge de 18,4 millions \$ découlant de la réévaluation des actifs d'impôt différé par suite de l'adoption d'une baisse des taux d'imposition futurs des sociétés au Royaume-Uni et des impôts payés de 7,6 millions \$ en raison du rapatriement des fonds des anciennes activités de Logica en Inde.

En raison des éléments susmentionnés, le bénéfice net s'est élevé à 213,7 millions \$, soit une hausse de 72,7 millions \$, comparativement à 141,0 millions \$ pour l'exercice précédent.

Le tableau de la page 43 présente les comparaisons du taux d'imposition par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, compte non tenu de l'incidence des coûts connexes à l'intégration, des ajustements fiscaux et des bénéfices découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition.

Au cours du trimestre considéré, aucune action subalterne classe A n'a été rachetée, alors que 1 002 533 options ont été exercées.

5.4.1. Bénéfice net et bénéfice par action avant les éléments spécifiques

Le tableau ci-dessous présente les renseignements sous-jacents au calcul du bénéfice net et du bénéfice par action avant les éléments spécifiques comme les coûts connexes à l'intégration, les ajustements fiscaux et l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition :

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre			Variation	
	2014	2013	\$	%
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	283 178	235 600	47 578	20,2 %
<i>Rajouter :</i>				
Coûts connexes à l'intégration	64 259	50 184	14 075	28,0 %
<i>Déduire :</i>				
Impact de la variation de provisions liées à l'acquisition ¹	33 991	—	33 991	—
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices avant les éléments spécifiques	313 446	285 784	27 662	9,7 %
Marge	12,6 %	11,6 %		
Charge d'impôt sur les bénéfices	69 470	94 578	(25 108)	(26,5) %
<i>Rajouter :</i>				
Ajustements fiscaux ²	—	(26 013)	26 013	(100,0) %
Impôt déductible sur les coûts connexes à l'intégration	15 075	3 619	11 456	316,6 %
<i>Déduire :</i>				
Impôt sur l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition	5 091	—	5 091	—
Charge d'impôt sur les bénéfices avant les éléments spécifiques	79 454	72 184	7 270	10,1 %
Taux d'imposition effectif avant les éléments spécifiques	25,3 %	25,3 %		
Bénéfice net avant les éléments spécifiques	233 992	213 600	20 392	9,5 %
Marge du bénéfice net	9,4 %	8,7 %		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
Actions subalternes classe A et actions classe B (de base)	310 320 352	309 046 350		0,4 %
Actions subalternes classe A et actions classe B (dilué)	319 540 764	319 114 642		0,1 %
Bénéfice par action avant les éléments spécifiques (en dollars)				
Bénéfice de base par action	0,75	0,69	0,06	8,7 %
Bénéfice dilué par action	0,73	0,67	0,06	9,0 %

¹ L'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition est présenté à la page 40.

² Les ajustements fiscaux sont présentés à la page 42.

5.5. ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Au 30 septembre 2014, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 535,7 millions \$. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie pour les trimestres clos les 30 septembre 2014 et 2013.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2014	2013	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	412 000	166 350	245 650
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(66 439)	(27 062)	(39 377)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	47 138	(155 689)	202 827
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	11 724	(17 340)	29 064
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	404 423	(33 741)	438 164

5.5.1. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

Pour le quatrième trimestre de 2014, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont élevés à 412,0 millions \$, comparativement à 166,4 millions \$ au quatrième trimestre de 2013, soit 16,6 % des revenus par rapport à 6,8 % pour l'exercice précédent. L'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles était attribuable en grande partie à une amélioration du délai moyen de recouvrement des créances et à une croissance du bénéfice net, comme il est décrit à la section 5.4 du présent document. Le moment des rentrées et des sorties du fonds de roulement aura toujours une incidence sur les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles. Compte non tenu des débours connexes à l'intégration de 19 millions \$, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles auraient été d'environ 431 millions \$ au quatrième trimestre de 2014, soit 17,4 % des revenus comparativement à 204 millions \$ ou 8,3 % des revenus au quatrième trimestre de 2013.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2014	2013	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Bénéfice net	213 708	141 022	72 686
Amortissement	107 877	117 292	(9 415)
Autres ajustements ¹	<u>37 156</u>	<u>36 224</u>	<u>932</u>
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	358 741	294 538	64 203
<i>Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :</i>			
Créances clients, travaux en cours et revenus différés	177 898	36 206	141 692
Fournisseurs et autres créditeurs, rémunération à payer, provisions et autres passifs non courants	(143 327)	(166 086)	22 759
Autres ²	18 688	1 692	16 996
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	53 259	(128 188)	181 447
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	412 000	166 350	245 650

¹ Les autres ajustements comprennent la charge d'impôt différé, la perte (le gain) de change et la charge au titre des paiements fondés sur des actions.

² Comprend les charges payées d'avance et autres actifs, les actifs financiers non courants, les obligations au titre des prestations de retraite, les instruments financiers dérivés et l'impôt sur les bénéfices.

Pour l'exercice considéré, comme il est décrit à la section 5.4 du présent document, le bénéfice net de la Société a augmenté de 72,7 millions \$ comparativement à celui du quatrième trimestre de 2013.

Pour le quatrième trimestre de 2014, les flux de trésorerie de 177,9 millions \$ provenant des créances clients, travaux en cours et revenus différés s'expliquent principalement par la baisse de quatre jours du délai moyen de recouvrement des créances, qui est passé de 47 jours au troisième trimestre de 2014 à 43 jours au quatrième trimestre de 2014.

Pour le trimestre considéré, les flux de trésorerie de 143,3 millions \$ affectés aux fournisseurs et autres créditeurs, à la rémunération à payer, aux provisions et autres passifs non courants découlent en grande partie de la diminution nette de 85,0 millions \$ des fournisseurs et autres créditeurs et d'une baisse nette de 47,5 millions \$ de la rémunération à payer surtout en raison de la réduction des charges à payer au titre des vacances, le tout contrebalancé en partie par une augmentation nette de 45,2 millions \$ au titre des provisions relatives aux coûts connexes à l'intégration.

6. Sommaire des huit derniers trimestres

Aux dates indiquées et pour les périodes de trois mois closes à ces dates	30 sept. 2014	30 juin 2014	31 mars 2014	31 déc. 2013	30 sept. 2013	30 juin 2013	31 mars 2013	31 déc. 2012
<i>En millions de dollars canadiens, sauf indication contraire</i>								
Croissance								
Carnet de commandes	18 237	18 781	19 476	19 253	18 677	18 747	18 019	18 281
Nouveaux contrats	2 049	2 451	2 850	2 818	2 501	2 754	2 210	2 845
Ratio nouveaux contrats/facturation	82,5 %	91,9 %	105,4 %	106,5 %	101,7 %	107,3 %	87,5 %	112,3 %
Revenus	2 483,7	2 667,0	2 704,3	2 644,7	2 458,2	2 567,3	2 526,2	2 532,9
Croissance sur douze mois	1,0 %	3,9 %	7,0 %	4,4 %	52,7 %	141,1 %	137,0 %	145,4 %
Croissance en devises constantes	(3,4) %	(3,9) %	(2,3) %	(1,9) %	48,2 %	140,3 %	137,1 %	147,5 %
Rentabilité								
BAIL ajusté	370,2	342,2	341,5	302,9	313,4	291,2	261,6	209,5
<i>Marge du BAIL ajusté</i>	14,9 %	12,8 %	12,6 %	11,5 %	12,7 %	11,3 %	10,4 %	8,3 %
Bénéfice net	213,7	225,1	230,9	189,8	141,0	178,2	114,2	22,4
<i>Marge du bénéfice net</i>	8,6 %	8,4 %	8,5 %	7,2 %	5,7 %	6,9 %	4,5 %	0,9 %
Bénéfice de base par action (en dollars)	0,69	0,73	0,75	0,62	0,46	0,58	0,37	0,07
Bénéfice dilué par action (en dollars)	0,67	0,71	0,73	0,60	0,44	0,56	0,36	0,07
Situation de trésorerie								
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	412,0	345,9	350,7	66,3	166,4	133,2	147,2	224,5
<i>En pourcentage des revenus</i>	16,6 %	13,0 %	13,0 %	2,5 %	6,8 %	5,2 %	5,8 %	8,9 %
Délai moyen de recouvrement des créances (en jours)	43	47	47	55	49	49	46	46
Structure du capital								
Dette nette	2 113,3	2 389,0	2 678,2	2 890,4	2 739,9	2 873,0	2 914,3	2 964,9
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette	27,6 %	32,6 %	35,6 %	38,9 %	39,6 %	41,1 %	43,0 %	44,7 %
Rendement des capitaux propres	18,8 %	18,1 %	17,9 %	16,0 %	12,3 %	4,3 %	1,8 %	1,7 %
Rendement du capital investi	14,5 %	13,3 %	13,4 %	12,7 %	11,8 %	12,3 %	11,1 %	10,9 %
Bilan								
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements courants	535,7	131,3	133,8	206,5	106,2	165,3	167,7	161,6
Total de l'actif	11 234,1	11 162,2	11 560,4	11 801,0	10 879,3	11 132,8	10 936,6	10 981,8
Passifs financiers non courants	2 748,4	2 164,8	2 562,4	2 796,6	2 489,5	2 648,2	3 093,5	3 162,6

Certains facteurs entraînent des variations trimestrielles qui ne sont pas forcément représentatives des résultats futurs de la Société. Premièrement, les projets d'intégration de systèmes et de services-conseils ont un caractère saisonnier, et les résultats trimestriels de ces activités se ressentent de certains éléments comme les vacances et le nombre de jours fériés au cours d'un trimestre donné. Les variations saisonnières se font moins sentir dans le cas des contrats d'impartition, y compris les contrats de gestion des processus d'affaires. Deuxièmement, le volume de travail émanant de certains clients peut varier d'un trimestre à l'autre en fonction de leur cycle économique et du caractère saisonnier de leurs propres activités. Troisièmement, les économies que nous réalisons pour un client dans le cadre d'un contrat d'impartition peuvent réduire temporairement nos revenus, car ces économies ne sont pas nécessairement compensées sur-le-champ par une augmentation des travaux réalisés pour ce client.

En règle générale, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles sont susceptibles de fluctuer considérablement d'un trimestre à l'autre en fonction du moment où d'importants clients effectuent leurs paiements mensuels, des besoins de liquidités associés aux grandes acquisitions, aux contrats et projets d'impartition, ainsi que du moment de remboursement de divers crédits d'impôt, de versement des primes de participation aux bénéfices attribuées aux membres et de paiement des frais de réorganisation.

Les mouvements des taux de change peuvent également occasionner des écarts trimestriels à mesure que le pourcentage de la croissance de nos activités dans d'autres pays évolue. L'incidence de ces écarts touche principalement nos revenus et, dans une moindre mesure, notre marge nette étant donné que nous tirons parti de couvertures naturelles.

7. Modifications de normes comptables

Les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 30 septembre 2014 comprennent tous les ajustements que la direction de CGI juge nécessaires à une présentation fidèle de la situation financière, des résultats des activités et des flux de trésorerie de la Société.

a) NORMES NOUVELLES ET MODIFIÉES ADOPTÉES

La Société a adopté les nouvelles normes et les normes modifiées suivantes à compter du 1^{er} octobre 2013 :

IFRS 10 – États financiers consolidés

La nouvelle norme s'appuie sur des principes existants pour définir le concept de contrôle comme facteur déterminant de la consolidation des comptes d'une entité dans les états financiers consolidés d'une société. L'adoption de la norme IFRS 10 n'a eu aucune incidence importante dans la présentation des états financiers consolidés de la Société.

IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

La nouvelle norme fournit des indications sur les informations à fournir sur toutes les formes d'intérêts dans d'autres entités, y compris les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées. La norme exige qu'une entité fournisse des informations sur la nature des intérêts détenus dans d'autres entités et sur les risques qui leur sont associés, ainsi que sur les incidences de ces intérêts sur sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie. L'adoption de la norme IFRS 12 n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur

La nouvelle norme fournit des indications sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que la définition de la juste valeur et constitue une source unique pour l'évaluation de la juste valeur et les exigences en matière d'information à fournir. L'IFRS 13 s'applique lorsque d'autres normes IFRS imposent ou permettent l'évaluation à la juste valeur. L'adoption de la norme IFRS 13 n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société, à l'exception de la nécessité de fournir de plus amples informations.

IAS 1 – Présentation des états financiers

Selon la norme modifiée, il faut regrouper à l'état du résultat global les éléments qui peuvent être reclassés dans l'état du résultat. La Société a donc regroupé des éléments à l'état consolidé du résultat global et dans le cumul des autres éléments du résultat global selon qu'ils seront ou ne seront pas reclassés ultérieurement dans l'état consolidé du résultat.

IAS 19 – Avantages du personnel

Deux modifications apportées à l'IAS 19 ont été adoptées par la Société.

Selon la première modification, il faut ajuster le calcul de la composante charge financière des régimes à prestations définies et améliorer les exigences en matière d'information à fournir. En conséquence, la Société a calculé une charge ou un produit d'intérêts nets sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies. Les intérêts nets sur le passif ou l'actif au titre des prestations définies remplacent le coût financier relatif à l'obligation au titre des prestations définies et le rendement prévu des actifs du régime. L'adoption de la norme IAS 19 n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société, autre que de fournir de plus amples informations.

Selon la seconde modification, il est permis de comptabiliser certaines cotisations des membres du personnel en diminution du coût des services rendus dans la période au cours de laquelle ces services sont rendus. La modification s'applique aux cotisations des membres du personnel prévues par les dispositions du régime, si elles se rattachent aux services et indépendamment du nombre d'années de service. La Société a adopté de façon anticipée la modification de l'IAS 19 qui entre en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2014. La modification n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

b) MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur :

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui précise la méthode et le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. L'IFRS 15 annule et remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. La norme entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2017 pour la Société, et l'application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, afin de regrouper les phases, soit le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture, du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme annule et remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} octobre 2018. L'application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

8. Principales estimations comptables et jugements

Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 30 septembre 2014. La préparation des états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et pose des jugements qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres et sur les informations fournies à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Étant donné que la présentation de l'information financière suppose l'utilisation d'estimations et de jugements, les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces jugements.

On considère qu'une estimation comptable est importante si elle repose sur des hypothèses que la direction a dû faire au moyen de renseignements très incertains au moment où l'estimation a été formulée, si plusieurs estimations différentes avaient raisonnablement pu être utilisées pour la période considérée, ou encore si on peut raisonnablement s'attendre à ce que l'estimation comptable subisse des modifications qui pourraient avoir une incidence importante sur notre situation financière, sur l'évolution de notre situation financière ou sur nos résultats opérationnels.

Éléments sur lesquels les estimations ont une incidence	Bilans consolidés	États consolidés du résultat		
		Revenus	Coûts des services et frais de vente et d'administration	Charge d'impôt sur les bénéfices
Comptabilisation des revenus ¹	✓	✓	✓	
Pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus	✓		✓	
Dépréciation du goodwill	✓		✓	
Regroupements d'entreprises	✓	✓	✓	✓
Charge d'impôt différé	✓			✓
Litiges et réclamations	✓	✓	✓	

¹ A une incidence sur le bilan par les créances clients, travaux en cours et revenus différés.

Les jugements posés par la direction, à l'exclusion de ceux qui impliquent des estimations, qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont les suivants :

Accords comprenant des éléments multiples

Afin d'évaluer si les livrables aux termes d'un accord sont des éléments identifiables séparément, la direction doit exercer son jugement. Un élément est considéré comme étant identifiable séparément s'il a une valeur en soi pour le client. En premier lieu, la Société examine les clauses du contrat afin de déterminer si le livrable est accepté séparément par le client. Puis, la Société évalue si le livrable aurait pu être fourni par un autre fournisseur et s'il aurait été possible pour le client de décider de ne pas faire l'acquisition du livrable.

Actifs d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on dispose de bénéfices imposables contre lesquels les pertes pourront être imputées. La direction doit faire preuve de jugement à l'égard des incertitudes relatives au calendrier des bénéfices imposables futurs requis pour constater un actif d'impôt différé. La Société comptabilise un avantage d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera à l'avenir. En établissant ce jugement, la Société tient compte des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures disponibles.

Les estimations importantes concernant l'avenir et les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière pourraient présenter un risque important d'ajustement significatif de la valeur comptable des éléments suivants :

Comptabilisation des revenus

Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des remises, rabais pour quantités et taxes de vente connexes.

Les accords de la Société comprennent souvent la prestation de plusieurs services et biens. Lorsqu'un accord vise la prestation d'éléments multiples, la valeur totale de l'accord est répartie entre chaque élément identifiable séparément en fonction de son prix de vente relatif. Lorsqu'elle fait l'estimation du prix de vente de chaque élément, la Société privilégie l'utilisation de prix observables qui sont établis au moyen des prix obtenus par la Société pour les mêmes éléments ou pour des éléments semblables. Si les prix observables ne peuvent être obtenus, le prix de vente correspond à la meilleure estimation de ce prix par la Société. La meilleure estimation du prix de vente est le prix auquel la Société s'attend normalement à fournir des services ou des biens et tient compte d'un certain nombre de facteurs internes et externes y compris, sans s'y limiter, les régions géographiques, les politiques de prix de la Société, les coûts internes et les marges.

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au cours des périodes où les services sont fournis. La Société utilise les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Cette méthode se fonde sur des estimations du total des coûts de main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu pour fournir le service, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre ou aux heures déjà engagées pour évaluer le pourcentage des revenus gagnés. La direction révise régulièrement les estimations sous-jacentes au total des coûts de main-d'œuvre ou au nombre total d'heures de travail prévus. Lorsque le résultat d'un accord ne peut être estimé de façon fiable, les revenus ne doivent être comptabilisés qu'à hauteur des coûts engagés qui sont susceptibles d'être recouvrables.

Pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus

Des pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus peuvent être établies en raison de coûts additionnels liés à des contrats qui n'avaient pas été prévus au moment de la conclusion du contrat. Les pertes relatives à un contrat correspondent à l'excédent des coûts estimatifs sur le total des revenus estimatifs du contrat. Les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle il est établi qu'une perte est probable. La direction passe régulièrement en revue la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes.

Dépréciation du goodwill

La valeur comptable du goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au 30 septembre ou avant si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier.

La valeur recouvrable de chaque secteur auquel le goodwill a été affecté a été établie conformément à la valeur d'utilité calculée qui comprend des estimations de sa performance financière future fondée sur les flux de trésorerie approuvés par la direction couvrant une période de cinq ans, puisque la Société génère des revenus essentiellement au moyen de contrats à long terme. Les hypothèses clés utilisées dans le calcul de la valeur d'utilité sont le taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme des flux de trésorerie opérationnels nets. Pour formuler ces hypothèses, la direction a pris en compte la conjoncture économique et son incidence sur les taux de croissance et d'actualisation prévus. Les projections de flux de trésorerie reflètent les attentes de la direction quant au rendement du secteur opérationnel et les perspectives de croissance dans le marché du secteur opérationnel. Le taux d'actualisation appliqué à un secteur opérationnel correspond au coût moyen pondéré du capital. La direction tient compte de facteurs comme la prime de risque pays, le taux sans risque, la prime relative à la taille et le coût de la dette pour obtenir le coût moyen pondéré du capital.

Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, l'UGT ou le groupe d'UGT qui représente, au sein de la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill doit faire l'objet d'un suivi par la direction selon les IFRS est le niveau du secteur opérationnel.

Regroupements d'entreprises

La direction formule des hypothèses lorsqu'elle attribue une juste valeur à la contrepartie liée aux immobilisations corporelles et incorporelles acquises et aux passifs repris. Le goodwill comptabilisé comprend la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies à réaliser par suite de l'intégration des activités de la Société qui découlent principalement de la réduction des coûts et de nouvelles occasions d'affaires.

L'établissement de la juste valeur est basé sur les estimations relatives aux immobilisations incorporelles acquises, aux immobilisations corporelles, aux litiges, aux provisions pour pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus, aux autres contrats déficitaires et aux réserves pour éventualités. Les estimations incluent la prévision des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation.

Charge d'impôt différé

Des actifs d'impôt différés sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables, contre lesquelles les pertes pourront être imputées. Une fois cette évaluation réalisée, la Société tient compte de l'analyse des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures. De telles estimations sont fondées sur les prévisions par territoire sur une base non actualisée. La direction tient compte de facteurs comme le nombre d'années dont il faut tenir compte dans la période de prévision, l'historique d'un bénéfice imposable et la disponibilité des stratégies fiscales.

La Société est assujettie à l'impôt dans de nombreux territoires. La détermination définitive de l'impôt applicable à bon nombre d'opérations et de calculs est incertaine. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société comptabilise un avantage d'impôt ou réduit un passif d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera à l'avenir ou que le passif d'impôt n'est plus probable. La provision pour une position fiscale incertaine est constituée à l'aide des meilleures estimations quant au montant prévu de payer en se fondant sur l'évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents.

Litiges et réclamations

Des provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire au règlement de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont actualisées au moyen d'un taux avant impôt courant lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif.

Les provisions pour litiges et réclamations sont calculées selon les précédents historiques, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables dans les circonstances. Les estimations tiennent compte de la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et du degré de probabilité d'une issue défavorable.

9. Intégrité de la présentation des résultats

Il incombe à la direction de maintenir des systèmes d'information, des procédures et des mécanismes de contrôle appropriés, garantissant que les renseignements diffusés à l'intérieur et à l'extérieur de la Société sont complets et fiables.

La politique d'entreprise de CGI en matière de communication de l'information, document que la Société a officiellement entériné, vise à sensibiliser les membres du conseil d'administration, la haute direction et les employés à l'égard de l'approche de CGI en matière de communication de l'information.

Il incombe au conseil d'administration, en vertu de sa charte et des lois sur les valeurs mobilières qui régissent les obligations d'information continue de CGI, de veiller à ce que CGI se conforme à son obligation d'information continue en temps opportun ainsi qu'à l'intégrité des systèmes de contrôle interne et de gestion de l'information de la Société. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche principalement par l'entremise du Comité d'audit et de gestion des risques.

Le Comité d'audit et de gestion des risques de CGI se compose entièrement d'administrateurs indépendants respectant les exigences de la Bourse de New York et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières en matière d'indépendance et d'expérience. Le Comité d'audit et de gestion des risques assume notamment les responsabilités suivantes : a) revoir tous nos documents publics présentant des résultats financiers audités et non audités; b) répertorier et examiner tous les risques auxquels nous sommes exposés et revoir les diverses politiques et pratiques ayant pour but de gérer ces risques; c) examiner et évaluer l'efficacité de nos méthodes et pratiques comptables en ce qui a trait à la présentation des résultats financiers; d) examiner et surveiller nos procédures, programmes et politiques de contrôle interne, et évaluer leur pertinence ainsi que leur efficacité; e) vérifier la suffisance de nos ressources d'audit interne, y compris le mandat et les objectifs de l'auditeur interne; f) soumettre au conseil d'administration de CGI des recommandations relatives à la nomination des auditeurs externes, s'assurer de leur indépendance, réviser les modalités de leur mission et discuter régulièrement avec eux; g) examiner les procédures d'audit; h) examiner les transactions avec les parties liées; et i) s'acquitter de toute autre responsabilité généralement attribuée aux comités d'audit et de gestion des risques ou qui lui est expressément confiée par notre conseil d'administration. Pour formuler des recommandations au conseil d'administration relativement à la nomination annuelle de l'auditeur externe, le Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration réalisera une évaluation annuelle de l'auditeur externe, conformément aux recommandations de Comptables professionnels agréés du Canada. La première évaluation officielle sera terminée avant notre prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires et sera réalisée en collaboration avec des membres clés du personnel de CGI.

La Société a évalué, en date du 30 septembre 2014, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière, sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef de la direction financière. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information et que les contrôles internes à l'égard de l'information financière étaient appropriés et efficaces, et qu'ils procurent un degré raisonnable d'assurance que les renseignements importants sur la Société et ses filiales consolidées leur seraient communiqués par d'autres personnes au sein de ces entités.

10. Environnement du risque

10.1. RISQUES ET INCERTITUDES

Nous envisageons les perspectives d'avenir à long terme de la Société avec confiance. Néanmoins, il faut tenir compte des risques et incertitudes décrits ci-dessous, qui pourraient avoir une incidence sur notre capacité de réaliser notre vision stratégique et nos objectifs de croissance. Les facteurs suivants devraient être pris en considération lors de l'évaluation du potentiel de la Société à titre de placement.

10.1.1. Risques de marché

Risque économique

L'intensité des activités de nos clients, qui est tributaire de la conjoncture économique, a une incidence sur nos résultats opérationnels. Nous ne pouvons prédire ni les répercussions de la conjoncture économique sur nos revenus futurs ni le moment où une reprise marquée surviendra. Durant les périodes de récession, nos clients et nos clients éventuels peuvent annuler, réduire ou reporter des contrats en cours, ou encore retarder l'octroi de nouveaux mandats. Généralement, les entreprises réduisent aussi l'ampleur des projets informatiques qu'elles entreprennent durant les périodes de difficultés économiques, ce qui se traduit par une réduction du nombre d'implantations technologiques et de l'importance des mandats. En raison du nombre plus restreint de mandats durant un ralentissement, la concurrence s'intensifie ordinairement. Il peut alors arriver que les prix diminuent si certains concurrents, surtout ceux qui disposent de ressources financières importantes, réduisent leurs tarifs pour maintenir ou accroître leur part du marché. De telles circonstances pourraient déclencher des ajustements de prix visant à respecter les dispositions de nos contrats relatives à l'étalement. Ces facteurs pourraient entraîner une baisse de nos prix, de nos revenus et de notre rentabilité.

10.1.2. Risques liés à notre secteur d'activité

Concurrence pour l'obtention des contrats

CGI évolue dans un marché mondial où la concurrence entre les fournisseurs de services en TI est vive. Certains de nos concurrents ont de plus grandes ressources financières, de meilleures capacités de mise en marché et de vente ou une plus grande portée dans certaines régions, ce qui leur permet de mieux livrer concurrence pour les nouveaux contrats. Dans certains marchés spécialisés, régionaux ou métropolitains, nos concurrents sont des petites entreprises qui possèdent des capacités spécialisées et qui peuvent fournir des services plus efficacement sur le plan économique. Certains de nos concurrents ont une plus grande présence que nous dans des pays où les coûts sont moins élevés, ce qui peut leur permettre d'offrir des services dans le monde entier à des conditions plus favorables. L'intensification de la concurrence parmi les entreprises de services en TI se traduit souvent par une pression sur les prix. Rien ne garantit que nous réussirons à fournir suffisamment de services de qualité à prix concurrentiel pour nous permettre de maintenir ou d'accroître notre part de marché.

Disponibilité et conservation de professionnels de TI qualifiés

Le personnel qualifié fait l'objet d'une forte demande au sein du secteur des TI. De ce fait, le recrutement et la conservation d'un nombre suffisant de personnes possédant les connaissances et les habiletés souhaitées peuvent s'avérer difficiles. Par conséquent, nous devons continuer d'attirer et de fidéliser des professionnels hautement compétents et d'établir un plan de relève efficace. Si nos programmes complets visant le recrutement et la conservation de professionnels qualifiés et dévoués ne nous permettent pas d'avoir un nombre suffisant d'employés bien formés, qualifiés et détenant les cotes de sécurité gouvernementales appropriées nécessaires pour servir les besoins de nos clients, nous pourrions devoir nous tourner vers la sous-traitance ou les mutations pour combler l'écart. Si le plan de relève ne nous permet pas d'identifier les personnes ayant du potentiel ou de développer les personnes clés, nous pourrions les perdre et serions dans l'obligation de recruter et de former de nouvelles ressources, ce qui pourrait entraîner une perte de revenus ou une hausse des coûts et exercerait une pression sur notre marge.

Capacité de l'entreprise de développer et d'élargir sa gamme de services pour suivre l'évolution de la demande et les tendances technologiques

En raison de l'évolution rapide du secteur des TI et de la baisse constante des coûts d'acquisition et de maintien d'une infrastructure technologique, nous devons anticiper la transformation des besoins de nos clients. Pour ce faire, nous devons adapter nos services et nos solutions de manière à conserver et à améliorer notre avantage concurrentiel et à préserver notre capacité à fournir des services rentables. La concurrence est féroce sur le marché des services et des solutions que nous offrons, et rien ne garantit que nous réussirons à croître et à adapter nos activités en temps opportun. Si nous tirons de l'arrière, notre capacité à garder nos clients et à en attirer de nouveaux pourrait en souffrir, ce qui pourrait exercer des pressions sur nos revenus, notre marge bénéficiaire et les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles connexes.

Risque d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autrui

Malgré nos efforts, les mesures que nous mettons en place pour nous assurer que nos services et nos offres ne portent pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autrui pourraient ne pas être efficaces, et, par conséquent, il peut arriver que des poursuites alléguant une violation de ces droits soient intentées contre nous ou nos clients. Nous établissons des contrats de licence visant le droit d'utiliser la propriété intellectuelle et pouvons par ailleurs consentir des indemnisations à l'égard de la responsabilité et des dommages-intérêts résultant des réclamations de tiers touchant des manquements relativement aux brevets, droits d'auteur, marques de commerce ou secrets commerciaux concernant notre propriété intellectuelle, nos logiciels ou d'autres solutions mises au point pour nos clients. Dans certaines circonstances, le montant de ces demandes d'indemnisation pourrait être plus élevé que les revenus provenant du client. Les réclamations et les poursuites visant la propriété intellectuelle pourraient entraîner des coûts élevés et des pertes de temps importantes, ternir notre réputation, nous obliger à conclure des ententes supplémentaires en matière de redevances et de licences, ou nous empêcher d'offrir certaines solutions ou certains services. Si nous étions empêchés de vendre ou d'utiliser des solutions ou des services incorporant un logiciel ou une technologie faisant l'objet d'un litige, cela pourrait nous faire perdre des revenus ou nous obliger à assumer des charges supplémentaires afin de modifier ces solutions avant de les intégrer à de nouveaux projets.

Clauses d'étalonnage dans certains contrats

Certains contrats d'impartition permettent aux clients d'utiliser, pour certains services précisés dans le contrat, des mécanismes d'établissement des prix fondés sur l'étalonnage des prix exigés, pour des services similaires, par d'autres fournisseurs formant un groupe de comparaison valable. Ces mécanismes tiennent compte des caractéristiques uniques de l'environnement de chaque client, et, si les résultats indiquent la présence d'un écart supérieur au seuil de tolérance convenu, nous pouvons être tenus de travailler avec le client afin d'établir une nouvelle grille de prix pour les services.

Risques liés à la protection de nos droits de propriété intellectuelle

Notre réussite est tributaire, entre autres, de notre capacité de protéger nos méthodes, processus, savoir-faire, outils et techniques exclusifs, ainsi que toute autre propriété intellectuelle dont nous nous servons pour fournir nos services. En règle générale, les solutions d'affaires de CGI sont protégées par le droit d'auteur, et elles sont brevetées dans certains cas. Bien que CGI prenne des mesures raisonnables pour protéger et faire valoir ses droits de propriété intellectuelle, rien ne garantit que ces mesures seront adéquates ou qu'il sera possible de les faire respecter. Le coût lié au respect de nos droits peut être considérable et peut ne pas s'avérer viable sur le plan économique. En outre, il peut arriver que les lois de certains pays où nous exerçons nos activités ne protègent pas entièrement nos droits de propriété intellectuelle. Malgré nos efforts, les mesures que nous prenons pour protéger nos droits de propriété intellectuelle peuvent s'avérer insuffisantes pour prévenir ou décourager l'atteinte à ces droits ou empêcher l'appropriation illicite de notre propriété intellectuelle. Il peut aussi arriver que nous ne détectons pas l'utilisation non autorisée de notre propriété intellectuelle ou que nous ne prenons pas les mesures convenables pour assurer le respect de nos droits de propriété intellectuelle.

10.1.3. Risques liés à notre entreprise

Risques associés à notre stratégie de croissance

La stratégie de croissance et d'acquisition de CGI se définit en fonction de quatre piliers de croissance : premièrement, la croissance interne grâce à l'obtention de nouveaux contrats, aux prolongations et aux renouvellements dans les secteurs de l'impartition et de l'intégration de systèmes; deuxièmement, l'obtention de contrats d'impartition de grande envergure; troisièmement, les acquisitions d'entreprises de plus petite taille ou servant des créneaux particuliers; et quatrièmement, les acquisitions transformatives.

Notre capacité de prospérer grâce à la croissance interne et à l'obtention de nouveaux contrats d'impartition de grande envergure est contrariée par un certain nombre de facteurs qui échappent à notre contrôle, notamment l'allongement de notre cycle de ventes pour d'importants contrats d'impartition.

Notre capacité de prospérer grâce aux acquisitions d'entreprises servant des créneaux particuliers et aux acquisitions transformatives dépend de notre capacité d'identifier des cibles d'acquisition appropriées et d'évaluer correctement le potentiel de ces transactions à la lumière de nos objectifs financiers et opérationnels. Nous ne pouvons pas garantir que nous continuerons de trouver des cibles d'acquisition appropriées, que nous réaliserons de nouvelles acquisitions qui satisfont à nos critères économiques ni que les sociétés que nous acquerrons s'intégreront harmonieusement à CGI et augmenteront tangiblement la valeur de l'entreprise conformément aux attentes.

Si nous ne pouvons pas mettre en œuvre notre stratégie de croissance et d'acquisition, nous ne pourrions probablement pas conserver nos taux de croissance historiques ou prévus.

Variabilité des résultats financiers

Notre capacité de maintenir et d'accroître nos revenus dépend non seulement de la mise en œuvre de notre stratégie de croissance et d'acquisition, mais aussi d'un certain nombre d'autres facteurs, notamment notre capacité d'introduire et de livrer de nouveaux revenus et services, un cycle de vente prolongé, la nature cyclique des achats de services et de produits informatiques, la nature de l'entreprise d'un client et la structure des contrats avec les clients. Ces facteurs, et bien d'autres, rendent difficile la prévision des résultats financiers pour une période donnée.

Fluctuations liées aux secteurs d'activité

Les acquisitions et d'autres transactions peuvent faire fluctuer la composition de nos revenus en ce qui a trait à l'apport relatif des projets de plus courte durée (les projets d'intégration de systèmes et de services-conseils) et à celui des contrats de plus longue durée (les mandats d'impartition). Si le poids relatif des projets d'intégration de systèmes et de services-conseils augmentait, il pourrait en résulter une variation plus prononcée des revenus d'un trimestre à l'autre.

Risque financier et risque opérationnel associés aux marchés internationaux

Nous gérons des activités dans de nombreux pays du monde. L'envergure de nos activités nous rend tributaires de plusieurs facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats : les fluctuations des taux de change (voir la rubrique « Risque de change »); le fardeau résultant de l'obligation d'observer un grand nombre de lois nationales et locales différentes (voir la rubrique « Risque associé à la réglementation »), les incertitudes liées à la diversité des cultures et des pratiques commerciales dans les différentes régions du monde; l'instabilité politique, sociale et économique, y compris les menaces liées au terrorisme, au désordre civil, à la guerre, aux catastrophes naturelles et aux pandémies. N'importe lequel des risques auxquels nos activités internationales nous exposent ou l'ensemble de ces risques pourraient se réaliser et provoquer une baisse de notre rentabilité.

Défis organisationnels associés à notre envergure

À la suite de l'acquisition de Logica, notre organisation a plus que doublé de taille et a étendu ses activités à la fois en Europe et en Asie. Nous devons désormais transmettre notre culture, nos normes, nos valeurs de base, nos contrôles internes et nos politiques à l'échelle des entreprises acquises et les maintenir dans nos activités existantes. Toutefois, communiquer et gérer ces normes dans une vaste organisation mondiale comporte de nombreux défis et s'avère un long processus. Les entreprises acquises peuvent se montrer réfractaires au changement et tenir aux anciennes méthodes, normes et pratiques, ce qui pourrait nuire à notre capacité d'agir sur les occasions d'affaires. Il faut également tenir compte des différences culturelles des divers pays qui peuvent faire obstacle aux nouvelles idées ou à l'adoption de notre

vision stratégique. Si nous ne réussissons pas à tisser des liens étroits à l'échelle de la Société, nous pourrions ne pas être en mesure d'atteindre nos objectifs de croissance et de rentabilité.

Impôts et taxes

En estimant notre impôt sur les bénéfices à payer, la direction utilise des principes comptables pour déterminer les positions fiscales qui sont susceptibles d'être soutenues par les administrations fiscales pertinentes. Nous ne pouvons cependant affirmer avec certitude que nos avantages fiscaux futurs ou notre passif d'impôt seront considérablement différents de nos estimations ou de nos attentes. La législation, la réglementation et les interprétations fiscales qui s'appliquent à nos activités changent sans cesse. De plus, les avantages fiscaux futurs et les passifs d'impôt futur dépendent de facteurs qui sont essentiellement incertains et susceptibles de changer, notamment les bénéfices futurs, les taux d'imposition futurs et la répartition prévue des secteurs d'activité dans les différents pays où nous menons nos activités. De plus, nos déclarations d'impôt font continuellement l'objet de révision par les administrations fiscales pertinentes; ce sont ces administrations fiscales qui détermineront le montant réel de l'impôt à payer ou à recevoir, ou de tous les avantages fiscaux futurs ou passifs d'impôt futur ou de toute charge d'impôt sur les bénéfices que nous pourrions comptabiliser à la longue. L'un ou l'autre des facteurs mentionnés ci-dessus pourrait avoir une incidence négative importante sur notre bénéfice net ou sur nos flux de trésorerie nets en nuisant à nos activités et à notre rentabilité, à la disponibilité des crédits d'impôt, au coût des services que nous offrons et à la disponibilité des déductions pour pertes opérationnelles dans le cadre du développement de notre infrastructure mondiale de prestation des services.

Risque de crédit associé aux créances clients et travaux en cours

La facturation et le recouvrement d'une manière efficace et en temps opportun des montants qui nous sont dus nous permettent de maintenir nos flux de trésorerie et notre bénéfice net provenant des activités opérationnelles. Les provisions que nous constituons à l'égard du manque à gagner prévu sont fondées sur des estimations faites par la direction et sur notre évaluation de la solvabilité de nos clients, facteurs qui pourraient s'avérer inadéquats à la lumière des résultats réels. Si nous ne fournissons pas nos services conformément aux modalités de nos contrats et selon les attentes raisonnables des clients, et si nous ne facturons pas nos services correctement et en temps opportun, nos recouvrements peuvent en souffrir, ce qui peut nuire directement à nos revenus, à notre bénéfice net et à nos flux de trésorerie. En outre, un ralentissement économique prolongé peut pousser bon nombre de nos clients à suspendre ou à reporter leurs projets, freiner leur capacité à payer pour les services déjà rendus et, éventuellement, entraîner un manquement à leurs obligations en vertu des contrats existants, chacune de ces éventualités pouvant donner lieu à une baisse des revenus et nuire à nos perspectives.

Changements importants touchant les principales entreprises clients, résultant par exemple de l'évolution de leur situation financière, de fusions ou d'acquisitions d'entreprises

Le regroupement de nos clients en raison de fusions et d'acquisitions peut entraîner une perte ou une baisse de nos activités si la nouvelle société confie ses besoins en technologies de l'information à un autre fournisseur de services ou décide d'internaliser ces fonctions. Si les besoins en technologies de l'information d'un client s'accroissent en raison d'acquisitions ou d'activités, nous pourrions ne plus avoir la portée géographique ou la masse critique pour servir le client efficacement, ce qui se traduirait par la perte du client et nuirait à nos perspectives. Rien ne garantit que nous serons en mesure d'atteindre nos objectifs de croissance visant à maintenir et à accroître notre portée géographique et notre masse critique dans les marchés que nous ciblons.

Risque de résiliation anticipée des contrats

Si nous n'exécutons pas nos mandats conformément aux ententes contractuelles conclues avec nos clients, certains pourraient décider de résilier leurs contrats avant la date d'échéance prévue, ce qui aurait pour effet de réduire notre bénéfice ainsi que nos flux de trésorerie et pourrait avoir une incidence sur la valeur de notre carnet de commandes. En outre, certains de nos contrats d'impartition comportent des dispositions permettant aux clients de les résilier pour des raisons de commodité, en cas de changement d'intention de leur part ou en cas de changement de contrôle de CGI. La résiliation anticipée de contrats peut également découler de l'exercice d'un droit légal ou de circonstances qui échappent à notre volonté ou à celle de nos clients et qui empêchent la poursuite du contrat. En cas de résiliation anticipée, nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer les coûts liés au contrat incorporés à l'actif ni d'éliminer les coûts récurrents engagés dans le cadre du contrat.

Risques liés à l'estimation des coûts

Pour que nous puissions dégager des marges acceptables, il faut que nous sachions établir les prix de nos services en nous fondant sur une estimation exacte des coûts et des heures de travail nécessaires pour réaliser les projets ou exécuter les contrats d'impartition à long terme. De plus, une partie substantielle de nos contrats visant la réalisation de projets est exécutée en contrepartie de prix fixes. Dans ces cas, la facturation des travaux s'effectue selon les modalités du contrat signé avec le client, et les revenus sont constatés en fonction du pourcentage de l'effort engagé par rapport aux coûts totaux estimés pour la durée du contrat. Nos estimations se fondent sur notre appréciation de l'efficacité avec laquelle nous pourrions déployer nos méthodes et nos professionnels pour réaliser le contrat considéré, conformément à notre Cadre de gestion du partenariat client (le « Cadre »), un ensemble structuré de processus qui aide les équipes à appliquer des normes homogènes d'excellence à tous les contrats. Si nous n'appliquons pas le Cadre adéquatement, si nous ne réussissons pas à estimer correctement le temps ou les ressources nécessaires pour remplir nos obligations au titre d'un contrat, ou si des facteurs imprévus surviennent, y compris certains facteurs indépendants de notre volonté, il peut y avoir des répercussions sur les coûts ou les calendriers de réalisation, ce qui nous empêcherait d'atteindre les marges bénéficiaires prévues.

Risques liés aux ententes de collaboration et aux contrats de sous-traitance

Nous dégageons des revenus importants des contrats que nous concluons en collaboration avec d'autres fournisseurs. Dans le cadre de certaines ententes de collaboration, nous sommes le principal fournisseur, tandis que dans d'autres, le sous-traitant. Dans les deux cas, nous comptons sur les relations que nous avons établies avec d'autres fournisseurs pour créer des possibilités d'affaires, et nous envisageons de continuer dans cette voie. Lorsque nous sommes le principal fournisseur, nous devons maintenir de bonnes relations avec d'autres fournisseurs, à défaut de quoi nous pourrions éprouver du mal à attirer des collaborateurs compétents. Parallèlement, si nous sommes le sous-traitant et que nos relations sont compromises, d'autres fournisseurs pourraient réduire le volume de travail qu'ils nous accordent, l'accorder à un concurrent ou offrir les services directement au client pour nous faire concurrence. Dans tous les cas, notre entreprise, nos perspectives, notre situation financière et nos résultats des activités pourraient être touchés.

Capacité de nos partenaires de respecter leurs engagements

En raison de l'envergure et de la complexité croissantes des contrats, il se peut que nous devions nous appuyer sur des sous-traitants externes, y compris des fournisseurs de logiciels et de matériel, pour respecter nos engagements. Le cas échéant, notre réussite dépend de la capacité de ces tiers à remplir leurs obligations conformément aux budgets et aux calendriers convenus. Si nos partenaires ne s'acquittent pas de leurs obligations, notre aptitude à exécuter un contrat peut être compromise, ce qui peut avoir une incidence défavorable sur notre rentabilité.

Risque associé aux garanties

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des ententes qui peuvent comporter des engagements d'indemnisation ou des garanties lors de transactions telles que la prestation de services-conseils ou de services d'impartition, la cessation d'activités commerciales, les contrats de location ou la constitution d'engagements financiers. Ces engagements d'indemnisation ou garanties peuvent nous obliger à dédommager nos cocontractants des coûts ou des pertes résultant de diverses circonstances telles que le défaut de respecter les engagements ou la violation d'une garantie, l'atteinte aux droits de propriété intellectuelle, les réclamations qui peuvent surgir dans le cadre de la prestation des services ou des poursuites qui pourraient être entamées contre les cocontractants.

Risque associé aux taux d'utilisation des ressources humaines

Si nous voulons maintenir notre marge bénéficiaire, nous devons gérer, dans chacune des régions géographiques, la charge de travail de nos professionnels, qui doivent avoir un taux d'utilisation élevé, tout en étant assez disponibles pour nous permettre d'affecter des employés additionnels aux nouveaux contrats. Pour maintenir un taux d'utilisation efficace, nous devons prévoir la charge de travail de nos professionnels, tout en gérant adéquatement les programmes de recrutement, de formation et de restructuration, et les taux de départs naturels. Si nous échouons à cette tâche ou si nous sommes limités en ce sens par les lois et les règlements en vigueur, particulièrement en Europe, nos taux d'utilisation pourraient diminuer, ce qui aurait une incidence sur nos revenus et notre rentabilité. Inversement, un manque de ressources entraverait nos occasions d'affaires et notre capacité d'accroître nos revenus.

Risque associé à la concentration de la clientèle

Nous dégageons une tranche considérable de nos revenus des services que nous fournissons au gouvernement fédéral des États-Unis et à ses organismes gouvernementaux, et nous comptons continuer dans cette voie. Si une importante agence publique fédérale des États-Unis limitait, réduisait ou éliminait le travail qu'elle nous accorde, nous pourrions être dans l'incapacité de récupérer les revenus perdus par du travail attribué par d'autres agences ou clients, ce qui pourrait nuire de manière marquée à notre entreprise, à nos perspectives, à notre situation financière et à nos résultats des activités. Même si, selon les IFRS, un gouvernement national et ses ministères et organismes gouvernementaux ne représentent qu'un seul client, notre clientèle du secteur gouvernemental des États-Unis est très diversifiée, puisque nous avons des contrats en vigueur avec de nombreux ministères et organismes gouvernementaux différents.

Risque associé aux affaires émanant des administrations publiques

Les réorientations des politiques de dépenses publiques ou des priorités budgétaires des gouvernements pourraient avoir une incidence directe sur nos résultats financiers. Plusieurs facteurs sont susceptibles de réduire l'ampleur de nos activités auprès des administrations publiques, notamment : la réduction des contrats accordés par les gouvernements à des firmes de services-conseils et de services en TI; une diminution substantielle des dépenses touchant l'ensemble des gouvernements ou certains ministères ou organismes gouvernementaux en particulier; l'adoption de nouvelles lois/mesures visant les sociétés qui fournissent des services aux gouvernements; les délais d'acquiescement de nos factures par les bureaux de paiement gouvernementaux; la conjoncture économique et politique en général. Ces facteurs et d'autres pourraient avoir pour effet de diminuer nos revenus futurs en incitant les ministères et organismes gouvernementaux à diminuer leurs contrats d'achat, à exercer leur droit de mettre fin à des contrats, à émettre des ordres de suspension temporaire des travaux ou à s'abstenir d'exercer leur droit de renouveler des contrats. En cas de réduction des dépenses des gouvernements ou de compressions budgétaires au sein de ces ministères et organismes, il pourrait arriver que la rentabilité continue de ces contrats ou la possibilité d'obtenir des contrats supplémentaires des mêmes sources soient compromises.

Risque associé à la réglementation

Nos activités internationales nous obligent à être conformes aux lois de nombreux territoires, notamment les lois sur la corruption, les restrictions commerciales, l'immigration, les impôts, les valeurs mobilières, la concurrence, la confidentialité des données et les relations de travail. L'obligation d'observer ces différentes exigences de partout dans le monde représente un défi et mobilise d'importantes ressources. Le caractère parfois contradictoire des lois et des règlements, l'absence, dans certains territoires, de lois efficaces pour protéger nos droits de propriété intellectuelle, les restrictions sur la circulation de trésorerie et d'autres actifs, les restrictions touchant l'importation ou l'exportation de certaines technologies, ou les restrictions visant le rapatriement des bénéficiaires, ce qui aurait pour effet de réduire nos bénéficiaires, peuvent nous exposer à des amendes pour non-respect et nuire à notre réputation.

Nos activités auprès du gouvernement fédéral des États-Unis et de ses organismes gouvernementaux doivent être conformes aux lois et règlements complexes liés aux contrats conclus avec des administrations publiques. Ces lois, notamment, s'assurent du respect de l'intégrité du processus d'approvisionnement, imposent des exigences à l'égard de l'information à fournir et régissent les questions relatives à la sécurité nationale. Par exemple, nous faisons régulièrement l'objet de vérifications par des organismes gouvernementaux américains relativement à l'observation de ces règles. Si nous ne sommes pas conformes aux exigences, nous pourrions nous voir imposer des pénalités et des sanctions, y compris la résiliation du contrat, la suspension des paiements, la suspension ou l'interdiction de faire affaire avec le gouvernement fédéral et des amendes.

Poursuites liées à nos travaux

Nous créons, déployons et entretenons des solutions en TI qui sont souvent essentielles aux activités commerciales de nos clients. Il peut arriver que des retards imprévus, des renégociations, de nouvelles exigences des clients ou des retards dans la réalisation des projets nous empêchent de réaliser de grands projets de la manière prévue. En outre, les solutions que nous créons peuvent comporter des défauts qui nuisent à leur performance, ne pas répondre aux besoins de nos clients ou ne pas offrir un service acceptable. De tels problèmes pourraient donner lieu à des poursuites qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités commerciales, sur nos résultats opérationnels, sur notre situation financière et sur notre réputation professionnelle. Nous veillons à inclure de manière raisonnable dans nos contrats des dispositions limitant le risque de poursuites liées à nos services et aux applications que nous élaborons. Nous pourrions

ne pas toujours être en mesure d'inclure de telles dispositions. Néanmoins, lorsque nous réussissons à le faire, il se pourrait que ces dispositions ne nous protègent pas adéquatement ou ne soient pas applicables dans certaines circonstances ou en vertu des lois en vigueur à certains endroits.

Risques associés à l'information et à l'infrastructure

Dans le cadre de nos activités, les applications et les renseignements de nos clients, y compris leurs renseignements exclusifs, doivent souvent être traités et enregistrés sur nos réseaux et nos systèmes, ainsi que dans des centres de traitement des données que nous gérons. La perte, le vol ou la destruction des renseignements numériques et de matériel connexe, de même que la défaillance du matériel ou des systèmes, peuvent entraîner l'interruption temporaire de nos services. Les défaillances peuvent découler de l'erreur humaine dans un cadre de fonctionnement normal, d'entretien ou de mise à niveau, d'actes de piratage, de vandalisme (y compris les attaques par déni de service et les virus), de vol ou d'accès non autorisé par des tiers, ainsi que de pannes de courant et surtensions, inondations, incendies, catastrophes naturelles ou autres. Les mesures que nous prenons pour protéger les renseignements et les logiciels, y compris les contrôles physiques et logiques d'accès aux locaux et aux renseignements ainsi que les systèmes d'appoint, peuvent ne pas prévenir la perte, le vol ou la destruction des renseignements de nos clients ni les interruptions de service. Ces événements peuvent entraîner une perte financière ou des dommages.

Risque d'atteinte à notre réputation

Notre capacité à livrer concurrence efficacement dans le marché des services en TI dépend de la réputation de CGI à titre de fournisseur de services et de partenaire à long terme compétent et digne de confiance. La nature de nos activités nous expose au potentiel de perte et de destruction des renseignements de nos clients, d'accès non autorisé à ceux-ci ou d'interruptions temporaires de service. Selon la nature des renseignements ou des services en question, ces événements peuvent nuire à la perception de la Société sur le marché. Le cas échéant, notre capacité d'attirer de nouveaux clients et de conserver les clients existants pourrait s'en ressentir, ce qui aurait une incidence sur nos revenus et nos bénéfices.

Risques associés à l'intégration de nouvelles activités

La direction doit consacrer beaucoup de temps et d'attention à l'intégration des nouvelles activités découlant de notre stratégie d'acquisition ou d'importants contrats d'impartition. Le temps que consacrent les membres de la direction aux activités d'intégration peut nuire à leurs tâches habituelles, ce qui pourrait exercer une pression sur les revenus et les bénéfices tirés de nos activités existantes. De plus, la tâche que la direction est appelée à accomplir afin d'instaurer des normes, des mécanismes de contrôle, des procédures et des politiques uniformes dans toutes les nouvelles activités afin de les harmoniser avec nos unités opérationnelles existantes est fort complexe et potentiellement accaparante. Les activités d'intégration peuvent occasionner des difficultés opérationnelles, des charges et des obligations inattendues. Si nous ne réussissons pas à exécuter notre stratégie d'intégration en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts, nous aurons de la difficulté à atteindre nos objectifs de croissance et de rentabilité.

Risques liés au contrôle interne

En raison des limites qui lui sont inhérentes, y compris le contournement des contrôles ou la fraude, le contrôle interne ne peut fournir à la Société qu'une assurance raisonnable quant à la détection et à la prévention des anomalies. Si la Société n'est pas en mesure de concevoir, de mettre en œuvre, de faire le suivi et de maintenir des contrôles internes efficaces pour l'ensemble de ses environnements d'affaires, l'efficacité de ses activités pourrait diminuer, ce qui se traduirait par une baisse des revenus et de la rentabilité, et l'exactitude de son information financière pourrait être compromise.

Risques de liquidité et de financement

La croissance future de la Société dépend du succès de sa stratégie d'entreprise, laquelle dépend, quant à elle, de la capacité de la Société de stimuler la croissance interne et de conclure des acquisitions d'entreprises. De par sa nature, notre stratégie de croissance exige que nous financions les investissements nécessaires au moyen de la trésorerie provenant de nos activités existantes, de montants empruntés en vertu de nos conventions de crédit existantes et éventuelles, ainsi que de l'émission d'actions à même notre capital-actions en faveur des contreparties aux opérations ou du grand public. L'obtention du financement nécessaire dépend de la capacité des marchés financiers à satisfaire nos besoins en temps opportun, en fonction de taux d'intérêt et de cours raisonnables qui s'inscrivent dans le cadre d'objectifs rentables. La hausse des taux d'intérêt, la volatilité du cours de nos actions et la capacité de nos prêteurs actuels à satisfaire nos besoins en liquidités sont autant de facteurs qui peuvent restreindre notre accès au financement dont nous

avons besoin. Si nous ne sommes pas en mesure d'obtenir le financement nécessaire, nous pourrions ne pas atteindre nos objectifs de croissance.

Risque de change

La plupart de nos revenus et de nos frais sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Les variations des taux de change ont une incidence sur les résultats de nos activités étant donné qu'ils sont présentés en dollars canadiens. Ce risque est réduit en partie par une couverture naturelle de rapprochement des charges et des revenus libellés dans la même devise et l'utilisation de dérivés dans notre stratégie de couverture. Ces couvertures naturelles pourraient diminuer à mesure que nous continuons notre croissance internationale. Aussi, en raison de l'utilisation de contrats de couverture, nous courons le risque que les institutions financières ne s'acquittent pas de leurs obligations aux termes de nos instruments financiers. À l'exception des produits financiers utilisés dans le cadre de notre stratégie de couverture, nous ne participons pas au marché des instruments financiers dérivés.

Comme notre portée en Europe s'est accrue, si l'incertitude liée à la capacité de certains pays européens de continuer à rembourser leur dette souveraine ou si les mesures économiques sévères persistent, l'euro peut se déprécier par rapport au dollar canadien. De même, si les devises d'autres pays dans lesquels nous exerçons nos activités se déprécient par rapport au dollar canadien, nous croyons que cette dépréciation pourrait nuire considérablement à nos résultats financiers consolidés.

10.2. POURSUITES JUDICIAIRES

La Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, d'audits, de réclamations et de litiges dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces procédures pourraient entraîner des coûts importants. Même si l'issue de ces questions est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement d'une de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur sa situation financière, sur les résultats de ses activités ou sur sa capacité à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales. Veuillez vous reporter à la note 13 des états financiers consolidés audités pour obtenir de plus amples renseignements sur les poursuites judiciaires.

Agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare inc.
(800) 564-6253

Relations avec les investisseurs

Lorne Gorber
Vice-président principal, Communications et relations avec les investisseurs
Téléphone : (514) 841-3355
lorne.gorber@cqi.com

1350, boulevard René-Lévesque Ouest
15^e étage
Montréal (Québec)
H3G 1T4
Canada

[Page laissée intentionnellement en blanc]

Rapports de la direction et des auditeurs

DÉCLARATION CONCERNANT LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION D'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction du Groupe CGI inc. (la « Société ») est responsable de la préparation des états financiers consolidés et du rapport de gestion ainsi que de leur intégrité. Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comportent nécessairement des montants fondés sur les meilleures estimations et sur le jugement de la direction. L'information financière et opérationnelle présentée ailleurs dans le rapport de gestion est conforme aux états financiers consolidés connexes.

Afin de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière de fiabilité de l'information financière et de protection des actifs de la Société, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne soutenus par des règles écrites d'éthique et de conduite professionnelle. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les états financiers consolidés de la Société sont soumis à un audit par les auditeurs indépendants, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., dont le rapport est présenté ci-après. Les auditeurs indépendants ont été nommés par les actionnaires de la Société afin de réaliser un audit intégré des états financiers consolidés de la Société et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société. De plus, le Comité de direction de la Société passe en revue les obligations d'information et supervise le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société.

Les membres du Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, qui siègent tous à titre d'administrateurs indépendants de la Société, rencontrent régulièrement les auditeurs indépendants ainsi que la direction pour discuter des contrôles internes dans le processus d'information financière et des questions relatives à l'audit et à l'information financière, et formulent des recommandations appropriées au conseil d'administration. Les auditeurs indépendants peuvent communiquer librement et en tout temps avec le Comité d'audit et de gestion des risques. Le conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion et les a approuvés.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,



Michael E. Roach

Le 12 novembre 2014



François Boulanger

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de la Société d'établir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et d'en maintenir l'efficacité. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société consiste en un processus conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers consolidés de la Société aux fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société comprend des politiques et des procédures qui :

- ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société,
- fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Tous les contrôles internes comportent des limites intrinsèques. Par conséquent, même lorsque le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été jugé efficace, il ne peut fournir qu'une assurance raisonnable. Les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes ultérieures sont assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

À la fin de l'exercice 2014 de la Société, la direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en fonction du cadre établi dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (version de 1992). Sur la base de cette évaluation, la direction a déterminé qu'au 30 septembre 2014, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2014 a été auditée par les auditeurs indépendants de la Société, comme il est énoncé dans leur rapport figurant à la page 65.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,



Michael E. Roach

Le 12 novembre 2014



François Boulanger

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au conseil d'administration et aux actionnaires du Groupe CGI inc.

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière du Groupe CGI inc. (la « Société ») en date du 30 septembre 2014, en fonction des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (version de 1992) (les « critères du COSO »). Il incombe à la direction de la Société de maintenir l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et de procéder à l'évaluation de l'efficacité de celui-ci, tel qu'il est inclus dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en nous fondant sur notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été maintenue à tous les égards importants. Notre audit a consisté à acquérir une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, à évaluer le risque qu'une faiblesse importante existe, à tester et à évaluer l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne basé sur l'évaluation du risque, et à mettre en œuvre d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires selon les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société consiste en un processus conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers aux fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend les conventions et les procédures qui : 1) ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société; 3) fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. Les projections de toute évaluation de l'efficacité pour des périodes ultérieures sont également assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux conventions ou aux procédures diminue.

À notre avis, la Société maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière en date du 30 septembre 2014, selon les critères du COSO.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, des états financiers consolidés de la Société au 30 septembre 2014 et pour l'exercice clos à cette date. Notre rapport, daté du 12 novembre 2014, exprime une opinion sans réserve sur ces états financiers.

*Ernst & Young s.r.l./s.e.v.c.r.l.*¹

Ernst & Young s.r.l./s.e.v.c.r.l.

Montréal, Canada
Le 12 novembre 2014

1. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112431

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Au conseil d'administration et aux actionnaires du Groupe CGI inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe CGI inc. (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés aux 30 septembre 2014 et 2013, et les états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comprend également des tests des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés et l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe CGI inc. aux 30 septembre 2014 et 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013 conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Rapports de la direction et des auditeurs

Autres points

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, du contrôle interne à l'égard de l'information financière du Groupe CGI inc. en date du 30 septembre 2014, fondé sur les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (version de 1992), et notre rapport daté du 12 novembre 2014 exprime une opinion sans réserve sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Montréal, Canada
Le 12 novembre 2014

¹. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112431

États consolidés du résultat

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	2014	2013
	\$	\$
Revenus	10 499 692	10 084 624
Charges opérationnelles		
Coûts des services et frais de vente et d'administration (note 23)	9 129 791	9 012 310
Coûts connexes à l'intégration (note 26b)	127 341	338 439
Charges financières (note 25)	101 278	113 931
Revenus financiers	(2 010)	(4 362)
Perte (gain) de change	13 042	(3 316)
	9 369 442	9 457 002
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	1 130 250	627 622
Charge d'impôt sur les bénéfices (note 16)	270 807	171 802
Bénéfice net	859 443	455 820
Bénéfice par action (note 21)		
Bénéfice de base par action	2,78	1,48
Bénéfice dilué par action	2,69	1,44

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	2014	2013
	\$	\$
Bénéfice net	859 443	455 820
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
Gains nets non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	221 279	297 761
Pertes nettes sur les instruments financiers dérivés ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger	(100 869)	(143 785)
Gains nets non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	20 729	134
Gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s sur les placements disponibles à la vente	941	(1 704)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
Pertes de réévaluation nettes	(35 311)	(30 845)
Autres éléments du résultat global	106 769	121 561
Résultat global	966 212	577 381

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Bilans consolidés

Aux 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens)

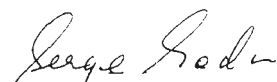
	2014	2013
	\$	\$
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	535 715	106 199
Instruments financiers dérivés courants (note 31)	9 397	1 344
Créances clients (note 5)	1 036 068	1 205 625
Travaux en cours	807 989	911 848
Charges payées d'avance et autres actifs courants	174 137	218 446
Impôt sur les bénéfices	8 524	17 233
Total des actifs courants avant les fonds détenus pour des clients	2 571 830	2 460 695
Fonds détenus pour des clients (note 6)	295 754	222 469
Total des actifs courants	2 867 584	2 683 164
Immobilisations corporelles (note 7)	486 880	475 143
Coûts liés à des contrats (note 8)	156 540	140 472
Immobilisations incorporelles (note 9)	630 074	708 165
Autres actifs non courants (note 10)	74 158	58 429
Actifs financiers non courants (note 11)	84 077	51 892
Actifs d'impôt différé (note 16)	323 416	368 217
Goodwill (note 12)	6 611 323	6 393 790
	11 234 052	10 879 272
Passif		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	1 060 380	1 119 034
Instruments financiers dérivés courants (note 31)	4 588	6 882
Rémunération à payer	583 979	713 933
Revenus différés	457 056	508 267
Impôt sur les bénéfices	156 283	156 358
Provisions (note 13)	143 309	223 074
Tranche courante de la dette à long terme (note 14)	80 367	534 173
Total des passifs courants avant les obligations liées aux fonds des clients	2 485 962	3 261 721
Obligations liées aux fonds des clients	292 257	220 279
Total des passifs courants	2 778 219	3 482 000
Provisions non courantes (note 13)	70 586	109 011
Tranche non courante de la dette à long terme (note 14)	2 599 336	2 332 377
Autres passifs non courants (note 15)	308 387	434 653
Instruments financiers dérivés non courants (note 31)	149 074	157 110
Passifs d'impôt différé (note 16)	155 972	155 329
Obligations au titre des prestations de retraite (note 17)	183 753	153 095
	6 245 327	6 823 575
Capitaux propres		
Bénéfices non distribués	2 356 008	1 551 956
Cumul des autres éléments du résultat global (note 18)	228 624	121 855
Capital-actions (note 19)	2 246 197	2 240 494
Surplus d'apport	157 896	141 392
	4 988 725	4 055 697
	11 234 052	10 879 272

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil



Michael E. Roach
Administrateur



Serge Godin
Administrateur

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital- actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2013	1 551 956	121 855	2 240 494	141 392	4 055 697
Bénéfice net	859 443	—	—	—	859 443
Autres éléments du résultat global	—	106 769	—	—	106 769
Résultat global	859 443	106 769	—	—	966 212
Charges au titre des paiements fondés sur des actions	—	—	—	31 716	31 716
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions	—	—	—	3 269	3 269
Exercice d'options sur actions (note 19)	—	—	83 305	(18 380)	64 925
Exercice des unités d'actions liées au rendement (« UAR ») (note 19)	—	—	583	(583)	—
Rachat d'actions subalternes classe A (note 19)	(55 391)	—	(56 077)	—	(111 468)
Achat d'actions subalternes classe A détenues en fiducie (note 19)	—	—	(23 016)	—	(23 016)
Revente d'actions subalternes classe A détenues en fiducie (note 19)	—	—	908	482	1 390
Solde au 30 septembre 2014	2 356 008	228 624	2 246 197	157 896	4 988 725

	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital- actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2012	1 113 225	294	2 201 694	107 690	3 422 903
Bénéfice net	455 820	—	—	—	455 820
Autres éléments du résultat global	—	121 561	—	—	121 561
Résultat global	455 820	121 561	—	—	577 381
Charges au titre des paiements fondés sur des actions	—	—	—	31 273	31 273
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions	—	—	—	15 232	15 232
Exercice d'options sur actions (note 19)	—	—	51 971	(12 531)	39 440
Exercice des unités d'actions liées au rendement (« UAR ») (note 19)	—	—	272	(272)	—
Rachat d'actions subalternes classe A (note 19)	(17 089)	—	(5 780)	—	(22 869)
Achat d'actions subalternes classe A détenues en fiducie (note 19)	—	—	(7 663)	—	(7 663)
Solde au 30 septembre 2013	1 551 956	121 855	2 240 494	141 392	4 055 697

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	2014	2013
	\$	\$
Activités opérationnelles		
Bénéfice net	859 443	455 820
Ajustements pour :		
Amortissement (note 24)	444 232	435 944
Charge d'impôt différé (note 16)	54 360	34 714
Perte (gain) de change	17 751	(4 938)
Charges au titre des paiements fondés sur des actions	31 716	31 273
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 27)	(232 667)	(281 556)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1 174 835	671 257
Activités d'investissement		
Variation nette des placements courants	73	11 843
Acquisition d'entreprise	—	(5 140)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(181 471)	(141 965)
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles	13 673	—
Ajouts de coûts liés à des contrats	(73 900)	(31 207)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(77 726)	(71 447)
Acquisition de placements non courants	(15 059)	(10 518)
Produit tiré de la vente de placements non courants	6 880	6 402
Paiements provenant des montants à recevoir à long terme	6 377	8 177
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(321 153)	(233 855)
Activités de financement		
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable non garantie	(283 049)	(467 027)
Augmentation de la dette à long terme	1 021 918	80 333
Remboursement de la dette à long terme	(1 047 261)	(68 057)
Règlement des instruments financiers dérivés (note 31)	(37 716)	—
Achat d'actions subalternes classe A détenues en fiducie (note 19)	(23 016)	(7 663)
Revente d'actions subalternes classe A détenues en fiducie	1 390	—
Rachat d'actions subalternes classe A (note 19)	(111 468)	(22 869)
Émission d'actions subalternes classe A	65 138	39 312
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(414 064)	(445 971)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(10 102)	1 665
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	429 516	(6 904)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	106 199	113 103
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice (note 4)	535 715	106 199

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 27).

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

1. Description des activités

Le Groupe CGI inc. (la « Société »), directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, gère des services en technologies de l'information (« TI »), ainsi que des services en gestion des processus d'affaires, afin d'aider ses clients à réaliser leurs stratégies de façon efficace tout en créant de la valeur ajoutée. Les services de la Société comprennent la gestion des TI et des fonctions d'affaires (« impartition »), l'intégration de systèmes, des services-conseils, ainsi que la vente de solutions d'affaires. La Société a été constituée en vertu de la partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec), qui a été remplacée par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), sanctionnée le 14 février 2011, et ses actions sont négociées sur le marché. Le siège social et les bureaux de la direction de la Société sont situés au 1350, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3G 1T4, Canada.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et aux interprétations de l'International Financial Reporting Interpretations Committee telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme pour toutes les périodes présentées.

Les états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013 ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration le 12 novembre 2014.

3. Sommaire des principales méthodes comptables

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Tous les soldes et toutes les opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité quand elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition et elles le demeurent jusqu'à la date de perte de contrôle sur les filiales.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui a trait à certains actifs et passifs financiers, qui ont été évalués à la juste valeur comme il est décrit ci-après.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres, sur les informations fournies à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Étant donné que la présentation de l'information financière suppose l'utilisation de jugements et d'estimations et les résultats réels pourraient différer.

Les jugements et estimations importants concernant l'avenir et les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière pourraient présenter un risque important d'ajustements significatifs de la valeur comptable des éléments suivants : les actifs d'impôt différé, la comptabilisation des revenus, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus, la dépréciation du goodwill, les regroupements d'entreprises, les provisions pour incertitudes fiscales et les litiges et réclamations.

Les jugements posés par la direction, à l'exclusion de ceux qui impliquent des estimations, qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont les suivants :

Accords comprenant des éléments multiples

Afin d'évaluer si les livrables aux termes d'un accord sont des éléments identifiables séparément, la direction doit exercer son jugement. Un élément est considéré comme étant identifiable séparément s'il a une valeur en soi pour le client. En premier lieu, la Société examine les clauses du contrat afin de déterminer si le livrable est accepté séparément par le client. Puis, la Société évalue si le livrable aurait pu être fourni par un autre fournisseur et s'il aurait été possible pour le client de décider de ne pas faire l'acquisition du livrable.

Actifs d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes pourront être imputées. La direction doit exercer son jugement en ce qui concerne la présence d'incertitudes relativement au calendrier des bénéfices imposables futurs requis pour comptabiliser un actif d'impôt différé. La Société comptabilise un avantage d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera à l'avenir. En établissant ce jugement, la Société tient compte des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures disponibles.

Une description des estimations figure dans les rubriques respectives des notes des états financiers consolidés et à la note 3, « Sommaire des principales méthodes comptables ».

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS

La Société génère des revenus essentiellement au moyen de la prestation de services en TI et en gestion des processus d'affaires, tel qu'il est indiqué à la note 1.

La Société fournit des services et des biens dans le cadre d'accords comportant divers mécanismes d'établissement des prix. La Société comptabilise les revenus lorsque les conditions suivantes sont satisfaites : il y a des preuves claires de l'existence d'un accord; il est possible d'évaluer de façon fiable le montant des revenus et des charges connexes; il est probable que des avantages économiques futurs iront à la Société; le degré d'avancement des travaux peut être mesuré de façon fiable lorsque des services sont fournis et les risques et avantages importants inhérents à la propriété, dont notamment le contrôle effectif, ont été transférés aux clients lorsque des biens sont vendus. Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des remises, rabais pour quantités et taxes de vente connexes.

Certains accords de la Société peuvent comprendre des clauses d'acceptation par le client. Chaque clause est étudiée pour déterminer si le processus de génération des bénéfices est terminé lorsque le service est rendu. Il n'est pas toujours nécessaire d'obtenir une acceptation formelle du client pour comptabiliser les revenus à condition que la Société fasse la démonstration objective que les critères stipulés dans les clauses d'acceptation sont remplis. Parmi les critères revus, notons les accords semblables signés par le passé, si ces clauses sont uniques au client ou si elles s'appliquent à tous les accords, la durée des modalités d'acceptation et les antécédents spécifiques au client.

Les revenus tirés de la vente de biens de tiers fournisseurs, comme les licences d'utilisation de logiciels, le matériel informatique ou les services, sont comptabilisés sur la base du montant brut si la Société agit pour son propre compte dans le cadre de la transaction et sont comptabilisés sur la base du montant net si la Société agit à titre d'agent entre le client et le tiers fournisseur. Les facteurs généralement considérés pour déterminer si la Société agit pour son propre compte ou à titre d'agent sont si la Société est le principal obligé du client, si elle ajoute une valeur significative au bien ou au service du fournisseur et si elle assume des risques de livraison et de crédit.

Prix de vente relatif

Les accords de la Société comprennent souvent la prestation de plusieurs services et biens, qui sont décrits ci-dessous. Lorsqu'un accord vise la prestation d'éléments multiples, la valeur totale de l'accord est répartie entre chaque élément identifiable séparément en fonction de son prix de vente relatif. Lorsqu'elle fait l'estimation du prix de vente de chaque élément, la Société privilégie l'utilisation de prix observables qui sont établis au moyen des prix obtenus par la Société pour les mêmes éléments ou pour des éléments semblables. Si les prix observables ne peuvent être obtenus, le prix de vente correspond à la meilleure estimation de ce prix par la Société. La meilleure estimation du prix de vente est le prix auquel la Société s'attend normalement à fournir des services ou des biens et tient compte d'un certain nombre de facteurs internes et externes y compris, sans s'y limiter, les régions géographiques, les politiques de prix de la Société, les coûts internes et les marges. La méthode de comptabilisation des revenus appropriée est appliquée à chaque élément identifiable séparément, comme il est mentionné ci-après.

Impartition

Les revenus tirés des accords d'impartition et de gestion des processus d'affaires sont en général comptabilisés au prix contractuel à mesure que les services sont fournis, sauf s'il existe une meilleure façon de mesurer la performance ou la prestation de services.

Intégration de systèmes et services-conseils

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis, tandis que ceux qui sont fondés sur les coûts sont comptabilisés à mesure que les coûts remboursables sont engagés.

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au cours des périodes où les services sont fournis. La Société utilise les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Cette méthode se fonde sur des estimations du total des coûts de main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu pour fournir le service, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre ou aux heures déjà engagées pour évaluer le pourcentage des revenus gagnés. La direction révise régulièrement les estimations sous-jacentes au total des coûts de main-d'œuvre ou au nombre total d'heures de travail prévues. Lorsque le résultat d'un accord ne peut être estimé de façon fiable, les revenus ne sont comptabilisés qu'à hauteur des coûts engagés qui sont susceptibles d'être recouvrables.

Les revenus tirés d'accords liant la rémunération aux gains réalisés par le client sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable que les bénéfices résultant de ces accords généreront la valeur sur laquelle la comptabilisation des revenus repose.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

Licences d'utilisation de logiciels

La plupart des accords visant la vente de licences d'utilisation de logiciels comprennent d'autres services, comme l'implantation, la personnalisation et l'entretien. Dans le cas de ces accords, les revenus tirés de licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés à la livraison s'il a été déterminé que le logiciel est un élément identifiable séparément. Dans le cas contraire, il est combiné aux services d'implantation et de personnalisation et est comptabilisé comme il est indiqué au paragraphe « Intégration de systèmes et de services-conseils » ci-dessus. Les revenus tirés des services d'entretien des licences vendues et implantées sont comptabilisés de façon proportionnelle sur la durée de la période d'entretien.

Travaux en cours et revenus différés

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la livraison des biens ou la prestation des services sont classés dans les revenus différés.

Pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus

Des pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus peuvent survenir en raison de coûts additionnels liés à des contrats qui n'avaient pas été prévus au moment de la conclusion du contrat. Les pertes relatives à un contrat correspondent à l'excédent des coûts estimatifs sur le total des revenus estimatifs du contrat. Les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle il est établi qu'une perte est probable. La perte prévue est appliquée initialement en réduction des coûts liés au contrat capitalisés, et l'excédent est comptabilisé dans les fournisseurs et autres créditeurs et dans les autres passifs non courants. La direction passe régulièrement en revue la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement l'encaisse non affectée et les placements courants dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

FONDS DÉTENUS POUR DES CLIENTS ET OBLIGATIONS LIÉES AUX FONDS DES CLIENTS

Dans le cadre des services de paie, de production de déclarations fiscales et de services de règlement, la Société recueille les fonds aux fins du versement des salaires, des impôts et des règlements; conserve temporairement ces fonds jusqu'au moment du paiement; verse les fonds aux employés des clients, aux administrations fiscales compétentes et aux porteurs des demandes de règlement; produit les déclarations fiscales destinées au gouvernement fédéral et aux gouvernements locaux; et prend en charge la correspondance et les révisions réglementaires en découlant. Les fonds détenus pour des clients comprennent des obligations non courantes et de la trésorerie. La Société présente séparément ces fonds détenus pour des clients des obligations relatives à ces fonds. Les fonds détenus pour des clients sont classés comme actifs courants puisque, selon les intentions de la direction, ils sont détenus seulement dans le but de respecter les obligations liées aux fonds des clients, lesquels seront remboursés dans un délai de un an à partir de la date du bilan consolidé.

Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés lors de la cession des obligations non courantes sont comptabilisés dans les revenus de la période au cours de laquelle ils sont gagnés, puisque le recouvrement, la garde et le versement de ces fonds sont des facteurs décisifs dans la prestation de ces services.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles, y compris celles visées par des contrats de location-financement, sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire.

Immeubles	10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée d'utilité ou durée du bail, selon la moindre des deux
Mobilier, agencements et matériel	3 à 20 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsque les modalités du contrat transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont initialement comptabilisés dans des immobilisations corporelles à un montant égal à la juste valeur des actifs loués ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux à payer au titre de la location au commencement du contrat de location, puis sont amortis sur la durée d'utilité économique de l'actif ou, si elle est inférieure, la durée du contrat de location. La portion en capital des paiements futurs au titre de la location est comprise dans la dette à long terme au bilan consolidé. L'intérêt est passé en charges dans les états consolidés du résultat de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde du passif.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont passés en charges dans les états consolidés du résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les incitatifs dans les contrats de location simple sont comptabilisés en diminution de la charge locative sur la durée du contrat de location.

COÛTS LIÉS À DES CONTRATS

Les coûts liés à des contrats sont principalement engagés dans le cadre de l'acquisition et de la mise en œuvre de contrats d'impartition à long terme. Les coûts liés à des contrats comprennent principalement des coûts de transition et des incitatifs.

Coûts de transition

Les coûts de transition comprennent les coûts liés à l'installation des systèmes et des processus engagés après l'obtention des contrats d'impartition, la relocalisation des employés mutés et la sortie des installations des clients. Pour les contrats de services en gestion des processus d'affaires, les coûts comprennent principalement les coûts liés à la conversion des applications du client sur les plates-formes de la Société. Les coûts de transition se composent essentiellement du coût de la main-d'œuvre, qui comprend la rémunération et les avantages du personnel connexes, de même que les frais de sous-traitance.

Incitatifs

Des incitatifs sont occasionnellement accordés aux clients lors de la signature de contrats d'impartition. Ces incitatifs sont accordés sous la forme de paiements en trésorerie.

Coûts préalables aux contrats

Les coûts liés à l'acquisition ou à la mise en œuvre de contrats d'impartition à long terme qui sont engagés préalablement à l'obtention des contrats concernés sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés, sauf dans les cas où il est pratiquement certain que les contrats seront octroyés et que les coûts sont directement liés à l'acquisition du contrat. En ce qui concerne les contrats d'impartition, la Société est pratiquement certaine qu'un contrat sera octroyé si la Société est choisie par le client après un appel d'offres, mais avant la signature du contrat.

Amortissement des coûts liés à des contrats

Les coûts liés à des contrats sont amortis au fur et à mesure que les services sont fournis. Les coûts de transition et les coûts préalables aux contrats sont inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration, et les incitatifs sont amortis en réduction des revenus.

Perte de valeur des coûts liés à des contrats

Lorsqu'il est prévu qu'un contrat ne sera pas rentable, la perte prévue est appliquée initialement en réduction des coûts liés au contrat capitalisés. L'excédent de la perte prévue sur les coûts liés au contrat capitalisés est comptabilisé à titre de pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus dans les fournisseurs et autres créditeurs et dans les autres passifs non courants. Si le contrat redevient rentable à une date ultérieure, la perte de valeur préalablement comptabilisée doit être reprise. Tout d'abord, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus doivent être reprises, et s'il reste encore une rentabilité prévue supplémentaire, alors toute perte de valeur préalablement appliquée aux coûts liés au contrat capitalisés doit être reprise. La reprise de la perte de valeur est limitée afin que la valeur comptable des coûts liés à un contrat ne soit supérieure ni à leur valeur recouvrable ni à leur valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée à leur égard au cours d'exercices antérieurs.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se composent principalement de logiciels pour utilisation interne, de solutions d'affaires, de licences d'utilisation de logiciels et de relations clients. Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires et les licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés au coût. Les solutions d'affaires développées en interne et offertes sur le marché sont capitalisées si elles répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière. Les logiciels pour utilisation interne développés en interne sont capitalisés s'ils répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique et financière et si la Société démontre sa capacité et son intention de les utiliser. Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires, les licences d'utilisation de logiciels et les relations clients acquis lors de regroupements d'entreprises sont comptabilisés initialement à leur juste valeur fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, ce qui implique l'établissement d'estimations à propos des flux de trésorerie futurs et de taux d'actualisation.

Amortissement des immobilisations incorporelles

La Société amortit les immobilisations incorporelles selon le mode linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

Logiciels pour utilisation interne	2 à 7 ans
Solutions d'affaires	2 à 10 ans
Licences d'utilisation de logiciels	3 à 8 ans
Relations clients et autres	2 à 10 ans

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL

Échéancier des tests de dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill est revue pour dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. La Société évalue, à chaque date de clôture, si de tels événements ou changements de circonstances se sont produits. La valeur comptable des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles qui ne sont pas prêtes à être utilisées et du goodwill font l'objet d'un test de dépréciation annuel au 30 septembre.

Tests de dépréciation

S'il existe un indice de dépréciation ou si un actif doit être soumis à un test de dépréciation annuel, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») à laquelle l'actif appartient pour déterminer le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de la cession et sa valeur d'utilité pour la Société. La Société a principalement recours à la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la cession, les transactions récentes sur le marché sont prises en compte lorsque disponibles. S'il est estimé que la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable doit être réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

Le goodwill acquis par suite d'un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises en question. Le groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies correspond aux secteurs opérationnels de la Société. Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, le groupe d'UGT qui représente, au sein de la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill doit faire l'objet d'un suivi par la direction est le niveau du secteur opérationnel.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL (SUITE)

Tests de dépréciation (suite)

La valeur recouvrable de chaque secteur a été établie conformément au calcul de la valeur d'utilité qui comprend des estimations de sa performance financière future fondée sur les flux de trésorerie approuvés par la direction couvrant une période de cinq ans, puisque la Société génère des revenus principalement au moyen de contrats à long terme. Les hypothèses clés utilisées dans le calcul de la valeur d'utilité sont le taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme des flux de trésorerie opérationnels nets. Pour formuler ces hypothèses, la direction a pris en compte la conjoncture économique et son incidence sur les taux de croissance et d'actualisation prévus. Les projections de flux de trésorerie reflètent les attentes de la direction quant au rendement du secteur opérationnel et les perspectives de croissance du marché du secteur opérationnel. Le taux d'actualisation affecté à un secteur opérationnel est le coût moyen pondéré du capital (« CMPC »). La direction tient compte de facteurs comme la prime de risque pays, le taux sans risque, la prime relative à la taille et le coût de la dette pour calculer le CMPC. Les pertes de valeur comptabilisées se rapportant au goodwill ne peuvent pas être reprises à des périodes ultérieures.

Pour les actifs autres que le goodwill ayant subi une perte de valeur, la Société évalue, à chaque date de clôture, s'il existe un indice que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement sont susceptibles de ne plus exister ou d'avoir diminué. S'il existe un tel indice, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise seulement s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est limitée de façon à ce que la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur recouvrable, ni la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif au cours d'exercices antérieurs. Le montant de la reprise est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les placements non courants, lesquels sont présentés dans les actifs financiers non courants, sont composés d'obligations qui sont classées comme étant non courantes selon les intentions de la direction.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la contrepartie transférée est évaluée à la juste valeur. Les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration découlant de regroupements d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. La Société comptabilise le goodwill comme étant l'excédent du coût d'acquisition sur les immobilisations corporelles et incorporelles identifiables nettes acquises et des passifs pris en charge à leur juste valeur à la date d'acquisition. La juste valeur affectée aux immobilisations corporelles et incorporelles acquises et aux passifs pris en charge repose sur les hypothèses faites par la direction. Ces hypothèses portent notamment sur les flux de trésorerie futurs attendus des immobilisations incorporelles, soit les relations clients, les solutions d'affaires et les marques de commerce. Le goodwill préliminaire comptabilisé comprend la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société qui découlent principalement de la réduction des coûts et de nouvelles occasions d'affaires. L'établissement de la juste valeur est basé sur les estimations relatives aux immobilisations incorporelles et corporelles acquises ainsi qu'aux litiges, aux provisions pour pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus, aux autres contrats déficitaires et aux réserves pour éventualités assumés. Les estimations incluent la prévision des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation. Les variations ultérieures de la juste valeur sont portées au coût d'acquisition si elles constituent des ajustements au cours de la période d'évaluation. La période d'évaluation, qui ne doit pas dépasser douze mois, correspond à la période entre la date d'acquisition et la date à laquelle toute l'information importante nécessaire à l'établissement des justes valeurs est disponible. Toute autre variation ultérieure est comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est établi en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le bénéfice dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions afin d'évaluer l'effet dilutif des options sur actions et des UAR.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS

Les frais de recherche, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges au cours de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement de logiciels, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges au cours de la période à laquelle ils sont engagés, à moins qu'ils ne répondent aux critères de capitalisation spécifiques relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière.

CRÉDITS D'IMPÔT

Pour la comptabilisation des crédits d'impôt, la Société utilise l'approche par le résultat, selon laquelle les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés dans la mesure où il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que la Société se conformera à l'ensemble des conditions rattachées à la subvention. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés aux charges opérationnelles sont comptabilisés en diminution des charges connexes dans la période au cours de laquelle ces charges sont engagées. Les crédits d'impôt relatifs aux dépenses en immobilisations sont comptabilisés en diminution du coût des actifs. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon les meilleures estimations de la Société des montants qu'elle s'attend à recevoir et font l'objet d'une vérification par les administrations fiscales.

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices est comptabilisé d'après la méthode axée sur le bilan.

L'impôt sur les bénéfices exigible est comptabilisé relativement aux montants prévus à payer ou à recouvrer selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en fonction des différences temporelles déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs selon des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui entreront en vigueur pendant l'exercice au cours duquel la Société s'attend à recouvrer ou à régler les différences. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'état du résultat, dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres selon le classement de l'élément auquel ils se rattachent.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes peuvent être imputées. Une fois cette évaluation réalisée, la Société tient compte de l'analyse des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures. De telles estimations sont fondées sur les prévisions par administration fiscale sur une base non actualisée. La direction tient compte de facteurs comme le nombre d'années dont il faut tenir compte dans la période de prévision, l'historique d'un bénéfice imposable et la disponibilité des stratégies fiscales.

La Société est assujettie à l'impôt dans de nombreuses administrations fiscales et il existe des transactions et des calculs pour lesquels le montant d'impôt définitif est incertain. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société comptabilise un avantage d'impôt ou réduit un passif d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera à l'avenir ou que le passif d'impôt n'est plus probable. La provision pour positions fiscales incertaines est constituée en ayant recours à la meilleure estimation du montant qui devrait être payé en se fondant sur l'évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions de la Société constituent des passifs correspondant aux contrats de location des locaux libérés par la Société, des provisions pour litiges et réclamations survenant dans le cours normal des activités, et des passifs relatifs au démantèlement liés à des immeubles de bureaux visés par des contrats de location simple. La Société comptabilise aussi des provisions pour restructuration rattachées principalement aux acquisitions d'entreprises.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire au règlement de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont actualisées au moyen d'un taux courant avant impôt lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif. L'augmentation de la provision pour refléter le passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières.

La Société comptabilise les provisions pour les contrats de location déficitaires qui se composent des coûts estimatifs liés aux locaux inoccupés. La provision reflète la valeur actualisée des paiements de loyer qui excèdent les revenus de sous-location prévus sur la durée restante du contrat de location.

Les provisions pour litiges et réclamations sont calculées selon les précédents historiques, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables dans les circonstances. Les estimations tiennent compte de la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et du degré de probabilité d'une issue défavorable.

Les passifs relatifs au démantèlement ont trait à des immeubles de bureaux visés par des contrats de location simple qui contiennent des clauses exigeant la remise des lieux à leur état initial à l'échéance du contrat. La provision est établie en utilisant la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures estimatives.

Des provisions pour restructuration, constituées d'indemnités de départ, sont comptabilisées lorsqu'un plan officiel détaillé mentionne l'activité ou une partie de l'activité concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés, une estimation détaillée des frais connexes, un calendrier approprié, et qu'il a été communiqué.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

CONVERSION DES DEVICES

Les états financiers consolidés de la Société sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société mère. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

Soldes et transactions en devises

Les revenus, les charges et les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont comptabilisés au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Établissements à l'étranger

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société, les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant la période. Les gains ou les pertes non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est la même que celle de la Société, les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan, et les actifs et passifs non monétaires, aux taux de change historiques. Les revenus et charges sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains et pertes de change de ces établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régimes d'options réglées en instruments de capitaux propres

La Société maintient un régime d'options sur actions et d'UAR réglées en instruments de capitaux propres qui sont versées à titre de rémunération à des employés et à des tiers fournissant des services à la Société.

La juste valeur de ces paiements fondés sur des actions est déterminée à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes pour les options sur actions, et le cours de clôture des actions subalternes classe A de la Société à la Bourse de Toronto pour les UAR. Le nombre d'options sur actions et d'UAR, dont il est prévu que les droits seront acquis, est estimé à la date d'attribution, puis révisé à chaque date de clôture. Pour établir une estimation de la juste valeur des options sur actions, il faut formuler des hypothèses sur les données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment la durée de vie prévue des options et la volatilité prévue du cours des actions. La juste valeur ajustée pour tenir compte des attentes relativement aux conditions liées au rendement et aux taux d'extinction attendus est comptabilisée en résultat comme une charge au titre des paiements fondés sur des actions, et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport, sur la base de l'acquisition graduelle des droits au cours de la période d'acquisition des droits.

Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie payée est portée au crédit du capital-actions, et la juste valeur des options sur actions comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions. Lorsque les UAR sont exercées, leur juste valeur comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions.

Régime d'achat d'actions

La Société administre un régime d'achat d'actions pour les employés admissibles. Selon ce régime, la Société verse des cotisations correspondant à celles effectuées par les employés jusqu'à un pourcentage maximal du salaire de l'employé. Les cotisations versées par la Société sont comptabilisées au titre des salaires et autres coûts des membres dans les coûts des services et frais de vente et d'administration.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (SUITE)

Unités d'actions différées réglées en trésorerie

La Société administre un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») pour rémunérer les membres du conseil d'administration.

La Société évalue la rémunération attribuée à la juste valeur du passif. La juste valeur du passif est établie en divisant le total des frais à payer par le cours de clôture des actions subalternes classe A de la Société à la Bourse de Toronto le jour qui précède immédiatement la date de paiement des frais. La Société réévalue la juste valeur du passif à chaque date de clôture au moyen de la valeur de marché des actions émises, jusqu'à ce que le passif soit réglé. Le passif au titre des UAD est présenté à titre de rémunération à payer, et les fluctuations de la juste valeur sont comptabilisées à titre de salaires et autres coûts des membres dans les coûts des services et frais de vente et d'administration.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les instruments financiers sont initialement évalués à leur juste valeur. Par la suite, les actifs financiers classés comme des prêts et créances, et les passifs financiers classés comme autres passifs, sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs et passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du bénéfice net et classés comme disponibles à la vente, sont par la suite évalués à leur juste valeur.

Les instruments financiers peuvent être désignés au moment de la comptabilisation initiale à la juste valeur par le biais du bénéfice net si l'un des critères suivants est respecté : i) l'instrument financier comprend un ou plusieurs dérivés incorporés qui, autrement, auraient été comptabilisés séparément, ii) la désignation élimine ou réduit significativement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui surviendrait de l'évaluation de l'actif ou du passif financier ou de la comptabilisation des gains et des pertes sur ceux-ci selon des bases différentes ou iii) l'actif financier et le passif financier font partie d'un groupe d'actifs ou de passifs financiers qui est géré et dont la performance s'apprécie sur la base de la juste valeur, selon une gestion des risques ou une stratégie d'investissement documentée. Les gains et pertes liés aux réévaluations périodiques des actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les gains et pertes non réalisés, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sur les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés sur la vente des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les coûts de transaction comprennent essentiellement les frais associés aux services juridiques et comptables et tout autre coût directement attribuable à l'émission des actifs et passifs financiers. Les coûts de transaction sont capitalisés au coût des actifs et des passifs financiers autres que ceux classés dans les instruments désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net.

Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à échéance, ou si l'actif est transféré et que ce transfert remplit les conditions de décomptabilisation. Le transfert remplit les conditions de décomptabilisation si la quasi-totalité des risques et avantages importants inhérents à la propriété a été transférée.

La Société a effectué le classement suivant :

Désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments financiers dérivés (sauf s'ils sont admissibles à la comptabilité de couverture, auquel cas il faut se reporter à la rubrique « Instruments financiers dérivés et transactions de couverture »). De plus, les actifs du régime de rémunération différée ont été désignés par la direction à la juste valeur par le biais du bénéfice net au moment de leur comptabilisation initiale, étant donné que ce classement reflète la stratégie d'investissement de la direction.

Prêts et créances

Les créances clients, la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients et les montants à recevoir à long terme.

Disponibles à la vente

Les obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et dans les placements non courants.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Autres passifs

Les fournisseurs et autres créiteurs, la rémunération à payer, la dette à long terme et les obligations liées aux fonds des clients.

Hiérarchie des justes valeurs

Les évaluations à la juste valeur comptabilisées au bilan sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : un cours (non ajusté) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : les données autres que les cours visés au niveau 1, mais qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement; et

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

La Société a recours à divers instruments financiers dérivés pour gérer le risque lié aux taux d'intérêt et aux taux de change.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, à la date à laquelle les contrats dérivés sont conclus, et sont ultérieurement réévalués à la juste valeur à la date de clôture de présentation de l'information financière. Le gain ou la perte qui en découle est comptabilisé dans les états consolidés du résultat, à moins que le dérivé ne soit désigné comme instrument de couverture et qu'il ne soit jugé efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation dans les états consolidés du résultat repose sur la nature de la relation de couverture.

À la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et documente officiellement la relation de couverture à laquelle elle souhaite appliquer la comptabilité de couverture, ainsi que l'objectif et la stratégie de la gestion des risques qui sous-tendent la couverture. La documentation porte sur l'identification de l'instrument de couverture, la transaction ou l'élément couvert, la nature du risque couvert et la façon dont la Société appréciera l'efficacité de l'instrument de couverture à compenser, par ses variations de juste valeur, l'exposition aux variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuables au risque couvert. Ces couvertures devraient être hautement efficaces pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie et sont appréciées de manière continue afin d'établir si, dans les faits, elles ont été hautement efficaces au cours des périodes de présentation de l'information financière pour lesquelles elles ont été désignées.

Les flux de trésorerie liés aux transactions de couverture sont classés de la même manière que les flux de trésorerie liés à la position couverte.

COUVERTURES DES INVESTISSEMENTS NETS

Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société a recours aux swaps de devises et aux dettes à long terme libellées en devises pour couvrir des parties de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et en Europe. Les gains ou pertes de change sur les investissements nets et la partie efficace des gains ou des pertes sur les instruments de couverture des investissements nets sont comptabilisés à titre d'autres éléments du résultat global. Dans la mesure où la couverture est inefficace, ces écarts sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat. Lorsque l'investissement net faisant l'objet de la couverture est cédé, le montant qui s'y rattache dans les autres éléments du résultat global est alors transféré dans le bénéfice net, au titre des gains ou des pertes découlant de la cession.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE (SUITE)

COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE

Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs

La Société a conclu divers contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des taux de change.

Couverture de flux de trésorerie sur une facilité d'emprunt à terme non garantie

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de couvrir le risque lié aux flux de trésorerie de la facilité d'emprunt à terme non garantie à taux variable. En vertu des swaps de taux d'intérêt, la Société obtient un taux d'intérêt variable, mais rembourse un taux d'intérêt fixe sur le montant notionnel.

Les couvertures susmentionnées ont été documentées en tant que couvertures de flux de trésorerie, et aucun élément de la juste valeur des contrats dérivés n'est exclu de l'appréciation ou de l'évaluation de l'efficacité des couvertures. La partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est comptabilisée à titre d'autres éléments du résultat global et la partie inefficace, le cas échéant, dans les états consolidés du résultat. La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés est reclassée des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

COUVERTURES DE JUSTE VALEUR

Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque lié à la juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine à taux fixe. En vertu du swap de taux d'intérêt, la Société obtient un taux d'intérêt fixe, mais rembourse un taux d'intérêt variable sur le montant notionnel.

Les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt sont comptabilisées à titre de charges financières dans les états consolidés du résultat. Les variations de la juste valeur des éléments couverts attribuable au risque couvert sont comptabilisées à titre d'ajustement de la valeur comptable des billets de premier rang non garantis en devise américaine, et sont aussi inscrites au titre des charges financières dans les états consolidés du résultat. Si les éléments couverts sont décomptabilisés, la juste valeur non amortie est comptabilisée immédiatement dans les états consolidés du résultat.

Les instruments financiers dérivés utilisés comme éléments de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés à titre d'instruments financiers dérivés, d'actifs financiers non courants ou d'instruments financiers dérivés non courants. Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers dérivés, la Société utilise des modèles d'évaluation tels que l'analyse des flux de trésorerie actualisés reposant sur des données observables sur le marché.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société administre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies et à prestations définies.

Le coût des régimes à cotisations définies est passé en charges dans les états consolidés du résultat en fonction des cotisations payables par la Société au cours de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, l'obligation au titre des prestations définies est calculée par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Les obligations au titre des prestations de retraite dans le bilan consolidé représentent la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies réduite de la juste valeur des actifs du régime. Les actifs au titre des prestations de retraite sont comptabilisés dans la mesure où la Société peut bénéficier de remboursements ou d'une réduction des cotisations futures. Les régimes de retraite qui sont capitalisés à même le paiement des primes d'assurance sont traités comme des régimes à cotisations définies, sauf si la Société a une obligation soit de verser directement les prestations lorsqu'elles deviennent exigibles, soit de verser d'autres montants si les actifs accumulés auprès de l'assureur ne couvrent pas tous les avantages futurs du personnel. Dans ces circonstances, le régime est traité comme un régime à prestations définies.

Les contrats d'assurance sont traités comme des actifs de régime d'un régime à prestations définies si les produits du contrat :

- ne peuvent servir qu'à financer les avantages du personnel;
- sont hors de portée des créanciers de la Société; et
- ne peuvent pas être restitués à la Société, sauf si ces produits représentent un surplus d'actifs non nécessaires au respect de l'ensemble des obligations relatives aux avantages du personnel ou constituent un remboursement des avantages du personnel déjà payés par la Société.

Les contrats d'assurance qui ne respectent pas les critères susmentionnés sont traités comme des investissements non courants et sont inscrits à leur juste valeur comme des actifs financiers non courants dans le bilan consolidé.

Pour calculer le coût des régimes à prestations définies et leur valeur actualisée à l'aide d'évaluations actuarielles, il est nécessaire de formuler des hypothèses sur les taux d'actualisation, les augmentations salariales futures et des prestations de retraite, les taux d'inflation et la mortalité. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de première qualité libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées et dont l'échéance se rapproche de celle de l'obligation de retraite concernée.

Le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les états consolidés du résultat à titre de charges liées aux avantages du personnel. L'intérêt net calculé d'après le taux d'actualisation appliqué au passif ou à l'actif net au titre du montant net des prestations définies est comptabilisé comme une charge financière nette ou un revenu financier net. Si les avantages d'un régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une compression, la modification de l'avantage qui en résulte ayant trait à un service passé ou bien le gain ou la perte lié à la compression est comptabilisé immédiatement dans l'état consolidé du résultat. Les gains ou les pertes sur le règlement d'un régime à prestations définies sont comptabilisés au moment du règlement.

Les réévaluations comprennent les gains et les pertes actuariels, les changements dans l'effet du plafonnement de l'actif ainsi que le rendement des actifs des régimes à l'exclusion du montant compris dans l'intérêt net sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies. Les réévaluations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles sont réalisées.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

A) NORMES NOUVELLES ET MODIFIÉES ADOPTÉES

La Société a adopté les nouvelles normes et les normes modifiées suivantes à compter du 1^{er} octobre 2013 :

IFRS 10 – États financiers consolidés

La nouvelle norme s'appuie sur des principes existants pour définir le concept de contrôle comme facteur déterminant de la consolidation des comptes d'une entité dans les états financiers consolidés d'une société. L'adoption de la norme IFRS 10 n'a eu aucune incidence importante dans la présentation des états financiers consolidés de la Société.

IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

La nouvelle norme fournit des indications sur les informations à fournir sur toutes les formes d'intérêts dans d'autres entités, y compris les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées. La norme exige qu'une entité fournisse des informations sur la nature des intérêts détenus dans d'autres entités et sur les risques qui leur sont associés, ainsi que sur les incidences de ces intérêts sur sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie. L'adoption de la norme IFRS 12 n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur

La nouvelle norme fournit des indications sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que la définition de la juste valeur et constitue une source unique pour l'évaluation de la juste valeur et les exigences en matière d'information à fournir. L'IFRS 13 s'applique lorsque d'autres normes IFRS imposent ou permettent l'évaluation à la juste valeur. L'adoption de la norme IFRS 13 n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société, à l'exception de la nécessité de fournir de plus amples informations.

IAS 1 – Présentation des états financiers

Selon la norme modifiée, il faut regrouper à l'état du résultat global les éléments qui peuvent être reclassés dans l'état du résultat. La Société a donc regroupé des éléments à l'état consolidé du résultat global et dans le cumul des autres éléments du résultat global selon qu'ils seront ou ne seront pas reclassés ultérieurement dans l'état consolidé du résultat.

IAS 19 – Avantages du personnel

Deux modifications apportées à l'IAS 19 ont été adoptées par la Société.

Selon la première modification, il faut ajuster le calcul de la composante charge financière des régimes à prestations définies et améliorer les exigences en matière d'information à fournir. En conséquence, la Société a calculé une charge ou un produit d'intérêts nets sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies. Les intérêts nets sur le passif ou l'actif au titre des prestations définies remplacent le coût financier relatif à l'obligation au titre des prestations définies et le rendement prévu des actifs du régime. L'adoption de la norme IAS 19 n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société, autre que de fournir de plus amples informations.

Selon la seconde modification, il est permis de comptabiliser certaines cotisations des membres du personnel en diminution du coût des services rendus dans la période au cours de laquelle ces services sont rendus. La modification s'applique aux cotisations des membres du personnel prévues par les dispositions du régime, si elles se rattachent aux services et indépendamment du nombre d'années de service. La Société a adopté de façon anticipée la modification de l'IAS 19 qui entre en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2014. La modification n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

B) MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur :

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui précise la méthode et le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. L'IFRS 15 annule et remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. La norme entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2017 pour la Société, et l'application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, afin de regrouper les phases, soit le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture, du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme annule et remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} octobre 2018. L'application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	Au 30 septembre 2014	Au 30 septembre 2013
	\$	\$
Trésorerie	265 715	105 677
Équivalents de trésorerie	270 000	522
	535 715	106 199

5. Créances clients

	Au 30 septembre 2014	Au 30 septembre 2013
	\$	\$
Clients	873 466	1 018 990
Autres ¹	162 602	186 635
	1 036 068	1 205 625

¹ Les autres créances comprennent les crédits d'impôt remboursables sur les salaires liés au programme de développement des affaires électroniques du Québec, au programme de crédits d'impôt pour la recherche et le développement ainsi qu'à d'autres programmes de création d'emplois et de croissance économique. Les crédits d'impôt représentent un montant d'environ 113 511 000 \$ et 110 615 000 \$ des autres créances respectivement pour les exercices 2014 et 2013.

Les mesures fiscales en vertu du programme de développement des affaires électroniques du Québec permettent aux sociétés ayant un établissement dans la province de Québec, qui exercent des activités admissibles dans le secteur de la technologie, d'obtenir un crédit d'impôt remboursable égal à 30 % des salaires admissibles, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ par année par employé admissible jusqu'au 31 décembre 2015. Pour tous les salaires admissibles engagés après le 4 juin 2014, le crédit d'impôt remboursable a été réduit à 24 % et le maximum de 20 000 \$ par an a été maintenu jusqu'au 31 décembre 2025.

6. Fonds détenus pour des clients

	Au 30 septembre 2014	Au 30 septembre 2013
	\$	\$
Trésorerie	97 577	34 653
Obligations non courantes	198 177	187 816
	295 754	222 469

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

7. Immobilisations corporelles

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2013	62 077	193 221	140 970	485 736	882 004
Ajouts/transferts	8 962	10 630	19 926	155 939	195 457
Cessions/transferts	—	(6 932)	(38 420)	(34 984)	(80 336)
Écart de conversion	1 318	8 323	8 757	16 141	34 539
Au 30 septembre 2014	72 357	205 242	131 233	622 832	1 031 664
Amortissement cumulé					
Au 30 septembre 2013	6 670	99 015	56 272	244 904	406 861
Amortissement (note 24)	3 275	29 669	26 811	127 131	186 886
Cessions/transferts	—	(6 920)	(35 105)	(24 077)	(66 102)
Écart de conversion	197	3 617	5 626	7 699	17 139
Au 30 septembre 2014	10 142	125 381	53 604	355 657	544 784
Valeur comptable nette au 30 septembre 2014	62 215	79 861	77 629	267 175	486 880

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2012	56 638	182 553	134 071	413 613	786 875
Ajouts/transferts	4 038	16 197	18 570	121 060	159 865
Cessions/transferts	—	(8 276)	(13 941)	(60 767)	(82 984)
Écart de conversion	1 401	2 747	2 270	11 830	18 248
Au 30 septembre 2013	62 077	193 221	140 970	485 736	882 004
Amortissement cumulé					
Au 30 septembre 2012	5 240	76 431	40 992	182 732	305 395
Amortissement (note 24)	1 467	28 299	27 788	118 133	175 687
Cessions/transferts	—	(6 393)	(12 730)	(58 871)	(77 994)
Écart de conversion	(37)	678	222	2 910	3 773
Au 30 septembre 2013	6 670	99 015	56 272	244 904	406 861
Valeur comptable nette au 30 septembre 2013	55 407	94 206	84 698	240 832	475 143

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

7. Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations corporelles comprennent les actifs suivants acquis aux termes de contrats de location-financement :

	Au 30 septembre 2014			Au 30 septembre 2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Mobilier, agencements et matériel	15 522	8 744	6 778	15 762	7 218	8 544
Matériel informatique	93 375	61 783	31 592	105 112	66 117	38 995
	108 897	70 527	38 370	120 874	73 335	47 539

8. Coûts liés à des contrats

	Au 30 septembre 2014			Au 30 septembre 2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coûts de transition	356 704	209 186	147 518	291 305	165 705	125 600
Inciatifs	101 291	92 269	9 022	103 058	88 186	14 872
	457 995	301 455	156 540	394 363	253 891	140 472

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

9. Immobilisations incorporelles

	Logiciels pour utilisation interne acquis	Logiciels pour utilisation interne développés en interne	Solutions d'affaires acquises	Solutions d'affaires développées en interne	Licences d'utilisation de logiciels	Relations clients et autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût							
Au 30 septembre 2013	105 002	45 371	123 850	260 072	130 448	862 004	1 526 747
Ajouts/transferts	4 226	6 499	114	34 759	41 790	—	87 388
Cessions/transferts	(12 170)	(1 307)	(603)	(1 984)	(12 449)	—	(28 513)
Écart de conversion	5 628	173	3 354	17 639	4 672	34 355	65 821
Au 30 septembre 2014	102 686	50 736	126 715	310 486	164 461	896 359	1 651 443
Amortissement cumulé							
Au 30 septembre 2013	63 211	40 184	84 644	164 963	82 885	382 695	818 582
Amortissement (note 24)	14 264	2 996	12 568	21 467	26 874	114 523	192 692
Cessions/transferts	(12 170)	(1 118)	(121)	(1 980)	(12 197)	—	(27 586)
Écart de conversion	4 142	81	2 687	10 635	3 358	16 778	37 681
Au 30 septembre 2014	69 447	42 143	99 778	195 085	100 920	513 996	1 021 369
Valeur comptable nette au 30 septembre 2014	33 239	8 593	26 937	115 401	63 541	382 363	630 074

	Logiciels pour utilisation interne acquis	Logiciels pour utilisation interne développés en interne	Solutions d'affaires acquises	Solutions d'affaires développées en interne	Licences d'utilisation de logiciels	Relations clients et autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût							
Au 30 septembre 2012	87 282	43 237	118 094	233 261	175 932	819 596	1 477 402
Ajouts/transferts	20 898	2 134	4 826	23 781	27 008	—	78 647
Cessions/transferts	(5 824)	—	(237)	(4 404)	(74 329)	(1 382)	(86 176)
Écart de conversion	2 646	—	1 167	7 434	1 837	43 790	56 874
Au 30 septembre 2013	105 002	45 371	123 850	260 072	130 448	862 004	1 526 747
Amortissement cumulé							
Au 30 septembre 2012	42 117	36 100	72 977	147 340	132 629	258 460	689 623
Amortissement (note 24)	25 134	4 084	11 097	18 205	20 956	114 505	193 981
Cessions/transferts	(5 608)	—	(493)	(4 396)	(72 241)	(1 382)	(84 120)
Écart de conversion	1 568	—	1 063	3 814	1 541	11 112	19 098
Au 30 septembre 2013	63 211	40 184	84 644	164 963	82 885	382 695	818 582
Valeur comptable nette au 30 septembre 2013	41 791	5 187	39 206	95 109	47 563	479 309	708 165

Toutes les immobilisations incorporelles font l'objet d'amortissement.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

10. Autres actifs non courants

	Au 30 septembre 2014	Au 30 septembre 2013
	\$	\$
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes de retraite à prestations définies et des contrats d'assurance-vie – droits à remboursement (note 17)	22 415	20 856
Actifs au titre des prestations de retraite (note 17)	8 737	9 175
Frais de financement différés	4 474	3 856
Contrats de maintenance non courants	15 004	6 653
Dépôts	11 773	9 960
Autres	11 755	7 929
	74 158	58 429

11. Actifs financiers non courants

	Au 30 septembre 2014	Au 30 septembre 2013
	\$	\$
Actifs du régime de rémunération différée (note 31)	31 151	24 752
Placements non courants	30 689	20 333
Montants à recevoir à long terme	7 403	4 289
Actifs financiers dérivés (note 31)	14 834	2 518
	84 077	51 892

12. Goodwill

La Société a procédé au test de dépréciation annuel au 30 septembre 2014, et n'a constaté aucune perte de valeur.

Les variations du goodwill se présentaient comme suit :

	É.-U.	NSEAS	Canada	France	R.-U.	CEE	Asie- Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2013	1 370 399	1 274 667	1 111 702	805 891	827 291	715 011	288 829	6 393 790
Écart de conversion	121 513	(1 844)	—	14 328	64 599	7 985	10 952	217 533
Au 30 septembre 2014	1 491 912	1 272 823	1 111 702	820 219	891 890	722 996	299 781	6 611 323

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. Goodwill (suite)

Hypothèses clés relatives au test de dépréciation du goodwill

Les hypothèses clés utilisées pour les UGT sont présentées dans le tableau suivant :

Au 30 septembre 2014	É.-U.	NSEAS	Canada	France	R.-U.	CEE	Asie-Pacifique
	%	%	%	%	%	%	%
Hypothèses							
CMPC avant impôt	11,2	12,2	9,0	10,6	10,2	10,6	21,7
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités opérationnelles nets ¹	2,0	1,9	2,0	1,9	1,8	1,6	2,0
Au 30 septembre 2013	É.-U.	NSEAS	Canada	France	R.-U.	CEE	Asie-Pacifique
	%	%	%	%	%	%	%
Hypothèses							
CMPC avant impôt	10,0	12,5	7,6	10,8	10,7	10,5	20,1
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités opérationnelles nets ¹	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0

¹ Le taux de croissance à long terme est établi en fonction des recherches publiées de l'industrie.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

13. Provisions

	Contrats de location déficitaires ¹	Litiges et réclamations ²	Passifs relatifs au démantèlement ³	Restructuration ⁴	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2013	94 022	65 418	54 256	118 389	332 085
Provisions additionnelles	14 118	3 351	1 770	100 354	119 593
Montants utilisés	(44 174)	(14 133)	(1 560)	(122 130)	(181 997)
Renversement de montants non utilisés	(24 275)	(24 984)	(12 574)	(6 081)	(67 914)
Ajustement du taux d'actualisation et intérêts théoriques	605	—	525	—	1 130
Écart de conversion	5 353	1 941	2 364	1 340	10 998
Au 30 septembre 2014	45 649	31 593	44 781	91 872	213 895
Tranche courante	17 203	31 593	8 542	85 971	143 309
Tranche non courante	28 446	—	36 239	5 901	70 586

	Contrats de location déficitaires ¹	Litiges et réclamations ²	Passifs relatifs au démantèlement ³	Restructuration ⁴	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2012	88 670	91 669	53 366	143 120	376 825
Provisions additionnelles	36 687	—	1 722	249 799	288 208
Montants utilisés	(34 490)	(31 332)	(2 375)	(284 106)	(352 303)
Renversement de montants non utilisés	(1 683)	—	(1 958)	—	(3 641)
Ajustement du taux d'actualisation et intérêts théoriques	646	—	572	—	1 218
Écart de conversion	4 192	5 081	2 929	9 576	21 778
Au 30 septembre 2013	94 022	65 418	54 256	118 389	332 085
Tranche courante	41 668	65 418	7 735	108 253	223 074
Tranche non courante	52 354	—	46 521	10 136	109 011

¹ Au 30 septembre 2014, l'échéancier des sorties de fonds liées à ces provisions s'échelonnait entre un an et neuf ans (entre un an et dix ans au 30 septembre 2013) et elles étaient actualisées selon un taux moyen pondéré de 1,35 % (1,15 % au 30 septembre 2013). Pour l'exercice clos le 30 septembre 2014, des coûts d'intégration d'un montant net de 1 503 000 \$ (31 899 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2013) ont été comptabilisés dans la provision pour contrats de location déficitaires (note 26b). Le renversement de montants non utilisés s'explique principalement par des sous-locations de locaux inoccupés dans la période et des résiliations avantageuses de contrats de location.

² Au 30 septembre 2014, les litiges et réclamations comprenaient des provisions pour risques fiscaux (autres que ceux attribuables à l'impôt sur les bénéfices), litiges contractuels, réclamations d'employés et autres de respectivement 15 661 000 \$, 7 433 000 \$ et 8 499 000 \$ (de respectivement 34 409 000 \$, 15 434 000 \$ et 15 575 000 \$ au 30 septembre 2013). Le renversement de montants non utilisés s'explique principalement par le règlement avantageux de risques fiscaux et litiges commerciaux.

³ Au 30 septembre 2014, les passifs relatifs au démantèlement étaient fondés sur des flux de trésorerie attendus de 45 834 000 \$ (56 454 000 \$ au 30 septembre 2013) et ont été actualisés selon un taux d'intérêt moyen pondéré de 0,94 % (0,93 % au 30 septembre 2013). L'échéancier du paiement de ces obligations s'échelonne entre un an et neuf ans au 30 septembre 2014 (entre un an et dix ans au 30 septembre 2013).

⁴ Pour l'exercice clos le 30 septembre 2014, des coûts d'intégration d'un montant net de 94 273 000 \$ (249 799 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2013) ont été comptabilisés dans la provision pour restructuration (note 26b).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

14. Dette à long terme

	Au 30 septembre 2014	Au 30 septembre 2013
	\$	\$
Billets de premier rang non garantis en devise américaine remboursables par tranches de 95 277 \$ (85 000 \$ US) en 2016, de 156 926 \$ (140 000 \$ US) en 2018 et de 280 225 \$ (250 000 \$ US) en 2021 ¹	522 220	475 787
Billets de premier rang non garantis remboursables par tranches de 44 836 \$ (40 000 \$ US) en 2019, 61 650 \$ (55 000 \$ US) en 2021, 336 270 \$ (300 000 \$ US) en 2024, 392 315 \$ (350 000 \$ US) en 7 versements annuels de 50 000 \$ US de 2018 à 2024 et de 120 326 \$ (85 000 €) en 2021 ²	954 317	—
Facilité de crédit renouvelable non garantie ³	—	254 818
Facilité d'emprunt à terme non garantie ⁴	1 001 752	1 974 490
Obligations remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2019, portant intérêt à un taux moyen pondéré de 3,01 % (3,27 % en 2013)	117 680	79 446
Obligations en vertu de contrats de location-financement remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2019, portant intérêt à un taux moyen pondéré de 3,66 % (3,46 % en 2013)	61 698	67 928
Autre dette à long terme	22 036	14 081
	2 679 703	2 866 550
Tranche courante	80 367	534 173
	2 599 336	2 332 377

¹ Au 30 septembre 2014, un montant de 532 428 000 \$ avait été prélevé, moins les réévaluations à la juste valeur se rapportant à des swaps de taux d'intérêt désignés comme des couvertures de juste valeur et des frais de financement totalisant 10 208 000 \$. Le financement par voie de placement privé obtenu auprès d'investisseurs institutionnels américains comprenait trois tranches de billets de premier rang non garantis en devise américaine, d'une échéance moyenne pondérée de 5,4 ans et portant intérêt à un taux moyen pondéré de 4,57 %. Les billets de premier rang non garantis en devise américaine contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2014, la Société respectait ces clauses restrictives.

² Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, la Société a conclu un financement par voie de placement privé. Au 30 septembre 2014, un montant de 955 397 000 \$ avait été prélevé, moins les frais de financement de 1 080 000 \$. Le placement privé comprend quatre tranches de billets de premier rang non garantis en devise américaine, et une tranche de billets de premier rang non garantis en euros, avec une échéance moyenne pondérée de 7,9 ans et portant intérêt à un taux moyen pondéré de 3,62 %. Les billets de premier rang non garantis en devise américaine contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2014, la Société respectait ces clauses restrictives.

³ Au premier trimestre de l'exercice, la facilité de crédit renouvelable non garantie de 1 500 000 000 \$ a été prolongée d'un an jusqu'en décembre 2017. Le 25 juillet 2014, la facilité a encore été prolongée d'une autre année jusqu'en décembre 2018 et peut être prolongée à nouveau tous les ans. Toutes les autres modalités, y compris les taux d'intérêt et les clauses restrictives bancaires, demeurent inchangées.

Selon la facilité de crédit renouvelable non garantie de quatre ans, les montants peuvent être prélevés au taux des acceptations bancaires, au taux LIBOR ou au taux préférentiel du Canada, majoré d'une marge variable établie d'après le ratio de levier financier de la Société. Au 30 septembre 2014, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité. De plus, un montant de 36 720 000 \$ de cette facilité a été donné en garantie de diverses lettres de crédit émises aux clients et à des tiers. La facilité de crédit renouvelable contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2014, la Société respectait ces clauses restrictives.

⁴ Au 30 septembre 2014, un montant de 1 005 332 000 \$ avait été prélevé, moins les frais de financement de 3 580 000 \$. L'emprunt à terme expire en mai 2016. La facilité d'emprunt à terme porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux LIBOR ou, dans une moindre mesure, au taux préférentiel du Canada majoré d'une marge variable établie d'après le ratio de levier financier de la Société. Au 30 septembre 2014, cette marge s'établissait à 1,5 % pour la tranche au taux LIBOR et au taux des acceptations bancaires et à 0,50 % pour la tranche au taux préférentiel du Canada. La facilité d'emprunt à terme contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2014, la Société respectait ces clauses restrictives.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, la Société a remboursé par anticipation et sans pénalité les tranches échéant en mai 2014 et mai 2015 de la facilité d'emprunt à terme non garantie, pour un montant total de respectivement 486 745 000 \$ et 494 712 000 \$. À la suite de ces transactions, la Société a réglé les swaps connexes de taux d'intérêt variable contre taux fixe de montants nominaux de 450 000 000 \$ et 300 000 000 \$ ainsi qu'un swap de devises variable-variable connexe d'un montant nominal de 184 900 000 \$ (note 31).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

14. Dette à long terme (suite)

Les remboursements de capital sur la dette à long terme pour les prochains exercices, à l'exclusion des couvertures de juste valeur et des frais de financement, se répartissent comme suit :

	\$
Moins de un an	48 048
De un an à deux ans	1 043 394
De deux ans à cinq ans	456 274
Plus de cinq ans	1 085 157
Total des remboursements de capital sur la dette à long terme	2 632 873

Versements minimaux en vertu des contrats de location-financement :

	Capital	Intérêts	Versement
	\$	\$	\$
Moins de un an	32 319	1 494	33 813
De un an à deux ans	20 477	846	21 323
De deux ans à cinq ans	8 902	359	9 261
Plus de cinq ans	—	—	—
Total des versements minimaux en vertu des contrats de location-financement	61 698	2 699	64 397

15. Autres passifs non courants

	Au 30 septembre 2014	Au 30 septembre 2013
	\$	\$
Revenus différés	151 989	225 482
Pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus ¹	42 804	78 390
Passifs au titre du régime de rémunération différée (note 17)	31 633	25 253
Loyers différés	67 169	85 858
Autres	14 792	19 670
	308 387	434 653

¹ La tranche courante des pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus inclus dans des fournisseurs et autres crédettes s'élevait à 84 747 000 \$ au 30 septembre 2014 (138 700 000 \$ au 30 septembre 2013).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Impôt sur les bénéfices

	Exercices clos les 30 septembre	
	2014	2013
	\$	\$
Charge d'impôt exigible		
Charge d'impôt exigible pour l'exercice considéré	250 403	157 822
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de la charge d'impôt des exercices antérieurs	(33 956)	(20 734)
Total de la charge d'impôt exigible	216 447	137 088
Charge d'impôt différé		
Charge d'impôt différé afférente à l'établissement et à la reprise de différences temporelles	60 488	36 253
Charge d'impôt différé afférente aux changements des taux d'imposition	(1 520)	27 708
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de la charge d'impôt différé des exercices antérieurs	23 948	(818)
Comptabilisation de différences temporelles non comptabilisées auparavant	(28 556)	(28 429)
Total de la charge d'impôt différé	54 360	34 714
Total de la charge d'impôt sur les bénéfices	270 807	171 802

Le taux d'imposition effectif de la Société sur les bénéfices tirés des activités poursuivies est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial prévu par la loi au Canada, et il s'établit comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2014	2013
	%	%
Taux d'imposition de la Société prévu par la loi	26,9	26,9
Effet des écarts des taux d'imposition étrangers	(0,3)	(1,5)
Entente finale avec les autorités fiscales et échéance des délais de prescription	(0,9)	(3,4)
Éléments non déductibles et exempts d'impôt	0,2	1,0
Comptabilisation de différences temporelles non comptabilisées auparavant	(2,5)	(4,5)
Incidence des coûts connexes à l'intégration	(0,1)	2,9
Charge d'impôt minimale	0,8	1,6
Incidence de la variation des taux d'imposition sur les actifs et passifs d'impôt différé	(0,1)	4,4
Taux d'imposition effectif	24,0	27,4

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Impôt sur les bénéfices (suite)

La continuité des soldes d'impôt différé se détaille comme suit :

	Au 30 septembre 2013	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres créiteurs et autres passifs non courants	69 497	6 685	—	—	3 789	79 971
Avantages fiscaux découlant des reports en avant de pertes fiscales	300 536	(44 065)	—	—	12 663	269 134
Rémunération à payer	68 908	(5 356)	—	(9 542)	3 396	57 406
Obligations au titre des prestations de retraite	21 958	726	12 940	—	(309)	35 315
Provision pour créances douteuses	5 274	(1 445)	—	—	(2)	3 827
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(150 418)	(2 432)	—	—	(7 742)	(160 592)
Travaux en cours	(43 217)	(9 762)	—	—	(3 089)	(56 068)
Goodwill	(41 326)	(2 798)	—	—	(2 633)	(46 757)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(21 821)	3 855	—	—	—	(17 966)
Couvertures de flux de trésorerie	4 173	(1 424)	(5 247)	—	81	(2 417)
Autres passifs	(676)	1 656	2 182	—	2 429	5 591
Impôt différé, montant net	212 888	(54 360)	9 875	(9 542)	8 583	167 444

	Au 30 septembre 2012	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres créiteurs et autres passifs non courants	96 992	(27 724)	—	—	229	69 497
Avantages fiscaux découlant des reports en avant de pertes fiscales	289 323	(10 920)	—	—	22 133	300 536
Rémunération à payer	38 518	12 992	—	15 232	2 166	68 908
Obligations au titre des prestations de retraite	17 448	(2 750)	7 749	—	(489)	21 958
Provision pour créances douteuses	2 046	3 228	—	—	—	5 274
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(162 950)	17 932	—	—	(5 400)	(150 418)
Travaux en cours	(25 382)	(17 107)	—	—	(728)	(43 217)
Goodwill	(35 244)	(4 644)	—	—	(1 438)	(41 326)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(17 783)	(4 038)	—	—	—	(21 821)
Couvertures de flux de trésorerie	4 379	(696)	(217)	—	707	4 173
Autres passifs	(6 110)	(987)	4 479	—	1 942	(676)
Impôt différé, montant net	201 237	(34 714)	12 011	15 232	19 122	212 888

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Impôt sur les bénéfices (suite)

Les montants au titre de l'impôt différé sont présentés comme suit dans les bilans consolidés :

	Au 30 septembre 2014	Au 30 septembre 2013
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	323 416	368 217
Passifs d'impôt différé	(155 972)	(155 329)
Impôt différé, montant net	167 444	212 888

Au 30 septembre 2014, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales et autres différences temporelles totalisant 1 718 494 000 \$ (1 920 600 000 \$ au 30 septembre 2013), dont 152 700 000 \$ (231 199 000 \$ au 30 septembre 2013) viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2032 et 1 565 794 000 \$ (1 689 401 000 \$ au 30 septembre 2013) sans date d'échéance. La Société a comptabilisé des actifs d'impôt différé de 413 134 000 \$ (460 800 000 \$ au 30 septembre 2013) découlant des reports prospectifs de pertes et d'autres différences temporelles et une provision pour moins-value de 144 000 000 \$ (160 264 000 \$ au 30 septembre 2013). L'actif d'impôt différé net d'un montant de 269 134 000 \$ (300 536 000 \$ au 30 septembre 2013) représente le montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable en raison du renversement du passif d'impôt différé et des bénéfices imposables futurs.

Au 30 septembre 2014, la Société n'avait pas comptabilisé de passifs d'impôt différé sur les bénéfices non distribués de ses filiales à l'étranger s'ils étaient considérés comme réinvestis indéfiniment, à moins qu'il soit probable que ces différences temporelles se renversent. Si ces bénéfices étaient distribués sous forme de dividendes ou autrement, la Société pourrait être assujettie à des impôts. Les différences temporelles associées aux filiales pour lesquelles un passif d'impôt différé n'a pas été comptabilisé s'établissent à 1 434 101 000 \$ (934 176 000 \$ au 30 septembre 2013).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par les filiales à l'étranger s'établissaient à 356 147 000 \$ au 30 septembre 2014 (16 400 000 \$ au 30 septembre 2013). Ni le rapatriement des liquidités de la Société ni leur répercussion fiscale n'aura d'incidence sur les liquidités de la Société.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel

La Société administre divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi notamment des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies ainsi que d'autres régimes d'avantages du personnel.

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société administre des régimes à prestations définies principalement au profit de ses employés au Royaume-Uni, en Allemagne et en France et des régimes moins importants dans d'autres pays. Ces prestations sont fondées sur le salaire donnant droit à pension et sur le nombre d'années de service. Les régimes au Royaume-Uni et en Allemagne sont capitalisés à même les actifs détenus dans des fonds distincts. Le régime en France est sans capitalisation.

Les régimes à prestations définies exposent la Société au risque de taux d'intérêt, au risque d'inflation, au risque de longévité, au risque de change, et au risque de placement sur le marché.

La description qui suit traite principalement des régimes enregistrés au Royaume-Uni, en Allemagne et en France.

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, la Société a trois régimes à prestations définies distincts : le régime de retraite de CMG, le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica.

Le régime de retraite de CMG est fermé aux nouveaux membres et fait l'objet d'une réduction. Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est encore ouvert, mais seulement aux employés qui sont issus de la fonction publique et qui disposent de régimes protégés. Le régime de retraite à prestations définies de Logica a été créé sur le modèle du régime en vigueur dans le secteur de l'électricité et vise les employés qui ont travaillé pour National Grid and Welsh Water dont les avantages étaient protégés.

Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica sont des régimes à cotisations patronales et salariales.

Les fiduciaires sont les dépositaires des régimes à prestations définies et sont responsables d'administrer ceux-ci, y compris les stratégies de placement. Les fiduciaires passent périodiquement en revue les politiques de placement et de répartition de l'actif. Ainsi, la politique du régime de retraite de CMG vise la répartition suivante : 45 % d'actifs axés sur le rendement, comme des actions, et 55 % d'actifs d'appariement, comme des obligations; la politique du régime de retraite à prestations définies de Logica est d'investir 25 % des actifs du régime dans des actions et 75 % dans des obligations; la politique du régime de retraite et d'assurance-vie de Logica vise à investir 20 % des actifs du régime dans des actions et 80 % dans des obligations. La politique du régime de retraite de CMG est en cours de révision.

En vertu de la *Pension Act 2014* du Royaume-Uni, des évaluations actuarielles formelles et complètes doivent être réalisées au moins tous les trois ans dans le but de déterminer le montant des cotisations que la Société devrait verser pour que le régime respecte son objectif défini par la loi, compte tenu des actifs déjà détenus. Dans l'intervalle, les fiduciaires doivent obtenir des mises à jour sur la capitalisation estimative sauf si le régime compte moins de 100 adhérents.

Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de la capitalisation du régime de retraite de CMG et du régime de retraite et d'assurance-vie de Logica ont été réalisées en septembre 2012 et faisaient état d'un déficit de 112 209 000 \$ pour le régime de retraite de CMG et de 4 000 \$ pour le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica. Selon le plan de reprise proposé pour le régime de retraite de CMG, des cotisations de 12 926 000 \$ par année sont requises (majorées d'un montant de 1 436 000 \$ par année au titre des charges) pour les neuf années se terminant en août 2023.

La prochaine évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation du régime de retraite à prestations définies de Logica sera disponible en 2015. Entre-temps, la Société continue de verser un montant de 108 000 \$ par mois pour couvrir le déficit et d'environ 9 000 \$ pour couvrir les charges d'administration conformément à la dernière évaluation actuarielle.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Allemagne

En Allemagne, la Société est un employeur participant à de nombreux régimes de retraite à prestations définies qui sont fermés aux nouveaux membres. Dans la majorité des régimes, les prestations sont versées sous forme de rente mensuelle à la retraite des employés. Dans quelques régimes, les employés recevront une indemnité sous forme de montant forfaitaire au moment de leur départ à la retraite. La moitié des régimes sont liés par une convention collective. Il n'existe aucune exigence obligatoire en matière de capitalisation. Les régimes sont capitalisés au moyen des cotisations de la Société. Dans le cas de certains régimes, des polices d'assurance sont souscrites pour capitaliser les régimes de retraite qui ne sont pas admissibles à titre d'actifs du régime et qui sont présentés à titre de droits à remboursement.

France

En France, les prestations de retraite sont versées en vertu des dispositions du Code du Travail. Au moment de leur départ à la retraite, les employés recevront une indemnité (en fonction du salaire et de leur ancienneté au sein de la Société) sous la forme d'un montant forfaitaire.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)**RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)**

Le tableau suivant présente les montants au titre des régimes complémentaires de retraite inclus dans les bilans consolidés :

Au 30 septembre 2014	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(643 857)	(78 035)	(42 540)	(49 370)	(813 802)
Juste valeur des actifs de régimes	601 313	11 582	—	25 891	638 786
	(42 544)	(66 453)	(42 540)	(23 479)	(175 016)
Juste valeur des droits à remboursement	—	21 418	—	997	22 415
Passif net comptabilisé dans le bilan	(42 544)	(45 035)	(42 540)	(22 482)	(152 601)
Présenté à titre de :					
Autres actifs non courants (note 10)					
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie (droits à remboursement)					
	—	21 418	—	997	22 415
Actifs au titre des prestations de retraite	8 737	—	—	—	8 737
Obligations au titre des prestations de retraite	(51 281)	(66 453)	(42 540)	(23 479)	(183 753)
	(42 544)	(45 035)	(42 540)	(22 482)	(152 601)

Au 30 septembre 2013	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(521 505)	(64 655)	(29 970)	(434 783)	(1 050 913)
Juste valeur des actifs de régimes	491 717	10 539	—	404 737	906 993
	(29 788)	(54 116)	(29 970)	(30 046)	(143 920)
Juste valeur des droits à remboursement	—	20 234	—	622	20 856
Passif net comptabilisé dans le bilan	(29 788)	(33 882)	(29 970)	(29 424)	(123 064)
Présenté à titre de :					
Autres actifs non courants (note 10)					
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie (droits à remboursement)					
	—	20 234	—	622	20 856
Actifs au titre des prestations de retraite	8 813	—	—	362	9 175
Obligations au titre des prestations de retraite	(38 601)	(54 116)	(29 970)	(30 408)	(153 095)
	(29 788)	(33 882)	(29 970)	(29 424)	(123 064)

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Obligations au titre des prestations définies	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2013	521 505	64 655	29 970	434 783	1 050 913
Obligations éteintes à la liquidation	—	—	—	(383 816)	(383 816)
Gain à la liquidation	—	—	—	(8 449)	(8 449)
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 103	864	2 805	2 998	7 770
Charge d'intérêts	24 495	2 336	1 099	2 541	30 471
Pertes actuarielles attribuables à des variations des hypothèses financières ¹	42 766	11 491	6 929	3 304	64 490
Gains actuariels attribuables à des variations des hypothèses démographiques ¹	—	—	—	(48)	(48)
Pertes (gains) actuariel(le)s liés à l'expérience ¹	16 531	(194)	2 211	(1 117)	17 431
Coût des services passés	—	—	(128)	—	(128)
Cotisations des adhérents au régime	228	52	—	245	525
Prestations payées dans le cadre du régime	(11 789)	(403)	—	(2 147)	(14 339)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(1 427)	(495)	(974)	(2 896)
Écart de conversion ¹	49 018	661	149	2 050	51 878
Au 30 septembre 2014	643 857	78 035	42 540	49 370	813 802
Obligation au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	—	—	42 540	18 736	61 276
Obligation au titre des prestations définies des régimes capitalisés	643 857	78 035	—	30 634	752 526
Au 30 septembre 2014	643 857	78 035	42 540	49 370	813 802

¹ Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Liquidation

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, le régime à prestations définies de Stichting Pensioenfonds CMG aux Pays-Bas a été liquidé puisque la Société a conclu un accord avec une société d'assurance pour couvrir les prestations résiduelles et qu'elle n'était plus exposée aux risques découlant de ce régime. Les obligations et les actifs éteints à la liquidation ont totalisé 366 311 000 \$.

En Norvège, un régime à prestations définies a cessé d'exister et a été remplacé par un régime à cotisations définies en 2014. Le régime a été liquidé lorsque chaque membre a reçu une police d'assurance individuelle libérée. Les obligations et les actifs amortis à la liquidation ont totalisé 17 505 000 \$ et la Société a comptabilisé un profit à la liquidation de 8 449 000 \$ à l'égard de cette transaction.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Obligations au titre des prestations définies	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2012	437 585	58 314	27 092	392 041	915 032
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 096	1 060	2 943	3 422	8 521
Charge d'intérêts	20 335	2 232	912	14 888	38 367
Gain de réduction	—	—	(4 371)	—	(4 371)
Pertes (gains) actuariel(le)s attribuables à des variations des hypothèses financières ¹	53 236	(910)	(262)	(1 654)	50 410
Pertes actuarielles attribuables à des variations des hypothèses démographiques ¹	—	—	—	2 281	2 281
Pertes (gains) actuariel(le)s lié(e)s à l'expérience ¹	141	(405)	974	(764)	(54)
Indemnités de fin de contrat de travail	310	—	—	—	310
Cotisations des adhérents au régime	271	—	—	288	559
Prestations payées dans le cadre du régime	(13 509)	(429)	—	(11 143)	(25 081)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(1 084)	(88)	(1 409)	(2 581)
Écart de conversion ¹	22 040	5 877	2 770	36 833	67 520
Au 30 septembre 2013	521 505	64 655	29 970	434 783	1 050 913
Obligation au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	—	—	29 970	11 302	41 272
Obligation au titre des prestations définies des régimes capitalisés	521 505	64 655	—	423 481	1 009 641
Au 30 septembre 2013	521 505	64 655	29 970	434 783	1 050 913

¹ Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Actifs des régimes et droits à remboursement	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2013	491 717	30 773	—	405 359	927 849
Actifs distribués sur règlement	—	—	—	(383 816)	(383 816)
Revenus d'intérêts sur les actifs du régime	23 430	1 123	—	1 635	26 188
Cotisations de l'employeur	17 396	2 031	495	4 251	24 173
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts ¹	35 646	597	—	(521)	35 722
Cotisations des adhérents au régime	228	52	—	245	525
Prestations payées dans le cadre du régime	(11 789)	(403)	—	(2 147)	(14 339)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(1 427)	(495)	(457)	(2 379)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(1 566)	—	—	(6)	(1 572)
Écart de conversion ¹	46 251	254	—	2 345	48 850
Au 30 septembre 2014	601 313	33 000	—	26 888	661 201
Actifs des régimes	601 313	11 582	—	25 891	638 786
Droits à remboursement	—	21 418	—	997	22 415
Au 30 septembre 2014	601 313	33 000	—	26 888	661 201

Actifs des régimes et droits à remboursement	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2012	433 727	27 480	—	364 034	825 241
Revenus d'intérêts sur les actifs des régimes	20 504	1 087	—	14 228	35 819
Cotisations de l'employeur	16 937	1 992	88	3 584	22 601
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts ¹	13 885	(461)	—	619	14 043
Cotisations des adhérents au régime	271	—	—	288	559
Prestations payées dans le cadre du régime	(13 509)	(1 014)	—	(11 143)	(25 666)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(1 084)	(88)	(1 409)	(2 581)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(1 619)	—	—	(238)	(1 857)
Écart de conversion ¹	21 521	2 773	—	35 396	59 690
Au 30 septembre 2013	491 717	30 773	—	405 359	927 849
Actifs des régimes	491 717	10 539	—	404 737	906 993
Droits à remboursement	—	20 234	—	622	20 856
Au 30 septembre 2013	491 717	30 773	—	405 359	927 849

¹ Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Les actifs des régimes à la fin de l'exercice se composaient de ce qui suit :

Au 30 septembre 2014	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actions cotées	216 044	—	—	190	216 234
Obligations cotées	352 305	—	—	9 543	361 848
Biens immobiliers	29 897	—	—	1 371	31 268
Trésorerie	3 067	—	—	215	3 282
Autres ¹	—	11 582	—	14 572	26 154
	601 313	11 582	—	25 891	638 786

Au 30 septembre 2013	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actions cotées	181 463	—	—	2 214	183 677
Obligations cotées	283 186	—	—	20 805	303 991
Biens immobiliers	23 529	—	—	4 936	28 465
Trésorerie	3 539	—	—	2 948	6 487
Autres ¹	—	10 539	—	373 834	384 373
	491 717	10 539	—	404 737	906 993

¹ Se compose principalement de divers contrats d'assurance qui couvrent des obligations au titre des prestations définies.

Les actifs des régimes ne comprennent pas les actions ordinaires de la Société, les biens immobiliers occupés par celle-ci ou tout autre actif utilisé par la Société.

Le tableau suivant présente la charge¹ comptabilisée dans les états consolidés du résultat :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2014	2013
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	7 770	8 521
Gain de réduction	—	(4 371)
Gain à la liquidation	(8 449)	—
Coût des services passés	(128)	—
Indemnités de fin de contrat de travail	—	310
Intérêts nets sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies	4 283	2 548
Frais d'administration	1 572	1 857
	5 048	8 865

¹ La charge a été comptabilisée à titre de recouvrement des coûts des services et frais de vente et d'administration totalisant 807 000 \$ et des charges financières totalisant 5 855 000 \$ (respectivement 5 981 000 \$ et 4 405 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2013), un gain de réduction de néant \$ ayant été comptabilisé dans les coûts connexes à l'intégration (1 521 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2013).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles

Le tableau suivant présente les principales hypothèses actuarielles (moyennes pondérées) à la date de présentation de l'information financière. Les taux d'actualisation, les augmentations salariales et de prestations de retraite futures, les taux d'inflation et les taux de mortalité présumés ont tous une incidence importante sur l'évaluation comptable.

Au 30 septembre 2014	R.-U.	Allemagne	France	Autres
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	3,85	2,50	2,50	4,20
Augmentations salariales futures	3,25	2,50	2,00	5,50
Augmentations des prestations de retraite futures	3,10	1,80	—	—
Inflation	3,25	2,00	2,00	2,90

Au 30 septembre 2013	R.-U.	Allemagne	France	Autres
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	4,40	3,60	3,60	3,70
Augmentations salariales futures	3,35	2,50	2,00	5,30
Augmentations des prestations de retraite futures	3,19	1,75	—	—
Inflation	3,35	2,00	2,00	2,10

La longévité moyenne après l'âge de 65 ans d'un adhérent âgé actuellement de 45 ans ou de 65 ans se présente comme suit :

Au 30 septembre 2014	R.-U.	Allemagne
	(en années)	
Longévité prévue des adhérents actuels âgés de 65 ans		
Hommes	22,4	19,0
Femmes	23,8	23,0
Longévité prévue des adhérents actuels âgés de 45 ans		
Hommes	24,4	22,0
Femmes	25,9	25,4

Au 30 septembre 2013	R.-U.	Allemagne
	(en années)	
Longévité prévue des adhérents actuels âgés de 65 ans		
Hommes	22,4	19,0
Femmes	23,8	23,0
Longévité prévue des adhérents actuels âgés de 45 ans		
Hommes	24,3	21,4
Femmes	25,9	25,4

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles (suite)

Les hypothèses à l'égard des statistiques futures de mortalité sont établies d'après des conseils actuariels qui tiennent compte des statistiques et des résultats techniques publiés dans chaque pays. Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013, les hypothèses relatives à la mortalité pour les principaux pays reposent sur les tables de mortalité après le départ à la retraite suivantes : 1) au Royaume-Uni, 110 % selon le PNXA00 (année de naissance), plus les projections du modèle CMI_2011 avec un taux d'amélioration annuel à long terme d'au moins 1 %; et 2) en Allemagne, selon le Heubeck RT2005G.

Le tableau suivant présente la sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux changements à ces hypothèses, toute autre hypothèse actuarielle demeurant inchangée :

Au 30 septembre 2014	R.-U.	Allemagne	France
	\$	\$	\$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(28 480)	(2 757)	(1 849)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	30 292	2 913	1 952
Augmentations salariales futures de 0,25 %	931	642	1 999
Diminutions salariales futures de 0,25 %	(913)	(568)	(1 900)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	8 759	1 120	—
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(9 248)	(1 081)	—
Augmentation de 0,25 % de l'inflation	22 873	1 152	1 999
Diminution de 0,25 % de l'inflation	(21 707)	(1 098)	(1 900)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	15 039	2 482	—
Diminution de un an de l'espérance de vie	(15 124)	(2 517)	—

Au 30 septembre 2013	R.-U.	Allemagne	France
	\$	\$	\$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(21 118)	(2 674)	(1 286)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	23 052	1 784	1 357
Augmentations salariales futures de 0,25 %	715	528	1 390
Diminutions salariales futures de 0,25 %	(700)	(468)	(1 322)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	7 095	928	—
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(7 490)	(896)	—
Augmentation de 0,25 % de l'inflation	16 235	1 440	1 390
Diminution de 0,25 % de l'inflation	(14 107)	(632)	(1 322)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	10 504	1 673	—
Diminution de un an de l'espérance de vie	(10 626)	(1 719)	—

L'analyse de sensibilité qui précède repose sur une méthode qui extrapole l'incidence des obligations au titre des prestations définies découlant de modifications raisonnables apportées aux principales hypothèses à la fin de l'exercice.

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies se présente comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2014	2013
	(en années)	
Royaume-Uni	19	17
Allemagne	15	17
France	18	18
Autres	14	17

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

La Société s'attend à cotiser 20 140 000 \$ aux régimes à prestations définies au cours du prochain exercice, dont 17 217 000 \$ aux régimes du Royaume-Uni et 2 923 000 \$ à d'autres régimes. Les cotisations tiendront compte des nouvelles prestations constituées et des paiements de recouvrement du déficit.

RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

La Société administre également des régimes de retraite à cotisations définies. Dans certains pays, les cotisations sont versées dans les régimes de retraite gouvernementaux. La charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies s'est élevée à 217 980 000 \$ en 2014 (207 616 000 \$ en 2013).

De plus, en Suède, la Société cotise au régime multiemployeurs, le régime de retraite d'Alecta SE, lequel est un régime à prestations définies. Ce régime de retraite est classé à titre de régime à cotisations définies, étant donné qu'il n'existe pas d'informations suffisantes pour le comptabiliser à titre de régime à prestations définies. Alecta est dans l'incapacité d'établir exactement la répartition des actifs et les provisions pour chaque employeur. La Société verse des cotisations correspondant à 0,87 % du total des cotisations et ses adhérents représentent 0,64 % du nombre total des adhérents actifs au régime.

Alecta utilise un ratio de capitalisation collectif pour déterminer l'excédent ou le déficit du régime de retraite. Tout excédent ou déficit du régime touchera le montant des cotisations futures à payer. La capitalisation collective représente l'écart entre les actifs d'Alecta et les engagements envers les titulaires de polices et les personnes assurées. La solvabilité collective peut généralement varier entre 125 % et 155 % avec une cible de 140 %. Au 30 septembre 2014, le ratio de capitalisation collectif d'Alecta s'établissait à 146 % (145 % en 2013). La charge au titre du régime s'est élevée à 45 044 000 \$ en 2014 (38 598 000 \$ en 2013). La Société s'attend à cotiser 43 707 000 \$ au régime au cours du prochain exercice.

AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société maintient deux régimes de rémunération différée non admissibles pour certains membres de la direction aux États-Unis. L'un de ces deux régimes est un régime non capitalisé, et le passif au titre de la rémunération différée totalisait 482 000 \$ au 30 septembre 2014 (501 000 \$ au 30 septembre 2013). L'autre régime représente un régime par capitalisation pour lequel une fiducie a été établie afin que les actifs du régime soient distincts; cependant, dans le cas d'une faillite, les actifs sont sous réserve des droits des créanciers ordinaires de la Société. Ces actifs, composés de placements, changent de valeur selon les cotisations des employés et les variations de valeur des placements. Le changement de la valeur du passif lié au régime est égal au changement de la valeur des actifs. Les actifs de la fiducie ainsi que les passifs connexes totalisaient 31 151 000 \$ au 30 septembre 2014 (24 752 000 \$ au 30 septembre 2013).

Les actifs et les passifs des régimes de rémunération différée sont présentés respectivement dans les actifs financiers non courants et les autres passifs non courants.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

18. Cumul des autres éléments du résultat global

	Au 30 septembre 2014	Au 30 septembre 2013
	\$	\$
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Gains nets non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 31 986 \$ au 30 septembre 2014 (18 818 \$ au 30 septembre 2013)	511 689	290 410
Pertes nettes sur les instruments financiers dérivés ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 37 024 \$ au 30 septembre 2014 (21 349 \$ au 30 septembre 2013)	(238 583)	(137 714)
Gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 2 162 \$ au 30 septembre 2014 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 3 085 \$ au 30 septembre 2013)	14 520	(6 209)
Gains nets non réalisés sur les placements disponibles à la vente, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 942 \$ au 30 septembre 2014 (617 \$ au 30 septembre 2013)	2 576	1 635
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Pertes de réévaluation nettes, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 18 728 \$ au 30 septembre 2014 (5 788 \$ au 30 septembre 2013)	(61 578)	(26 267)
	228 624	121 855

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2014, des gains nets non réalisés de 22 000 \$, auparavant classés dans les autres éléments du résultat global, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 133 000 \$, ont été reclassés au bénéfice net au titre des instruments financiers dérivés qui ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie (pertes nettes non réalisées de 1 967 000 \$, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices de 1 601 000 \$, pour l'exercice clos le 30 septembre 2013).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. Capital-actions

Autorisé, nombre illimité d'actions sans valeur nominale :

Actions privilégiées de premier rang, comportant un droit de vote par action, ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions privilégiées de second rang, sur les actions subalternes classe A et sur les actions classe B;

Actions privilégiées de second rang, sans droit de vote, ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions subalternes classe A et les actions classe B;

Actions subalternes classe A, comportant un droit de vote par action, de même rang que les actions classe B quant au versement de dividendes et convertibles en actions classe B, sous réserve de certaines conditions, dans l'éventualité où certaines offres d'achat visant les actions classe B se concrétisent;

Actions classe B, comportant dix droits de vote par action, de même rang que les actions subalternes classe A quant au versement de dividendes et convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions subalternes classe A.

Au cours des exercices 2014 et 2013, les actions subalternes classe A et les actions classe B ont évolué comme suit :

	Actions subalternes classe A		Actions classe B			Total Valeur comptable \$
	Nombre	Valeur comptable \$	Nombre	Valeur comptable \$	Nombre	
Au 30 septembre 2012	273 771 106	2 154 807	33 608 159	46 887	307 379 265	2 201 694
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions ¹	3 765 982	51 971	—	—	3 765 982	51 971
Rachetées et annulées ²	(723 100)	(5 780)	—	—	(723 100)	(5 780)
Achetées et détenues en fiducie ³	—	(7 663)	—	—	—	(7 663)
UAR exercées ⁴	—	272	—	—	—	272
Conversion d'actions ⁵	335 392	468	(335 392)	(468)	—	—
Au 30 septembre 2013	277 149 380	2 194 075	33 272 767	46 419	310 422 147	2 240 494
Émises par suite de l'exercice d'options sur	4 999 544	83 305	—	—	4 999 544	83 305
Rachetées et annulées ²	(2 837 360)	(56 077)	—	—	(2 837 360)	(56 077)
Achetées et détenues en fiducie ³	—	(23 016)	—	—	—	(23 016)
Revente d'actions détenues en fiducie ³	—	908	—	—	—	908
UAR exercées ⁴	—	583	—	—	—	583
Au 30 septembre 2014	279 311 564	2 199 778	33 272 767	46 419	312 584 331	2 246 197

¹ La valeur comptable des actions subalternes classe A comprend un montant de 18 380 000 \$ (12 531 000 \$ en 2013) qui correspond à une réduction du surplus d'apport et qui représente la valeur du coût de rémunération cumulé lié aux options sur actions exercées au cours de l'exercice.

² Le 29 janvier 2014, le conseil d'administration de la Société a approuvé le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société permettant à celle-ci de racheter sur le marché libre, aux fins d'annulation, jusqu'à 21 798 645 actions subalternes classe A au cours du prochain exercice (20 685 976 en 2013) par l'entremise de la Bourse de Toronto. Les actions subalternes classe A pouvaient être rachetées dès le 11 février 2014 jusqu'au 10 février 2015 au plus tard, ou plus tôt si la Société complétait le rachat ou décidait de mettre fin à l'offre publique de rachat avant son échéance. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, la Société a racheté 2 490 660 actions subalternes classe A auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec pour une contrepartie en trésorerie de 100 000 000 \$. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 46 675 000 \$, a été imputé aux bénéfices non distribués. Conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, il a été tenu compte des actions rachetées dans le calcul de la limite globale annuelle que la Société peut racheter dans le cadre de l'offre publique de rachat précédente dans le cours normal des activités. De plus, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, la Société a racheté 346 700 actions subalternes classe A dans le cadre de l'offre publique de rachat précédente (723 100 en 2013) pour une contrepartie en trésorerie de 11 468 000 \$ (22 869 000 \$ en 2013). L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 8 716 000 \$ (17 089 000 \$ en 2013), a été imputé aux bénéfices non distribués.

³ Le fiduciaire, conformément aux modalités du régime d'UAR et d'un contrat de fiducie, a acheté sur le marché libre 619 888 actions subalternes classe A de la Société en contrepartie de 23 016 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014 (336 849 actions subalternes classe A en contrepartie de 7 663 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013). Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, le fiduciaire, conformément aux modalités du régime d'UAR, a acheté sur le marché libre 35 576 actions subalternes classe A qui étaient détenues en fiducie. L'excédent du produit sur la valeur comptable des actions subalternes classe A, de l'ordre de 482 000 \$, s'est traduit par une augmentation du surplus d'apport. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013, le fiduciaire n'a vendu aucune action subalterne classe A.

⁴ Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, un total de 22 858 UAR ont été exercées (14 020 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013), dont la juste valeur moyenne comptabilisée de 583 000 \$ (272 000 \$ au 30 septembre 2013) a été retirée du surplus d'apport. Au 30 septembre 2014, 1 748 149 actions subalternes classe A étaient détenues en fiducie en vertu du régime d'UAR (1 186 695 au 30 septembre 2013) (note 20b).

⁵ Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013, un actionnaire a converti 335 392 actions classe B en 335 392 actions subalternes classe A. Aucune action classe B n'a été convertie au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Paiements fondés sur des actions

a) Options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions de la Société, le conseil d'administration peut, à son gré, attribuer à certains employés, dirigeants, administrateurs et consultants de la Société et de ses filiales des options sur actions leur permettant d'acquérir des actions subalternes classe A de la Société. Le prix d'exercice est déterminé par le conseil d'administration et est égal au cours de clôture des actions subalternes classe A à la Bourse de Toronto le jour précédant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions deviennent généralement acquis sur une période de quatre ans après la date d'attribution, sous réserve de l'atteinte d'objectifs, et les options sur actions doivent être exercées dans un délai de dix ans, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Au 30 septembre 2014, 43 616 083 actions subalternes classe A étaient réservées pour émission en vertu du régime d'options sur actions.

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs à toutes les options sur actions en cours attribuées par la Société :

	2014		2013	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	20 209 569	16,45	18 617 230	12,69
Attribuées	5 973 451	37,15	7 196 903	23,89
Exercées	(4 999 544)	12,99	(3 765 982)	10,47
Éteintes	(1 438 920)	26,45	(1 825 447)	19,77
Échues	(16 450)	7,85	(13 135)	11,42
En cours à la fin de l'exercice	19 728 106	22,88	20 209 569	16,45
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	8 890 504	14,13	10 955 235	11,70

Le prix moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions exercées en 2014 s'établissait à 37,78 \$ (29,47 \$ en 2013).

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours octroyées par la Société au 30 septembre 2014 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options	Options en cours		Options pouvant être exercées	
		Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
\$			\$		\$
7,00 à 8,55	490 915	1,66	8,08	490 915	8,08
9,05 à 10,05	1 634 331	4,00	9,31	1 634 331	9,31
10,11 à 11,80	993 269	3,03	11,38	993 269	11,38
12,54 à 13,26	2 282 150	5,00	12,56	2 282 150	12,56
14,48 à 15,96	2 631 359	6,00	15,48	1 880 357	15,48
19,28 à 22,52	830 466	7,00	19,79	436 086	19,83
23,65 à 32,57	5 192 158	8,22	23,91	1 126 898	23,99
34,68 à 38,79	5 673 458	9,28	37,17	46 498	36,60
	19 728 106	7,03	22,88	8 890 504	14,13

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Paiements fondés sur des actions (suite)

a) Options sur actions (suite)

La juste valeur des options sur actions attribuées au cours de l'exercice et les hypothèses moyennes pondérées utilisées aux fins du calcul de leur juste valeur à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes sont comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2014	2013
Juste valeur à la date d'attribution (\$)	7,98	4,98
Rendement de l'action (%)	0,00	0,00
Volatilité prévue (%) ¹	23,92	23,67
Taux d'intérêt sans risque (%)	1,53	1,29
Durée prévue (en années)	4,00	4,00
Prix d'exercice (\$)	37,15	23,89
Cours de l'action (\$)	37,15	23,89

¹ La volatilité prévue a été établie selon les formules statistiques et l'historique hebdomadaire moyen des prix de clôture quotidiens sur la période de la durée de vie prévue de l'option.

b) Unités d'actions liées au rendement

En vertu du régime d'UAR, le conseil d'administration peut attribuer aux cadres supérieurs et à d'autres employés clés (« adhérents ») des UAR qui leur donnent droit à une action subalterne classe A pour chaque UAR. Les conditions liées à l'acquisition des droits et au rendement sont établies par le conseil d'administration à la date d'attribution. Les UAR expirent le jour ouvrable précédant le 31 décembre de la troisième année civile suivant la fin de l'exercice au cours duquel l'attribution a été effectuée, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Les droits rattachés aux UAR attribuées s'acquièrent annuellement sur une période de quatre ans à partir de la date d'attribution, sous réserve de l'atteinte d'objectifs.

Les actions subalternes classe A achetées dans le cadre du régime d'UAR sont détenues en fiducie à l'intention des adhérents. La fiducie considérée comme une entité structurée est consolidée dans les états financiers consolidés de la Société, et le coût des actions achetées est comptabilisé en réduction du capital-actions (note 19).

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs au nombre d'UAR en cours attribuées par la Société :

En cours au 30 septembre 2012	863 866
Attribuées ¹	805 921
Exercées	(14 020)
Éteintes	(469 072)
En cours au 30 septembre 2013	1 186 695
Attribuées ¹	619 888
Exercées	(22 858)
Éteintes	(35 576)
En cours au 30 septembre 2014	1 748 149

¹ Les UAR attribuées en 2014 étaient assorties d'une juste valeur à la date d'attribution de 36,15 \$ par unité (23,65 \$ en 2013).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Paiements fondés sur des actions (suite)

c) Régime d'achat d'actions

En vertu du régime d'achat d'actions, la Société verse dans le régime des cotisations d'un montant correspondant à un pourcentage des cotisations de base des employés, jusqu'à concurrence de 3,5 %. Un employé peut verser des cotisations additionnelles en excédent des cotisations de base; toutefois, la Société ne verse pas des cotisations d'un montant égal si l'employé verse des cotisations additionnelles. Les cotisations de l'employé et celles de la Société sont versées à un administrateur indépendant du régime qui achète des actions subalternes classe A sur le marché libre au nom des employés par l'entremise de la Bourse de Toronto ou de la Bourse de New York.

d) Régime d'unités d'actions différées

En vertu du régime d'UAD, le conseil d'administration peut attribuer des UAD aux membres du conseil d'administration (« participants »). Les droits rattachés aux UAD sont acquis immédiatement et doivent être exercés au plus tard le 15 décembre de l'année civile qui suit immédiatement l'année civile au cours de laquelle le participant cesse d'agir à titre d'administrateur. Chaque UAD donne le droit au porteur de recevoir un paiement en trésorerie égal au cours de clôture des actions subalternes classe A à la Bourse de Toronto à la date de paiement.

e) Charges au titre des paiements fondés sur des actions

La charge au titre des paiements fondés sur des actions comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration est la suivante :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2014	2013
	\$	\$
Options sur actions	18 383	19 631
UAR	13 333	11 642
Régime d'achat d'actions	69 500	52 542
UAD	1 109	2 205
	102 325	86 020

21. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice de base et dilué par action pour les exercices clos les 30 septembre :

	2014			2013		
	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ¹	Bénéfice par action	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ¹	Bénéfice par action
	\$		\$	\$		\$
De base	859 443	308 743 126	2,78	455 820	307 900 034	1,48
Options sur actions et UAR dilutives ²		10 184 611			9 074 145	
	859 443	318 927 737	2,69	455 820	316 974 179	1,44

¹ Les 2 837 360 actions subalternes classe A rachetées et les 1 748 149 actions subalternes classe A détenues en fiducie au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014 (respectivement 723 100 et 1 186 695 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013) ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation à compter de la date de la transaction.

² Le calcul du résultat dilué par action exclut 5 648 757 options sur actions pour l'exercice clos le 30 septembre 2014 (19 994 pour l'exercice clos le 30 septembre 2013) puisqu'elles étaient antidilutives.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

22. Contrats de construction en cours

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au cours des périodes où les services sont fournis. La Société utilise les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Lorsque le résultat d'un accord ne peut être estimé de façon fiable, les revenus ne doivent être comptabilisés qu'à hauteur des coûts engagés qui sont susceptibles d'être recouvrables.

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la livraison des biens ou la prestation des services sont classés dans les revenus différés.

Le statut des contrats de construction en cours de la Société à la fin de la période de présentation de l'information financière était le suivant :

	Au 30 septembre 2014	Au 30 septembre 2013
	\$	\$
Comptabilisés à titre de :		
Revenus de l'exercice	1 575 593	1 634 739
Comptabilisés à titre de :		
Montants à recevoir des clients aux termes de contrats de construction ¹	289 838	311 733
Montants à payer aux clients aux termes de contrats de construction	(153 962)	(209 890)

¹ Au 30 septembre 2014, les retenues pour les travaux sous contrat en cours s'élevaient à 50 425 000 \$ (38 133 000 \$ au 30 septembre 2013).

23. Coûts des services et frais de vente et d'administration

	Exercices clos les 30 septembre	
	2014	2013
	\$	\$
Salaires et autres coûts liés aux membres ¹	6 215 991	5 954 032
Coûts liés au matériel informatique, aux logiciels et aux centres de traitement des données	786 360	864 687
Honoraires professionnels et autres coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle	1 260 955	1 311 323
Coûts immobiliers	398 560	410 197
Amortissement (note 24)	435 775	416 889
Autres charges opérationnelles	32 150	55 182
	9 129 791	9 012 310

¹ Déduction faite des crédits d'impôt de 121 114 000 \$ en 2014 (95 911 000 \$ en 2013).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

24. Amortissement

	Exercices clos les 30 septembre	
	2014	2013
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles ¹	186 886	175 687
Amortissement des immobilisations incorporelles	192 692	185 309
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux coûts de transition	56 197	55 893
Inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration (note 23)	435 775	416 889
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux incitatifs (présentés à titre de réduction des revenus)	5 889	8 151
Amortissement des logiciels pour utilisation interne (comptabilisé dans les coûts connexes à l'intégration)	—	8 672
Amortissement des frais de financement différés (présenté dans les charges financières)	1 185	1 186
Amortissement des primes et escomptes sur les placements liés aux fonds détenus pour des clients (présenté sur la base du montant net à titre de réduction des revenus)	1 383	1 046
	444 232	435 944

¹ L'amortissement des immobilisations corporelles acquises aux termes de contrats de location-financement s'est élevé à 23 822 000 \$ en 2014 (21 102 000 \$ en 2013).

25. Charges financières

	Exercices clos les 30 septembre	
	2014	2013
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	92 581	104 502
Charges financières nettes liées aux régimes à prestations définies nets (note 17)	5 855	4 405
Autres charges financières	2 842	5 024
	101 278	113 931

26. Investissements dans les filiales

TRANSACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2014

Il n'y a eu aucune acquisition ni cession importante au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014.

TRANSACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2013

Il n'y a eu aucune acquisition ni cession importante au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

26. Investissements dans les filiales (suite)

TRANSACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2012

a) Modifications à la répartition du prix d'acquisition

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013, la Société a terminé la répartition du prix d'acquisition et a fait des ajustements relativement à l'acquisition de Logica. Les chiffres de la période précédente avaient été révisés de manière rétrospective en 2013 comme suit :

	Répartition du prix d'acquisition, comme présenté initialement	Ajustements et reclassements	Répartition définitive du prix d'acquisition
	\$	\$	\$
Actifs			
Actifs courants ¹	1 374 838	(72 333)	1 302 505
Immobilisations corporelles	250 808	(19 169)	231 639
Coûts liés à des contrats	71 697	948	72 645
Immobilisations incorporelles	603 683	(68 620)	535 063
Autres actifs non courants	87 789	(1 667)	86 122
Actifs d'impôt différé	197 210	126 571	323 781
Goodwill	3 276 172	265 324	3 541 496
	5 862 197	231 054	6 093 251
Passifs			
Passifs courants	(1 546 273)	(285 657)	(1 831 930)
Dette ²	(808 775)	—	(808 775)
Passifs d'impôt différé	(43 616)	22 472	(21 144)
Provisions non courantes	(182 880)	86 570	(96 310)
Obligations au titre des prestations de retraite	(113 526)	—	(113 526)
Autres passifs non courants	(426 864)	(54 439)	(481 303)
	(3 121 934)	(231 054)	(3 352 988)
Découvert bancaire pris en charge, montant net	(57 883)	—	(57 883)
Actifs nets acquis	2 682 380	—	2 682 380
Contrepartie en trésorerie	2 676 912		2 676 912
Contrepartie à payer ³	5 468		5 468

¹ Les actifs courants comprennent les créances clients d'une juste valeur de 866 816 000 \$, qui se rapproche du montant brut à payer aux termes des contrats.

² La juste valeur de la dette prise en charge dans le cadre d'une acquisition d'entreprise au 20 août 2012 était de 808 775 000 \$. En 2012, la Société a remboursé 891 354 000 \$ au titre de la dette de Logica, déduction faite du règlement de contrats de change à terme de 50 171 000 \$, ce qui a donné lieu à une perte de 83 632 000 \$ qui a été comptabilisée dans les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration.

³ Payée au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

26. Investissements dans les filiales (suite)**TRANSACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2012 (SUITE)****a) Modifications à la répartition du prix d'acquisition (suite)****INCIDENCE SUR LE BILAN CONSOLIDÉ AU 30 SEPTEMBRE 2012**

Le tableau suivant présente le bilan consolidé révisé au 30 septembre 2012 reflétant les ajustements à la répartition définitive du prix d'acquisition et les reclassements additionnels connexes appliqués au bilan consolidé au 30 septembre 2012. Les ajustements et leur incidence pour l'exercice clos le 30 septembre 2012 sont présentés plus en détail ci-après.

	Comme présenté initialement		Ajustements et reclassements	Écarts de conversion sur les ajustements	Montant définitif
	\$		\$	\$	\$
Actifs					
Actifs courants					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	113 103		—	—	113 103
Placements courants	14 459		—	—	14 459
Créances clients	1 446 149	A	(32 273)	(941)	1 412 935
Travaux en cours	744 482	A	(45 819)	(1 531)	697 132
Charges payées d'avance et autres actifs courants	244 805	A	(8 840)	(3)	235 962
Impôt sur les bénéfices	24 650	I	14 599	628	39 877
Total des actifs courants avant les fonds détenus pour des clients	2 587 648		(72 333)	(1 847)	2 513 468
Fonds détenus pour des clients	202 407		—	—	202 407
Total des actifs courants	2 790 055		(72 333)	(1 847)	2 715 875
Immobilisations corporelles	500 995	A, B, F	(19 169)	(346)	481 480
Coûts liés à des contrats	167 742	A	948	(40)	168 650
Immobilisations incorporelles	858 892	C	(68 620)	(2 493)	787 779
Autres actifs non courants	96 351	A	(1 667)	(59)	94 625
Actifs d'impôt différé	219 590	I	126 571	2 528	348 689
Goodwill	5 819 817		265 324	7 993	6 093 134
	10 453 442		231 054	5 736	10 690 232
Passifs					
Passifs courants					
Fournisseurs et autres créditeurs	1 156 737	A, H	124 680	4 614	1 286 031
Rémunération à payer	539 779	D	(16 695)	(520)	522 564
Revenus différés	443 596	A	90 792	1 514	535 902
Impôt sur les bénéfices	177 030	I	(58)	(10)	176 962
Provisions	160 625	E, F, J	86 938	3 124	250 687
Tranche courante de la dette à long terme	52 347		—	—	52 347
Total des passifs courants avant les obligations liées aux fonds des clients	2 530 114		285 657	8 722	2 824 493
Obligations liées aux fonds des clients	197 986		—	—	197 986
Total des passifs courants	2 728 100		285 657	8 722	3 022 479
Provisions non courantes	216 507	E, F	(86 570)	(3 799)	126 138
Dette à long terme	3 196 061		—	—	3 196 061
Autres passifs non courants	601 232	A, D, G, H	54 439	1 450	657 121
Passifs d'impôt différé	171 130	I	(22 472)	(1 206)	147 452
Obligations au titre des prestations de retraite	118 078		—	—	118 078
	7 031 108		231 054	5 167	7 267 329
Capitaux propres					
Bénéfices non distribués	1 113 225		—	—	1 113 225
Cumul des autres éléments du résultat global	(275)		—	569	294
Capital-actions	2 201 694		—	—	2 201 694
Surplus d'apport	107 690		—	—	107 690
	3 422 334		—	569	3 422 903
	10 453 442		231 054	5 736	10 690 232

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

26. Investissements dans les filiales (suite)

TRANSACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2012 (SUITE)

a) Modifications à la répartition du prix d'acquisition (suite)

INCIDENCE SUR LE BILAN CONSOLIDÉ AU 30 SEPTEMBRE 2012 (SUITE)

A. Comptabilisation des contrats

La Société a obtenu des renseignements supplémentaires, a révisé les estimations relatives aux contrats avec des clients et a procédé à des reclassements. Par conséquent, les créances clients, les travaux en cours, les charges payées d'avance et autres actifs courants, les immobilisations corporelles et les autres actifs non courants ont respectivement diminué de 32 273 000 \$, 13 663 000 \$, 8 840 000 \$, 8 947 000 \$ et 1 667 000 \$, alors que les coûts liés à des contrats, les fournisseurs et autres créditeurs ainsi que les revenus différés non courants, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus et autres comptabilisés dans les autres passifs non courants ont augmenté respectivement de 948 000 \$, 4 482 000 \$, 29 638 000 \$, 142 173 000 \$ et 8 514 000 \$.

De plus, certains reclassements ont été effectués à des fins de présentation. Par conséquent, les fournisseurs et autres créditeurs et les revenus différés courants ont augmenté respectivement de 114 253 000 \$ et 90 792 000 \$, alors que les travaux en cours, les revenus différés non courants et les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus comptabilisés dans les autres passifs non courants ont diminué respectivement de 32 156 000 \$, 131 751 000 \$ et 105 450 000 \$.

B. Immeubles

La Société a raffiné ses hypothèses liées à la juste valeur des immeubles acquis. Par conséquent, les immobilisations corporelles ont diminué de 2 377 000 \$.

C. Immobilisations incorporelles

La Société a raffiné ses hypothèses liées aux flux de trésorerie. Par conséquent, les logiciels pour utilisation interne ont augmenté de 5 918 000 \$ alors que les solutions d'affaires et les relations clients ont diminué respectivement de 3 966 000 \$ et de 70 572 000 \$.

D. Rémunération à payer

La Société a ajusté la provision au titre de la rémunération à payer. Par conséquent, la rémunération à payer a diminué de 16 695 000 \$ alors que les autres éléments dans les passifs non courants ont augmenté de 5 488 000 \$.

E. Litiges et réclamations

La Société a obtenu des renseignements supplémentaires, révisé les estimations et réglé des réclamations liées à la sécurité sociale et à un litige contractuel visant la Société à l'égard desquelles les deux parties se sont entendues. Par conséquent, les provisions courantes et non courantes pour litiges ont diminué de respectivement 708 000 \$ et 18 144 000 \$.

De plus, la Société a procédé au reclassement de certains éléments des provisions non courantes aux provisions courantes, pour un montant de 86 884 000 \$.

F. Provisions au titre de contrats de location

La Société a raffiné ses hypothèses relatives au taux d'actualisation, aux flux de trésorerie tirés de la sous-location et aux coûts de restauration des lieux à la fin de la période de location. Par conséquent, les contrats de location déficitaires inclus dans les provisions courantes ont diminué de 3 704 000 \$, tandis que les passifs relatifs aux contrats de location déficitaires et au démantèlement inclus dans les provisions non courantes et les passifs relatifs au démantèlement inclus dans les provisions courantes ont augmenté respectivement de 9 681 000 \$, de 13 777 000 \$ et de 1 405 000 \$. Quant aux améliorations locatives incluses dans les immobilisations corporelles, elles ont diminué de 7 845 000 \$.

G. Juste valeur des contrats avec des clients

La Société a raffiné ses hypothèses relatives au taux d'actualisation ainsi qu'au montant et au moment prévus des flux de trésorerie liés aux contrats avec les clients. Par conséquent, les revenus différés non courants inclus dans les autres passifs non courants ont augmenté de 67 507 000 \$.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

26. Investissements dans les filiales (suite)

TRANSACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2012 (SUITE)

a) Modifications à la répartition du prix d'acquisition (suite)

INCIDENCE SUR LE BILAN CONSOLIDÉ AU 30 SEPTEMBRE 2012 (SUITE)

H. Juste valeur des contrats de location

La Société a raffiné ses hypothèses relatives au taux d'actualisation et aux tarifs de location en vigueur au moment de l'acquisition des contrats de location. Par conséquent, les loyers différés inclus dans les fournisseurs et autres créiteurs et dans les autres passifs non courants ont augmenté de 5 945 000 \$ et de 38 320 000 \$.

I. Impôt sur les bénéfices

La Société a obtenu des renseignements supplémentaires sur les provisions pour impôt sur les bénéfices. Par conséquent, l'impôt sur les bénéfices à payer a diminué de 28 280 000 \$. L'incidence fiscale connexe des ajustements de la répartition du prix d'acquisition sur l'impôt sur les bénéfices à recevoir et sur les passifs d'impôt différé s'est traduite par une diminution de respectivement 7 501 000 \$ et 6 972 000 \$, alors que les actifs d'impôt différé et l'impôt sur les bénéfices à payer ont augmenté respectivement de 142 071 000 \$ et 6 122 000 \$.

De plus, des reclassements à des fins de présentation ont été effectués, soit un montant de 22 100 000 \$ reclassé de l'impôt sur les bénéfices à payer à l'impôt sur les bénéfices à recevoir et un montant de 15 500 000 \$ des actifs d'impôt différé aux passifs d'impôt différé.

J. Restructuration

La Société a raffiné ses hypothèses relatives aux provisions pour restructuration prises en charge dans le cadre de l'acquisition. Par conséquent, les coûts de restructuration prévus, compris dans les provisions courantes et non courantes, ont respectivement augmenté de 3 061 000 \$ et diminué de 5 000 000 \$.

b) Coûts connexes à l'intégration

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, le montant de 525 000 000 \$ au titre du programme d'intégration annoncé au départ a été majoré de 26 500 000 \$ en vue de nouvelles opportunités, et de 24 000 000 \$ pour tenir compte de l'incidence des taux de change.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, la Société a comptabilisé des charges de 127 341 000 \$ (338 439 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013) liées au programme annoncé. Ce montant comprend des coûts d'intégration nets de 94 273 000 \$ (249 799 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013) pour des mises à pied effectuées afin d'aligner les activités de Logica sur le modèle opérationnel de la Société (note 13), des coûts liés à des contrats de location déficitaires de 1 503 000 \$ (31 899 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013) (note 13) et d'autres coûts d'intégration de 31 565 000 \$ (56 741 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013).

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, la Société a payé un montant totalisant 157 998 000 \$ (306 433 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013) lié au programme d'intégration et 4 537 000 \$ (37 937 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013) lié au programme de restructuration de Logica annoncé avant l'acquisition, le 14 décembre 2011. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, les coûts d'intégration hors trésorerie de néant \$ (7 151 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013) comprenaient une charge d'amortissement de néant \$ (8 672 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013) et un gain de réduction de néant \$ (1 521 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

27. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établit comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2014	2013
	\$	\$
Créances clients	205 945	280 146
Travaux en cours	161 270	(169 035)
Charges payées d'avance et autres actifs	42 555	17 499
Actifs financiers non courants	(4 230)	(2 742)
Fournisseurs et autres créditeurs	(113 537)	(231 169)
Rémunération à payer	(151 573)	164 166
Revenus différés	(158 026)	(163 941)
Provisions	(132 735)	(67 055)
Autres passifs non courants	(65 840)	(99 573)
Obligations au titre des prestations de retraite	(17 181)	(7 646)
Instruments financiers dérivés	(650)	966
Impôt sur les bénéfices	1 335	(3 172)
	(232 667)	(281 556)

b) Les activités opérationnelles, d'investissement et de financement hors trésorerie liées aux activités s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2014	2013
	\$	\$
Activités opérationnelles		
Créances clients	(199)	(412)
Charges payées d'avance et autres actifs	(3 792)	(4 180)
	(3 991)	(4 592)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 878)	(12 909)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(1 074)	(4 948)
Ajouts d'actifs financiers non courants	(7 788)	(1 852)
	(21 740)	(19 709)
Activités de financement		
Augmentation des obligations en vertu de contrats de location-financement	24 458	11 745
Augmentation des obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement	1 074	12 144
Émission d'actions	199	412
	25 731	24 301

c) Les intérêts payés et reçus et l'impôt sur les bénéfices payé sont classés dans les activités opérationnelles et s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2014	2013
	\$	\$
Intérêts payés	103 127	104 981
Intérêts reçus	903	3 550
Impôt sur les bénéfices payé	182 531	131 552

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

28. Information sectorielle

Le tableau ci-après présente de l'information sur les activités de la Société en fonction de sa structure de gestion en vigueur selon sept secteurs opérationnels établis d'après le modèle de prestation de services par emplacement géographique, à savoir États-Unis (« É.-U. »); Nord et Sud de l'Europe et Amérique du Sud (« NSEAS »); Canada; France (y compris le Luxembourg et le Maroc); Royaume-Uni (« R.-U. »); Centre et Est de l'Europe (principalement les Pays-Bas et l'Allemagne) (« CEE ») et Asie-Pacifique (y compris l'Australie, l'Inde, les Philippines et le Moyen-Orient).

Exercice clos le 30 septembre 2014

	É.-U.	NSEAS	Canada	France	R.-U.	CEE	Asie-Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	2 664 876	2 090 240	1 638 320	1 333 792	1 283 847	1 063 533	425 084	10 499 692
Bénéfice avant les coûts connexes à l'intégration, les charges financières, les revenus financiers et la charge d'impôt sur les bénéfices ¹	303 515	195 400	361 136	155 695	164 977	107 977	68 159	1 356 859
Coûts connexes à l'intégration								(127 341)
Charges financières								(101 278)
Revenus financiers								2 010
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices								1 130 250

¹ Pour l'exercice clos le 30 septembre 2014, l'amortissement total de 443 047 000 \$ inclus dans les secteurs opérationnels É.-U., NSEAS, Canada, France, R.-U., CEE et Asie-Pacifique était de respectivement 114 106 000 \$, 81 793 000 \$, 84 403 000 \$, 34 575 000 \$, 75 853 000 \$, 29 314 000 \$ et 23 003 000 \$.

Exercice clos le 30 septembre 2013

	É.-U.	NSEAS	Canada	France	R.-U.	CEE	Asie-Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	2 512 530	2 010 693	1 685 723	1 273 604	1 158 520	1 003 950	439 604	10 084 624
Bénéfice avant les coûts connexes à l'intégration, les charges financières, les revenus financiers et la charge d'impôt sur les bénéfices ¹	283 690	139 418	320 306	109 760	102 820	67 341	52 295	1 075 630
Coûts connexes à l'intégration								(338 439)
Charges financières								(113 931)
Revenus financiers								4 362
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices								627 622

¹ Pour l'exercice clos le 30 septembre 2013, l'amortissement total de 426 086 000 \$ inclus dans les secteurs opérationnels É.-U., NSEAS, Canada, France, R.-U., CEE et Asie-Pacifique était de respectivement 103 520 000 \$, 78 095 000 \$, 99 899 000 \$, 30 855 000 \$, 52 417 000 \$, 34 899 000 \$ et 26 401 000 \$.

Les méthodes comptables de chaque secteur opérationnel sont identiques à celles décrites à la rubrique sommaire des principales méthodes comptables (note 3). Les revenus intersectoriels sont évalués de la même manière que si ces revenus provenaient de tiers.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

28. Information sectorielle (suite)

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les immobilisations corporelles, les coûts liés à des contrats et les immobilisations incorporelles selon leur emplacement géographique :

	Au 30 septembre 2014	Au 30 septembre 2013
	\$	\$
É.-U.	296 587	288 307
Canada	254 240	289 248
R.-U.	240 455	210 089
France	101 477	125 056
Suède	98 496	96 608
Finlande	58 245	66 408
Allemagne	56 958	55 786
Pays-Bas	44 454	50 016
Reste du monde	122 582	142 262
	1 273 494	1 323 780

Le tableau suivant présente les revenus en fonction des services selon l'emplacement géographique du client :

	2014	2013
	\$	\$
É.-U.	2 803 326	2 650 540
Canada	1 614 511	1 670 190
R.-U.	1 391 943	1 271 405
France	1 309 568	1 257 473
Suède	913 110	909 977
Finlande	665 845	571 682
Pays-Bas	527 010	507 638
Allemagne	384 765	353 967
Reste du monde	889 614	891 752
	10 499 692	10 084 624

INFORMATION RELATIVE AUX SERVICES

Le tableau suivant présente les revenus en fonction des services fournis par la Société :

	2014	2013
	\$	\$
Impartition		
Technologies de l'information	4 342 370	4 474 203
Gestion des processus d'affaires	1 118 117	1 143 069
Intégration de systèmes et services-conseils	5 039 205	4 467 352
	10 499 692	10 084 624

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRINCIPAUX CLIENTS

Les contrats conclus avec le gouvernement fédéral américain et ses diverses agences représentaient 1 404 093 000 \$ (13,4 %) des revenus inclus dans le secteur États-Unis pour l'exercice clos le 30 septembre 2014 (1 392 286 000 \$ (13,8 %) pour l'exercice clos le 30 septembre 2013).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

29. Transactions avec les parties liées

a) Transactions avec des filiales

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales ont été éliminés au moment de la consolidation. La Société détient la totalité des titres de participation de ses principales filiales.

Les principales filiales de la Société, dont les revenus représentent plus de 3 % des revenus consolidés, selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique, sont les suivantes :

Nom de la filiale	Pays de constitution en société
Conseillers en gestion et informatique CGI Inc.	Canada
CGI Information Systems and Management Consultants Inc.	Canada
CGI Technologies and Solutions Inc.	États-Unis
Stanley Associates, Inc.	États-Unis
CGI Federal Inc.	États-Unis
CGI Information Systems and Management Consultants Private Limited	Inde
CGI France SAS	France
CGI Nederland BV	Pays-Bas
CGI (Germany) GmbH & Co KG	Allemagne
CGI Suomi Oy	Finlande
CGI Sverige AB	Suède
CGI IT UK Limited	Royaume-Uni

b) Rémunération des dirigeants clés

La rémunération des dirigeants clés, soit les membres du conseil d'administration et le vice-président exécutif et chef de la direction financière, était comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme	4 972	8 940
Paiements fondés sur des actions	15 609	13 715

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Engagements, éventualités et garanties

a) Engagements

Au 30 septembre 2014, les engagements de la Société, en vertu de contrats de location simple venant à échéance à diverses dates jusqu'en 2023 et visant principalement la location de locaux et de matériel informatique utilisé dans des contrats d'impartition, totalisaient environ 1 413 682 000 \$. Les paiements minimaux futurs exigibles au titre de la location en vertu de contrats de location simple non résiliables sont dus comme suit :

	\$
Moins de un an	336 370
De un an à deux ans	273 707
De deux ans à cinq ans	576 091
Plus de cinq ans	227 514

La majorité des contrats de location sont renouvelables à l'échéance de la période de location aux taux du marché. Les coûts de location passés en charges au cours de l'exercice ont été de 306 428 000 \$ (326 140 000 \$ en 2013), déduction faite des revenus de sous-location de 26 128 000 \$ (25 851 000 \$ en 2013). Au 30 septembre 2014, le total des paiements minimaux futurs au titre de la sous-location que la Société s'attend à recevoir dans le cadre de contrats de sous-location non résiliables était de 100 745 000 \$ (110 823 000 \$ au 30 septembre 2013).

La Société a conclu des ententes de service à long terme et d'autres ententes représentant un engagement total de 190 083 000 \$. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces ententes sont dus comme suit :

	\$
Moins de un an	74 291
De un an à deux ans	62 372
De deux ans à cinq ans	53 420
Plus de cinq ans	—

b) Éventualités

De temps à autre, la Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, de vérifications, de règlements et de litiges, liés essentiellement à des risques fiscaux, à des litiges contractuels et à des réclamations d'employés, dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces questions pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement d'une de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société, sur les résultats des activités ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales. Les réclamations dont l'issue sera probablement défavorable sont comptabilisées dans les provisions (note 13).

De plus, la Société s'est engagée à fournir des services dans le cadre de contrats avec le gouvernement des États-Unis. Ces contrats sont soumis à des exigences juridiques et réglementaires étendues, et, de temps à autre, des agences du gouvernement américain enquêtent afin de s'assurer que la Société gère ses activités conformément à ces exigences. Généralement, le gouvernement peut modifier la portée de ces contrats ou y mettre fin à sa convenance. L'annulation ou la réduction de la portée d'un grand projet avec le gouvernement pourrait avoir des répercussions négatives importantes sur les résultats des activités et sur la situation financière de la Société.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Engagements, éventualités et garanties (suite)

c) Garanties

Vente d'actifs et cession d'entreprises

Dans le cadre de la vente d'actifs et de la cession d'entreprises, la Société pourrait devoir dédommager des contreparties par suite de violations de déclarations ou de garanties, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des contreparties. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale d'environ 10 411 000 \$, d'autres ne stipulent aucun plafond ni durée limitée. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci. Au 30 septembre 2014, aucun montant n'avait été comptabilisé dans les bilans consolidés pour ces engagements d'indemnisation. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée en relation avec ces garanties n'aurait pas un effet important sur ses états financiers consolidés.

Autres transactions

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, la Société ne serait responsable des cautionnements de soumission que si elle refusait d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. La Société serait également responsable des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de ses engagements. Au 30 septembre 2014, la Société avait engagé un montant total de 55 911 000 \$ dans ces types de cautionnement. À sa connaissance, la Société se conforme à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de service pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée en relation avec ces garanties n'aurait pas un effet important sur les résultats consolidés de la Société ni sur sa situation financière.

De plus, la Société détient des lettres de crédit totalisant 85 959 000 \$ en plus des lettres de crédit couvertes par la facilité de crédit renouvelable non garantie (note 14). Ces garanties sont nécessaires dans certains des contrats de la Société avec les clients.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers

ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les passifs financiers évalués au coût amorti classés selon la hiérarchie des justes valeurs sont présentés dans le tableau ci-après:

	Niveau	Au 30 septembre 2014		Au 30 septembre 2013	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
		\$	\$	\$	\$
Passifs financiers dont la juste valeur est présentée					
Autres passifs					
Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros	Niveau 2	1 476 537	1 528 724	475 787	510 667
Facilité de crédit renouvelable non garantie	Niveau 2	—	—	254 818	254 162
Facilité d'emprunt à terme non garantie	Niveau 2	1 001 752	1 005 792	1 974 490	1 984 773
Autre dette à long terme	Niveau 2	22 036	20 276	14 081	12 269
		2 500 325	2 554 792	2 719 176	2 761 871

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur classés selon la hiérarchie des justes valeurs sont présentés dans le tableau ci-après :

	Niveau	Au 30 septembre 2014		Au 30 septembre 2013	
			\$		\$
Actifs financiers					
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 2		535 715		106 199
Actifs du régime de rémunération différée	Niveau 1		31 151		24 752
			566 866		130 951
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture					
Instruments financiers dérivés courants	Niveau 2		9 397		1 344
Instruments financiers dérivés non courants	Niveau 2		14 834		2 518
			24 231		3 862
Disponibles à la vente					
Obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients	Niveau 2		198 177		187 816
Placements non courants	Niveau 2		30 689		20 333
			228 866		208 149
Passifs financiers					
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture					
Instruments financiers dérivés courants	Niveau 2		4 588		6 882
Instruments financiers dérivés non courants	Niveau 2		149 074		157 110
			153 662		163 992

Au cours des exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013, aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR (SUITE)

Le tableau suivant résume la juste valeur des instruments financiers dérivés en cours :

	Comptabilisés dans les instruments financiers dérivés	Au 30 septembre 2014 \$	Au 30 septembre 2013 \$
Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger			
Swaps de devises de 968 800 \$ en euros désignés comme instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements en Europe (1 153 700 \$ au 30 septembre 2013)	Passifs non courants	136 203	137 795
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs			
Contrats de change à terme de 32 000 \$ US pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et le dollar canadien (56 800 \$ US au 30 septembre 2013)	Actifs courants	—	1 078
	Actifs non courants	—	300
	Passifs courants	1 651	—
	Passifs non courants	605	—
Contrats de change à terme de 75 216 \$ US pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et la roupie indienne (94 436 \$ US au 30 septembre 2013)	Actifs courants	1 226	—
	Actifs non courants	1 586	—
	Passifs courants	1 963	3 705
	Passifs non courants	1 153	4 079
Contrats de change à terme de 94 600 \$ pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar canadien et la roupie indienne (142 528 \$ au 30 septembre 2013)	Actifs courants	4 276	266
	Actifs non courants	5 937	838
	Passifs courants	475	2 605
	Passifs non courants	45	1 549
Contrats de change à terme de 142 600 couronnes suédoises pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre la couronne suédoise et la roupie indienne (néant couronnes au 30 septembre 2013)	Actifs courants	1	—
	Passifs courants	16	—
	Passifs non courants	32	—
Contrats de change à terme de 121 100 € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et la livre sterling (néant € au 30 septembre 2013)	Actifs courants	3 894	—
	Actifs non courants	7 311	—
Contrats de change à terme de 15 000 € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et la couronne suédoise (31 000 € au 30 septembre 2013)	Passifs courants	483	11
	Passifs non courants	183	52
Contrats de change à terme de néant € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et le dirham marocain (17 000 € au 30 septembre 2013)	Actifs non courants	—	26
	Passifs courants	—	149
	Passifs non courants	—	54
Couvertures de flux de trésorerie sur une facilité d'emprunt à terme non garantie			
Swaps de taux d'intérêt variable contre taux fixe de 484 400 \$ (1 234 400 \$ au 30 septembre 2013)	Actifs non courants	—	1 354
	Passifs courants	—	412
	Passifs non courants	943	537
Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine			
Swaps de taux d'intérêt fixe contre taux variable de 250 000 \$ US (250 000 \$ US au 30 septembre 2013)	Passifs non courants	9 910	13 044

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR (SUITE)

Les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer les instruments financiers sont les suivantes :

- La juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros, de la facilité de crédit renouvelable non garantie, de la facilité d'emprunt à terme non garantie et des autres dettes à long terme est évaluée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux actuellement offerts à la Société pour des dettes ayant les mêmes échéances et conditions.
- La juste valeur des obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et des placements non courants est calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs au moyen des données de marché observables, comme les courbes de taux d'intérêt ou les écarts de crédit, ou en fonction de transactions similaires dans des conditions de concurrence normale.
- La juste valeur des contrats de change à terme est établie au moyen des taux de change à terme à la fin de l'exercice.
- La juste valeur des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt est établie d'après les données du marché (principalement les courbes de taux d'intérêt, des taux de change et des taux d'intérêt) pour calculer la valeur actualisée de tous les flux estimés.

Au 30 septembre 2014, aucun changement n'avait été apporté aux techniques d'évaluation.

La Société estime qu'une tranche d'environ 4 928 000 \$ des gains nets cumulés non réalisés sur les instruments financiers dérivés qui ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie au 30 septembre 2014 sera reclassée dans les états consolidés du résultat au cours des 12 prochains mois.

Les relations de couverture de la Société ont été efficaces au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché englobe plusieurs catégories de risques. La variation des facteurs de risque, tels que le risque de taux d'intérêt et le risque de change, a une incidence sur la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur une tranche de sa dette à long terme (note 14) et détient des swaps de taux d'intérêt pour atténuer ce risque sur la facilité d'emprunt à terme non garantie. En vertu des swaps de taux d'intérêt, la Société obtient un taux d'intérêt variable, mais rembourse un taux d'intérêt fixe sur le montant notionnel.

La Société a également des swaps de taux d'intérêt selon lesquels elle touche des intérêts à taux fixe et verse des intérêts à taux variable sur le montant notionnel de ses billets de premier rang non garantis en devise américaine. Ces swaps servent à couvrir le risque de variation de la juste valeur de la dette.

La Société analyse régulièrement son exposition au risque de taux d'intérêt en utilisant divers scénarios afin de simuler le refinancement ou le renouvellement de positions existantes. D'après ces scénarios, une variation de 1 % du taux d'intérêt n'aurait pas eu une incidence importante sur le bénéfice net et le résultat global.

Risque de change

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est soumise aux risques liés à la fluctuation des taux de change. La Société réduit ce risque principalement grâce à la dette libellée en devises et à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La Société a recours à des contrats de change à terme pour couvrir des flux de trésorerie attendus ou des flux de trésorerie contractuels dans d'autres devises que la devise fonctionnelle de ses filiales. La Société a conclu des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des divers taux de change relativement aux revenus futurs en dollars américains, en dollars canadiens, en euros et en couronnes suédoises.

La Société couvre une partie de la conversion en dollars canadiens de ses investissements nets dans ses établissements aux États-Unis et en Europe grâce à la facilité de crédit renouvelable non garantie, aux billets de premier rang en devise américaine et aux billets non garantis en euros.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

La Société couvre également une partie de la conversion de ses investissements nets dans ses établissements en Europe avec des swaps de devises fixe-fixe et variable-variable. Ces swaps convertissent les paiements d'intérêts fixes et variables en dollars canadiens en paiements d'intérêts fixes et variables en euros liés au montant notionnel. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, la Société a réglé un swap de devises variable-variable pour un montant net de 28 924 000 \$. La perte sur règlement a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et sera transférée au bénéfice net au moment de la cession de l'investissement net.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, la Société a conclu un contrat de change à terme aux fins de la couverture de l'investissement net dans ses établissements aux États-Unis. Par la suite, le contrat de change à terme a été réglé pour un montant de 8 792 000 \$. La perte sur règlement a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et sera transférée dans le bénéfice net au moment de la cession de l'investissement net.

Les relations de couverture sont désignées et documentées à leur mise en place, et leur efficacité fait l'objet d'appréciations trimestrielles au cours de l'exercice.

De plus, pour atténuer le risque de change découlant des transactions libellées en devises, autres que la monnaie fonctionnelle de la Société, des actifs et passifs financiers non libellés dans les monnaies fonctionnelles sont couverts économiquement. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013, un gain de juste valeur sur le swap de devises de 21 325 000 \$ a contrebalancé une perte de change sur la facilité d'emprunt à terme non garantie de 21 600 000 \$. Une perte de juste valeur de 6 992 000 \$ sur les contrats de change à terme a également contrebalancé un gain de change. Les gains et pertes sur les couvertures économiques et les instruments couverts ont été comptabilisés comme gains de change dans les états consolidés du résultat. Au 30 septembre 2013, ces contrats ont été résiliés, et aucune transaction de ce genre n'a été réalisée au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014.

La Société est soumise principalement aux risques liés à la fluctuation de la couronne suédoise, du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling. Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et du résultat global de la Société à une appréciation de 10 % de la couronne suédoise, du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar canadien. L'analyse de sensibilité sur le bénéfice net présente l'incidence des instruments financiers libellés en devises et tient compte d'un ajustement de conversion, à la fin de la période, en fonction d'une appréciation de 10 % des taux de change. L'analyse de sensibilité sur les autres éléments du résultat global présente l'incidence d'une appréciation de 10 % des taux de change sur la juste valeur des contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sur les couvertures des investissements nets.

	2014				2013			
	Incidence de la couronne suédoise	Incidence du dollar américain	Incidence de l'euro	Incidence de la livre sterling	Incidence de la couronne suédoise	Incidence du dollar américain	Incidence de l'euro	Incidence de la livre sterling
(Diminution) augmentation du bénéfice net	(402)	(1 178)	7 787	(73)	11 548	6 682	5 921	55
Diminution des autres éléments du résultat global	(2 171)	(149 474)	(143 468)	—	—	(71 751)	(150 066)	—

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure d'acquitter ses passifs financiers à leur échéance ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance ses activités en combinant les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, en faisant des prélèvements sur ses facilités de crédit ainsi qu'en émettant des titres de créance et des actions. L'un des objectifs principaux de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidité grâce à une gestion active des actifs, des passifs et des flux de trésorerie.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et les échéances contractuelles des portions du capital et des intérêts des principaux passifs financiers. Tous les montants libellés en devises aux termes d'un contrat sont présentés sous la forme de montants équivalents en dollars canadiens selon le taux de change au comptant de la fin de la période.

Au 30 septembre 2014	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	De un an à deux ans	De deux ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créditeurs	1 060 380	1 060 380	1 060 380	—	—	—
Rémunération à payer	583 979	583 879	583 879	—	—	—
Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros	1 476 537	1 912 490	58 900	58 900	571 595	1 223 095
Facilité d'emprunt à terme non garantie	1 001 752	1 051 603	27 732	1 023 871	—	—
Obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement	117 680	124 475	42 838	36 394	45 243	—
Obligations en vertu de contrats de location- financement	61 698	64 397	33 813	21 323	9 261	—
Autre dette à long terme	22 036	22 036	8 286	3 726	3 562	6 462
Obligations liées aux fonds des clients	292 257	292 257	292 257	—	—	—
Passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	(17 625)					
Sorties de fonds		6 959	4 731	2 113	115	—
(Entrées de fonds)		(26 041)	(9 658)	(9 415)	(6 968)	—
Swaps de devises	136 203					
Sorties de fonds		1 140 662	21 686	1 118 976	—	—
(Entrées de fonds)		(1 023 136)	(32 566)	(990 570)	—	—
Swaps de taux d'intérêt	10 853					
Sorties de fonds		848 249	16 687	498 726	28 697	304 139
(Entrées de fonds)		(879 626)	(20 053)	(502 440)	(41 950)	(315 183)
	4 745 750	5 178 584	2 088 912	1 261 604	609 555	1 218 513

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)

Au 30 septembre 2013	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	De un an à deux ans	De deux ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créditeurs	1 119 034	1 119 034	1 119 034	—	—	—
Rémunération à payer	713 933	713 933	713 933	—	—	—
Billets de premier rang non garantis en devise américaine	475 787	643 324	22 308	22 308	149 547	449 161
Facilité de crédit renouvelable non garantie	254 818	273 935	6 000	6 000	261 935	—
Facilité d'emprunt à terme non garantie	1 974 490	2 105 910	544 955	536 547	1 024 408	—
Obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement	79 446	84 392	21 940	24 861	37 449	142
Obligations en vertu de contrats de location-financement	67 928	71 200	23 870	24 459	22 470	401
Autre dette à long terme	14 081	14 081	5 023	1 129	2 972	4 957
Obligations liées aux fonds des clients	220 279	220 279	220 279	—	—	—
Passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	9 696					
Sorties de fonds		13 523	6 740	4 679	2 104	—
(Entrées de fonds)		(2 746)	(1 367)	(631)	(748)	—
Swaps de devises	137 795					
Sorties de fonds		1 356 654	25 153	231 178	1 100 323	—
(Entrées de fonds)		(1 248 720)	(37 835)	(220 777)	(990 108)	—
Swaps de taux d'intérêt	12 639					
Sorties de fonds		1 596 637	474 184	318 714	515 635	288 104
(Entrées de fonds)		(1 625 755)	(475 879)	(321 066)	(526 778)	(302 032)
	5 079 926	5 335 681	2 668 338	627 401	1 599 209	440 733

Au 30 septembre 2014, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements courants et des placements non courants totalisant 566 404 000 \$ (126 601 000 \$ au 30 septembre 2013). Elle disposait également d'un montant de 1 463 280 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie (1 210 630 000 \$ au 30 septembre 2013). Les fonds détenus pour des clients, totalisant 295 754 000 \$ (222 469 000 \$ au 30 septembre 2013), couvrent intégralement les obligations liées aux fonds des clients. Au 30 septembre 2014, les créances clients totalisaient 1 036 068 000 \$ (1 205 625 000 \$ au 30 septembre 2013). Compte tenu des liquidités dont la Société dispose, en relation avec le calendrier de paiement des obligations, la direction estime que le risque de liquidité auquel la Société est exposée est faible.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE CRÉDIT

La Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire le risque qu'une contrepartie ne puisse pas régler intégralement les montants à payer à la Société à leur échéance. Les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à une concentration du risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants, les créances clients et les placements non courants. Le risque de crédit maximal correspond en général à la valeur comptable de ces éléments présentée aux bilans consolidés.

Les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements très liquides, comme les dépôts sur le marché monétaire et les dépôts à terme, de même que les acceptations bancaires et les billets de dépôt au porteur émis par de grandes banques (note 4). La Société a déposé sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation, et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

La Société court un risque de crédit lié aux placements courants et non courants en raison de l'incapacité éventuelle des emprunteurs à respecter les modalités rattachées à leurs obligations. La Société atténue ce risque en investissant principalement dans des obligations d'État et de sociétés de première qualité notées A ou plus.

La Société a des créances clients issues de diverses industries, dont des agences gouvernementales, le secteur financier, les télécommunications, le secteur manufacturier et les services publics, qui ne sont pas concentrées dans un secteur géographique en particulier. Ces industries peuvent être touchées par des facteurs économiques pouvant avoir une incidence sur les créances clients. Toutefois, la direction ne croit pas que la Société soit assujettie à un risque de crédit important compte tenu de son bassin vaste et diversifié de clients. Dans l'ensemble, la direction ne croit pas qu'une industrie ou une région géographique en soi représente un risque de crédit important pour la Société.

Le tableau ci-dessous présente l'âge des créances clients en souffrance :

	2014	2013
	\$	\$
En règle	716 435	814 054
En souffrance de 1 jour à 30 jours	86 796	109 942
En souffrance de 31 à 60 jours	29 133	43 909
En souffrance de 61 à 90 jours	15 012	32 309
En souffrance depuis plus de 90 jours	30 982	21 022
	878 358	1 021 236
Provision pour créances douteuses	(4 892)	(2 246)
	873 466	1 018 990

La valeur comptable des créances clients est réduite par une provision et le montant de la perte est comptabilisé dans les états consolidés du résultat à titre de coûts des services et frais de vente et d'administration. Lorsque le solde d'une créance est considéré comme irrécouvrable, il est porté en réduction de la provision pour créances douteuses. Les recouvrements ultérieurs de montants antérieurement radiés sont portés en réduction des coûts des services et frais de vente et d'administration dans les états consolidés du résultat.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

32. Gestion du risque de capital

La Société est exposée à des risques d'importance variée qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques de croissance. Les objectifs principaux du processus de gestion des risques de la Société visent à s'assurer que les risques sont correctement identifiés et que le capital est suffisant, compte tenu des risques présents.

La Société gère son capital de manière à assurer que les ressources en capital sont adéquates tout en maximisant le rendement pour les actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres. Au 30 septembre 2014, le total du capital géré s'élevait à 8 234 832 \$ (7 048 848 \$ au 30 septembre 2013). Le capital géré de la Société se compose de dette à long terme, incluant la tranche courante (note 14), de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4), de placements courants, de placements non courants (note 11) et de capitaux propres. La Société structure son capital en fonction de la croissance prévue des affaires et de l'évolution de l'environnement économique. Lorsque les besoins en capitaux sont spécifiés, la direction de la Société propose des transactions en capital au Comité d'audit et de gestion des risques et au conseil d'administration de la Société afin d'obtenir leur approbation. La politique de gestion du risque de capital demeure identique qu'au cours des périodes précédentes.

La Société fait un suivi du capital en révisant diverses mesures financières, incluant les suivantes :

- Dette/capitalisation
- Dette nette/capitalisation
- Dette/BAIIA

La dette représente la dette à long terme, incluant la tranche courante. La dette nette, la capitalisation et le BAIIA sont des mesures additionnelles. La dette nette représente la dette (incluant l'incidence de la juste valeur des instruments financiers dérivés) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants et les placements non courants. La capitalisation est définie par les capitaux propres plus la dette. Le BAIIA est la somme du bénéfice tiré des activités poursuivies avant impôt sur les bénéfices, des charges d'intérêts sur la dette à long terme, de l'amortissement et des coûts connexes à l'intégration. La Société croit que les résultats des ratios internes actuels correspondent aux objectifs de la direction en matière de capital.

La Société est assujettie à des clauses restrictives imposées par des tiers touchant ses billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros et sa facilité d'emprunt à terme non garantie. Les ratios sont les suivants :

- Un ratio de levier financier, qui est le ratio de la dette totale sur le BAIIA pour les quatre derniers trimestres¹.
- Un ratio de couverture des intérêts et des loyers, qui est le ratio de BAIIAL pour les quatre derniers trimestres sur le total des charges d'intérêts et des loyers et charges locatives opérationnelles pour la même période. Le BAIIAL, qui est une mesure non conforme aux PCGR, est calculé comme du BAIIA compte non tenu des charges locatives¹.
- En ce qui concerne les billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros, une valeur nette minimale est exigée, selon laquelle les capitaux propres, déduction faite des écarts de conversion inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global, ne doivent pas être inférieurs à un seuil spécifié.

Ces ratios sont calculés sur une base consolidée.

La Société se conforme aux clauses restrictives et fait un suivi continu de celles-ci. Les ratios sont aussi revus par le Comité d'audit et de gestion des risques sur une base trimestrielle. La Société n'est soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée par des tiers.

¹ Dans l'éventualité d'une acquisition, l'information financière historique disponible de la société acquise sera utilisée dans le calcul des ratios.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Inscription boursière

Introduction en bourse : 1986

Bourse de Toronto, avril 1992 : GIB.A

Bourse de New York, octobre 1998 : GIB

Nombre d'actions en circulation au 30 septembre 2014 :

279 311 564 actions subalternes classe A

33 272 767 actions classe B

Haut/bas du cours de l'action du 1er octobre 2013

au 30 septembre 2014 :

	BOURSE DE TORONTO (\$ CA)	BOURSE DE NEW YORK (\$ US)
Haut :	41,47	39,47
Bas :	32,71	29,40

Les attestations du chef de la direction et du chef de la direction financière de CGI concernant la qualité de la divulgation financière de la Société selon les exigences de l'Instrument National 52-109 sont déposées auprès des autorités en valeurs mobilières Canadiennes sur SEDAR (sedar.com); les attestations similaires selon la Règle 13a-14 de la *Exchange Act of 1934* et de l'article 302 de la *Sarbanes-Oxley Act of 2002* des États-Unis figurent en annexe à notre rapport 40-F déposé auprès de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis sur EDGAR (sec.gov); et l'attestation exigée par l'article 303A.12 du *NYSE Listed Company Manual* est déposée auprès de la Bourse de New York. Les pratiques de CGI en matière de gouvernance ne diffèrent pas de façon significative de celles qui incombent aux sociétés domestiques américaines aux termes des conditions d'inscription à la cote de la Bourse de New York, et sont divulguées dans le rapport du Comité de régie d'entreprise qui figure dans la Circulaire de la direction de CGI qui est déposée auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et qui est disponible sur SEDAR et sur EDGAR, respectivement, ainsi que sur le site internet de CGI (cgi.com).

Vérificateurs

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Agent des transferts et agent comptable des registres

Services aux investisseurs Computershare

100 University Avenue, 9^e étage

Toronto, Ontario M5J 2Y1

Téléphone : 1-800-564-6253

www.centredesinvestisseurs.com/service

Relations avec les investisseurs

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'entreprise, des exemplaires de ce rapport ou toute autre information financière, veuillez communiquer avec nous :

Groupe CGI inc.

Relations avec les investisseurs

Courriel : ir@cgi.com

Twitter : CGI_IR

Web : cgi.com/investisseurs

1350, boulevard René-Lévesque Ouest

Montréal (Québec) H3G 1T4

Canada

Tél. : 514-841-3200

Assemblée générale annuelle des actionnaires

Le mercredi 28 janvier 2015 à 11 heures

Le Ritz-Carlton Montréal

Salon Ovale

1228 Sherbrooke Ouest

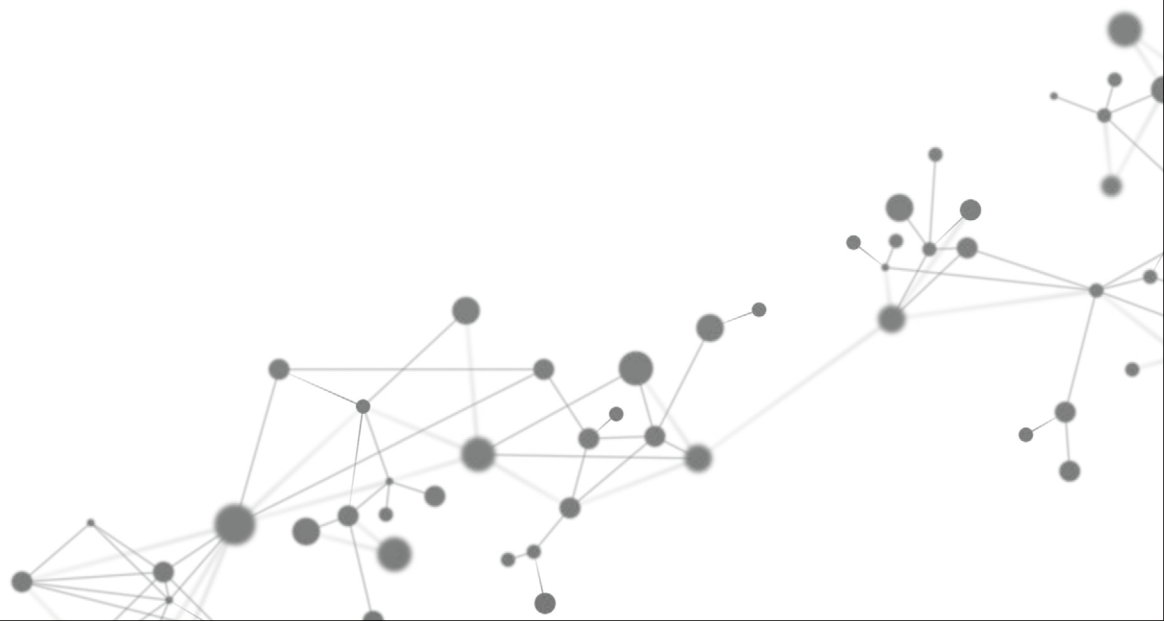
Montréal (Québec) H3G 1H6

Canada

L'assemblée annuelle des actionnaires de CGI sera diffusée en direct sur cgi.com/investisseurs. Les directives détaillées pour la visionner seront données sur le site de CGI. Les actionnaires désirant voter par téléphone ou sur Internet pourront le faire en suivant les directives contenues dans la circulaire de la direction de CGI.

Une version en ligne du rapport annuel de CGI est offerte sur CGI.com/investisseurs.

CGI's 2014 annual report is available in English at cgi.com/investors.





Fondée en 1976, CGI est un fournisseur mondial de services en technologies de l'information (TI) et en gestion des processus d'affaires qui offre des services-conseils en management, des services d'intégration de systèmes et de gestion déléguée. Grâce à ses 68 000 membres présents dans 40 pays, CGI a un bilan inégalé de 95 % de projets réalisés selon les échéances et budgets prévus. Nos équipes s'arriment aux stratégies d'affaires des clients afin d'obtenir des résultats probants sur toute la ligne.

cgi.com

CGI

La force de l'engagement^{MD}